JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 595,638

22me ANNEE—No 68 MONTREAL, MERCREDI 24 JANVIER 1906 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis 103 Seminaire

SA SUPREME VISITE A L'HOTEL DE VILL.

A L'HOTEL DE VILLE—Dans la salle du conseil, transformée en chapelle ardente, le corps du regretté ministre a été déposé sur un lit de parade.—Tout autour s'amoncellent les tributs floraux.—Une garde d'honneur composée des Ecossais Royaux, de la police de Montréal et des marins du "Canada", monte la garde autour du cadavre.—Croquis de l'artiste de "La Presse."

"JE ME SOUVIENS" : C'est la devise des nôtres. Hier soir, tout le pays l'a adoptée, car c'est le Canada entier qui a su se souvenir, dans le triomphe posthume fait à l'honorable Raymond Préfontaine.

Au lieu de drapeaux flottant au haut des mâts, de guirlandes fleuries s'enchevêtrant en arcs de victoire, c'étaient des draperies de deuil battant lourdement et comme avec tristesse au-dessus du long cortège qui escortait les restes du ministre défunt ; au lieu de fanfares joyeuses, d'enthousiastes acclamations, c'était la plainte des marches funèbres qu'exhalaient les cuivres, en un immense sanglot, aux oreilles de la foule muette de douleur.

L'hommage rendu là par tout un peuple, c'était un mot qui en était l'objet ; mais plus que jamais la grande pensée animant notre devise éclatait vivante, dans ces manifestations de deuil où chacun, riche ou pauvre, vieillard ou enfant, semblait se répéter, en suivant la dépouille mortelle de celui qui n'est plus : "JE ME SOUVIENS".

Tous ceux qu'il a aidés et encouragés, tous ses amis des bons et des mauvais jours, étaient là—et ils sont légion—pour lui faire encore une fois l'escorte de leur amitié et de leur reconnaissance. On eut dit que la population entière, jusqu'au plus humble, de cette ville de Montréal qu'il aimait tant, du pays tout entier au bien-être duquel il avait voué ses talents et ses énergies, était rassemblée pour verser sur son cercueil les larmes du regret.

L'EGLISE ET L'ETAT,

la Couronne et le peuple y étaient représentés, et ceux-là qui ne portaient pas à la dragonne de leurs sabres ou sur leurs habits le crêpe du deuil n'en avaient pas moins dans l'âme la même douleur profonde, alors qu'ils se découvraient avec respect en face des dix marins défilant devant eux, chargés, sur leurs épaules, de leur funèbre fardeau.

L'arrivée du convoi apportant les restes de l'honorable Raymond Préfontaine avait été annoncée pour 7 heures hier soir, mais un message reçu à la dernière minute apprit à la famille et aux amis qu'ils n'avaient à se rendre à la gare que pour 8 heures.

La foule, elle, n'est pas au courant de ce contre temps, et dès 6 heures 30, elle se porte en masses énormes vers les abords de la gare Bonaventure.

De forts détachements de police sous les ordres du chef Campeau et de ses trois inspecteurs sont là pour la tenir en respect, mais la tâche est ardue : il faudrait cinq cents constables, tant la poussée est immense.

DES MILLIERS DE PERSONNES

s'en vont pénétrer sur les terrains du Grand Tronc en passant par des rues de l'extrême ouest de la ville, débouchant sur la voie ferrée. Impossible d'endiguer ce flot vivant : le quai de la gare est bientôt envahi. Chacun veut voir, être là tout auprès, semblant s'indigner de ce qu'on veuille écarter ses humbles hommages, à lui qui tout autant que les autres a eu pour idole ce grand patriote que l'on apportera tout à l'heure dans un cercueil.

Sur tout le parcours des longues plateformes, ce sont des haies de têtes, et cela jusqu'au dehors, dans la rue St Jacques, où des milliers de gens attendent aussi, insouciants de l'inclémence de la température.

Des soldats,

LA GARDE D'HONNEUR,

précédés d'une fanfare, arrivent au pas gymnastique et prennent position en face de l'entrée principale. Puis ce sont des officiers de hauts grades, des représentants du gouverneur-général et du lieutenant-gouverneur, en grand uniforme, portant des insignes de crêpe ; ce sont enfin les parents et les amis qui n'ont pas eu l'avantage de se rendre jusqu'à Halifax. Et tous ceux-là qu'un deuil commun a réunis, vont, viennent sous les coupoles formées de funèbres draperies, à la lumière des

A suivre sur la page 8

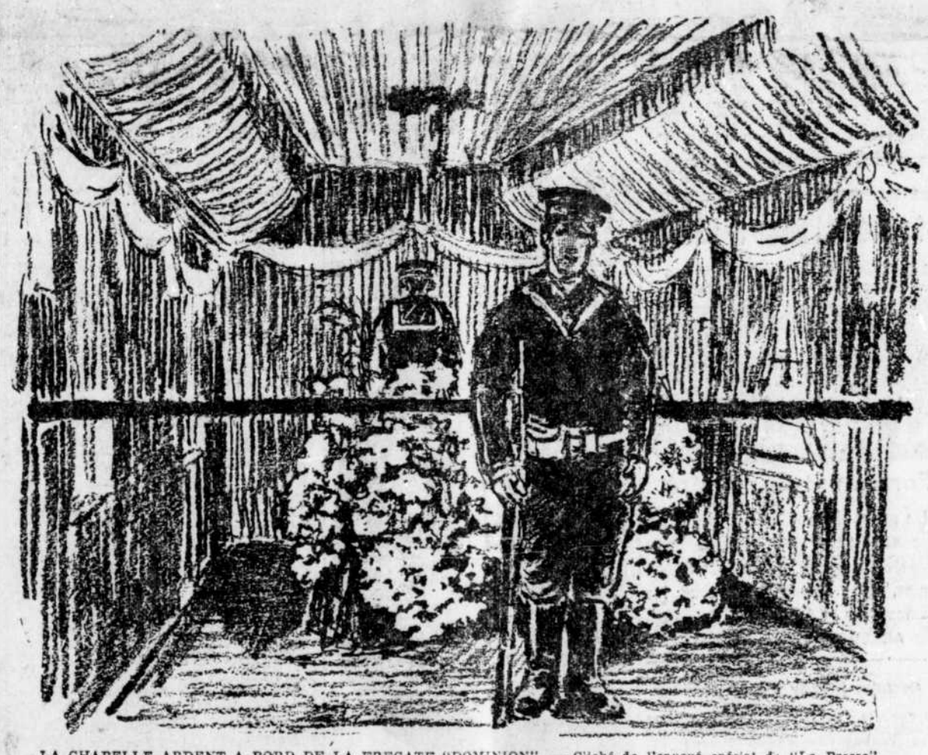

LA CHAPELLE ARDENT A BORD DE LA FREGATE "DOMINION". — Cliché de l'envoyé spécial de "La Presse".

L'ENQUETE SE CONTINUE

Les derniers témoignages sont entendus dans la mystérieuse affaire

POIRIER-GAREAU

Cependant l'instruction est remise à lundi prochain à la demande de l'avocat de

LA DEFENSE

L'enquête dans la cause Poirier-Gareau s'est continuée hier après-midi devant le juge Desnoyers par l'audition de trois témoins: Jérémie Duluth, J. Bissonnette et A. Bouchard, tous trois détectives.

Tous trois ont déjà travaillé pour Dufresne ou Gareau, et n'ont pas entendu parler de l'affaire de l'expropriation de la rue Notre-Dame-est, à part Bissonnette, qui se souvient d'avoir entendu, une fois, parler de l'expropriation par Gareau. Ce dernier n'a pas requis ses services à cet effet.

Le détective Michel Lescarbeau entre ensuite dans la boîte aux témoins, pour dire qu'il s'est rendu avec Poirier chez les notaires Lemire et Larivée, afin de s'assurer de la véracité des rapports de Poirier faits en présence du chef Carpenter.

J. Guillemett, détective, vint enfin témoigner qu'il a été sous les ordres de Gareau lors de l'élection de Saint-Joseph de Bordeaux. Que Poirier devait se trouver avec lui, ce jour-là, mais que, au moment de partir de Montréal, Poirier était encore chez lui, dans l'impossibilité de suivre les autres détectives.

Puis la cour déclare l'enquête close et désigne le 29 janvier pour rendre son jugement. Sur la demande de Mtre Saint-Julien, la cour permet à ce dernier de procéder à une argumentation, lundi prochain, et se réserve un autre jour pour rendre son jugement.

Ici commence la cause de Poirier que

A suivre sur la page 9

LES HOSTILITES SONT AJOURNEES

La France remet à plus tard sa démonstration navale

CONTRE LE VENEUZELA.

Les Etats-Unis ne verront pas dans l'intervention française une violation de

LA DOCTRINE MONROE

Paris, 24 — M. Loubet a présidé, hier, à l'Elysée, à une réunion du conseil. Au cours de la séance, M. Maurice Rouvier, président du conseil et ministre des Affaires Etrangères, a annoncé qu'il a reçu une communication de M. Jusserand, ambassadeur de France près le gouvernement de Washington. Le président du conseil déclara que les Etats Unis ne considèreront pas comme portant atteinte à la doctrine Monroe, une démonstration navale française sur les côtes du Vénézuéla.

Le gouvernement a cependant subordonné sa décision à la réception du rapport de M. Taigny, ancien chargé d'affaires de France à Caracas. Le ministre des Affaires Etrangères a également reçu confirmation de l'information de presse annonçant que le doyen du corps diplomatique a protesté auprès du président Castro au sujet du traitement infligé à M. Taigny, sans avoir reflgé à M. Taigny, sans avoir reçu de cu de réponse du président du Vénézuéla.

CROISEURS EN VOYAGE

Paris, 24 — On annonce au Quai d'Orsay qu'une décision définitive n'a pas encore été prise par le gouvernement dans l'affaire du Vénézuéla. On fait remarquer toutefois le complet accord qui existe entre les Etats-Unis et la France. Les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires Etrangères refusent de discuter la question et même de donner la moindre information relative aux moyens que va prendre le gouvernement.

On annoce au ministère de la marine que le croiseur de première classe "Desaix" et le croiseur protégé "Jurien de la Gravière" ont pris la mer à Port d'Espagne, pour une destination inconnue. On en infère qu'ils se dirigent sur un port vénézuélien.

Le fait cependant ne peut être officiel ement confirmé.

M. A. BEAUCHESNE POURSUIVI

M. l'échevin DeSerres le poursuit pour $2,000 de dommages pour libelle.

Une action de $2,000, pour dommages-intérêts, a été enregistrée, ce matin, par M. Gaspard DeSerres, échevin de la ville de Montréal, contre M. Arthur Beauchesne, rédacteur en chef du journal l'"Opinion".

M. DeSerres allègue que dans son journal M. Beauchesne l'a traité d'usurier. Sommé de se rétracter, M. Beauchesne le fit de façon à aggraver l'injure. Mtres Bérard et Brodeur sont les avocats de M. DeSerres.

SUITES FUNESTES D'UNE CHUTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Simon, 24. — M. Arthur Durocher est gravement malade des suites d'une chute qu'il a faite en emmagasinant de la glace dans sa beurrerie. Il a tout le côté gauche paralysé.

AVIS

Le magnifique plateau présenté par les Dames du Sacré Coeur aux Soeurs de la Miséricorde, Sault au Récollet, a été gagné par le No. 510.

UNE REQUETE IMPORTANTE

Le quai construit depuis 40 ans en haut de St-Sulpice serait abandonné

M. CHARLEMAGNE LAURIER

Reçoit une requête des villageois de Saint-Sulpice et de touristes relative à la construction d'un quai.

DELEGATION A OTTAWA

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Saint-Sulpice, 24 — Jamais peut-être le comté de l'Assomption n'a été aussi agité au sujet d'une question de paroisse qu'il l'est aujourd'hui. Cette question aura bientôt sa solution, si la délégation qu'on veut former demain, pour se rendre auprès de sir Wilfrid Laurier, sait faire son devoir en prenant les intérêts des paroissiens de St Sulpice et des nombreux touristes qui visitent, chaque été, ce riant coin du comté de l'Assomption.

Voici ce dont il s'agit. Il y a aujourd'hui près de quarante ans qu'est construit à plus de trois quarts de lieue du village de Saint-Sulpice le quai qui sert de débarcadère aux bateaux.

On voit d'ici le grand inconvénient. La distance entre le village et ce quai ne se franchit pas toujours aussi facilement qu'on le voudrait. Il y a les mauvais chemins à redouter, l'automne et le printemps, la boue. De plus, notre curé, M. l'abbé Huet, dont le dévouement pour ses paroissiens est trop bien connu pour que nous insistions à faire son éloge, est obligé durant la saison de la navigation, de commencer, le dimanche, les offices religieux plus à bonne heure, afin de ne pas retarder les familles qui vont à l'arrivée du bateau.

L'isolement du quai est non seulement un désagrément pour le village, mais il est un grand désavantage pour les paroissiens qui demeurent en bas du village.

Notre actif député, M. Charlemagne Laurier, est venu dernièrement conférer avec les principaux de notre paroisse au sujet de la construction d'un quai en face du village de Saint Sulpice.

Au nombre de ceux qui ont le plus fortement appuyé la requête présentée, à cet effet, à M. Laurier, on remarque M. Napoléon Royal, président de l'Association des boulangers de Montréal et l'un des enfants de cette paroisse.

M. Royal a revendiqué, au nom des touristes qui viennent chaque été passer quelques jours dans son village natal, des moyens de communications plus faciles et plus avantageux.

M. Royal a démontré qu'il y allait de l'intérêt de la paroisse, de sa prospérité future.

Notre maire, M. Cormier, a été prié d'user de son influence auprès des autorités fédérales afin de faire agréer notre demande.

On espère que la délégation qui doit se former demain pour se rendre à Ottawa, fera son devoir auprès de notre député, M. Charlemagne Laurier.

LES ENVOYES SE REPOSENT

Ils ont célébré hier la fête du roi Alphonse XIII,

A ALGESIRAS.

La population espagnole leur a fait un accueil enthousiaste.

UNE RECEPTION

Algesiras, Espagne, 24 — Algésiras était en fête hier à l'occasion de la fête du roi Alphonse XIII. Les navires de guerre espagnols, français et anglais, ancrés sur rade, ont tiré de nombreuses salves auxquelles répondaient, coup pour coup, les batteries de terre.

A midi, le duc d'Almadovar del Rio, ministre espagnol des Affaires Etrangères reçut le corps diplomatique et les officiers étrangers, à l'hôtel de ville. Pour la première fois les plénipotentiaires endossèrent leurs uniformes galonnés, chamarrés et constellés de décorations. Les plénipotentiaires et les officiers généraux étrangers furent conduits à l'hôtel de ville dans des carrosses de l'Escurial à travers les rues pittoresques de l'antique ville maure que. Aux balcons, les senoras élégantes aux gracieuses mantilles jetaient aux officiers des sourires et des fleurs.

Sur le parcours, les troupes rendaient les honneurs. De djstance en distance les musiques militaires des escadres étrangères et de la garnison espagnole jouaient l'hymne royal espagnol.

LES DEMOCRATES

Parmi les brillants uniformes des diplomates, seuls faisaient tache sombre les simples habits de soirée de délégués américains. La température de la journée a été simplement idéale, et c'est sous les fleurs des orangers et des citronniers que les plénipotentiaires ont été reçus à l'hôtel de ville.

Dans la salle des fêtes le duc d'Almadovar del Rio, sur un trône, reçut les délégués étrangers. Au pied du trô

L'OCEAN FAIT CENT VICTIMES

Le paquebot " Valencia " a fait naufrage au large du cap Beale.

UN SINISTRE

Six passagers seulement ont pu réussir à atteindre la terre à la nage.

DES SECOURS

Tacoma, (Wisconsin), 24. — On annonce que le paquebot "Valencia" a fait naufrage au large du cap Beale, et que cent personnes ont péri. Six passagers ont pu atteindre à la nage le phare du cap Beale et raconter le désastre maritime qui a été immédiatement télégraphié aux autorités maritimes.

NOMBREUX PASSAGERS

San Francisco (Californie) 24. — Le "Valencia" fait partie de la flotte de la "Pacific Coast Steamship Company". Il est parti de cette ville le 20 janvier à destination de Puget Sound, ayant à bord un grand nombre de passagers et une cargaison générale.

DES SECOURS

Seattle, 24. — Une dépêche de Victoria mande que le paquebot "Queen" a été envoyé pour porter secours au naufragé au large du cap Beale.

ne étaient rangés les dignitaires de la ville, le maire, l'évêque, entouré de son clergé et de nombreux moines aux costumes étranges.

Une réception a également eu lieu dans l'après-midi, à bord du navire amiral espagnol, le croiseur de première classe "El Rey Alfonso".

A suivre sur la page 8

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE — $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE — $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance

La PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LaPRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

20 JANVIER

LUNDI	87,436
MARDI	87,508
MERCREDI	87,404
JEUDI	87,416
VENDREDI	87,292
SAMEDI	110,461
TOTAL	547,517
HEBDOMADAIRE	48,121
	595,638

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

91,252

NOS CANADIENS

M. J. J. B. GOSSELIN, M.P.P.

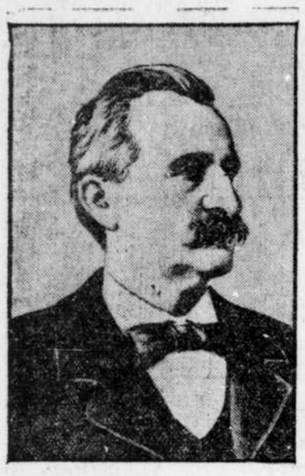

M. Joseph J. B. Gosselin, M. P. P., est le fils de François Gosselin et de Onérine Nadeau.

Il est né à Saint-Alexandre d'Iberville, le 22 novembre 1848. Il a fait ses études à l'école paroissiale de Saint-Alexandre.

Le 3 octobre 1878, il épousa Mlle Rose Délima Gauthier. Il est fermier et marchand. Il a été membre du conseil municipal, et plus tard, maire de sa paroisse, ainsi que président de la commission scolaire.

Il est juge de paix, et vice-président de l'Association libérale de Missisquoi.

Aux élections générales de décembre 1900 il a été élu député du comté de Missisquoi à la Législature, et réélu aux élections générales de 1904.

Il est libéral en politique.

LA CONFERENCE DE M. L'ABBE PERRIER

Le titre de la conférence donnée par M. l'abbé Perrier ce soir, à l'Université Laval, sera: "Droits et devoirs du père de famille, en matière d'enseignement."

Londres, 24. — Le "Standard" annonce que la "Venus" de Vélasquez a été achetée lundi, pour la nation anglaise. Le gouvernement français avait offert $250,000 pour cette oeuvre.

Dyspepsie

Ne croyez pas pouvoir guérir votre dyspepsie autrement qu'en renforcissant et en lonifiant votre estomac.

S'il est faible et incapable de remplir ses fonctions, c'est probablement parce que vous l'avez surchargé encore et encore, d'une façon ou d'une autre.

Vous devriez prendre.

Hood's Sarsaparilla

Elle renforcit l'estomac, lui donne du ton, guérit la dyspepsie et tous les troubles de l'estomac et cela d'une manière permanente. N'acceptez pas de substitut. 259 wB

M. J. W. KNOX

Le conseiller J. W. Knox a été nommé maire de Westmount, avant-hier soir, au cours d'une assemblée spéciale. Le conseiller Galbraith avait refusé cet honneur.

Ont été élus pro-maires pour un terme de trois mois chacun, les conseillers McGoun, Trenholme, Rodgers et Lee.

Les comités permanents sont composés comme suit :

Comité des finances et des édifices municipaux. — M. Galbraith, président ; Rodgers, McGoun, Lee et Murphy.

Comité de police et santé. — MM. Rodgers, président, Lee, Trenholme et Murphy.

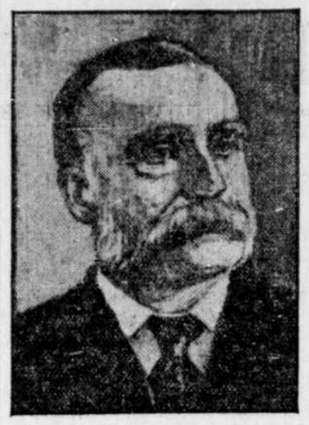

M. J. W. Knox, le nouveau maire de Westmount.

Comité des chemins. — MM. McGoun, président, Lee, Scott et Trenholme.

Comité de l'eau. — M. Murphy, président, Galbraith, McGoun, Scott et Rodgers.

Comité d'éclairage. — M. Lee, président, Galbraith, Murphy, Scott et Rodgers.

Comité de la bibliothèque. — MM. Scott, Galbraith et Trenholme.

Sur proposition du conseiller McGoun un comité spécial est formé pour étudier la question de l'eau et les droits de la ville, et autres questions légales. Ce comité est composé des conseillers McGoun, président, Galbraith et Murphy.

ON CRITIQUE LORD ABERDEEN

UNE BELLE ACTION DE LADY ABERDEEN EST CRITIQUEE PAR LES "SNOBS" DE LONDRES.

Londres, 24. — On dit que les Irlandais de Londres, ne sont pas très enthousiastes au sujet de la nomination de Lord Aberdeen, comme vice-roi d'Irlande. On déplore le départ de Lord et Lady Dudley, dont la jeunesse s'était rendue sympathique aux Irlandais, et qui à cause de leur charité étaient devenus fort populaire à Dublin.

Lady Aberdeen, épouse du nouveau vice-roi d'Irlande. Cette comtesse convie souvent ses serviteurs à sa table.

Lady Aberdeen est connue comme une excellente femme, Mais elle est trop "autoritaire" et son habitude de faire manger ses serviteurs à sa table, avec elle, de temps en temps, jette un peu de ridicule sur sa personne.

Un fait qui fait connaître les Aberdeen, c'est que, il y a vingt ans, durant que Lord Aberdeen était vice-roi d'Irlande, il faisait promener ses enfants par son aide de camp, le capitaine Sinclair. Le capitaine Sinclair, qui a été nommé secrétaire pour l'Ecosse, a épousé l'an dernier Lady Margaret Gordon, la fille de Lord Aberdeen qu'il promenait jadis à travers Dublin. Lord Aberdeen est un petit homme, bien intentionné, mais trop raide dans ses manières et ses idées.

Voyez nos tables de 30 p.c. et 50 p.c. d'escompte. 10 p.c en sus au comptant. R. Hemsley, 255 Saint-Jacques.

Votre Argent Remboursé par le marchand de qui vous achetez votre Sunlight Savon si vous avez lieu de vous en plaindre.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu' il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité.

Une Recompense de $5000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient injurieux ou autres formes d'adultérations.

5c. Achetez-le et suivez les directions. **5c.**

Lever Brothers Limited, Toronto 1687

The de Ceylan

VERT OU NOIR

C'est ce qu'il y a de mieux en fait de thé. Pureté, économie et qualité, voilà ses principales qualités, et ce qui explique sa grande popularité. Un paquet vous en convaincra.

En Vente Chez tous les Meilleures Epiciers

5.15.24

INDUSTRIE LAITIERE

Ouverture de la vingt-quatrième convention—Mgr Archambault se rend à Saint-Lin—Séance privée des officiers—Première séance publique—Officiers présents.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Lin, 24. — La vingt-quatrième convention de L'industrie Laitière de la Province de Québec, s'est ouverte, ce matin. Aussi, la plus vive activité règne dans la petite ville des Laurentides. Plusieurs officiers de la Société sont arrivés par le convoi d'hier soir. Mgr Archambault, fut reçu par M. l'abbé Laferrière, curé de Saint-Lin. M. le curé conduisit le prélat au presbytère et les élèves des Frères faisaient escorte à Monseigneur et portaient des flambaux.

Sa Grandeur rend visite aujourd'hui au couvent et à l'Ecole des Frères.

Le train qui amenait les ministres étant arrivé en retard, ce matin, les directeurs ont décidé de renvoyer à ce soir l'ouverture solennelle de la convention.

Hier soir a eu lieu une séance privée des officiers de la Société à l'hôtel Windsor.

Il s'en suit que le programme a été beaucoup modifié.

Les séances ont lieu à la salle du marché.

Ce matin avait lieu une courte séance des officiers à laquelle assistaient une foule nombreuse et intéressée.

M. Millot, président, a adressé la parole.

M. Plamondon, assistant-inspecteur général des syndicats de fromageries, a fait un rapport concernant les travaux pendant l'année dernière.

Au cours de la séance est arrivé l'hon. Auguste Tessier, ministre provincial de l'Agriculture.

La séance a été ajournée à 1.30 h., cet après-midi.

Voici la liste des officiers de la convention :

Président, Chs. Millot, de Nicolet ; vice-président, Jos. Girard ; secrétaire-trésorier, Emile Castel, de Saint-Hyacinthe ; directeurs : G. Fréchette, de Victoriaville ; R. Mess, de Howick ; E. Lapierre, de LaRoche ; Chs. Gauvreau, M. P. P., de Témiscouata ; A. Laplante, de Saint-Rémi ; P. Archambault, maire de Saint-Lin ; Chs. Préfontaine, de l'Ile Verte ; E. Côté, de Montmorency ; J. H. Scott, de Montréal ; J. B. Major, de Saint-André Avelin ; A. Denis, de Saint-Norbert ; A. A. Nicolle, de Saint-Amour; M. l'abbé Chaurest, de Sherbrooke ; Jos. Moris, M. P. P., L. E. Clément, de Trois-Rivières.

Il Fait Venir l'Eau à la Bouche

Appétissant, réconfortant et digestible, voilà ce qu'est

d'Extrait de Bœuf d'Armour

Fortement Concentré

Un quart de cuillerée à thé suffit pour une tasse de bouillon, une assiétée de soupe, ou un plat de légumes, etc. Vendu chez tous les pharmaciens et épiciers.

ARMOUR LIMITED, Toronto.

Soupes Savoy Condensées

12 variétés. Délicieuses, hygiéniques et appétissantes. Avec une boîte vous ferez 6 plats. Vendues chez tous les épiciers. 47

New-York, 24 — On mande de Gloster, Miss., au "World," que Mme Clarke Stuart, femme d'un riche planteur, a été arrêtée, accusée d'avoir empoisonné son mari pour retirer un montant d'assurances de $10,000.

60—1Mv—n ywB

Une Assurance du Gouvernement.

PAR un timbre spécial sur chaque flacon, le gouvernement d'Ottawa donne l'assurance que le

Gin Croix Rouge

a l'âge et la pureté nécessaires pour en faire une boisson hygiénique et réconfortante.

Les qualités du Gin Croix Rouge le rendent particulièrement propre à communiquer la vertu nécessaire pour résister aux rigueurs de l'hiver canadien.

BOIVIN WILSON, & Cie, MONTREAL

Dépositaires.

BANQUET DE CHARITE

A L'ASILE SAINT-VINCENT DE PAUL, HIER SOIR, SOUS LA PRESIDENCE DE M. VICTOR MARTINEAU.

La salle d'Asile Saint-Vincent de Paul, 48 rue Visitation, offrait, hier soir, un brillant et impressionnant spectacle.

En effet ce soir-là avait lieu dans cette vaste salle superbement décorée pour la circonstance un délicieux banquet donné par les Dames de Charité au profit des orphelines de la Salle d'Asile Saint-Vincent de Paul, dirigé avec tant de dévouement, de zèle et d'abnégation par les Révérendes Soeurs de la Providence.

Des centaines de personnes étaient accourues à l'appel des organisatrices dévouées, Mlle S. Renaud et Madame Lud. Langevin auxquelles revient tout le succès de cette belle fête de Charité. Cependant, il ne faudrait pas oublier le brillant essaim de jeunes filles et de jeunes femmes qui servaient les tables, vendaient les fleurs et contribuaient ainsi à grossir la bourse destinée aux pauvres petites orphelines qui ont été prises sous l'aile protectrice de la Providence."

Le banquet d'hier soir était sous la patronage des RR. Pères Oblats qui s'intéressent à cette oeuvre humanitaire et bienfaisante.

Il était présidé par M. Victor Martineau, avocat, dont les remarques au sujet du dévouement des religieuses et de l'action bienfaisante du clergé furent très applaudies.

Le R. P. Jodoin répondit avec beaucoup d'éloquence à cette santé.

D'autres discours furent prononcés par MM. le Dr I. Lavioletle, le nouvel échevin du quartier Papineau; M. Gagnier, avocat, et P. Arthur Côté, de "La Presse."

L'orchestre joua délicieusement pendant le dîner.

A l'article du chant on applaudit beaucoup Madame Desmarais, Madame Rochon, et deux jeunes fillettes de Madame Langevin.

Mlle L. Chamberland, pianiste, avait prêté son gracieux concours pour la circonstance.

"La Presse" s'empresse d'offrir des félicitations aux organisateurs comme à tous ceux qui ont contribué par leur présence au succès de cette belle fête de charité.

RECTIFICATION

Par suite d'une confusion de noms il fut récemment annoncé que M. P. Desjardins, marchand à Ste. Thérèse avait déposé son bilan. Ce n'était pas la vérité. M. Desjardins possède un commerce prospère depuis 15 ans. Il s'agissait plutôt d'une autre personne du nom de P. A. Desjardins du même endroit.

QUARTIER SAINT-JOSEPH

Siège No 1

Les amis de M. J. B. A. Martin convoquent une assemblée qui aura lieu ce soir le 24 courant, à la salle Raby, No 98 rue Fulford, coin de la rue Saint-Jacques. Qu'on se rende en foule; plusieurs orateurs adresseront la parole. 67-2

Une Lampe Utile

Voici un exemple des nombreux genres d'appareils portatifs à éclairage à électricité que nous avons. C'est une lampe éclairant on ne peut mieux et très jolie, convenable pour salle à manger, salon, boudoir, ou corridor. Nous les montrons volontiers sur demande.

Aussi appareils électriques pour élèves télégraphistes, abat-jour électriques, dynamos en miniature, etc.

John Forman

708 RUE CRAIG. 67-6

— AVIS —

THE MERCHANT DYEING & FURNISHING COY OF TORONTO, LIMITED.

Le et après le 1er février 1906, par un ordre en conseil daté du 10 janvier 1906, approuvé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur d'Ontario, la maison connue sous le nom de Merchants Dyeing and Finishing Coy, of Toronto, Ltd., sera conduite sous le nom

Burton Spence & Co., Limited

qui assument tout l'actif et le passif de la M. D. and F. Coy. Le seul changement qui existe est dans le nom car la maison reste telle qu'elle était auparavant. Les directeurs sont Messieurs P. H. Burton, R. W. Spence, Alfred Burton, Edgar G. Burton, F. R. Spence, James A. Cherry, David H. Gibson, John E. Robson, W. F. Campbell, John H. Nimms et Willis Naylor.

La maison où l'on teint et fini les marchandises, continuera à être séparée du magasin. M. Richardson, qui en a maintenant la charge, ayant un intérêt dans ce département-là. Tout l'ouvrage fait par la teinturerie sera complètement séparé du magasin. Cette maison sera connue sous l'ancien nom, THE MERCHANTS DYEING AND FINISHING COY, BURTON, SPENCE AND CO., PROPRIETAIRES. Toutes communications pour ouvrage spécial, veuillez adresser directement à M. D. and F. Co, Liberty St., Toronto. Le département de jupes, costumes et blouses, sera distingué par la marque de commerce "Triumph Garments", sur chaque article. Nous nous attendons à avoir une augmentation considérable d'affaires cette année, et nous ferons de notre mieux pour mériter et retenir vos faveurs.

BURTON, SPENCE AND CO., LTD.

Pour références adresser : M. L. E. Auger, représentant, chambre 27, Nordheimer Bldg., 207 Saint-Jacques, Montréal. 17.20.24.27.31

REMERCIEMENTS AU GRAND-TRONC

Le département de passagers de la compagnie du Grand-Tronc, accuse réception d'une lettre du secrétaire de l'association forestière canadienne, disant qu'à une assemblée récente, tenue à Ottawa, l'association a voté des remerciements à la compagnie du Grand-Tronc, qui en réduisant ses taux en faveur des délégués a ainsi coopéré largement au succès de la convention.

Demandez toujours le Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants. C'est le meilleur pour le sommeil, dentition, contre coliques, diarrhée. (2)

Feuilleton Canadien inédit, écrit spécialement pour "La Presse."

LE ROMAN D'UN GARCON D'HABITANT

Par HENRI ROULLAUD

(Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteurs)

DEUXIEME PARTIE

23 Suite

Tout en causant, Germaine avait repris son ouvrage, et Mme Engel ne tarda pas à en remarquer la coquette élégance.

—Mais c'est charmant ce que vous faites-là, s'écria-t-elle! Vraiment, si je ne craignais d'être indiscrète, je vous demanderais d'exécuter de semblables travaux pour moi. J'ai besoin de carreaux pour des sièges, des tapis, des housses, des couvre-lits, et d'un tas d'objets d'utilité que votre savoir-faire rendrait ravissants.

Germaine, flattée, consentit à faire les travaux si aimablement demandés, mais il fut convenu, à cause de son bébé et des soins absorbants de son ménage, qu'elle ne perdrait pas de temps à aller chercher et reporter son ouvrage, et que Mme Engel le lui ferait parvenir, et reprendre.

Lorsque Maurice rentra Germaine lui fit part de la visite inattendue qu'elle avait reçue et de la proposition qui lui avait été faite.

—C'est parfait, dit Maurice, joyeux, ce que tu gagneras à ce travail, nous le mettrons à la caisse d'épargne pour notre petit Georges.

—Oh! la bonne idée, fit-elle en frappant des mains, et comme je vais perler mon ouvrage.

Et Maurice donna un bon baiser à sa femme, qui le lui rendit sur-le-champ, avec les intérêts.

Dès le lendemain, Mme Engel envoya à Germaine des lambeaux d'étoffes, soie, drap, lainage de toute nuances, laissant à la savante imagination de la gracieuse ouvrière le soin de les décorer, de les transformer selon les caprices de son génie.

Ce fut souvent le neveu de cette dame, Georges Engel, qui fut chargé des commissions de sa tante auprès de Germaine.

C'était un grand et beau garçon de trente-cinq ans, distingué, instruit, franc comme l'épée du roi et d'une parfaite honnêteté.

Il s'intéressa aux travaux mignons qu'accomplissait Germaine, émerveillé qu'une petite main armée d'une petite aiguille put faire des choses si gracieuses. La gentillesse de l'enfant le frappa également, et, comme il avait des loisirs, il prenait vraiment plaisir à faire les commissions de sa tante, ce qui lui fournissait l'occasion d'admirer un joli travail et de cajoler un aimable enfant.

La modestie de Germaine, son enjouement, la simplicité de ses discours, tout cela le charmait, et il prit un réel intérêt au jeune ménage.

Apprenant que Maurice travaillait à la fonderie, et sachant combien ce labeur est pénible et dangereux, il proposa à Germaine de mettre son influence à son service et de lui faire obtenir un emploi conforme à ses aptitudes, mais plus doux, plus agréable, soit dans une administration privée, soit dans un des services du gouvernement.

Les esprits enclins au mal auraient pu voir dans ces visites assez fréquentes et dans cette offre une tentative de subornation. Il n'en était rien, et l'intérêt que Georges Engel portait au jeune ménage n'était inspiré que par l'estime en laquelle il tenait ces braves gens, si unis et si laborieux.

Ajoutons, pour être tout à fait véridique que le député, chez Georges Engel, n'était pas exclu de cette bonne action. Maurice était électeur, c'était un bon ouvrier, estimé de tout le monde, et sa gratitude envers son bienfaiteur devait tout naturellement se manifester par une reconnaissance effective, entraînante et communicative aux prochaines élections.

Obtenir pour Maurice un emploi fixe, avantageux, un travail de bourgeois, c'était faire d'une pierre deux coups : exercer le bien, ce qui pour une âme élevée est toujours très doux, et s'en assurer la récompense à date fixe, ce qui pour un politicien est toujours très adroit.

On voit qu'il n'y avait pas grand mystère là-dedans.

× × ×

Maurice était maintenant pleinement rassuré du côté de sa mère. Il était convaincu que la concorde s'était enfin établie dans la maison et il jouissait joyeusement de cette paix tant désirée.

Le pauvre garçon se faisait une grossière illusion, mais il ne pouvait pas le savoir. Sa mère, poursuivant un but de vengeance, dissimulait ses actes, ses pensées et ses sentiments, colorait tout cela des teintes de l'affection ; et Germaine, qui sentait bien la haine latente de sa belle-mère mais qui tenait par dessus tout à éviter le moindre sujet de discorde, laissait croire à Maurice que tout allait pour le mieux.

Il écoutait chaque soir les commentaires de Mme Trévoux sur les faits divers et les péripéties du feuilleton. Il s'étonnait tout haut de la vivacité d'esprit de la lectrice, qui savait découvrir la trahison de la femme dans les plus menus événements. Il riait, rectifiait les choses en les remettant au point :

—Mais non, maman, mais non, ce n'est pas une voleuse. Je ne vois dans cette histoire rien que de très naturel. Cette femme va au marché. Elle est imprudente et elle tient sa bourse à la main. Un voleur la lui arrache et prend la fuite. C'est un malheur qu'elle aurait pu éviter, mais c'est un malheur, voilà tout. Elle est bien assez punie croyez-moi, sans que vous, ui supposiez une perfidie, un mensonge pour arracher à son mari une somme qu'il ne pouvait pas lui donner pour ses caprices.

—Alors, tu crois qu'en plein jour, dans la foule, un voleur peut prendre des mains d'une femme son portefeuille et s'en aller tranquillement avec.

—Mais c'est surtout dans la foule que c'est facile.

—Bon, bon, c'est convenu. C'est une bonne petite femme, et son mari lui doit des remerciements.

La vieille poursuivait alors sa lecture et ne tardait pas à trouver un nouveau sujet de discussion

—Tiens, écoute ça ; c'est une petite histoire pas longue, qu'on devrait faire apprendre par coeur à tous les maris qui ont des femmes coquettes :

LES DRAMES DE LA VIE

"Un honnête ouvrier, Philippe Carteron, demeurant au No 18ter rue Sainte-Catherine et travaillant aux usines Angus, vient d'être cruellement éprouvé.

"Il avait épousé il y a quatre ans une jeune fille qu'il aimait passionnément et pour l'avenir de laquelle il travaillait avec une ardeur sans pareille. Comme sa vie de garçon avait été aussi ordonnée et aussi exemplaire que sa vie conjugale, il avait quelques centaines de dollars d'économie, et il se proposait d'appliquer cette somme à l'achat d'une petite maison, ayant la légitime ambition de devenir propriétaire.

"Depuis quelque temps il recevait chez lui un ancien camarade d'école. Félix Labelle, qu'il avait perdu de vue depuis longtemps et qu'un hasard avait placé sur son chemin. Félix Labelle était un beau parleur, n'ayant pas de position et vivant du jeu et des courses, moyens d'existences aussi aléatoires que peu recommandables. Mais, grâce à son bagout, à sa relative élégance, à sa rondeur, il plaisait à tout le monde et on le tenait pour un franc et joyeux compagnon.

"Il visitait souvent Mme Carteron pendant que son mari était au travail, et ces visites sans objet appréciable n'étaient pas sans scandaliser un peu le voisinage. Un jour, un voisin tenta de démontrer au mari que ces visites répétées faisaient jaser les gens. Philippe Carteron se fâcha, considéra cette observation comme une insulte à sa femme, et invita le voisin, dans des termes catégoriques, à se mêler désormais de ses affaires."

—Tiens, dit Mme Trévoux en ouvrant une parenthèse, en voilà un qui avait les mêmes idées que toi sur les femmes.

Et elle reprit sa lecture :

"Les choses duraient ainsi depuis près de trois mois et Philippe Carteron en paraissait fort satisfait. Hier soir, en rentrant chez lui, il trouva la maison vide. Inquiet, il s'informa, et apprit que dans le cours de l'après-midi sa femme était partie en voiture avec Félix Labelle et son enfant, emportant deux lourdes malles remplies d'effets. De plus, l'infortuné mari constata la disparition des neuf cents dollars qu'il avait retirés de la banque et qu'il devait verser le lendemain en à compte sur la petite maison de ses rêves.

"On conçoit le désespoir du pauvre homme. Ce qui le torture le plus, c'est l'enlèvement de son enfant, qu'il adorait, un charmant petit garçon de trois ans..."

—L'âge du tien, justement, glissa insidieusement Mme Trévoux, qui continua la lecture de ce lamentable article :

"dont la disparition le rend fou.

"La police, prévenue, s'est lancée sur la trace des fugitifs, mais sans succès.

"On suppose qu'ils ont gagné les Etats-Unis."

Il y eut un silence.

—Eh bien, fit Mme Trévoux, qu'est-ce que tu dis de celle-là ?

—Ah ! celle-là, répondit Maurice indigné, je dis que c'est une coquine ! Et, vrai comme je le pense, si son mari l'attrapait, il devrait lui planter un couteau dans le coeur !

—Allons, bon, maintenant, tu vois rouge. Ça l'avancerait beaucoup de la tuer. Il serait pendu ou irait en prison pour la vie. Ce qu'il aurait de mieux à faire, ce serait de reprendre son enfant et de la chasser honteusement. Comme ça, tous les honnêtes gens lui donneraient raison.

—C'est pas des histoires gaies que vous nous lisez-là, maman.

—Elles ne sont pas gaies, mais elles sont vraies, c'est ce qu'il y a de plus malheureux.

Mme Trévoux parcourait le journal des yeux. Elle s'arrêta et dit :

(A Suivre.)

ESCOMPTES SPECIAUX

sur tous les pianos et orgues supérieurs durant notre grande vente d'écoulement. Layton Bros., 144 rue Peel. 22-24

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal, Tél. Bell Main 2818. n

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE (b) POUR FEMMES FAIBLES

COURSES DE YACHTS A GLACE

"L'ELEPHANT BLANC" ET LE HURRICANE SE DISPUTERONT CET APRES-MIDI LE CHAMPIONNAT DU LAC ST LOUIS —DEMAIN, COURSES A STE ANNE POUR LA COUPE LALONDE—LE CLUB HOCHELAGA BAT L'UNION DES COMMIS-MARCHANDS AU BILLARD PAR 41.

LE YACHT

CET APRES-MIDI COURSE DE YACHTS A GLACE POUR LE CHAMPIONNAT DU LAC SAINT-LOUIS

DEMAIN COURSE POUR LA COUPE LALONDE A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

Comme nous l'annoncions hier, c'est cet après-midi qu'aura lieu à la Pointe-Claire, la course de yachts à glace entre "L'Eléphant Blanc" et le "Hurricane", pour le championnat du lac Saint-Louis.

Demain aura lieu à Sainte-Anne de Bellevue la course pour la coupe Lalonde. On peut s'attendre à voir faire des temps très rapides.

Départ de la gare Bonaventure à midi et dix.

LES QUILLES

RESULTAT DES PARTIES JOUEES PAR LES CLUBS DE LA LIGUE INDEPENDANTE

SENIORS

CORONA

				Total.
Blondeau, A.	172	144	165	481
Dubé	209	155	167	531
Trudeau	186	166	188	540
Lafrenière	221	162	166	549
Blondeau, J. A.	177	189	170	536
Giroux	157	125	135	417
Total				3054

PRINCE ARTHUR

				Total.
Besner	136	168	189	493
Keiffer	154	178	136	468
Mason	185	149	128	462
Roy	171	189	199	559
Paquette	154	155	140	449
Lajeunesse	188	137	142	467
Total				2898

Majorité pour le Corona 156

Partie jouée sur les allées du Prince Arthur.

St CHARLES

				Total.
Descelles	158	193	191	542
Renaud	156	146	199	501
Quintal	231	132	190	553
Clark	160	120	129	409
Tremblay	157	168	172	497
St Maurice	162	183	145	490
Total				2902

PACIFIQUE

				Total.
Lasanté	158	155	181	494
Morin	133	170	143	446
Durand	158	181	163	502
Geoffroy	144	183	160	487
Rousseau	151	169	139	459
Nantel	76	179	146	501
Total				2889

Majorité pour les St Charles . . . 103

Partie jouée sur les allées des St Charles.

POSITION DES CLUBS SENIORS

	Gag.	Perd.	A j'er	Total
Corona	8	3	9	32691
Prince Arthur	9	3	9	32170
Pacifique	5	6	9	31189
St Charles	4	7	9	31159

RESULTAT DES PARTIES JOUEES PAR LES CLUBS DE LA LIGUE INDEPENDANTE

PRINCE ARTHUR

				Total.
Lajeunesse	187	184	222	593
Mason	168	132	171	471
Besner	155	149	192	496
Meise	197	212	156	565
Tannenbaum	156	197	126	479
Mason	133	163	176	472
Total				3076

CORONA

				Total.
Auclair	161	147	153	461
Giroux	108	129	132	369
Guindon	145	171	190	506
Lafrenière	194	280	179	653
Denis	178	192	183	553
Jasmin	192	197	134	523
Total				3065

Majorité pour le Prince Arthur. 11

Partie jouée sur les allées du Corona.

LA M. A. A. A. VICTORIEUSE

L'équipe des joueurs de quilles de la M. A. A. A. a défait hier soir le club Sainte-Cunégonde par 163 points.

Score :

SAINTE-CUNEGONDE

				Total.
Byer	168	139	221	528
Renaud	211	130	178	519
Lévesque	167	170	134	471
Sarrasin	144	109	144	397
Saint-Denis	177	202	137	516
Blake	166	175	236	577
Totaux				3008

M. A. A. A.

				Total.
Gardner	185	164	168	517
Walsh	184	175	191	550
Rubenstein	149	153	181	483
Turgeon	171	195	199	565
Clarke	151	232	164	547
Walker	196	155	158	509
Totaux				3171

Majorité pour la M. A. A. A. . . . 163

PACIFIQUE

				Total.
Durand	200	143	146	489
Houle	137	140	172	449
Nantel	162	177	167	506
Lasanté	132	184	145	465
Beauchamp	142	169	188	499
Martineau	141	187	172	500
Total				2908

SAINT-CHARLES

				Total.
Renaud	175	150	137	462
Beans	138	185	163	486
Cloutier	155	125	173	453
Descelles	211	132	179	522
Quintal	163	160	116	439
Bourdeau	172	147	147	466
Total				2888

Majorité pour le Pacifique 20

Partie jouée sur les allées du Pacifique.

POSITION DES CLUBS JUNIORS

	G.	P.	A j.	Total
Prince Arthur	7	4	9	30,851
Corona	7	4	9	30,583
Saint-Charles	3	8	9	29,941
Pacifique	6	5	9	28,785

Nous félicitons M. A. M. Lafrenière, du Corona junior, pour le joli total de points, 653, dans trois parties, mais tout particulièrement pour sa partie de 280. Ceci est un record dans les annales du jeu de quilles pour toute partie de ligue jouée non seulement cette année, mais aussi dans le passé.

L'AUTOMOBILE

UN AUTOMOBILE FAIT UN MILLE EN 31 4-5 SECONDES

Ormonde, 24 — Le record du monde pour un mille a été brisé deux fois hier, aux quatrièmes courses annuelles d'automobiles entre Ormonde et Daytona. Cet exploit a été accompli par la voiture en forme de cigare conduite par Fred. Marriott. Dans la première épreuve du concours, pour le trophée de sir Thomas Dewar, le coursier fit un mille en 32 1-5 secondes.

La pluie retarda le départ et le terrain n'était pas dans le meilleur état possible pour des épreuves rapides.

Il y eut deux épreuves préliminaires dans la course internationale d'un mille, pour le trophée Dewar. Marriott, Lancia et Cedrino se qualifièrent pour l'épreuve finale. La deuxième épreuve fut particulièrement contestée, 3-5 de seconde seulement séparant Lancia et Cedrino pour la première et la seconde place.

Marriott gagna l'épreuve finale, parcourant le mille en 33 secondes. Cedrino arriva deuxième en 38 secondes. Lancia eut quelques difficultés avec sa voiture et ne put partir.

Il y eut aussi deux épreuves préliminaires dans le championnat pour voitures lourdes à gazoline. La distance était d'un mille, et Cedrino, Fletcher et Lancia se qualifièrent pour l'épreuve finale. Lancia gagna en 37 secondes, Fletcher fit un temps de 37 5-8 secondes.

La voiture de Marriott était la seule inscrite dans le championnat pour "steamers". Elle fit un mille en 31 4-5 secondes, brisant tous les records d'un mille, y compris le sien propre.

BILLARD

LE CLUB HOCHELAGA TRIOMPHE DE L'UNION DES COMMIS MARCHANDS PAR 41

PARTIES CONTESTEES ET TRES INTERESSANTES

Le club Hochelaga et l'Union des Commis Marchands ont joué hier soir une série de parties de billard extrêmement contestées et intéressantes au plus haut degré. Le club Hochelaga a triomphé par 41 points. Noël, des commis marchands, le seul de son équipe à triompher, n'a défait Demuy, son adversaire, que par six points. D'un autre côté, Cardinal, du club Hochelaga, n'a battu Frigon que par la faible majorité de trois points. Voici le score :

Commis Marchands		Hochelaga	
Dupuis	170	Bernage	200
Plus fortes séries : 11, 9, 7		Plus fortes séries : 27 17 12, 11	
Moyenne du vainqueur : 2¼.			
Michaud	186	Courtois	200
Plus fortes séries: 13, 12, 10		Plus fortes séries : 10 7 7 6	
Moyenne du vainqueur : 1,77.			
Noël	200	Demuy	194
Plus fortes séries : 12, 10, 9,6		Plus fortes séries : 9, 7, 6, 5.	
Moyenne du vainqueur : 2¼.			
Frigon	197	Cardinal	200
Plus fortes séries : 13, 6, 6, 6.		Plus fortes séries : 6, 6, 5, 5.	
Moyenne du vainqueur : 1 1-3.			
Total	753	Total	794

Majorité pour le club Hochelaga . . 41

HOCKEY

LA JOUTE NATIONAL-MONTAGNARD

Le National et le Montagnard vont se préparer toute cette semaine à leur grande partie de lundi prochain, au Stadium. Pour les amateurs canadiens-français ce sera la joute par excellence de la saison, et l'on peut s'attendre à ce que le patinoir soit bondé.

La question de supériorité entre les deux équipes rivales se décidera ce soir-là, et il y a tout lieu de croire que le spectacle sera excitant au possible. Chaque club enverra sur la glace ses meilleurs joueurs, la plus formidable équipe qu'il pourra réunir. Ce sera une joute mémorable.

VICTORIA vs SHAMROCKS

Le froid est arrivé juste à temps pour former une bonne couche de glace pour la partie de ce soir à l'Arena, entre le Victoria et les Shamrocks. La joute sera à n'en pas douter fort contestée, et nous ne serions pas surpris de voir le club irlandais remporter ce soir sa première victoire de la saison. Chaque club aura son équipe ordinaire.

CALUMET BAT PITTSBURG

Calumet, 24 — Calumet a défait Pittsburg par un score de 7 à 2, dans l'une des plus jolies parties vues ici depuis la formation de la Ligue Internationale. A la fin du premier mi-temps, le score était : Calumet, 4 ; Pittsburg, 0. Les visiteurs firent un effort au commencement du deuxième mi-temps, et comptèrent deux fois en quelques minutes.

La défense de Calumet était superbe, Shields et Nicholson jouant admirablement. Les remarquables combinaisons de Strike et de Décarie donnèrent à Calumet la plupart de ses points. Scott joua sa meilleure partie de la saison. Stuart fit preuve de beaucoup de vitesse, faisant à plusieurs reprises des courses de toute la longueur de la glace, mais seulement pour perdre la rondelle en face des buts de Calumet. Chaque club eut trois hommes envoyés à la clôture pour une minute, pour légères infractions au jeu.

Les points furent enregistrés comme suit : Scott, 2 ; Kent, Campbell, Strike, 3 ; Décarie, 2.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Calumet.		Pittsburg.
Nicholson	Buts	Winchester
Shields	Point	Baird
Bellefeuille	Couvert	Stuart
Décarie	Attaque	A. Sixsmith
Strike	Attaque	Campbell
Scott	Attaque	Kent
Gardner	Attaque	Roberts

LIGUE DE HOCKEY DES PHARMACIENS DE GROS

Le club de hockey de Evans and Sons, Ltd., a défait samedi l'équipe de Lyman Sons, au patinoir Victoria, par un score de 5 à 1. Le premier mi-temps donna un point à chacun des deux clubs, et le deuxième 4 au club de Evans and Sons, Ltd. Du commencement à la fin de la joute, Chipchase, Gamble et Cullen, de Evans and Sons, Ltd., montrèrent leur supériorité sur les autres joueurs. Perry et Liffiton, de Lyman and Sons, jouèrent aussi une bonne partie.

M. A. Cunningham, de Leeming, Miles and Co., agissait comme referee, et donna satisfaction aux deux clubs.

Les joueurs étaient les suivants :

Evans and Sons, Ltd.		Lyman Sons and Co.
Harper	Buts	Kneeland
Hayden	Point	Irwin
Scully	Couvert	Perry
Chipchase	Attaque	Liffiton
Bertrand	Attaque	Park ns
Gamble	Attaque	Watt
Cullen	Attaque	Kaiser
Boon	Umpires	Gillingham

Chronométeurs — Fortin et Brinns.

LUTTE

LES QUATRE LUTTEURS DE VENDREDI

SAMSON, EN PRATIQUE, FAIT DES TOURS DE FORCE

McLEOD RESTERA-T-IL CHAMPION DE MONTREAL ?

APOLLO ET BELZIL N'ONT PAS BESOIN DE TRAVAILLER POUR SE FAIRE UNE REPUTATION : CE SONT DES GRANDS HOMMES

MAUPAS PART POUR PARIS

Maupas part demain pour la France ; nos amateurs regretteront vivement l'absence de cet athlète élégant qui fit courir les foules et fut longtemps le champion canadien.

McLeod et Belzil resteront les deux seuls lutteurs heavy-weight à Montréal. Curieuse coïncidence, ils lutteront tous deux vendredi et chacun d'eux aura devant lui un adversaire des plus redoutables : McLeod fera face au robuste Samson, et Belzil à l'énorme Apollo.

Ils n'auront pas la tâche facile : Samson paraît de taille à faire avec succès la lutte à Gotch et Apollo est reconnu comme le lutteur fort par excellence.

Samson n'a paru qu'une fois à Montréal et il a créé une impression profonde. Sa force semble prodigieuse ; il enlève Apollo avec facilité et le manoeuvre en tous sens sans sembler trop s'apercevoir de cet énorme poids. Son agilité n'est pas moins remarquable et sur ce point, on ne sait trop à qui attribuer la palme : à Gotch ou à Samson. McLeod, de son côté, est l'un des adversaires les plus scientifiques qu'il y ait au monde, et ses tours innombrables le rendent dangereux. Maintes fois, malgré la différence de poids et de force, il mit Gotch en danger quand ils se rencontrèrent pour le championnat d'Amérique. Si Samson n'a pas la défense superbe de l'Américain, il peut s'attendre à être roulé.

Le Suédois pratique tous les soirs pour se tenir en forme. Les tours de force qu'il a accompli en pratique sont merveilleux, et l'on peut passer des heures à le voir faire.

McLeod, qui n'a plus rien à apprendre, s'entraîne sur la route, pour se donner du souffle.

APOLLO ET BELZIL

Depuis quelques jours, les savants du McGill ont constaté un phénomène qui les a fort intrigué : tous les soirs leurs instruments enregistrent de légères secousses de tremblement de terre inexplicables. Les autres pays n'ont pas éprouvé de ces secousses qui commençaient à alarmer la population, jusqu'à ce qu'un savant plus fin que les autres, découvre la cause du phénomène : C'est Apollo et Belzil qui s'entraînent et qui de temps en temps tombent lourdement dans l'arène. Quand la secousse vient de la partie Ouest, c'est Apollo qui tombe ; quand elle vient de l'Est, c'est Belzil.

Y AURA-T-IL UNE CATASTROPHE ?

Plus nous approchons de la date de cette rencontre, plus la population s'alarme, et les autorités commencent à s'inquiéter. Vraiment, si les craintes continuent, notre population va s'affoler ; le gérant du Parc Sohmer va perdre la joie, ainsi que le sommeil, et les employés, la rose de leur teint. Ah ! quel malheur d'être géant !

Les inspecteurs des bâtisses font des sondages sous les fondations du parc, afin d'examiner le terrain pour voir s'il peut supporter le poids des deux éléphants qui lutteront vendredi.

En attendant, tous les amateurs de la ville et des campagnes se promettent bien de ne pas manquer cette scène unique au monde : la lutte de deux hommes pesant plus de 500 livres à eux deux, et mesurant 12 pieds et 7 pouces et demie en additionnant leurs longueurs. Ce sera une scène comme Jules Verne, dans son imagination féconde en découvrait quand il nous montrait le monde antédiluvien, avec ses géants humains et ses mastodontes gigantesques.

Belzil et Apollo nous rappellent l'homme des temps primitifs, ou les héros des poètes grecs, hommes énormes, dont ils faisaient des demi-dieux ou des empereurs.

La rencontre entre les deux géants se fera au greco-romain.

LA LUTTE A LA SALLE ROYALE

On nous annonce pour ce soir deux grandes luttes à bras le corps, à la salle athlétique Royale, entre Fred. Lapointe et D. Côté, et Ernest Dupras et A. Goyette, etc.

Il y aura en outre trois autres luttes préliminaires.

Montréal aura la semaine prochaine la visite d'un lutteur fameux, M. Jack Levy, agent de publicité de la troupe qui viendra la semaine prochaine au théâtre Français. nous a en effet annoncé hier que Neil Olsen, bien connu dans tous les Etats-Unis et le Canada, viendra ici pour une semaine. Il a ajouté que M. John P. Eckhart, gerant de "Child Slaves of New-York", est prêt à faire rencontrer Olsen avec n'importe quel homme à la lutte libre, et pour le montant qu'on voudra.

SEANCE DE LUTTE CE SOIR CHEZ TREMBLAY

Très jolie séance de lutte ce soir chez Tremblay, rue Ontario. Trois bonnes rencontres sont inscrites au programme : Lavoie vs Latour, Favron vs Sicotte, et Leduc vs Bamboulah.

Les amateurs d'athlétisme ont une belle soirée en perspective.

LE TROPHEE PALMA

Washington, 24 — Le bureau de direction de la National Rifle Association a décidé d'envoyer une équipe de 12 tireurs pour concourir pour le trophée Palma, lors du grand tournoi de tir de la Puissance du Canada, à Ottawa, au mois d'août prochain.

L'équipe sera choisie après le concours de Seagert, N. J.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président, Général B. W. Spencer, New Jersey ; vice-président, J. A. Taskell, New-York ; trésorier, R. H. Sayre, New-York.

NOTES

Le club de hockey Winnipeg a défait hier soir Portage La Prairie, par un score de 8 à 2.

Il est fortement question que Montréal sera représenté le printemps prochain dans la Northern League. Le circuit se composerait de Plattsburg, Burlington, Montpellier-Barre, Rutland, Glens Falls et Montréal.

Les clubs joueraient chacun deux parties par semaine. L'assemblée de la ligue aura lieu en février.

Les courses en patin entre Robson et Wood auront lieu le 6 février, au patinoir

INSTITUTRICES PRIMEES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 24 — Ont mérité la prime de $18.15 accordée par le Département de l'Instruction Publique aux institutrices qui se sont le plus distinguées au dernier terme scolaire, dans le district sous le contrôle de l'inspecteur R. J. Hewton, les demoiselles institutrices suivantes : P. A. Morin, Nicolet Falls ; Maud Lefebvre, Drummondville ; Bertha Dresser, Kingsbury ; J. M. Gould, Greenlay ; Mabel Larrabé, Windsor ; Maria Penny, Ascot ; Fanny Frost, Richmond ; L. J. Skillen, Cleveland ; L. R. Beau, Asbestos ; Eva Reynolds, Milton ; Elizabeth Duff, South Durham ; Carrie Dean, Huntingville ; J. E. McFadden, Lennoxville ; Mary J. Weed, Melbourne.

ATTENTAT CRIMINEL

Un individu fausse la boussole d'un traversier.

Halifax, N. E., 24. — Un criminel individu a mis un morceau de fer dans la boîte de la boussole du navire traversier entre Halifax et Dartmouth.

Comme il règnait avant-hier un brouillard épais, on a voulu se servir de la boussole, mais elle était affolée et on dut laisser le steamer aller à la dérive ; il y eut une panique parmi les voyageurs. Ce n'est que plus tard que l'on s'aperçut de ce qui troublait le compas ; et alors, le bâtiment reprit sa course.

BASNETT EST ARRETE

Albert Basnett, de Stoke-on-Trent, Angleterre, que la police de Montréal cherchait ici depuis dix jours, vient d'être arrêté à North Bay, par le chef de police de cet endroit, M. G. E. Mitchell. Quelques heures après avoir reçu la lettre circulaire de la police anglaise, le chef Mitchell capturait son homme à quelques cents verges de l'Hôtel de Ville. Une récompense de cinquante dollars était offerte pour la capture de Basnett.

LES COURS FERMEES

Demain, jusqu'à deux heures, les cours de juridiction criminelle au Palais de Justice seront fermées. Les bureaux cependant resteront ouverts, nous a dit le juge L. W. Sicotte, greffier de la Couronne, parce que le gouvernement n'a pas jugé à propos de donner congé aux officiers des bureaux pour les funérailles de l'honorable M. Préfontaine.

PINCEAUX

Si vous voulez avoir les meilleurs demandez les

Boeckh's

Vente à Réduction de Tooke

La vente à réduction de Tooke est un succès complet. Nos magasins sont achalandés plus que jamais. Rien d'étonnant à cela lorsqu'on peut acheter les meilleures marchandises à environ le même prix qu'on paierait pour les plus communes. **20 p.c.** ce mois-ci sur les prix réguliers marqués. 3 magasins.

R. J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST 1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

UNION TYPO — ETIQUETTE — JAC CARTIER 145 — 1

NOUVELLES OUVRIERES

La marche progressive du label—Chez les maçons lundi prochain—Convocations pour ce soir — On craint que les opérateurs et les mineurs du district central ne puissent s'entendre — Important pour les ouvriers-carrossiers—Le succès du parti ouvrier en Angleterre n'est pas dû à l'argent de Carnegie — Pour les manoeuvres en bâtiments demain soir — Les unions ouvrières et la cause de la veuve Curtis—Faits divers.

La tendance sans cesse grandissante manifestée par les manufacturiers dans diverses industries, d'apposer le label unioniste sur leurs marchandises, dit le "Tobacco Warker Journal" doit être un grand encouragement pour les ouvriers qui dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, n'ont jamais manqué d'exiger la marque du travail organisé sur toutes les marchandises qu'ils achetaient.

Il y a un certain nombre d'années on rentrait chez la plupart des employeurs, de très mauvaises dispositions à l'égard du label, mais aujourd'hui, grâce sans doute à la grande demande qui est faite pour les marchandises portant l'étiquette des unions ouvrières, on trouve beaucoup plus de bonne volonté.

Il apartient maintenant aux vrais et sincères unionistes de continuer l'agitation jusqu'à ce que le succès soit complet."

× × ×

Il y aura lundi prochain au lieu ordinaire des réunions une importante assemblée des maçons, à laquelle tous les membres sont instamment priés d'assister.

A la dernière assemblée il a été proposé par M. Jos. Ethier et secondé par MM. Jos. Proulx, Avila Ethier, Art. Saint-Jacques, Venant Pilon et Félix Proulx, que l'union des maçons endosse, entièrement la candidature de l'échevin W. Proulx aux présentes élections.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Empire, assemblée régulière de l'union des cigariers No 58, pour affaires urgentes.

× × ×

Les tailleurs de pierre se réuniront ce soir à la salle Saint-Joseph, pour la discussion de plusieurs questions d'une extrême importance.

× × ×

La loge No 111, des machinistes tiendra ce soir, au No 251 rue Saint-Jacques, une assemblée très intéressante, à laquelle tous les membres sont priés d'assister.

× × ×

Ce soir les travailleurs en chaussures du local No 266 de la B. S. W. U., se réuniront à la salle Dionne pour la transaction de plusieurs affaires sérieuses.

× × ×

Les délégués au Conseil du District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers sont priés d'assister à la réunion de ce soir.

× × ×

Les propriétaires de mines de charbon du district central, comprenant les Etats de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de la Virginie Occidentale, de l'Indiana et de l'Illinois, se sont réunis aujourd'hui même à Indianapolis, dans le but de mettre la dernière main à certaines propositions qu'ils se proposent de faire aux mineurs lors de la conférence conjointe qui aura lieu le 1er février prochain.

C'est l'opinion générale que les patrons s'opposent à toute demande d'augmentation de salaire et l'on craint beaucoup en certains milieux, qu'aucune entente ne soit possible à cette conférence.

× × ×

Vendredi prochain, le 26 janvier, aura lieu, au lieu ordinaire des réunions, la deuxième assemblée du mois de l'union locale No 139 des ouvriers carrossiers. En vertu du nouveau règlement adopté au mois de décembre dernier, les ouvriers de chaque branche de la carrosserie, c'est-à-dire les menuisiers, les forgerons, les peintres et les bourreurs devront siéger séparément ce soir-là, en comités.

La première assemblée de chaque mois sera comme d'habitude une assemblée générale à laquelle chaque comité devra faire rapport de ses délibérations. Tous les intéressés voudront bien prendre note de ce changement et de s'y conformer.

× × ×

M. James K. Hardie, le populaire président du parti ouvrier en Angleterre et qui est aussi membre de la Chambre des Communes, démenti de la façon la plus complète la rumeur allant à dire que les récents succès du parti ouvrier étaient dûs aux fonds fournis par Andrew Carnegie.

"Le seul argent que M. Carnegie ait envoyé, dit M. Hardie, est une somme de £100 qu'il destinait à mon élection, mais que j'ai envoyée aussitôt à ses ouvriers, à Homestead qui crevaient de faim et depuis nous n'avons jamais été ennuyés par lui. Nos fonds pour la campagne électorale ont été fournis par les unions et les socialistes".

× × ×

C'est ce soir qu'aura lieu au No 310 rue Saint-Laurent, cette assemblée des tailleurs et poseurs de marbre du local No 34 et dont nous avons déjà parlé. Des questions très importantes sont sur l'ordre du jour et la présence de tous les membres est absolument nécessaire.

L'assemblée est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

Deux des membres les plus populaires de l'union typographique No 13 de Boston, annoncent leurs candidatures pour les prochaines élections des officiers généraux. Ce sont: MM. Frank K. Foster, candidat à la charge de délégué auprès de la Fédération Américaine du Travail, et Herbert W. Cooke, candidat à la charge de syndic pour l'hôpital de Colorado Springs.

× × ×

L'assemblée régulière de l'union des manoeuvres en bâtiment qui aura lieu demain soir à la salle Saint-Joseph, aura certainement un intérêt tout particulier. On y discutera la nouvelle échelle des salaires pour la saison prochaine. Il est donc entendu que tous les membres sans exception devront être présents.

× × ×

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal endossait entièrement comme l'on sait, à sa dernière séance, le comité des citoyens de cette ville qui s'est chargé de prélever les fonds nécessaires afin de permettre à la veuve Curtis de porter une cause intentée à la "Montreal Light Heat and Power Co." qu'elle gagna en Cour Supérieure et en Cour de Revision, mais qu'elle perdit en Cour d'Appel, de la porter, disions-nous, devant le Conseil Privé. Les unions affiliées au Conseil s'inspirant sans doute de la généreuse démarche de cet important corps central se disposent à souscrire à cette bonne oeuvre. Déjà l'union des briquetiers a souscrit $15 et l'union des plombiers $10. Ce bel exemple sera certainement suivi sous peu d'un grand nombre d'autres.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Dumont, 1476 rue Sainte-Catherine, une importante assemblée du local No 1 des cordonniers-monteurs de la Fédération Canadienne. Avis à tous les membres d'être présents.

MAISON CHS C. DELORIMIER

Il a été rarement donné de voir un aussi splendide étalage que celui des tributs floraux, d'une variété extraordinaire et d'un goût artistique des plus délicats, préparés par la maison DeLorimier, à l'occasion des obsèques de l'honorable Raymond Préfontaine.

La foule qui a pu les voir exposés, n'a pu s'empêcher de manifester son admiration, et la maison DeLorimier peut justement être fière de ce qu'elle a fait en cette circonstance.

Cette maison possède un assortiment sans rival, comprenant toutes les fleurs les plus rares et les plus riches de couleurs et de parfums.

Elle imposte toutes les fleurs naturelles et les reçoit tous les matins fraîches et de premier choix.

Elle fabrique elle-même les fleurs et plantes artificielles, tributs floraux, palmiers et corbeilles. C'est l'établissement le mieux outillé du Canada. Commandes exécutées avec soin et promptitude et des prix très modérés. Attention toute spéciale à l'exécution des ordres reçus de la campagne et aux décorations d'églises. Maison de Lorimier, 250 rue Saint-Denis, Montréal. Téléphone jour et nuit: Est 1584. Grande spécialité tributs floraux funéraires naturels et artificiels. r

UN HIVER SANS PAREIL

On se croirait au printemps dans les campagnes—Inondations dans Ontario.

Saint-Jean, Qué., 24 — Les plus anciens citoyens de notre localité ne se rappellent pas avoir jamais connu un hiver semblable à celui-ci. Toute trace de neige est disparue, les champs sont couverts d'une verdure de printemps et les portes des maisons ouvertes donne une illusion de l'été. Le service des bateaux traversiers est ouvert entre Iberville et Saint-Jean.

Brantford, Ont., 24 — La température douce et les pluies abondantes que nous avons eues durant deux jours ont causé une crue considérable des eaux dans notre rivière. La route de Newport est inondée, de même que la route de Cockshutt. La ville a été plongée dans l'obscurité, avant-hier soir, à cause de l'inondation de l'aqueduc ; hier encore la ville était sans lumière. La glace qui couvrait la rivière est partie, et on s'attend de ce fait, à une disette de glace.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

"Envoyez-moi le Public," dit le Prédicant

Il a découvert un Evangile de la Santé dans la Poudre Catarrhale du Dr Agnew.

Le Rév. P. D. Frey, de 70 East North Street Buffalo, déclare que le Dr Agnew a découvert l'évangile de la santé pour ceux qui souffrent du catarrhe, et voici ce qu'il dit : "Je suis le pasteur de l'église Baptiste, de la rue Mapple, en cette ville. J'ai employé la Poudre Catarrhale du Dr Agnew et elle a opéré des merveilles, chez moi ; qu'on m'envoie le public désireux de connaître la valeur de ce remède, qui m'a guéri de la pire forme de catarrhe."

Le Remède du Dr Agnew pour le Coeur soulage toute maladie du coeur en 30 minutes. w

LES ELECTIONS EN ANGLETERRE

LES LIBERAUX CONTINUENT A GAGNER DU TERRAIN—DEUX AUTRES CANADIENS SONT VAINCUS.

Londres, 24. — Deux autres canadiens, aspirant aux communes, ont été défaits aujourd'hui, ce sont le capitaine D. F. Campbell et H. Fraser Wyatt, tous deux conservateurs. Deux libéraux ont été élus: Greenwood et Boulton.

Le capitaine Campbell a été défait dant Mid-Lanark par une majorité de 2,776. Ce siège a toujours été occupé par des libéraux.

Cette fois un candidat ouvrier était aussi sur les rangs mais il a été répudié par les ouvriers. Le résultat a été comme suit: Caldwell, libéral, 7,-246; Campbell, conservateur, 4,470; Gibson, ouvrier 758.

H. Fraser Wyatt dans la division Ruscliff de Nottinghamshire a obtenu 5,450 voix et Ellis 9,094.

D'autres rapports annoncent un succès conservateur, un ouvrier et deux libéraux. Thompson, conservateur dans la division Northwest Lanark a obtenu une majorité de 675 sur Douglass. Le candidat ouvrier a obtenu 8,291 voix. Seldon a défait Pilkington par 541. Dans la division Heywood, Lancashire, Holden a défait Butler par 1112 voix, et dans Tottenham, Middlesex, Alden a obtenu 2,947 voix contre Chatterton qui a eu 2,712 voix. Les libéraux ont aussi remporté la victoire dans la division Langhboro où Levy a été élu par 1,780 voix.

Les partis se divisent les sièges comme suit jusqu'à maintenant:

Libéraux	289
Ouvriers	38
Conservateurs	126
Nationalistes	80

Les gains sont: libéraux 159; ouvriers 31, conservateurs, 10; nationalistes, 2.

QUARTIER ST JACQUES

Grande assemblée spécialement tenue pour les ouvriers, jeudi soir.

Demain soir, jeudi, au No 1568 rue Ste Catherine, coin St André, au comité central de l'échevin T. Bastien, aura lieu une grande assemblée à laquelle les ouvriers sont spécialement invités. 2

L'échevin Bastien profitera de l'occasion pour réfuter les accusations ridicules et mensongères de son adversaire.

Les orateurs seront MM. P. Emile Lamarche, avocat, Henri Gervais, président de la fermeture de bonne heure: R. Latulippe, président du Club Letellier, J. E. Brisset, secrétaire du Club Papineau, A. L. Gareau, Ls. Montmarquette et autres orateurs populaires.

Rendez-vous en foule au comité central jeudi soir. 2

LES VETERINAIRES

Le programme de la convention des médecins vétérinaires de la province de Québec qui sera tenue à Montréal, lundi et mardi, les 29 et 30 de ce mois, sera le suivant :

Premier jour, à 10 heures de l'avant-midi, à l'hôtel Viger. Séance des membres du Bureau des Gouverneurs. Lectures des procès verbaux des dernières séances. Correspondances. Rapports, etc. Dans l'après-midi, continuation de la même séance. Le soir à 7 heures, souper table d'hôte à l'hôtel Viger — de tous les vétérinaires assistants à la convention. A 8½ heures, assemblée générale des membres dans une des salles de l'Université Laval. Mardi le 30, à 9 heures a. m. assemblée des Gouverneurs pour légiférer sur les suggestions de l'assemblée générale.

A 10 heures précises, seconde assemblée générale pour recevoir rapports, etc.

Les officiers durant la convention auront leurs quartiers généraux à l'hôtel Viger.

Tous les vétérinaires les plus en vue de la Province seront présents.

Plusieurs questions très importantes seront discutées et réglées définitivement. Les membres du bureau de direction ayant donné leur démission, seront remplacés.

Bref, cette réunion plénière des disciples de Saint-Eloi, fera époque pour eux.

CHEZ LES ARTISANS C.-F. A SAINT-EUSTACHE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Saint-Eustache, 24 — La société des Artisans Canadiens-Français, succursale de Saint-Eustache, No 66, a fait, la semaine dernière, l'installation de ses officiers dont voici les noms : Président, Bruno Spénard ; 1er vice-président, M. Lefebvre ; 2e vice-président, Jos. Paquette ; sec.-très., J. A. Bélisle; 1er comm.-ord., Emile Théoret ; 2ème comm.-ord., Camille Legault ; 1er censeur, J. A. Joannette ; 2ème censeur, L. Lanthier ; 3ème censeur, P. Lahaie ; aumônier, Rév. E. Carrière ; Pref. du C. Ex., Thomas Brunette.

Des discours furent prononcés par M. Louis Archambault, fondateur de la société, et le président B. Spénard.

Après s'être amusés ensemble une partie de la nuit, les membres se retirèrent enchantés d'une si belle fête.

AVIS PUBLIC

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature provinciale à sa prochaine session pour faire adopter un projet de loi amendant sa Charte sur les matières suivantes :—

1. — Les taxes et les licences, le budget, la liste électorale, les élections, les prescriptions de taxes, l'hygiène, l'annexion des municipalités adjacentes et les questions s'y rattachant, la répartition du coût des trottoirs, les expropriations, les Recorders et le Greffier de la Cour du Recorder, la taxe des franchises municipales, les compagnies d'assurance, le pouvoir d'emprunt, la construction de caveaux et de voûtes à charbon, le droit de forcer les propriétaires dans certains cas à payer pour la pose des tuyaux à l'eau et le droit de forcer les personnes, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de poser leurs tuyaux dans les rues et voies publiques de la Cité, et de faire les raccordements d'égouts,

2. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à enlever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'alarmes et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compartiment spécial ; le pouvoir de racheter certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements.

3. — L'enlèvement de la neige des trottoirs et l'entretien des rues et des trottoirs, les pavages, le droit de limiter l'application de certains règlements à quelques quartiers, le droit d'emprunter pour faire des travaux permanents, pour conduits, pour usine de gaz, pour acheter l'île Sainte-Hélène, pour les expropriations et pour l'établissement de boulevards et de parcs publics.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité

Montréal, 19 décembre 1905. 42—38

UN CRI POPULAIRE

Qu'adviendrait-il de la société si l'on devait être juge pour les fautes d'autrui ?

"Oh ! j'ai essayé, il y a quelque temps, un de ces toniques pour les cheveux, et il ne m'a jamais fait le moindre bien."

Voilà ce que disent aujourd'hui beaucoup de gens qui refusent d'essayer Herpicide.

Il serait aussi intelligent de dire : "Je ne voyagerai plus sur les chemins de fer, car je vois souvent dans les journaux qu'il est arrivé des collisions."

Herpicide de Newbro est fait tout spécialement pour détruire le germe qui vit à la racine des cheveux.

C'est pour cela qu'il est si efficace. Il est préparé dans l'unique but de débarrasser les cheveux de ce parasite, et alors de permettre la pousse naturelle des cheveux.

Vendu par tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres et demandez un échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich. ; John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine ; Quenneville et Guérin, 1406 rue Sainte-Catherine ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario, et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

CAPTURE D'UN VISON BLANC

Roberval, 24 — Un vison blanc, vient d'être capturé par M. Henry Porter, contremaître d'un chantier, sur les bords du lac St Jean. C'est un bel animal, un peu au-dessous de la taille moyenne, et l'on dit qu'il vaut une somme considérable d'argent comme curiosité. Sa fourrure est plus fine que le vison brun, ses griffes sont plus courtes et son nez est plus pointu.

M. Porter avait placé des trappes pour prendre des renards et en les visitant, il remarqua qu'une d'elles avait été arrachée de ses attaches et traînée jusqu'à un petit ruisseau se déversant dans un des tributaires du lac. Il se rendit compte que l'animal ne pouvait être un renard, ayant pris la direction de l'eau. Après examen, il vit le bout de la chaîne au fond du ruisseau dans deux pieds d'eau. Il tira dessus et instantanément il éprouva beaucoup de résistance, et le vison blanc émergeant de l'eau se mit à l'attaquer. Le vison avait la trappe à une patte de derrière, ce qui ne l'empêcha pas de se défendre. Il mordit Porter à ses souliers de chevreuil, lui perça le gros orteil du pied gauche, déchira son pantalon et lacéra ses main avant de se laisser abattre d'un coup de bâton sur la tête.

Ce vison blanc aux yeux roses sera probablement offert à un musée de Montréal.

CONNUS DEPUIS 27 ANS

Depuis 27 ans nous mettons devant le public les mérites des pianos Heintzman. Après 27 ans, nous avons encore plus de raisons que jamais d'avoir confiance en eux. Ils possèdent une tonalité pure et sympathique. Ils ont une excellente durée et une très belle apparence. Vous êtes invités à venir les voir, que vous achetiez ou non. C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Ste Catherine (près Peel) ou Succursale de la Partie Est, 1622 rue Ste Catherine, angle St Hubert. 66—2

HONNEUR AU MERITE

Mademoiselle Anna Carpentier, de Saint-Damase, et institutrice de Milton, vient de recevoir du gouvernement la somme de $30 comme récompense de son travail et de la bonne direction de son école pour l'année 1904-05.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents

CHINOIS CONDAMNE

Tom Lee, qui avait été insulté par des adolescents, rue Bleury, il y a quelque temps et qui, croyant qu'il avait affaire à mauvaise partie, blessa l'un des taquins d'un coup de couteau, a été condamné à dix dollars d'amende, en Cour des Sessions de la Paix.

TABAC COUPÉ "ENCORE" DOUX A FUMER 5¢

LA PRESSE

MONTREAL, 24 JANVIER 1906

A PROPOS DE FUNÉRAILLES INTERNATIONALES

Les restes mortels de l'honorable monsieur Préfontaine nous ont été ramenés dans un navire de guerre puissant, monté par huit cents marins. La Grande-Bretagne désirait, en cela, donner une signification universelle et publique au triste événement qui a ravi l'un de ses sujets, un fidèle serviteur de la couronne d'extraction et de sang absolument français.

Le bon vouloir de la Mère-Patrie a été jusqu'à expédier et pour Cherbourg et pour le navire de guerre deux drapeaux canadiens, contrairement à toutes les coutumes et à tous les règlements.

L'Amirauté a, même, offert de mettre à bord un chapelain catholique, si la chose était considérée nécessaire. Mais, l'hon. M. Lemieux, sachant que Monseigneur O'Brien, archevêque d'Halifax, devait venir rencontrer le corps à son arrivée, ne s'est pas trouvé dans l'occasion d'accepter cette offre gracieuse et touchante.

Il va de soi que toute la force du navire a donné, à la courte cérémonie religieuse de lundi, à bord du "Dominion," son concours et son bon vouloir. Il est bon aussi de remarquer que dans la chambre ardente où reposait l'illustre défunt, le principal ornement était un crucifix.

Comme nous sommes loin des anciens préjugés qui nous portaient, d'un côté comme de l'autre, aux langages les plus agressifs et les plus pernicieux ! Les idées mûrissent, les tempéraments se forment ; et nous arrivons au problème d'une seule nation dont les éléments divers n'auront pas à perdre une parcelle de leur langue ou de leur foi. Confiance mutuelle ; tout est là. Il est facile de fraterniser quand le démon de la défiance n'est pas de la partie.

Du côté français, le même phénomène se produit dans un autre ordre d'idées. L'hon. M. Lemieux nous a extrêmement surpris et charmé en nous communiquant quelques expressions chaleureuses adressées, dans le Palais de l'Elysée même, à l'ambassadeur anglais en présence du Solliciteur-Général et de l'hon. M. Fabre. "Je mourrai heureux, disait-il, d'avoir laissé dans ma carrière l'oeuvre, la grande oeuvre de l'entente cordiale. J'étais bien convaincu que l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre était que nous nous réunissions pour nous protéger, d'abord, contre les autres parties de l'univers, puis pour protéger même l'univers tout entier. Mais, savez-vous qui m'a confirmé dans ces idées, qui m'a irrévocablement mis dans la tête un sentiment de devoir auquel j'ai répondu avec empressement ? C'est l'éminent homme d'Etat qui dirige les destinées du Canada, Sir Wilfrid Laurier. Il était plus que moi en état d'apprécier le caractère loyal et conciliant de la Grande-Bretagne. Il me donna des aperçus qu'il me fut facile de comprendre une fois développés. Et un jour que je rencontrai mon ami Edouard VII imbu des mêmes idées, nous arrivâmes à cette entente : que je ne me lasse d'admirer."

"La Presse" avait bien esquissé un peu le fonds de ces choses, il y a quelques semaines ; mais, le témoignage du Président de la République française est trop important pour que nous l'omettions ici.

Monsieur Lemieux nous raconte les cérémonies de la Madeleine avec une émotion qu'il nous serait impossible de décrire. Ainsi, l'habitude, en France, pour les services religieux, est que les assistants, une fois l'office fini, aillent jeter de l'eau bénite sur le cercueil. Et monsieur Loubet, et monsieur Doumer, l'résident de l'Assemblée Législative, ont rempli ce devoir avec beaucoup de dignité, en y dessinant très ouvertement la croix.

Un autre incident des plus inattendus se produisit au service, à Paris. On vit arriver, tout à coup à la Madeleine, sans le moindre avis, des ouvriers en blouse, portant une énorme couronne de fleurs. Il y eut un moment d'embarras, car toutes les admissions y devaient être contrôlées. — "Que voulez-vous ?" leur demanda l'un des huissiers. — "Ce sont, répondirent-ils, les pauvres de Paris qui veulent rendre cet hommage à monsieur Préfontaine." Impossible de refuser une demande aussi modestement formulée. Le mot de l'énigme fut fourni, plus tard, par monsieur Foursin, qui se rappela un fait vieux de trois ans. Il existe près de La Villette une institution de charité appelée l'"Oeuvre de la Soupe." On y donne à manger à cinq ou six cents malheureux, pauvres honteux, par jour. Un matin, sur les six heures, monsieur Préfontaine y fut entraîné par un ami. Et, touché de ce spectacle, il laissa à l'institution, en partant, un billet de cinq cents francs. Personne n'avait jamais connu le premier mot de cette charité avant l'entrée des ouvriers à la Madeleine.

Pour passer rapidement d'un point à l'autre, nous arrivons aux derniers moments de sa vie qui intéressent toujours un public chrétien comme le nôtre. Il est certain que le défunt ne se croyait guère malade ; car, deux heures avant de mourir, il disait à monsieur Lemieux : "J'ai 55 ans, il me reste donc 15 ans de vie." Seulement, les médecins n'en avaient pas jugé ainsi ; et le Dr Brault, professeur du Dr Latreille, avait trouvé le moyen de faire accepter par le malade les services d'une bonne médicale. C'est alors que le secrétaire du ministre, monsieur Jules D'E. Clément, jugea à propos d'intervenir pour proposer à son chef le ministère d'un prêtre. — "Puisque j'accepte une nurse, répondit monsieur Préfontaine, pourquoi ne pas recevoir un membre du clergé ?" Quand, plus tard, c'est-à-dire quelques minutes avant la mort, le prêtre eut laissé son chevet, il fit cette simple remarque à monsieur Clément : "Que notre ministère serait consolant, si nos Français étaient comme vos Canadiens !" Ajoutons, en manière de détail intime, quoiqu'il ne soit pas superficiel et inutile, qu'on trouva dans toutes les poches, dans tous les portefeuilles de monsieur Préfontaine, des objets de piété : statuettes, images du Sacré-Coeur, etc.

Un journal n'est pas toujours obligé de voir, dans la mort d'un homme public, le côté politique ou le côté temporel. Nous désirons que le peuple conserve une bonne impression de nos grands défunts. Dans le brouhaha de la vie, ils n'ont guère la chance de manifester leurs convictions intimes et leurs tendances ; et ceux qui les voient de loin les prennent pour des indifférents. Voilà pourquoi nous venons d'en dire aussi long à la mémoire de l'homme que le pays regrette si sincèrement ; et nous ne pensons pas être ridicules pour cela.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA MAIRIE

On fait en certains milieux un crime à l'échevin Ekers d'être brasseur et on demande, inutilement heureusement, aux électeurs, pour le punir, de ne pas lui donner leurs voix.

Cette campagne a d'autant plus lieu d'étonner que le maire Laporte, épicier en gros, eût été élu par acclamation, et aux acclamations de tous, même des gens qui ne veulent pas de brasseurs pour maire, s'il avait consenti à faire un deuxième terme.

Loin d'être une menace, un danger pour la tempérance, le brasseur, comme le vigneron, est son meilleur allié.

Il faut au buveur d'alcool, de boisson distillée, une énergie et une constance que peu d'entre eux possèdent, pour passer sans transition de l'abus et même de l'usage des boissons alcooliques à l'abstinence complète.

L'usage des boissons fermentées, bière ou vin, permet au buveur d'alcool de se libérer de la passion qui le ruine et l'abrutit. L'augmentation de la consommation de l'alcool correspondant presque toujours à une diminution de la consommation du vin ou de la bière ; de là les efforts faits, surtout en Europe, pour mettre, à la portée des habitants des districts montrant une tendance à l'alcoolisme, des boissons fermentées appelées à déplacer les boissons distillées, c'est-à-dire à pousser la consommation du vin et de la bière au détriment de celle des alcools.

Cela est si vrai que l'admirable Société de Tempérance de la Croix Bleue, dont le siège est à Genève, et qui rayonne dans tous les pays d'Europe, que cette société, disons-nous, affirme dans ses programmes qu'elle ne condamne que l'abus, et non pas l'usage du vin ou de la bière.

Dans le programme dont nous parlons il est dit que :

"Les membres de la Société de Tempérance de la Croix Bleue ne se font pas scrupule d'avoir du vin, ou de la bière sur leur table, pour leurs hôtes ou les membres de leur famille qui ne sont pas abstinents à moins qu'il n'y ait chez eux quelque ex-buveur qu'ils craignent d'induire en tentation."

Voilà de la bonne et vraie tempérance, de celle qui réussirait au Canada et donnerait des résultats autrement satisfaisants que celle qui exige des buveurs l'abstinence absolue.

Nous avons le plus grand respect pour les partisans de la tempérance intransigeante ; leurs exigences tiennent à la rigidité avec laquelle ils suivent le principe qu'ils prêchent ; mais leur exemple, malheureusement peu contagieux, pour les alcooliques, ne saurait en rien diminuer la valeur des expériences victorieuses faites dans les pays où l'alcoolisme n'a pu être enrayé que par la mise à la portée des buveurs de vin et de bière non frelatés à des prix abordables aux plus petites bourses.

L'échevin Ekers est le chef d'une industrie honnête, et surtout utile quand elle peut déplacer, ou simplement diminuer, la consommation de l'alcool.

La qualité de brasseur est plutôt de nature à lui valoir les voix des pères de famille, que l'alcool effraie, qu'à les lui faire perdre.

MESQUINERIES POLITIQUES

Comme nos lecteurs le savent, l'honorable Fielding qui était dans le train funéraire de Monsieur Préfontaine et qui voulait, comme tous ses collègues, assister à ses funérailles, a été obligé de rebrousser chemin à Moncton. Un ordre de la Cour le forçait de venir témoigner dans sa propre cause en annullation d'élection, jeudi prochain, demain.

Il est bon de dire que Monsieur Fielding avait été à Halifax depuis dix jours. Les journaux, en annonçant son départ pour les funérailles, ajoutaient qu'il reviendrait à la fin de la semaine.

Il est bon de savoir aussi qu'un autre député, assigné en même temps pour la même cause, Monsieur Carney, n'est sommé de comparaître que le 14 février.

Nous n'avons jamais vu une telle erreur de jugement dans une manoeuvre de parti. Pour quelle raison blesser tous les sentiments, non seulement des convenances, mais même de l'humanité, sans la moindre nécessité ? Cette cause languit depuis plus d'une année ; on n'y a pas fait la moindre procédure depuis quatre mois. En sorte que le but clair et simple de ce truc a été d'empêcher un homme politique d'aller rendre le dernier hommage, hommage sacré, aux restes mortels d'un ami sur qui la tombe se ferme. Ce n'est pas ainsi que l'on gagne des élections.

CHOSES ET AUTRES

Le mimosa est à la mode.

Cette légère plante du Midi, aux fleurettes délicates et jaunes, a des particularités que doivent ignorer bien des jolies femmes qui aiment à en parer leur corsage. Le soir, le mimosa rapproche ses folioles, les incline et les replie ; vers minuit, il les remue sensiblement. Enfin, avec les premiers rayons du jour, il relève ses feuilles et ses tiges.

× × ×

Une caravane bien parisienne de chasseurs et de chasseresses est partie ces jours derniers pour Khartoum.

Elle a décidé de remonter le Nil sur deux bateaux spécialement affrétés, afin d'aller le long des rives du Nil Bleu, chasser la girafe, l'hippopotame et l'éléphant dans la Haute Egypte.

La troupe est entièrement composée de Français. Elle doit s'aventurer jusqu'aux confins de l'Abyssinie, et sa "partie" de chasse doit durer deux mois environ.

× × ×

Les engins de dragages prennent de plus en plus une puissance vraiment extraordinaire. Ainsi, durant la dernière campagne, les dragues fonctionnant sur les bancs et dans les passes de la Mersey ont enlevé un volume déjà respectable de 9,200,000 tonnes de sables et vases ; mais, si on fait le total des travaux exécutés depuis quinze ans, on arrive au total absolument formidable de 90 millions de tonnes !

× × ×

Nous avons déjà annoncé l'existence d'une comète qui serait maintenant visible à l'oeil nu.

On avait attribué d'abord sa découverte à un savant genevois, mais tout l'honneur en revient à M. Giacobini, lauréat de l'Institut et astronome à l'Observatoire de Nice. C'est la dixième trouvaille scientifique de ce savant et, au moment même où il la faisait, l'Académie des sciences lui décernait le prix Valtz pour la découverte de ses neuf premières comètes.

Cette comète est la plus belle que l'on ait découverte depuis 1882 ; son éclat ira en grandissant jusqu'à la fin du mois. Elle sera visible, si le temps le permet, le matin, à partir de cinq heures, du côté où le soleil se lève, jusqu'à ce qu'il soit dégagé de l'horizon.

UNE FILLE MALADIVE GAGNE 30 LIVRES

Et recouvre la Santé et la Force en Prenant de la

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Les jeunes filles et les femmes pâles, faibles et maladives trouvent dans la Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs, tout ce qu'il leur faut pour recouvrer force et santé.

Mlle Vitaline Tulip, Lower Neguac, N. B., écrit : "Depuis l'âge de douze ans, j'était sujette à des attaques de faiblesse, deux ou trois fois par semaine. J'étais obligée de me coucher et perdais presque connaissance. Je souffrais à l'estomac et au dos et aucun remède ne semblait me faire du bien.

"Ma soeur Eva avait aussi une bien faible santé, de sorte que nous commençâmes à prendre de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et nous en prîmes pendant sept mois. Je gagnai environ trente livres et je suis bien et forte, n'ayant plus d'étourdissement. Ma soeur engraisse presque autant que moi et nous croyons qu'il n'y a, pour les jeunes filles pâles et faibles, rien d'aussi bon que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, chez tous les marchands de remèdes, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Aux Etats Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr A. W. Chase's Nerve Pills, et n'est manufacturée que par la Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.-Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte des véritables.

PRATTE PIANOS

Il faut qu'ils possèdent des mérites exceptionnels pour que les principaux musiciens de Montréal les achètent pour leur usage personnel.

SEULE AGENCE :

NORDHEIMER

Piano & Music Co., Limitée

L. E. N. PRATTE - - Gérant

2461 rue Sainte-Catherine

yed

Quand les gens prendront autant soin de leur santé qu'ils le font pour leurs affaires ils ne tarderont pas à constater un merveilleux changement.

Ils boiront le

CACAO

PERFECTION DE

COWAN

(étiquette feuille d'érable)

trois fois par jour, parce qu'il est pur, hygiénique et très nutritif.

THE COWAN CO. LTD., TORONTO.

62-Mn

Composé à la Racine de Cotonnier de Cook

Le seul remède efficace à prendre tous les mois sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu en deux degrés de force—No 1, pour les cas ordinaires, $1 la boîte. No 2, 10 degrés de plus pour les cas spéciaux, $3 la boîte. *Vendu chez tous les pharmaciens.* Demandez le Composé à la Racine de Cotonnier de Cook ; n'acceptez pas de substitutions.

THE COOK MEDICINE CO., Windsor, Ont.

1004-M, V, n, K

Une Grande Découverte — L'HYDROPISIE

GUÉRIE avec des remèdes végétaux ; absolument inoffensifs enlève tous les symptômes d'hydropisie dans l'espace de 4 à 20 jours ; la guérison radicale s'obtient dans l'espace de 30 à 60 jours. Traitement d'essai fourni gratis à chaque malade ; rien de plus franc. Pour circulaires, témoignages et traitement gratuit, écrivez au Dr H. H. GREEN'S SONS, Boîte N, Atlanta, Ga.

Mnk

PAR ICI ! !

Vous trouverez

ECONOMIE et PROFIT !

Du 16 Janvier au 15 Février

Il nous faut écouler tous nos "jobs" en vue de l'agrandissement de notre magasin et pour faire place aux marchandises nouvelles.

Voici quelques-unes des lignes que nous offrons à des réductions incroyables :

L'espace nous manque pour les énumérer toutes.

Jugez par celles-ci :

Bois blancs valant 6c pour 2¼c

Saucepan, granit bleu pâle, 2 chop. val. 18c pour 12½c
3 chop. val. 20c pour 15c
4 chop. val. 25c pour 18c
8 chop. val. 33c pour 24c
12 chop. val. 45c pour 32c

Taquets pour fenêtres, "Sash fasteners" valant 15c pour 3c.

Poignée à tiroirs, valant 25c et 30c la douzaine, pour 1c chaque.

Notre poêle **Governor**, valant $30.00 pour **$23.68.**

De plus, un **escompte spécial** sera accordé sur la **Verrerie, Granit, Vaisselle, Coutellerie, Ferblanterie.**

SPECIAL : Grande botte à pain. Valant 70c pour **49c.**

MAISON

JEAN PAQUETTE

1123 St Laurent, Près Rachel

Succursale : 1584 RUE SAINT-LAURENT, voisin Hotel-de-ville, Ville Saint-Louis.

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire du Département des chemins de fer et Canaux, Ottawa, Ont., et portant à l'extérieur "Soumissions pour une annexe à la remise des locomotives Stellarton," seront reçues jusqu'à

MERCREDI, LE 31 JANVIER 1906

inclusivement, pour la construction d'une annexe à la remise en brique des locomotives Stellarton, N. E.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du chef de gare, Stellarton, N. E. et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où les formules de soumission peuvent être obtenues.

Toutes les conditions du devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 10 janvier 1906. 60—12

COLONIAL HOUSE

Square Phillips

Ce Magasin sera fermé Jeudi jusqu'à 1 P.M.

GRANDE VENTE ANNUELLE A REDUCTION.

GRANDES RÉDUCTIONS DANS TOUS LES RAYONS ET 5 P.C. EN SUS AU COMPTANT.

RAYON DE LA SOIE

Offre spéciale de soie noire. Prix : 50c, 60c, 80c, 90c, $1.10, $1.25 la verge, moins 20%.

Messaline noire, $1.15 la verge, moins 20%.

Louisine noire, $1.25 la verge, moins 20%.

Paillette noire, $1.25 la verge, moins 20%.

Satin Duchesse noir, $1.25 et $1.50, moins 33⅓%.

Elégante soie taffetaas Chiffon, rayures de fantaisie, de couleurs, $1.00, moins 50%.

Soie taffetas de couleur, soie taffetas blanche, 75 cts la verge, moins 25%.

Soie à petits carreaux et à plus gros carreaux noirs et blancs, 50c la verge, moins 20%.

RAYON DES PANIERS

VENTE SPECIALE DE PANIERS A BONBONS DE FANTAISIE, PANIERS A OUVRAGES, PORTE-MUSIQUE, PANIERS A LUNCH ET PANIERS A MARCHE, MOINS 50%.

GO-CARTS ET CARROSSES, 10% et 20%.

RAYON DES ARTICLES DE SPORT

Traînes sauvages (excepté celles en bois de galac), moins 10%.

Skis canadiens, moins 10%.

Skis norvégiens (marque Hagen), prix net.

Tous les articles d'été excepté balles de jeu de golf, balles de jeu de tennis, baseballs de la Ligue Officielle, moins 20 pour cent.

Canots, chaloupes, avirons, rames, tout cela n'est pas compris dans les articles ci-dessus.

RAYON DES TAPIS

SPECIAL POUR JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Le reste des carpettes cousues en Wilton, Axminster, Bruxelles et Tapestry, moins 33⅓%.

40 verges de nattes de Chine pour $2.00 net.

Le reste de nos coupons de tapis d'escaliers, tels que Wilton, Axminster et Bruxelles, moins 33⅓%.

Petit lot de rugs et nattes, moins 20%.

Le reste des broderies telles que tapis de table, doylies, boléros, etc., moins 50%.

Seulement 1 tapis de table en broderie de Perse, moins 60%.

Ligne spéciale de Bruxelles et Axminster, moins 20%.

Ligne spéciale de prélarts, 20%.

Le reste des rugs et tapis de fibre, moins 20%.

25 pièces de nattes japonaises, moins 33⅓%.

RAYON DE LA SOIE

UNE LIGNE SPECIALE

Foulards français de dessins et couleurs fashionables ; noir et blanc, marine et blanc, bleu Alice et blanc, réséda vert et blanc, bleu pâle et blanc, etc. Une grande variété au choix, de 80c la verge, moins 50 p. c.

RAYON DES GARNITURES DE ROBES

10 P. C. DE REDUCTION

Appliqué chiffon noir, blanc et de couleur, chiffon de soie noir et guipure séquin noir.

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

Frange séquin noire, appliqué de drap de couleur.

Guipure séquin de couleur, pour vêtements de soirée.

Guipure perlée blanche pour vêtements de soirée.

Et coupons de guipure noire et de couleur.

Guipure perlée de couleurs, pour vêtements de soirée, moins 33⅓ pour cent.

50 POUR CENT D'ESCOMPTE

Insertion en drap de couleur et plis de satin noir, blanc et de couleur.

RAYON DES INDIENNES

Guingans rayés de fantaisie, 25c, moins 50 p. c.

Sateen de fantaisie pour robes, 35c, moins 50 p. c.

Cheviote blanche, rayée de fantaisie, 50c, moins 50 p. c.

Cheviote blanche, rayée de fantaisie, 50c, moins 50 p. c.

Drap panier blanc, 17c la verge, moin 10 p. c.

Guingan à carreaux dans toutes les nuances, 11c la verge, moins 10 p. c.

Créponnes, fond blanc, avec points de couleur, 50c, moins 66⅔ pour cent.

Drap panier blanc, avec raies noires, 50c, moins 66⅔ pour cent.

Vesting blanc avec pois rouges, $1.00, pour 66⅔ p. c.

RAYON DES RIDEAUX

Lot spécial de tissus à rideaux en tapestry et soie, convenables pour portières, salles à manger et bibliothèques, à des escomptes de 25c, 33⅓ à 50 p. c.

Pures échantillon de rideaux en dentelle et rideaux en madras, moins 25 p. c.

Ligne spéciale de rideaux en dentelle point d'Irlande et dentelle Nottingham, moins 20 p. c.

Coupons de frange, corde et dentelles à rideaux, moins 50 p. c.

RAYON DU PAPIER-TENTURE

Lignes spéciales de papiers cuirs japonais, moins 75 p. c.

Lignes spéciales de papier tenture pour passages, salles à manger, bibliothèques et chambres à coucher, moins 50 p. c.

Lignes spéciales de papier tenture, pour salle de réunion, moins 33⅓ p. c.

Lignes spéciales de frise appliquée, convenable pour murs ingrain ou teints, 50c la verge, moins 75 pour cent.

Lots d'occasion de papier-tenture en paquets de 6 à 12 rouleaux simples, moins 75 pour cent.

300 rouleaux de bordure désassortie, 18 pouces de large (pas de papier assorti à ces bordures) à écouler à 5c le rouleau simple.

RAYON DE LA PAPETERIE

VENTE D'ECOULEMENT DE CARTES POSTALES DE FANTAISIE

Plusieurs milliers de cartes dans l'assortiment. Régulier, 25c, pour 10c la douzaine.

CARTES POSTALES EN CUIR BRULE

REGULIER, 3 POUR 35c
SPECIAL, 2 POUR 5c

PAPIER A LETTRES BORDE DE NOIR

Plusieurs lignes désassorties à écouler. Bottes de papier contenant 120 feuilles ; enveloppes assorties, 25c le lot.

PAPIER A LETTRE SATINE

Grandeur octavo, fini soyeux. Bottes en contenant 120 feuilles, régulièrement 60c pour 40c. Enveloppes en bottes contenant 100 feuilles, régulièrement 60c, pour 40c.

MARQUEURS AUTOMATIQUES POUR LE EUCHRE

Tables de 1 à 20, régulièrement 15c, pour 5c.

33 1-3 P.C. D'ESCOMPTE SUR

Agendas de poches pour 1906 ; grande variété de grandeurs et reliures. Prix : 25c à $1.50.

50 P. C. D'ESCOMPTE SUR

Cadres à photographies, fini métal, doré, oxydé et argenté. Prix : 25c à $10.00.

Une immense variété de grandeurs et modèles.

20 P. C. D'ESCOMPTE

Jeux de Bridge Whist, contenant le livre des règles, deux marqueurs et deux paquets de cartes Prix $1.50 à $8.00.

10 P. C. D'ESCOMPTE

Toutes les lignes de papier à lettre et enveloppes.

20 P. C. D'ESCOMPTE

Albums à cartes postales, albums à découpure et cahiers à découpures de journaux.

10 P. C. D'ESCOMPTE

Tally Cards, livres blancs, bloc-note, décorations de table, papier de toilette et papier buvard.

CARTES POSTALES

Des principales cités et autres endroits intéressants dans la Puissance. Régulier 25c la douzaine. Spécial 10c.

SERVIETTES EN PAPIER DE SOIE

SERVIETTES EN PAPIER

Régulier 65c le cent. Assortiment spécial. Paquets de 50 pour 15c.

PAPETERIE EN BATISTE FRANCAISE

Contenant 60 feuilles et enveloppes, meilleur papier, toile, grand format carré, blanc, bleu et gris. Régulier 75c. Spécial 50c.

5 P.C. d'Escompte au Comptant et Attention Spéciale Accordée aux Commandes par la Poste.

HENRY MORGAN & CO.,

MONTREAL.

2, 10, 20, 24

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE EST RECOMMANDEE PAR LES PRINCIPAUX MEDECINS ET DENTISTES.

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montreal, Chambre 510. 8 01-1Mvsn

LE NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS

THERAPION

Ce remède efficace et populaire, au succès connecté, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement, dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires ; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. Un commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le lacsimile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons.*

Vendu par Lyman Bros., Ltd. Toronto et E. Fougera et Co., New York. Prix $1.00 frais de poste 4 cents. 27—Mo-n

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 rue Sainte-Catherine
Tel. Marchands 850. Tel. Bell Est 1736.
Semaine du 22 Janvier.
Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris.
Prix—Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c et 50c. Soirées—10c, 25c, 35c, 40c et 50c. Semaine prochaine: **Les Millions de l'Emigré**, suite et fin du "Tour du Monde d'un Enfant de Paris." 66-6

Théâtre des Nouveautés, Comédie Française. Tél. Bell Est 1235
Semaine du 22 Janvier
"Les Gaietés du Veuvage"
Comédie en 3 actes par Grenet-Dancourt.
Intermèdes lundi soir. Matinée Samedi.
Semaine prochaine: "LA RAFALE". 66-6

HIS MAJESTY'S
Ce soir et Toute la Semaine, Matinée Samedi.
The Lightning Conductor.
Bem. Proch.: "Ben Greet's Players." 66-6

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
BROADHURST & CURRIE présentent
NAT M. WILLS dans
"THE DUKE OF DULUTH"
Prix 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine: Bickel, Watson and Wrothe dans "TOM, DI, K and HARRY." 66-6

THEATRE FRANCAIS Matinées Mardi, Jeudi et Samedi
(SEMAINE DU 22 JANVIER 1906)
A la demande générale le célèbre **"FAUST"**
Drame à Grand Spectacle
Paul Cazeneuve "MEPHISTO"
Prix Soirées, 10, 20, 30, 35 et 50cts.
Semaine prochaine: Childsaves of New-York. 66-6

ROYAL Toute Cette Semaine
Matinée Tous les Jours
THE NEW CENTURY GIRLS
Prix 10c, 20c, 30c et 50c.
Semaine Prochaine—**The Mascottes** 66-6

SALLE POIRE Angle Ste Catherine et Montcalm
SEMAINE DU 22 JANVIER
Le Ouimetoscope Vues Animées et Chansons Illustrees. — 2 représentations par jour: après-midi à 2½ hrs, soir à 8½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour Dames et Enfants. 66-6

BIJOU THEATRE VAUDEVILLE **10c**
Coin des rues St Laurent et Lagauchetière.
8 représentations par jour, à 2.15 et 8.15. 67-3 E

Vendredi Prochain, 26 Janvier
A L'ACADEMIE
5e CONCERT SYMPHONIQUE
Melle Rankin, Contralto, Soliste
25c à $1.00. E

ARENA **CE SOIR**
à 8.30 p.m.
SHAMROCK vs VICTORIA
La fanfare jouera de 8.00 à 8.30 et vers la mi-soirée.
PRIX: Admission par l'entrée de l'avenue Wood, 25c; par l'entrée de la rue Sainte-Catherine, 50c; sièges réservés, 75c; sièges de loges, $1.00. Loges, $3.00.
Sièges maintenant en vente au bureau de la succursale du "Star," coin des rues Peel et Sainte-Catherine. E

DEMENAGEMENT
Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis. Tél. Est 780. 227-1Mj-nE

ORDRES du LT.-COL. MACKAY,
Commandant.
Il y aura parade du 65e Régiment lundi, le 22, et mercredi, le 24 janvier, à 8 hrs p.m.
Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront être présents à ces parades. Uniforme petite tenue.
Par ordre,
Henri Jodoin, Capt.
Adjt, 65e Régt, C.M.R.
20,22,23,24.

ORDRES du LT.-COL. MACKAY,
Commandant.
Tous les membres du Régiment, Officiers, Sous-Officiers et Soldats devront être présents à la parade jeudi le 25 courant, aux quartiers du Régiment à 7¼ hrs a.m., précises pour assister aux funérailles de l'Hon. R. Préfontaine tous, sans exception, devront assister à cette parade. Uniforme. Tenue d'hiver.
Par ordre,
HENRI JODOIN,
Capt-Adj. 65 R.C.M.R.

Quand vous achèterez votre piano, exigez un mécanisme de piano
"OTTO HIGEL"
231-1Kan

DEUX FILLETTES DE SHERBROOKE SE NOYENT EN GLISSANT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 24 — Un double et lamentable accident est arrivé à Sherbrooke-Est hier après-midi, entraînant la mort de deux fillettes, Clodia Ennaire, âgée d'environ 12 ans, enfant de M. Octave Ennaire, maçon, et Jeannette Gagnon, 5 ans, enfant de M. Thomas Gagnon, journalier. Les deux petites étaient à glisser près d'un ruisseau qui passe à proximité de la demeure Gagnon, lorsque tout à coup, le traîneau prenant une mauvaise direction, alla s'engouffrer dans le torrent gonflé, entraînant dans l'abîme les deux petites malheureuses qui se noyèrent avant qu'on pût leur porter secours. L'un des cadavres, celui de la petite Ennaire, a été repêché quelques heures après l'accident.

LE CUIRASSE "DOMINION"

Il viendrait visiter Montréal au mois d'août.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Halifax, 24 — On annonce que, à la demande du peuple canadien, le cuirassé "Dominion", qui a transporté ici les restes de l'honorable M. Préfontaine, reviendra au Canada au mois d'août prochain. Le navire visitera alors Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Québec et Montréal. Le public sera admis à en faire l'inspection.

Vente d'argenterie de table, 20 p.c. d'escompte et 10 p.c. en sus au comptant. R. Hemsley, 285 Saint-Jacques.

AMUSEMENTS

PATINOIR ONTARIO
FANFARE—Mardi, Jeudi et Samedi Soir. GRANDE MASCARADE—Vendredi Soir, le 26. E

IL Y A TROP DE PETITS FABRICANTS

TEL EST LE SENTIMENT EXPRIME PAR LES ORATEURS A LA CONVENTION DE L'INDUSTRIE LAITIERE A SAINT-LIN —OUVERTURE DES CONFERENCES—DISCOURS DE MGR ARCHAMBAULT ET DE L'HON. M. TESSIER — AUTRES ORATEURS.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Lin, 24 — La séance de la Convention d'Industrie Laitière de la Province de Québec a été reprise vers 2 heures, hier après-midi, sous la présidence de M. Charles Milot. L'assistance était très nombreuse. L'hon. Auguste Tessier y assistait.

Les conférences, les rapports des officiers et leurs statistiques furent très intéressants.

M. Elie Bourbeau, inspecteur général des Syndicats de fromagerie, fait son rapport concernant la visite des fabriques et l'examen des rapports des inspecteurs. Les examens, très importants, nous permettent de constater la bonne fabrication de fromage. Le commerce est très satisfait du système d'inspection. Le conférencier remarque qu'il a constaté une amélioration dans la fabrication du fromage, parce que les conseils des inspecteurs ont été observés. Les quelques données scientifiques sur la fabrication du beurre et du fromage sont très profondes. Il importe de corriger surtout les défauts des fromages, qui consistent à être trop mous, de mauvaise apparence ou humides.

A quoi faut-il les attribuer? Au grand nombre de petites fabriques, qui n'ont point raison d'être. Celles-ci, pour leur maintien, sont obligées de se servir de matériaux ou de préparation de qualité moindre, et elles font beaucoup

Sa Grandeur Monseigneur Archambault, évêque de Joliette, qui assiste à la convention.

ed tort. Ces petits fabricants sont obligés de prendre de tout jeunes gens qui n'ont aucune expérience de ce genre d'industrie, et qui exige un grand travail et de l'inte ligence.

MM. Scott et Gauvreau, M. P., transquestionnent ensuite M. Bourbeau au sujet de l'inspection. M. Bourbeau fait aussi remarquer que dans certains districts, la qualité du fromage diminue, au lieu d'augmenter. Nous sommes, en ce cas, un peu en arrière d'Ontario.

Plusieurs des assistants transquestionnent M. Bourbeau. On parle aussi de l'empaquetage qui laisse un peu à désirer. Puis M. J. H. Scott, de la Montreal Cheese and Butter Ass., adresse la parole.

Voici un résumé de son discours:

"La saison passée a été remarquable pour l'industrie laitière au Canada; nous avons produit à peu près autant de fromage que l'an précédent et 15 p. c. p us de beurre; la ville de Montréal seule a reçu aux environs de 90,000 paquets en excès de l'année précédente. Les prix obtenus ont été exceptionnellement bons, particulièrement pour le fromage. C'est aussi un grand plaisir de pouvoir noter une grande amélioration dans la qualité des produits laitiers de cette province, mais soyez prudents. Ne retournez pas chez vous avec l'idée que vous avez atteint la perfection. Il faut mettre la main à l'oeuvre et continuer votre travail avec patience, afin de n'avoir rien à craindre de nos compétiteurs, qui nous font concurrence sur les marchés de la Grande-Bretagne, et qui font des grands efforts pour nous dépasser; par conséquent, faites bien attention à vos instructeurs et à vos inspecteurs et suivez bien leur conseil.

"Je puis vraiment dire que chaque dollar dépensé aujourd'hui par le gouvernement, en aidant les industries laitières de cette province, sera retourné au centuple.

"L'avancement de l'industrie a été très substantiel dans la province. Les chiffres représentant la valeur exportable de notre beurre et fromage pour l'année passée pour tout le Canada sont comme suit: 1905. Fromage: $23,000,000; beurre, $8,000,000. Total, $31,000,000. 1904: fromage, $20,000,000; beurre, $5,500,000. Total: $25,500,000.

"Vous constaterez que les fabricants de fromage ont reçu à peu près $3,000,000 de plus qu'en 1904 sur la même quantité de fromage. Ceci a été causé par des prix haussés. L'augmentation de $2,500,000 en beurre est le résultat de l'augmentation dans la fabrication pendant la saison. Nos patrons laitiers ont reçu $5,500,000 plus d'argent qu'en 1904. J'aimerai à indiquer que la consommation du fromage ici au Canada est très petite et qu'il n'y a pas de grande augmentation en vue, car les gens nous semblent préférer les viandes au fromage; mais quant au beurre, la consommation est grandement augmentée, et il a été calculé que la valeur du beurre consommé au Canada ne peut être moins de $15,000,000, ce qui nous prouve la grande valeur de notre marché domestique à cette industrie."

M. Grisdale donne ensuite de sages conseils aux fabricants de beurre et de fromage, pour l'amélioration des vaches laitières. Il faut s'occuper avec soin de leur nourriture. Et pour cela, les patrons devraient avoir une feuille, sur laquelle ils marqueraient, chaque jour, le nombre de livres que pèse leur lait, et d'étudier chaque vache. Il recommande aussi l'usage du "babcock", instrument pour connaître la matière grasse dans le lait. Le conférencier donne quelques exemples.

M. C. E. Mortureux donne le résultat d'expériences faites par la Division de l'Industrie Laitière pour déterminer la meilleure construction à adopter pour glacières, réfrigérateurs, et chambres de maturation.

M. J. B. Trudel fait un rapport très détaillé des opérations du syndicat No 1 de Champlain. Il fait, aussi, remarquer au cours de sa lecture, que les petites fabriques sont trop nombreuses; le résultat, en conséquence, sera moindre. Il suggère un règlement par lequel, les fabricants seraient diplômés. Il recommande aussi, comme nécessaire et important, la tenue des livres, dans les fabriques de beurre et de fromage.

Après ces diverses conférences, la séance est remise à 7.30 heures.

SEANCE DU SOIR

La séance officielle a eu lieu, hier soir. Il y avait foule dans la salle publique, que l'on avait décorée avec goût. Lorsque les personnages firent entrée dans la salle, la fanfare, sous la direction de M. Basile Therrien, fit entendre une jolie marche.

Mgr Archambault, et l'hon. Cy. Tessier montèrent sur l'estrade, accompagnés de M. l'abbé Laferrière, curé de l'endroit, du député local M. C. Laurier, des députés Lacombe, Morin, Girard, Gauvreau.

M. le député Laurier, remercia Mgr l'évêque de Joliette d'avoir bien voulu assister à cette fête, et M. le ministre de l'agriculture, et tous les paroissiens d'y avoir porté une si grande attention.

Mgr ARCHAMBAULT

répondit avec le charme qu'on lui sait. Il rappelle que son grand'père était agriculteur, que son père eût l'honneur de posséder le siège de l'hon. ministre Tessier. "Je ne suis point agriculteur, dit Monseigneur, mais je n'en suis pas moins interressé."

Il ne saurait trop louer le gouvernement qui développe l'industrie agricole, l'une des ressources nationales. L'Eglise fut l'amie des beaux-arts, et l'instigatrice de l'agriculture. Son rôle est immense dans l'histoire du monde et dans l'histoire nationale.

L'honorable M. Jules Tessier, ministre de l'agriculture, qui assiste à la convention

L'HON. A. TESSIER

adresse ensuite la parole. Il rend hommage au clergé qui s'intéresse à la grande question de l'agriculture. L'industrie laitière est considérée, à juste titre, comme l'industrie nationale. Le gouvernement du jour rivalise de zèle pour faire progresser l'industrie agricole, les députés du peuple fournissent $300,000 pour l'agriculture dans notre province, somme considérable pour nos revenus. Nous le faisons avec plaisir, car nous savons que c'est pour le bien de tous. Puis le ministre annonce que l'on aura bientôt à Saint-Hyacinthe, une école laitière, l'une des plus belles de tout le Canada. L'industrie laitière a fait un grand pas, dans la province et nul doute qu'elle a ajouté beaucoup plus de force au progrès industriel du pays.

M. MILOT, PRESIDENT DE LA SOCIETE

a fait aussi un joli discours. Il remercie les paroissiens de St Lin de leur cordiale hospitalité.

"La saison qui vient de se terminer, dit le président Milot, a été exceptionnellement favorable et fera époque dans l'histoire de l'industrie du beurre et du fromage. "Notre fromage, est au premier rang sur les marchés de la Grande-Bretagne, parce qu'il est en meilleure condition à son arrivée. Or, on remarque que les améliorations de transport sont un puissant facteur dans ce cas-ci. A ce propos, l'on devrait tenter une démarche sérieuse pour obtenir que les bateaux de service entre Montréal et Québec, aient des compartiments spécialement aménagés pour que le beurre et le fromage ne soient pas détériorés par la chaleur et le voisinage d'autres marchandises inconvenables.

M. GIRARD,

député du Lac Saint-Jean, adresse la parole. "Tous les grands industriels, dit-il, se réunissent chaque année afin de faire progresser ce à quoi ils se consacrent, notre société, aussi, moins apparente, mais non la moindre s'assemble, pour discuter nos actes et éléminer nos défauts.

Il dit l'importance de l'industrie laitière, qui exige, entre toutes, une grande somme d'énergie, de travail et d'intelligence. Il félicite Monseigneur d'avoir assisté à l'Ouverture de cette convention, et termine en souhaitant que la croix et la faulx continuent comme par le passé à jouer leur rôle bienfaisant."

M. GAUVREAU, M.P.,

prend ensuite la parole. "Cette convention, dit-il, va rester comme l'une des plus belles que nous ayons eues, et les citoyens de St Lin en conserveront un excellent souvenir."

M. Morin, M.P.P., dit que pour le progrès agricole, il est nécessaire de procurer aux enfants des cultivateurs, une bonne éducation.

M. LACOMBE, M.P.,

dit qu'il n'est point industriel, mais qu'il désirent connaître cette admirable industrie du beurre et du fromage. Aussi, c'est avec joie qu'il promet son entier concours dans les questions agricoles, lorsqu'il s'agira de l'avancemnt des agriculteurs.

M. CHARLAND,

appelé de France, par l'hon. Brodeur, pour le développement de notre industrie du tabac, adresse quelques paroles à l'auditoire. Il fait connaître une partie du programme qui sera réalisé bientôt. Puis il donne quelques conseils: les cultivateurs, ne doivent pas se laisser subjuguer par l'appat du gain; qu'ils cultivent moins, mais qu'ils cultivent mieux.

M. Girard, M.P., propose la motion suivante: "Que la société d'industrie laitière, actuellement en convention, offre ses sympathies à la famille de feu l'hon. Raymond Préfontaine, et que deux représentants de la Société d'Industrie Laitière assistent à ces funérailles.

La séance est ensuite ajournée.

Ce matin a eu lieu dans la fraîche et suave église de Saint-Lin, une messe dite par Sa Grandeur Mgr Alfred Archambault, évêque de Joliette, pour remercier Dieu, des bienfaits qu'il a accordés à l'industrie, durant l'année écoulée, et pour demander à Dieu, de nouvelles bénédictions. A cette touchante cérémonie, assitaient une foule nombreuse des membres de la convention et plusieurs paroissiens.

DEMANDE D'ANNULATION D'UN MARIAGE CIVIL

Sainte-Scholastique, 24 — M. Octave Alarie, de Ste Anne des Plaines, époux de Mlle Emma Lauzon, réclame l'annulation civile de son mariage, déjà annulé par l'Eglise. Il déclare avoir payé dispense comme cousin germain de sa femme, mais ayant subséquemment connu un autre degré de parenté pour lequel il n'avait pas payé dispense, il demanda l'annulation de son mariage et l'obtint.

Le 6 octobre 1905, Mgr l'archevêque de Montréal signait le décret annulant le mariage religieux.

Le juge Taschereau a demandé la preuve de ce lien de parenté, au 4e degré, manifestant son étonnement de ce qu'une dispense au premier degré n'en couvre pas une au quatrième.

M. le chanoine Roy a expliqué à la Cour que toute dispense de ce genre tombe dans le domaine de l'exécution et qu'on ne peut en étendre la portée, d'aucune façon.

M. le curé Dugas a établi devant le tribunal, la généalogie des deux famil les Alarie et Lauzon, prouvant le lien de consanguinité du quatrième degré.

La cause a été prise en délibéré et le jugement ne sera probablement pas rendu avant une quinzaine d'ici.

FAUSSES MENACES

M. J. R. Bellon, fabricant de la rue Ontario, n'a pas été arrêté pour menaces de mort contre la personne d'un hôtelier, tel qu'annoncé par erreur dans notre numéro d'hier. Son arrestation est le résultat d'une querelle de famille qui n'a pas été aussi dangereuse que cela.

Souffrez-vous d'Insomnie?

Le surmenage des nerfs en est la cause. Restaurez, fortifiez le système nerveux au moyen du Ferrozone, alors vous aurez un sommeil réparateur.

Il n'est probablement pas de remède comparable à Ferrozone pour calmer les nerfs et faire cesser ces longues nuits d'insomnie. Tous ceux qui souffrent d'insomnie devraient prendre Ferrozone comme a fait M. J. H. McGaw, de Saskatoon, qui écrit ce qui suit:

"L'été dernier, j'étais tellement affecté d'insomnie que ma santé était presque épuisée. J'étais terriblement nerveux. Si cet état de choses eut continué je serais devenu une véritable ruine physique. Je lus les annonces de Ferrozone et j'en vins à la conclusion que c'était précisément le remède qu'il me fallait. J'en achetai six boîtes et je pris une tablette à chaque repas. Immédiatement je notai un changement. L'excitation nerveuse disparut et je fus capable d'envisager plus posément les choses de la vie. Ferrozone améliora ma digestion, je repris de la force et de la vigueur et après un temps relativement court je pus jouir d'un bon sommeil qui venait du moment que je me mettais au lit. Ferrozone restaura complètement mon système et je suis devenu un tout autre homme. N'attendez pas que vous soyez tombé dans la prostration nerveuse; c'est difficile à guérir. Prenez régulièrement Ferrozone et vous verrez disparaître la cause de votre insomnie. Ferrozone guérit toujours l'insomnie.

Ferrozone donne un bon sommeil

Ferrozone est le plus grand restaurateur de la santé, le tonique le plus efficace que l'on puisse acheter. Il vous donnera une force durable, la vigueur et la santé à peu de frais. Ferrozone seul peut accomplir cela. Soyez donc sûr qu'un marchand peu scrupuleux ne vous donne pas de substitutions, de quelque chose réputé, "tout aussi bon." Aucun remède n'est aussi bon que Ferrozone. Prix, 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50, chez tous les pharmaciens, ou de N. C. Polson & Co., Kingston, Ont. W

Grape-Nuts
Une nourriture composée de blé et d'orge, choisis spécialement pour tonifier le cerveau et les nerfs.
"Il y a une Raison."
Lisez "The Road to Wellville" dans les paquets. W W

LE NOUVEAU MAIRE DE STE-CECILE DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 24. — A une réunion spéciale du conseil municipal de la paroisse Sainte-Cécile, M. Alphonse Bonin a été élu à l'unanimité des membres présents, maire de la paroisse pour le prochain terme.

Le nouveau conseil de la paroisse est donc composé comme suit:

M. James A. Robb, élu maire de Valleyfield.

M. Alphonse Bonin, maire; et MM. David Lalonde, Hormidas Lacroix, Joseph Chartrand, Pierre Boyer, Luc Charrette, fils et Arthur Pilon.

SIGNE DE PRINTEMPS

Mme Elzéar Michaud, de Montréal Sud, a fait hier une curieuse découverte sur un des érables de son jardin. Profitant d'un fugitif rayon de soleil, deux chenilles ont quitté leur abri au pied de l'arbre et se sont élevées dans les branches pour se baigner dans le rayon. Ces deux larves de papillons étaient très vigoureuses et apparées comme celles qu'on voit envahir les arbres au printemps: une grosse et une petite. Mme Elzéar Michaud les a précieusement recueillies.

C'est là un phénomène sans exemple en notre pays à cette époque. Mais il convient d'observer que la température

Croquis de chenilles prises hier alors qu'elles se chauffaient au soleil.

exceptionnelle dont nous jouissons est également sans exemple. Des vieillards, des octogénaires, disaient hier à Mme Elzéar Michaud qu'ils n'avaient jamais vu de chenilles vivantes au mois de janvier, ni même beaucoup plus tard.

Si l'on rapproche ce fait des observations qui ont été faites au commencement de décembre, concernant les rats musqués et certains autres rongeurs qui ont coutume de se creuser des terriers pour hiverner et qui ont négligé cette précaution cette année; si on le rapproche également de la douceur anormale de la température et de la rareté de la neige, on pourra conclure que le bonhomme Hiver nous a oubliés cette année.

Chose curieuse, tandis que nous avons ici l'hiver de l'Europe centrale, celle-ci, et particulièrement la France, souffre des rigueurs du froid et d'une abondance anormale de neige.

Est-ce un accident? Est-ce une transformation des saisons?

L'avenir nous le dira.

SOUPE AUX POIS EMPOISONNES

Fin tragique d'une fillette à Saint-Fidèle—Toute une famille malade.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Malbaie, 24 — Une fillette de 9 ans, enfant de M. Henri Bergeron, est morte à Saint-Fidèle, à la suite d'un empoisonnement accidentel causé par l'absorption de soupe aux pois. Trois autres enfants sont encore bien malades, ainsi que le père et la mère; ces derniers cependant n'ont été que légèrement affectés. Tous ont éprouvé les mêmes symptômes d'empoisonnement. Les pois étaient de mauvaise qualité et renfermaient de petits insectes. Tous sont tombés malades, après avoir mangé de cette soupe, au dîner.

Le chien de la famille même, auquel on a donné de cette soupe à manger après le repas, a été pris de vomissements répétés.

Le Dr Labrecque a fait son enquête sur le corps de la fillette, et le verdict du jury a été: "morte d'empoisonnement accidentel."

M. François Breton, réélu maire de Saint-Nérée, comté de Bellechasse.

LES AMIS CONSEILLENT L'USAGE DU PE-RU-NA

Souffrait Beaucoup—Le Catarrhe Affectait la Gorge et le Nez—Pe-ru-na Donne Grande Satisfaction.

M. Raoul Pilon, 116 rue Notre-Dame, Lachine, P. Q., écrit:

"Je vous écris quelques mots pour vous exprimer la satisfaction que j'éprouve d'être guéri.

"Je souffrais du catarrhe de la gorge et du nez et j'endurais de grandes douleurs.

"J'était grandement découragé.

"J'avais mauvaise haleine et le matin, j'avais la bouche amère.

"Je suivis un traitement pendant quelque temps, mais cela n'aboutit à rien.

"Sur les conseils des amis j'essayai Peruna et les résultats ont été très satisfaisants.

"Au bout de quatre moi j'étais complètement guéri.

Le catarrhe négligé devient chronique. Quand il aura atteint la phase chronique, il faudra un traitement plus long et plus persistant pour le guérir que si on avait pris la maladie au début.

Cependant, Peruna soulagera, que le catarrhe soit aigu ou chronique. Si vous êtes sage vous aurez toujours Peruna à portée et en prendrez quelques doses au premier signe de rhume ou toux, et vous vous épargnerez ainsi des souffrances et des dépenses.

C'EST DANS LA CUISSON
qu'on reconnaît une bonne farine. Si vous obtenez du bon pain blanc, une pâtisserie légère et croustillante, vous avez là la preuve de la qualité de votre farine. Avec la Farine "Five Roses" votre pain sera plus blanc et meilleur, votre pâtisserie plus légère et plus croustillante qu'avec n'importe qu'elle autre marque, vous prouvant par là son incontestable supériorité. Essayez-la et vous verrez.
Lake of the Woods Milling Co,
LIMITED. 22,24,26

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME
Tonique des toniques pour les femmes pâles et faibles
EN VENTE PARTOUT A 75CTS. LA BOUTEILLE
276-1mMjva

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE FACILITE LA DIGESTION. n

UN DUR A CUIRE

Le nommé Winters comparaît devant ses juges, à Ottawa.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 24. — Wm. Winters, accusé d'avoir volé le portemonnaie de Mme Leduc, sur la rue Bank, samedi soir, et qui a été ramené de Prescott où il s'était sauvé, a comparu hier et a nié sa culpabalité. Mme Leduc toutefois a reconnu Winters comme son agresseur. Procès samedi. Winters s'est querellé longtemps avec le chef Moodie, à Prescott, avant de se soumettre. Il a frappé la police, qui a dû sortir son revolver pour se protéger. Winters avait donné son nom Thompson.

—M. Denis Murphy a été élu président de la Chambre de Commerce d'Ottawa.

—Le juge Champagne, à Pontiac, a maintenu l'action de la succession Lumsden, contre J. B. Kelly, pour empêcher celui-ci de construire un hôtel à Témiscamingue, à côté de celle de la succession. Cette dernière allègue que le terrain de Kelly lui appartient.

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE

Nous jouissons depuis quelques jours d'une température des plus agréables, qui nous porte à croire que nous sommes au printemps.

La neige est disparue, les voitures d'été ont remplacé les voitures d'hiver, et en certains endroits la glace est flottante. Si ce doux temps continue, nous aurons la débâcle dans le mois de janvier.

—Lundi avait lieu le mariage de Mme Veuve J. Létourneau née Desranleau, à M. Lucien Lamoureux, commerçant de St-Sébastien. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Lamoureux, curé de Richelieu, frère du marié. Après la cérémonie un somptueux déjeuner fut servi à la demeure de M. J. Desranleau, père de la mariée.

UN VISITEUR

Nous avons eu le plaisir de serrer ce matin, la main de M. Caron, député du comté de Matane, à la Législature, qui a visité nos bureaux. M. Caron est venu assister aux funérailles de l'hon. M. Préfontaine.

UN ETRANGER LIBERE POUR VOL A L'ETRANGER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 24 — A. Wood, l'individu américain, arrêté dans un chantier de Bury, le 9 du courant, sous prévention du vol d'un cheval et d'une voiture, la propriété de M. Murphy, de Lancaster, N. H., et écroué dans la prison de Sherbrooke, en attendant l'émission d'un permis d'extradition, a comparu lundi matin en Cour du Magistrat et après s'être avoué coupable, a opté pour un procès expéditif. Considérant que l'accusation portée contre Wood n'admettait aucune offense contre les lois du Canada, étant donné que le délit avait été commis par un étranger dans un pays étranger, la Cour dût libérer sur-le-champ son prisonnier.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES CONVOIS DE QUEBEC
QUITTENT LA PLACE VIGER
†8.45 a.m., *2.00 p.m., *11.30 p.m.
Chars salon ou dortoir sur les convois ci-dessus.

LES CONVOIS D'OTTAWA
QUITTENT LA GARE WINDSOR.
†8.45 a.m., *9.40 a.m., §10.00 a.m. †4.0[illegible] p.m., *10.10 p.m.
QUITTENT LA GARE VIGER.
†8.20 a.m., †5.35 p.m.
*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le Dimanche. §Le dimanche seulement.
Wagons-salons et wagons-dortoirs au tous les trains à partir de la Gare Windsor.

Afin de permettre au public d'assister aux funérailles de feu l'Hon. Raymond Préfontaine, des billets d'aller et retour, au prix d'un seul trajet en première classe, bons sur tous les trains du mercredi, 24 janvier et sur tous les trains du matin de jeudi le 25 janvier, seront vendus aux bureaux des billets du Pacifique Canadien, à Montréal Bons pour revenir jusqu'à samedi le 27 janvier 1906.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques. Voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Part de la gare Bonaventure.
"INTERNATIONAL LIMITED"
Le meilleur et le plus rapide train du Canada.
Tous les jours à 9 a.m., Arr. Toronto à 4.30 p.m., Hamilton, 5.30 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m. Buffalo, 8.25 p.m. London, 7.43 p.m., Détroit, 9.45 p.m. Chicago, 7.42 a.m.
CAFE ELEGANT SUR CE TRAIN
MONTREAL ET NEW-YORK
La ligne la plus courte. Service le plus rapide.
2 trains de jour chaque jour — le dimanche excepté, aller et retour, — 1 train de nuit tous les jours, aller et retour.
Part de Montréal †8.45 a.m., †11.10 a.m., †7.40 p.m.
Arrive à New-York †8.00 p.m., †10.00 p.m. *7.17 a.m.
*Tous les jours. †Tous les jours, dimanches exceptés.
SERVICE RAPIDE D'OTTAWA
PART à 8.40 a.m., les jours de semaine 4.10 p.m., tous les jours.
ARRIVE A OTTAWA à 11.40 am.., les jours de semaine et 7.10 p.m., tous les jours.
Afin de permettre au public d'assister aux funérailles de feu l'hon. M. Raymond Préfontaine, des billets aller et retour seront vendus pour Montréal, par le chemin de fer Grand Tronc, au prix de billets simples, et seront bons pour aller à Montréal le 24 janvier, et par les trains du matin le 25 janvier, retour de Montréal limité au 27 janvier 1906.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue St Jacques, Tél. Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
Afin de permettre au public d'assister aux funérailles de feu l'honorable M. Raymond Préfontaine, des billets aller et retour, à Montréal, seront vendus au prix de billets simples, et seront bons pour aller à Montréal le 24 janvier, et par les trains du matin, le 25 janvier, retour de Montréal limité au 27 janvier 1906.

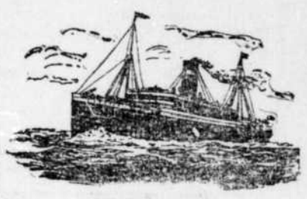

NAVIGATION
CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
LA BRETAGNE. . . . . Jan. 24
*LA TOURAINE. . . . . Fév. 1
LA GASCOGNE. . . . . Fév. 8
*LA SAVOIE. . . . . Fév. 15
LA BRETAGNE. . . . . Fév. 22
*LA TOURAINE. . . . . Mars 1
* Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

CHEMIN DE FER
RUTLAND
Gare de la rue Windsor.
Les convois partent comme suit:
8.50 a.m. — Le convoi rapide des MONTAGNES VERTES, arrivant à Burlington à 11.50 a.m., Troy, 4.15 p.m., Albany, 4.40 p.m., New-York, 8.00 p.m., Boston, 7.45 p.m., Worcester, 7.42 p.m.
7.10 p.m. — EXPRESS DE NUIT, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy, 2.50 a.m., New-York, 7.18 a.m., Boston, 7.00 a.m., Worcester, 6.27 a.m.
Chars dortoirs et salons Pullman sur les trains directs. Pour questions de confort et billets, s'adresser au No 141 rue Saint-Jacques, et à la gare Windsor.
T. M. FALLON, agent des passagers et billets de la ville.

ATLANTIC CITY, N.J.
CHALFONTE
ATLANTIC CITY, N.J.
Toujours ouvert.
Sur la plage. A l'épreuve du feu.
Demandez des circulaires.
THE LEEDS COMPANY.
54-n

HADDON HALL
ATLANTIC CITY, N.J.
Toujours ouvert. En face de l'océan.
Attention courtoise. Environs qui rappellent le chez soi. Tout le comfort.
Livret et calendrier sur demande.
LEEDS & LIPPINCOTT
54-n

LAKEWOOD, N. J.
LAKEWOOD
Au milieu des pins du New Jersey. Un rendez-vous fashionable et salubre des touristes, en automne, en hiver et au printemps.
THE LAUREL-HOUSE
A. J. MURPHY, Gérant.
THE LAUREL-IN-THE-PINES
FRANK F. SHUTE, Gérant, 58-1Mv1

Le Conservatoire de Musique
De l'Université McGill
Directeur — Dr Charles Harriss.
Vice-Directeur — Mlle C. Lichtenstein
ENSEIGNEMENT du pianoforte, chant, violon, orgue et tous les instruments de l'orchestre.
Les élèves peuvent entrer en tout temps.
Pour SYLLABUS et détails quant à l'admission, aux cours, aux honoraires, etc., s'adresser au
SECRETAIRE.
799 rue Sherbrooke.
3,6,10,13,17,20,24,27,31

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 390 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Homme d'affaires, 18 ans d'expérience en comptabilité, finance et correspondance, demande bonne position dans une grande maison manufacturière ou de gros. Français et anglais. Les meilleurs certificats. Salaire, pour commencer, $1,200. G. G., 687 "La Presse". 64—5

EMPLOI DEMANDE — Un comptable d'expérience et bien recommandé demande travail le soir : comptabilité, correspondance, etc., à des prix modérés. Ecrire X. Y., 582 "La Presse". 67—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune fille très expérimentée, demande de la couture dans familles privées. S'occupe aussi de réparations. 514 Laval. 66—3

EMPLOI DEMANDE — Couple marié, muni de bonnes références, désire emploi dans une maison privée ou autre. Ecrire X. Y., 726 "La Presse". 67—3

EMPLOI DEMANDE — Un couple marié demande emploi, l'homme comme cocher ou ouvrage général, la femme comme cuisinière. Alfred Lebrun, 177 Notre-Dame Est. 66—3

EMPLOI DEMANDE — Une personne, âge moyen, désire se placer comme ménagère de presbytère, à la campagne, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 247 rue Saint-Denis, Montréal. 67—5

EMPLOI DEMANDE — Un homme compétent demande emploi dans une bonne fromagerie, 16 années d'expérience. S'adresser Henri Forget, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 67—6

EMPLOI DEMANDE par commis épicier, longue expérience, français, anglais, tenue des livres, sobre, meilleures références, bonne clientèle dans Westmount, Saint-Henri. Ecrire, Cam., 391 "La Presse." 67—2

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme qui prend les lavages chez elle. 636 Mont-Royal. 67—3

EMPLOI DEMANDE — Une personne âgée demande place de servante dans une famille de 3 personnes, pas d'enfants. 41 rue Chaboillez. 67—3

EMPLOI DEMANDE — On demande du lavage et du repassage à bon marché, au No 363 rue Logan. 67—3

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, à 328 Hôtel de Ville. 68—1

EMPLOI DEMANDE — Un homme sobre, pouvant fournir les meilleures références, demande place, soit comme voyageur ou collecteur, français et anglais. S'adresser G. E. D., 1319 Papineau. 68—3

EMPLOI DEMANDE — Homme ayant 8 ans d'expérience dans l'industrie de la chaussure, connaissant très bien l'administration d'une manufacture, ainsi que livre d'ordre et régistres, possédant les meilleures références, désire position comme assistant gérant ou ouvrage de bureau. Pour informations, écrire à D., 586 "La Presse." 68—2

EMPLOI DEMANDE — Un tailleur demande emploi. S'adresser 839 St Hubert. 68—1

EMPLOI DEMANDE — Un homme compétent dans la composition et la traduction d'annonces anglaises ou françaises, prendrait des annonces, traductions ou copies à faire chez lui, le soir, prix modéré. S'adresser par lettre à S. T., 577 "La Presse." 24.27

EMPLOI DEMANDE — Une couturière avec bonnes références, demande de l'ouvrage dans famille privée. Ecrire à L., 594 "La Presse". 68—1

EMPLOI DEMANDE — Une femme âgée demande place dans une petite famille. S'adresser au No 1251A de Montigny. 68—1

EMPLOI DEMANDE — Cuisinière française, bonnes références, désire place de préférence famille anglaise. S'adresser 359 Dorchester. 67—3

POSITION DEMANDEE — Une sténographe de première classe demande position. Sept ans d'expérience. Très rapide. Français et anglais parfaitement. Aussi connaissance du grec, du latin et de l'allemand. Préfèrerait position chez professeur d'université ou médecin. Les meilleurs certificats. F. F., 686 "La Presse". 64—5

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO. — Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 1525 rue Ontario. Tél. Est 1720. Préparation aux examens : Droit, médecine, pharmacie, art dentaire, etc. Cours classique complet en quatre années. Cours du soir. 52—25

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 245A rue Saint-Urbain, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire Royal de Liège, Belgique. 48—24

ELEVES DEMANDES — Conversation anglaise et calligraphie enseignées, pour usage quotidien. Goltman Business College, 2462 Sainte-Catherine, jour et soir. Il y a toujours de nombreuses demandes de jeunes gens et jeunes filles connaissant les deux langues. 63—24

ELEVES DEMANDES — Gratuitement: Sténographie, métagraphie et clavigraphie, Français et arithmétique à des prix excessivement bas. Professeur Curot, 260 St Laurent. 65—7

ELEVES DEMANDES — Jeune fille demandée pour échanger leçons de français, télégraphie ou anglais. Ecrire E. E., 757 "La Presse." 68—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

HOMMES,GARCONS DEMANDES

AIDES DEMANDES—Demandés, des hommes et des femmes, pour travailler chez eux, à leurs loisirs. Plaisant travail. Paye libérale. Pas de sollicitations. Boîte postale 560, London, Ont. 55—15

BARBIER demandé, bon barbier trouverait de l'emploi permanent au Coaticooke House. Pour salaire et renseignements, écrivez à H. Grégoire, Coaticooke House, Coaticooke, P. Q. 64—6

BARBIER demandé heures courtes. S'adresser entre 8 et 10 heures, le soir, 186 Saint-Timothée. 68—2

HOMMES,GARCONS DEMANDES

BARBIER demandé, au No 331 rue Saint-Laurent. 68—1

BOUCHER — Jeune homme demandé, sachant l'anglais et le français, pouvant se rendre utile dans un étal de boucher, pension et chambre comprises, jeune homme de campagne préféré, inutile de se présenter sans recommandation. S'adresser au No 558 Notre-Dame, ville Maisonneuve. 67—2

COMMIS d'expérience demandé pour prendre charge du département des marchandises sèches, à Sturgeon Falls, Ont., références exigées, parlant l'anglais et le français. Ecrire N., 741 "La Presse". 66—6

COMPTABLE — On demande immédiatement un jeune homme, comme assistant teneur de livres, ayant de l'expérience dans la comptabilité commerciale, doit posséder une très bonne écriture, autrement il est inutile de se présenter, adresser requête à la boite de poste 2331, mentionner son âge et soumettre de bonnes recommandations. 66—6

COMPTABLE — On demande un comptable d'expérience, pouvant disposer d'un capital de $1,000, pour prendre la charge des finances et secrétaire-trésorier d'une compagnie incorporée. Inutile de faire application sans être muni de bonnes références et être sérieux. Ecrire à B., 584 "La Presse." 67—3

CUISINIER demandé pour restaurant à "lunch counter," bien recommandé et actif. The Committee, 1 carré Chaboillez. 68—1

CUISINIER — On demande immédiatement un second cuisinier à l'hôtel Oriental, 1929 Sainte-Catherine. 68—1

COUPEUR demandé pour ouvrage de pratiques et "ready made," et pour servir au comptoir. Références exigées. 1191 Ontario. 68—1

DISTRIBUTEUR — Bon distributeur de bière demandé, bien recommandé, ayant déjà quelques pratiques dans la ville préféré. S'adresser 19, 31ème avenue, Viauville. 68—1

DISTRIBUTEUR de bière demandé, expérimenté et ayant de bons certificats, pour une clientèle déjà faite. S'adresser après 7 p.m., 237 Saint-Antoine. 68—2

DEUX peintres de voitures demandés. R. J. et N. Kendal. 246 rue Richmond. 68—1

EMPLOYES de manufacture de coton demandés, hommes, femmes et enfants, travail rémunérateur pour toute la famille. Position stable. Localité très désirable. S'adresser à la Dominion Textile Co. Ltd., succursale de Magog, Magog, Qué. 54—26

FORGERON demandé pour ouvrage général, au No 429 rue Saint-Joseph, Lachine. Garçon préféré. 66—3

FORGERON général demandé, sachant ferrer les chevaux, jeune homme de campagne préféré. S'adresser R. Desforges, Mont-Royal, Vale, Côte St Luc. 66—6

FOURRURES — On demande des tailleurs, et des opératrices. S'adresser J. A. Bourdon, Swift Copland, Co, 517 rue St Paul. 68—2

GARCONS — 50 petits garçons demandés pour distribuer le portrait de l'honorable Préfontaine. Inutile de se présenter sans être accompagné d'un parent. Chambre 3, Monument National. 68—1

GARCON demandé d'une quinzaine d'années, pour faire les commissions, soigner la fournaise et se rendre utile dans la boutique. 2484 rue Sainte-Catherine. 68—1

GARCON fort demandé pour apprendre à repasser les devants de chemises et à tourner les manchettes à la machine. Aussi un apprenti coupeur et des opératrices de blouses d'expérience. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 68—2

GARCON de bureau demandé parlant les deux langues parfaitement. S'adresser Cie Lumière Auer, 1691 Notre-Dame. 68—1

GARCONS — On dmande 20 garçons pour ouvrage général dans un magasin de marchandises sèches, devront apporter leur dîner. Se présenter jeudi matin, à 7½ heures, au No 1871 Notre-Dame, près McGill, et 1453 Sainte-Catherine. 68—1

HOMMES DEMANDES — Nous continuons à vendre nos habillements et pardessus de $20.00 pour $10.00. Rappelez-vous que nous faisons sur mesure, nous donnons satisfaction ou remettons l'argent. Nous donnerons à celui qui nous amènera un client, qui achètera un habillement ou pardessus, un billet donnant droit à un tirage. 20 billets dans une série qui sera décidée le 3 février ; le prix au gagnant sera un de nos habillements ou pardessus. Montreal Custom Tayloring Co., 564 rue Saint-Paul, près McGill. 54—24

HOMME — On demande un homme d'expérience, parlant facilement le français et l'anglais, pour agir comme chef des départements suivants : vaisselle, argenteries, jouets, ustensiles de cuisine, etc. Inutile de faire application sans avoir l'expérience voulue. Adresser application, avec références, à Z. Paquet, Québec. 58—n

HOMME recommandable, ayant une voiture, demandé, dans chaque comté, pour introduire et vendre nos marchandises. Position stable pour un homme compétent. Pas de blague. Adressez : boîte postale 952, Montréal. 64—6

HOMMES habitués à dégrossir le cuivre demandés, ainsi que des ouvriers généraux en cuivre. S'adresser au bureau du préposé au temps des hommes, de The H. R. Ives Co. Ltd. 66—3

JEUNE homme demandé comme teneur de livres, pouvant aider aux ventes. Références exigées des dernières situations. Ecrire U. V., 579 "La Presse." 67—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme actif, connaissant bien le département de ferblanterie et vaisselle, et pouvant fournir de bonnes références. Inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues et posséder les deux langues. O. Lemire et Cie, coin Fulford et Saint-Jacques. 67—n

JEUNE homme demandé comme commis dans une épicerie, sachant parler les deux langues. Références exigées. 118 rue Bleury. 668—1

JEUNE garçon demandé, d'une quinzaine d'années, ayant bonne écriture et pouvant calculer rapidement, pour travail de bureau. S'adresser à 1670 Notre-Dame Ouest. 68—1

JEUNES gens et jeunes filles intelligents demandés. Peuvent gagner beaucoup d'argent, en vendant du stock pour moi. Se présenter, entre neuf et dix heures du matin, à E. Reed, 8 rue Bleury. 68—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour collecter et aider au magasin. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser 1191 Ontario. 68—1

LES fermiers qui ont des loisirs, les agents de machines agricoles, les agents d'assurance sur la vie et le feu, devraient nous écrire maintenant pour renseignements touchant nos agences. Nous avons besoin de la meilleure classe d'agents, vu nos beaux contrats, et notre assortiment pépinier garanti de première classe. Ecrivez maintenant. Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 175—Ms—n

POSITION à l'année pour une couple de bons couturiers. S'adresser à M. A. Brodeur et Cie, 12 rue Windsor. 68—1

POSEURS de fil dans les maisons demandés. S'adresser à H. E. P. Bulmer, 30 rue York. Tél. Bell Mount 487. 68—1

TAILLEUR demandé pour prendre charge d'une boutique à Terrebonne. Bons gages payés à l'homme compétent. S'adresser à J. E. Brière, Terrebonne, ou A. McDougall. 67—6

TISSERANDS demandés pour les métiers Crompton et Knowles. Bon salaire et position stable. S'adresser Paton Manufacturing Co., Sherbrooke Qué. 61—14

VENDEUR d'articles de messieurs demandé. Doit être étalagiste. Saxe, rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. 68-1

VOYAGEUR demandé, Canadien-français, pour une importante maison de vernis et de peinture ; un qui aurait des rapports avec les principales maisons de ce genre de commerce dans la province de Québec préféré. S'adresser, donnant tous les détails, à R., 744 "La Presse". 67—3

VOYAGEUR demandé pour maison de confiserie. Donnez âge, expérience et certificats. Ecrire E., 587 "La Presse." 68—1

VOYAGEUR pour Québec, les Cantons de l'Est et la Vallée d'Ottawa, pour vendre des imperméables de dames et messieurs, à commission. Doit avoir des relations. Ecrire F., 588 "La Presse." 68-1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ASSEMBLEUSES — Deux assembleuses demandées, pour conduire le moulin à deux aiguilles; aussi une fille pour poser les bords de pantalons au moulin électrique. Montreal Shirt & Overall Co. 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 66—6

APPRENTIES couturières et garçons demandés, deux filles pour apprendre à coudre dans les pantalons de pratiques, ainsi qu'un garçon fort pour apprendre à presser. S'adresser au No 30 Saint-Laurent. 68—1

BONNE D'ENFANTS — Demandée, bonne d'enfants expérimentée, avec bonnes références, pour prendre soin de deux enfants et faire les chambres. Très bon salaire. S'adresser 911 rue Saint-Denis. 68—3

BONNE écôteuse demandée et une jeune fille pour poser les bandes aux cigares. Z. Davis and Co., 85 rue Saint-Jacques. 68—1

COMMIS — Jeune fille demandée comme commis chez un pâtissier, devra parler les deux langues. 568 Notre-Dame Ouest. 67—2

COUTURIERE demandée sachant faire les robes. S'adresser au No 122 rue Berri. 67—2

DAME attrayante, diplomate, énergique, élégante, moderne, pour aider le propriétaire d'un commerce florissant. Sollititeuse d'expérience préférée. Position stable. Certificats requis. Voir ou écrire à M. O'Flaherty, 905 Dorchester. 66—6

DAMES DEMANDEES— Dames pour coudre chez elles continuellement ou pendant leur temps de loisir. Bon salaire. Ouvrage léger et plaisant, envoyé n'importe quelle distance, frais payés. Envoyez un timbre pour informations. National Manufacturing Co., Montréal. 67—6

FEMME demandée pour la cuisine, connaissant le travail de restaurant. S'adresser à "Freemans", 156 rue Saint-Jacques. 68—1

FILLES demandées pour apprendre à filer et à faire des pelotons. S'adresser à la corderie, 283 rue Saint-Patrice. 66—8

FAISEUSES de BLOUSES

Cinquante opératrices de blouses d'expérience demandées immédiatement. Les meilleurs prix et emploi permanent. A. H. SIMS Co, LIMITED, 54 rue Latour. F

FILLES — On demande des bonnes filles de moulin pour chaussures, 92½ rue Beaudry, le soir, chez M. Cadot, 418 Panet. 67—6

FILLES demandées pour travaux généraux de reliure. S'adresser à The Benallack Litho and Printing Co, 8 rue Latour. 68—2

FILLE — On demande une fille de salle parlant les deux langues, connaissant bien le service, à l'hôtel Cecil, 64 rue Saint-Gabriel. 68—1

FILLE demandée pour "taquer" les boutonnières à la machine, expérience exigée. S'adresser à The Bargain Clothing Co., 427 Saint-Jacques. 68—1

FILLE — On demand une fille d'expérience pour faire les réparations de jupes et manteaux. Inutile de se présenter sans être compétente. S'adresser à la manufacture Marchand, 1871 Notre-Dame, près McGill. 68—1

FILLES demandées pour repasser les manchettes et les devants de chemises à la machine. S'adresser Troy Laundry Co, 8, 12 rue des Inspecteurs. 68—2

FILLE de salle demandée, parlant les deux langues. S'adresser immédiatement 2056 Sainte-Catherine, près Saint-Georges. 68—1

Jeune Fille

On demande une jeune fille comme servante pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage dans une petite famille. Bonne position pour jeune fille ayant de bonnes références. S'adresser 132 Cherrier. 67—5 F

JEUNE fille demandée, venant de la campagne, pour l'ouvrage général, pas d'enfant, pas de cuisine, 598 rue Saint-Denis. 68—1

JEUNE FILLE demandée, avec références, pour le jour seulement, pour avoir soin d'une petite fille de 3 ans. S'adresser de 5 à 7, 1816 Sainte-Catherine. 68—1

MODISTES de première classe demandées au No 746 Saint-Denis. 68—1

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES d'expérience demandées, dans tous les départements, pour blouses en linon, pour dames, Plisseuses, ourleuses et examinatrices. Le plus fort salaire et position stable. Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 66—6

OPERATRICES POUR DEVANTS de CHEMISE

On demande 25 opératrices de devants de chemise, pour travailler aux chemises molles. S'adresser immédiatement The Standard Shirt Manuf. Co, Ltd, 189 avenue Delorimier. 17,20,24,27F

OPERATRICES — Cinquante opératrices d'expérience dans les blouses demandées. Les meilleurs gages payés et emploi constant. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 67—6

OPERATRICES d'expérience demandées pour jupes de dames. The Boas Feisen Co., 40 rue Saint-Antoine. 68—1

PERSONNES demandées pour coudre des fourrures à la machine. Position stable et bon salaire. S'adresser à Boulter, Waugh and Co., Ltd, 57 rue Saint-Pierre. 67—2

SERVANTES DEMANDEES

BONNE servante générale demandée pour famille de deux. Ou garde une autre servante. Pas de lavage. Bon salaire. Ecrire à J., 592 "La Presse". 68—2

SERVANTE — Jeune fille demandée pour famille de deux, pas de lavage. Adresse, Trudel et Graham, 107 rue Bleury. 64—6

SERVANTE demandée, emploi immédiat pour une servante munie de bonnes recommandations, une pouvant coucher chez elle préférée. S'adresser à 495 rue Sherbrooke. 66—3

SERVANTE générale demandée, S'adresser 274 avenue Laval. 66—3

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine demandée pour une famille de 3 personnes où l'on garde une fille de chambre. S'adresser dans l'après-midi, au No 632 rue St André. Références requises. 67—3

SERVANTE demandée au No 10 carré St Louis. 67—6

SERVANTE — Bonne jeune fille comme servante, demandée, doit aimer les enfants, capable de faire la cuisine et parler un peu l'anglais. Gages, $14.00 par mois. Appelez ou écrire immédiatement, à 325 avenue Victoria, Westmount. Une fille de campagne préférée. 67—3

SERVANTE demandée pour prendre soin du ménage et aider à servir les tables, 93 Saint-Laurent. 68—1

SERVANTE — Bonne servante demandée parlant un peu l'anglais. S'adresser immédiatement 1367 Notre-Dame Est. 68—1

SERVANTE demandée au No 121A avenue Laval. Pas de lavage, petite famille, bon salaire. 24,26

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage, famille privée. S'adresser 11 rue Allard, entre Panet et Visitation. 68—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser Nos 1701 ou 1703 Notre-Dame Est, Hochelaga. 68—1

SERVANTE demandée pour ouvrage général, petite famille, bons gages, références demandées. S'adresser au No 8 avenue Tower, première rue à l'ouest de la rue Saint-Marc. 68—1

SERVANTE demandée, au No 447 rue Berri. Famille de trois personnes. 68—1

SERVANTE générale compétente demandée. Pas de cuisine. S'adresser 43 rue Church. 68—1

SERVANTE générale demandée, bons gages. S'adresser 1900 Saint-Jacques, vis-à-vis rue Agnès. 24,25,27

NOUVELLE SUCCURSALE

Pour les Petites Annonces de

"LA PRESSE"

A ST EUSTACHE, Co. des Deux-Montagnes,

—CHEZ—

M. EDMOND PROVOST.

Mêmes taux qu'aux bureaux de Montréal.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, jeune fille comme servante générale. S'adresser 637 Craig Est. 68—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, petite famille, pas de lavage. Se présenter immédiatement 495 rue Saint-Denis. 68—1

SERVANTE — Personne demandée, sachant faire la cuisine, bons gages à une personne compétente et pour emploi immédiat. S'adresser 829 Notre-Dame Ouest, près de la rue Richmond. 68—1

SERVANTE générale demandée pour famille de trois grandes personnes, pas d'enfant, plain-pied. S'adresser à 707A rue Berri. 68—1

SERVANTE demandée, une jeune fille de 16 à 17 ans, pour aider au ménage d'une petite famille. 297A avenue Laval. 68—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital de $2,000 à $5,000, pour vieille maison. Devra parler et écrire anglais et français. Bonne occasion pour homme ayant petit capital. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 57—11

ASSOCIE demandé, ayant 500 dollars de capital. Chance rare de faire de l'argent pour un jeune homme intelligent et actif, jeune marié préféré, car l'annonceur veuf et sans enfant, pourrait donner magnifique logement avec pension à un couple capable de prendre soin du ménage. Ecrire M. N., 716 "La Presse". 63—6

ASSOCIE DEMANDE — Un jeune homme ayant 8 années d'expérience dans la confection des hardes faites, chemises et salopettes, désire un associé en commandite, avec $6,000 ou $8,000, pourra fournir première classe références. Ecrire D. D., 756 "La Presse." 68—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS actifs demandés, Canada et Etats-Unis, position permanente, rémunératrice. Références requises. S'adresser R. Fugère, chambre 16, 107 Saint-Jacques, de 2 à 5 p.m. 66—6

AGENTS DEMANDES — Chance exceptionnelle pour ceux qui désirent se faire de l'argent, soit comme agent ou en aidant et présentant un inspecteur d'une forte compagnie d'assurance sur la vie. Systèmes modernes et à la portée de toutes les bourses, plans ordinaires et garantie complète au gouvernement. Une rémunération très libérale sera payée. Ecrivez tout de suite, C., 585 "La Presse," Montréal. 67—5

AGENTS demandés. La meilleure caisse d'échantillons, le meilleur thé, les meilleures conditions. Alfred Tyler, London, Ontario. 68—1

AGENTS demandés, et gens d'affaires pour corde à linge, sans épingles, brevetée. Se vend énormément et rapporte gros profits. Envoyez 25 TIMBRES pour échantillon. Bailey Bros, St Basile le Grand, Qué. 68—1

AGENTS — On demande des agents à commission pour les provinces de Québec et Ontario. S'adresser à Moulin Océan, 101 Mont-Royal, Montréal. 68—1

ON DEMANDE

CHEVAUX ET VOITURES — On demande un petit cheval pour voyageur dans la ville. Ne doit pas boiter. S'adresser au No 35 Christophe Colomb, entre midi et 1 heure. 24.26

Cotton Operators

On demande des familles pour tous les départements d'une filature de coton, située dans une belle localité, emploi permanent et bons gages payés. Expérience pas nécessaire. S'adresser à filature de coton, Boîte de Poste 176, Hochelaga, P. Q. 68—26 F

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambre pour messieurs, $6,00. S'adresser 70 Saint-Laurent. 67—2

CHAMBRE à louer, chauffée à l'eau chaude et sur l'étage du bain, famille privée. Messieurs seulement. S'adresser 159 avenue de l'Hôtel de Ville. 66—3

CHAMBRES à louer, simple et double, téléphone, maison paisible, conditions pour gens de bonne classe, possession immédiate. 70 St Denis. 67—2

CHAMBRES doubles, sur l'étage du bain, avec gaz, eau chaude, avec ou sans pension, à prix modérés. 151 Berri. 67—2

CHAMBRE simple très confortable, eau chaude, lumière Auer, étage du bain, en face carré Viger. Famille privée. Prix modéré. 29 Dubord. 68—1

JOLIE grande chambre à louer, non meublée, sur le devant, avec usage de la cuisine. 201D rue Montcalm. 68—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRES A LOUER — A l'hôtel King Edward, à Québec, 20 chambres meublées, avec bain, avec ou sans pension. 64—5

CHAMBRES meublées à louer, deux chambres en avant, avec garde-robe, pour messieurs, 457 Dorchester. 66—3

CHAMBRES — Deux grandes chambre de devant, joliment meublées, avec toutes les commodités, lumière électrique et téléphone; confort du chez-soi. 787 rue St Denis. 67—6

GRANDE chambre bien meublée à louer, lumière Auer, téléphone à longue distance, grande garde-robe. Famille privée. 24 rue Sainte-Famille. 66—3

CHAMBRE à louer, sur le devant meublée ou non, droit cuisine, pension si désiré, lumière Auer, bain émaillé, vis-à-vis Mont Saint-Louis. 1540 Ontario. 24.27

CHAMBRE meublée à louer, avec l'usage de la cuisine, 1304A Ontario, coin Saint-Timothée. 68—1

CHAMBRE à louer, garnie ou non, sur le devant, dans un plain-pied neuf. Famille privée, 24A Saint-Timothée. 68—1

CHAMBRES A LOUER — Belles chambres à louer, meublées ou non, gaz et eau chaude, étage du bain, famille privée. 943B Saint-Denis. 68—1

CHAMBRE confortablement meublée, pour deux personnes, garde-robe, lavabo, premier étage, famille privée. Pension facultative. Références échangées. 153 Saint-Hubert. 68—1

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez chambre et pension de première classe, en vous adressant à 58 Côte du Beaver Hall. 68—6

CHAMBRE ET PENSION—Grande chambre sur le devant, étage du bain, possession immédiate, 495 rue Sherbrooke. —3

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION — Chambre à louer, sur l'étage du bain, dans famille privée, avec pension de première classe. 93 Saint-Laurent. 66—4

CHAMBRE et pension de première classe pour un couple marié ou deux messieurs, en face du carré Vigor, 32 Saint-Denis. 67—3

CHAMBRES double et simple, très confortables, avec ou sans pension. 704 rue du Palais, près Côte du Beaver Hall. 66—3

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre, salon de devant, richement meublée, avec pension de première classe, famille privée, pour un couple ou deux messieurs. 185 Saint-Hubert. 67—6

CHAMBRES ET PENSION — A louer, chambres avec pension, pour couples mariés. S'adresser à la Pension Française, 59 Hôtel de Ville. 68—4

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES — Une dame demande à louer, dans le centre de la ville, une chambre avec pension et pouvant avoir l'usage du piano, pour la pratique, famille privée. Ecrire à H., 590 "La Presse." 68—1

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Chambre meublée, de première classe; avec améliorations modernes et doit avoir une entrée absolument séparée. Ecrire en spécifiant les détails et conditions à T. 746 "La Presse." 67-3

CHAMBRE DEMANDEE — Salon privé par un monsieur et une dame, pour un ou deux soirs par semaine. Il faut que ce soit de premier ordre et strictement correct. Famille française privée préférée. Localité : avenue du Parc, à Saint-Denis, et nord d'Ontario. Ecrivez les conditions à W., 749 "La Presse." 67—2

CHAMBRE DEMANDEE — Un monsieur tranquille et sobre demande de chambre à louer dans famille respectable. S'adresser ou écrire au No 4 rue St Laurent, chambre 19. 67—2

CHAMBRE DEMANDEE — Un jeune homme pouvant donner les meilleures références, désirerait avoir une chambre avec le déjeuner, dans une famille privée respectable. Ecrire à K., 596 "La Presse." 68—1

PENSION

PENSION de table de première classe dans une famille privée. 402 rue St Denis. Tél. Est 3221. 67—6

MAISONS A LOUER

A LOUER — Possession immédiate, magnifique logement, deux étages, 7 grandes pièces, bain, w.c. peinturé et tapissé nouvellement, gaz, cuisine, 12 par 17. S'adresser entre 6 et 7 heures soir, 279 avenue Duluth. 67—6

LOGEMENT à louer, neuf pièces, chauffé à l'eau chaude, bain, w.c., convenable pour homme de profession, ou pour deux familles, 747 Lafontaine. 63—6

LOGEMENT à louer, haut de 5 pièces, $9 par mois. Possession immédiate. S'adresser 234 avenue Bourbonnière, Maisonneuve. 64—6

MAISON à louer, 4 chambres, possession immédiate, en arrière du No 230 St Charles-Borromée. S'adresser à T. Dechaux, 230 Saint-Charles-Borromée. 65—6

MAGASIN A LOUER

MAGASIN — Beau grand magasin à louer, possession immédiate ou au 1er mai, situé dans le centre, entre les parcs Riverside et Starland, le futur Coney Island canadien, dans la ville de Maisonneuve. S'adresser au No 558 Notre-Dame. 67—6

MAGASIN — A louer, à compter du 1er mai prochain, magasin rue Sainte-Catherine, près Sainte-Elisabeth, côté nord, place centrale. S'adresser A. Roberge, 41 Saint-Jacques. 68—1

A LOUER

A LOUER — Un agent d'immeubles faisant de grosses affaires, désirerait louer une partie de son bureau à un notaire. Bel avantage pour un notaire d'augmenter sa clientèle. Ecrire S., 745 "La Presse". 64—6

CLAVIGRAPHES Monarch Visible à louer, les plus nouveaux, le meilleur genre de machines à écriture visible. On ne loue que des machines neuves. Conditions : $4.00 le premier mois, $3.00 chaque mois ensuite. Monarch Typewriter Co., Ltd., 23 rue Saint-Jean. 67—26

DEUX magnifiques entrepôts en pierre taillée, à louer. Nos 1601-1603 — anciens numéros — rue Notre-Dame, près Saint-Gabriel. — Peut servir comme un seul édifice. — Convenables pour commerce de gros, détail ou fabrication de menus articles, cinq étages et sous-sols, ascenseurs électriques, chauffés par le propriétaire. Changemnets faits pour convenir aux locataires prenant un long bail à partir du 1er mai prochain. S'adresser F. McMann and Son, édifice de la banque Sovereign, 232 rue Saint-Jacques. Tél. Main 245. A louer, également, 413 Youville, grand entrepôt carré, façade 36, quatre étages, attique et sous-sol. 68—6

EDIFICES à louer, pourvus d'un pouvoir électrique, convenables pour fabrication de menus articles, un de 40 x 60 pieds, avec extension, 38 x 70 pieds et un de 110 x 40 pieds, avec extension de 60 x 40 pieds. The Montreal Cotton Co., Valleyfield, P. Q. 63—6

ECURIE à louer, écurie de 3 places, centre de la ville. Ecrire F. F., 758 "La Presse". 68—1

LOCAL convenable pour couturiers à louer, chauffé et éclairé, tout le nécessaire requis fourni. S'adresser à M. A. Brodeur et Cie, 12 rue Windsor. 68-1

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie. édifice "La Presse." 49—30

ARGENT à prêter, à 4½, 5 et 6 pour cent, aux municipalités, corporations, religieuses, sur propriétés, etc. : — ISIDORE CREPEAU, agent d'assurance, 4, bâtisse New-York Life. : — Phone Main 2367. 50—25

ARGENT à prêter sur hypothèque, intérêt bas. Conditions faciles. S'adresser immédiatement à J. A. Théoret, notaire, 25 Saint-Jacques. Téléphone Main 1870. Le soir, 235 Saint-Urbain, Montréal. 54—26

ARGENT à prêter sur billets promissoires, reconnaissances, etc., taux les plus bas. Toute transaction strictement confidentielle. S'adresser à Davis, chambre 66, No 97 Saint-Jacques. 61—26

ARGENT A PRETER sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862. Main 539. 62—12

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur propriétés, par montants de $500, $1,000, $2,000 ou tout autre montants, première hypothèque, 5 à 6 pour cent. V. Trudel, 97 St Jacques. 66—6

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. AUSSI PRETS SUR MEUBLES, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ARGENT — On demande à emprunter dix mille piastres, première hypothèque, sur manufacture, à quelques milles de la ville, à six pour cent d'intérêt. — Pas d'intermédiaires. — S'adresser chez Beaulieu et Perreault, 35 rue Saint-Jacques. 24,27

ON DEMANDE A LOUER

COTTAGE DEMANDE — On demande à louer pour l'été ou toute l'année, un cottage à la campagne, avec améliorations modernes, pas plus de 45 minutes en char de Montréal. Ecrire immédiatement L., 1688 Sainte-Catherine. 68—1

HOTEL DEMANDE — On demande à louer un hôtel tout organisé et prêt pour faire des affaires. Dites-moi quel est votre prix et quel endroit. Adressez : Henri Côté, Queen's Hotel, Sherbrooke Est, Qué. 64—6

LOGEMENT DEMANDE — Propriétaires et agents sont priés d'envoyer une liste des logements à louer, 8 pièces ou plus. S'adresser 112 rue Saint-Urbain. 68—1

MAISON DEMANDEE — Un couple avec 4 enfants, 2, 7, 8 et 10 ans, demande pour le 1er mai, un haut ou un milieu de 6 ou 7 pièces, dans une rue comme Saint-André, Saint-Christophe, Sainte-Elisabeth, Berri. Paierait $12 par mois, a demeuré 9 ans dans même maison. Ecrire tout de suite à P. Q., 573 "La Presse." 24.27

MAISON demandée pour le 1er de mai, près rue Sainte-Catherine, entre Saint-Denis et Saint-André, 5 ou 6 pièces, avec gaz. Paiera de $10 à $14 par mois. Adressez J. R. Landry, No 10 avenue Argyle. 68—1

ON DEMANDE A ACHETER

ON demande à acheter des moteurs et dynamos d'occasion. Toutes marques et toutes grandeurs. Electric Repair and Contracting Co, 617-19 rue Lagauchetière. 295—n

ON DEMANDE à acheter une ferme à 60 milles de Montréal; de 60 à 100 acres, sur le bord de la rivière. Bonne maison moderne avec granges. Ecrire au plus tôt, spécifiant prix, etc., à N. O., 717 "La Presse." 63—6

ON DEMANDE à acheter le "Manuel de la Tempérance du Père Chiniquy," et les Annales de la Société de Tempérance de Montréal. Ecrire à X., 750 "La Presse," en mentionnant prix demandé. 67—2

ON DEMANDE A ACHETER une maison de pension, deux petits restaurants, un étal de boucher, une épicerie non licenciée et une épicerie licenciée, une licence d'épicier. The Grocers Exchange. Onézime Massicotte, 16 Saint-Jacques. Main 4300. 68—1

ON DEMANDE A ACHETER des tables de pool d'occasion. S'adresser par lettre ou personnellement, A. Marceau, 548 Dorchester. 68—1

ON DEMANDE A ACHETER un tour d'occasion à couper les vis, mû par le pied, 2 enclumes de forgeron d'occasion. S'adresser à J. F. McBryde, Rougemont, P. Q. 68—2

A VENDRE

A VENDRE — Standard Bottle Exchange, 262 rue Cadieux, Est 3728. — Toutes sortes de bouteilles achetées, vendues, échangées. Gros et détail. Pleins chars reçus. Attention spéciale aux maisons privées. 45—24

A VENDRE, étal de boucher, Ouest de la rue Sainte-Catherine, bonne clientèle anglaise, ainsi que cheval et voitures, licence payée. S'adresser 2743 Sainte-Catherine. 64—8

A VENDRE, grément de fromagerie au complet. Conditions faciles. S'adresser M. Henri Forget, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 67—6

A VENDRE pharmacie faisant bonne affaire, excellente localité, stock bien assorti, jolies fixtures petit loyer, long bail. Cause départ. Ecrire A. A. 753 "La Presse." 67-6

A VENDRE — Avant de déménager, j'ai résolu de sacrifier toutes mes fourrures, manteau en seal électrique, $55, pour $16, ainsi que toutes les autres fourrures. D. Pearson, coin Saint-Dominique et Craig. 67—6

A VENDRE, poulies, shaft, ainsi que machine à barley. S'adresser Ed. Painchaud, 125 Vitré. 68—1

A VENDRE — Trois magnifiques pardessus, collet en loutre et vison, deux pardessus, collet et velours, deux habillements. Non réclamés. Chances exceptionnelles, dans la vie. S'adresser 962B St Denis. 68—1

ACIER à lisses de traineaux, importé d'Angleterre, environ trois tonnes, à vendre, $1.40 le cent livres. H. Gray and Co., 19 rue des Commissaires. 65—6

AMEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts. Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 66—6

AMEUBLEMENT de maison de pension à vendre, conditions faciles, bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 172 Saint-Denis, en face de l'Université Laval. 68—6

AMEUBLEMENT — A vendre, ménage complet, ameublement de chambre dessus en marbre, buffet, etc. S'adresser le soir, au No 194 Saint-Christophe. 68—1

AUX TAILLEURS — A vendre, à 21 milles de Montréal, une boutique et stock de tailleur, avec bonne clientèle. Ecrire Cam., 377 "La Presse." 63—6

A VENDRE — COUVERTES A CHEVAUX, couvertures imperméables, oreillers, garnitures et capotes de traineau, Speeders Sleighs. Réparations de robes, oreillers, capotes, etc. D. Dowell, 102 Saint-Henri. 56—Ms—n

AMEUBLEMENT de maison à vendre. S'adresser à 539 rue Saint-Hubert. 67—6

BATEAU et ligne établie à vendre, entre Lachine et Caughnawaga, ligne payante, bateau le plus économique imaginable à entretenir en marche. S'adresser à Régis Roberge, Sorel. Prop. vapeur "Surveyor." 63—6

CLOS de bois à vendre, 2 chevaux, 2 sleighs, 3 tombereaux, 2 harnais, moulin à scier. Ecrire à O., 742 "La Presse." 67—6

CLOS de bois et charbon à vendre, ou à louer, établi depuis 18 ans, bureau, hangars, maison privée, bois et brique, balance et moulin à scie, grandeur terrain 94 x 52. S'adresser 1007 St André. 65—6

CLOS de bois à vendre, dans le centre de la ville, deux chevaux deux sleighs, 3 tombereaux, 3 harnais, moulin à gazoline, 4 forces, balance et stock. Le propriétaire vendra terrain si désiré, donnera bail pour 5 ans. S'adresser 1526 Saint-Hubert. 68—1

CLOS de bois, charbon, foin et grain à vendre, avec voitures d'été et d'hiver et deux chevaux; de $400 à $500 de ventes par semaine. Ecrire à G. G., 759 "La Presse." 68—6

COMMERCE de lait à vendre. S'adresser à J. Touchette, 7 ruelle Sainte-Elisabeth, coin de la rue Dufresne. 67-6

COMMERCE de foin et grains à vendre, meilleure clientèle établie, loyer bas. Un très petit capital requis. Ecrire J. K., 560 "La Presse." 68—1

COMMERCE à vendre, comprenant cigares, papeterie, jouets, et salles de rafraîchissements, près du patinoir Ontario, établi depuis 12 ans. Se présenter sur les lieux, 884 rue Ontario. 24.27

ETAL de boucher à vendre, bien établi, 91 Marie-Anne. 68—6

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires. A vendre pour cause de maladie. S'adresser coin Laurier et Saint-Denis. 68—1

ETAL de boucher à vendre. Pour renseignements, s'adresser sur les lieux, 212 rue Bleury. 68—6

GRAVIER à toits à vendre. Couvreurs, attention ! S'adresser avenue West End, Outremont. 64—6

A VENDRE

10 ETOLES et manchons en vison, très magnifiques à vendre à sacrifice. Style le plus nouveau. On vendra $20.00 le set, si vendu immédiatement. Venez les voir, 39 rue Saint-Hubert. 68—6

INCUBATEURS A VENDRE — Vous pouvez acheter l'incubateur Chatham, transport payé, payable qu'à l'automne prochain. Ecrivez pour catalogue gratis, à Côté et Cie, 7 rue Saint-Pierre, Montréal. 56—12

MEUBLES A VENDRE — Conditions faciles; prix défiant toute compétition; tapis, prélarts, rideaux, miroirs, gravures, go-carts, glacières, poêles, meubles de bureau, à prix réduits. La Cie Prince, 33 rue Saint-Laurent. 148-n

MATERIEL D'IMPRIMERIE — A vendre, complet, comprenant deux grandes presses pour journal semi-hebdomadaire, avec presse à ouvrages de ville, caractères, etc., à Maniwaki; atelier bien pourvu pour publier un journal local. S'adresser à H. A. Fortier, Hull, Phone 1770. 64—6

PATENTE — Je vendrais droit de faire et vendre le meilleur système de coupe pour habits d'hommes, pour une province ou Canada ; utile dans les familles. Informations, L. O. Michaud, Saint-Maurice, Qué. 63—6

PUPITRE SECRETAIRE de dame à vendre. Tout à fait neuf, a coûté $7.50. $3.25 à prompt acheteur. S'adresser à A. J. Allan, bijoutier, 66 rue Saint-Laurent. 67—6

PARDESSUS à vendre, en drap noir doublé en rat musqué et garni en loutre. Vu la saison avancée, prix réduit. 869 rue Sainte-Catherine, coin Parthenais. 68-6

RESTAURANT à vendre, restaurant "Quick Lunch", bonne clientèle, audessus d'un club, la meilleure localité désirable, à bon marché pour prompt acheteur. S'adresser J. B. Archambault, 1170 St Laurent. 68—3

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO droit à vendre. $140 comptant achèteront un superbe piano droit de $400, pris pour dettes. Les gens ayant de l'argent peuvent obtenir renseignements en s'adressant à H. H., 688 "La Presse". 64—6

PIANO A VENDRE — Piano Chickering à queue, gamme complète, splendide tonalité, à peu servi, jolie caisse en palissandre, jolis ornements. Chance exceptionnelle. Convenable pour salle de concert ou salon. Coût, $1,200. Garanti sous tous rapports, $295. Layton Bros., 144 rue Peel. 19,22,24

PIANOS — A vendre. Voyez les occasions de janvier, en fait de pianos neufs et d'occasion, au comptant, qu'offre la Cie de Pianos Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Magasin ouvert le soir. 68—1

PIANO A VENDRE — $169 comptant achètent un superbe piano droit ayant servi un an. Cie de Pianos Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 68—1

CHEVAUX, VOITURES. HARNAIS

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 48—24

EXPRESS, bochel, harnais, à vendre, le tout en bon ordre, à bon marché. S'adresser 1873 Saint-Jacques. Le soir, 1676 Saint-Jacques. 68—1

JUMENT — A vendre, la jument baie ambleuse rapide "Molly B.," record 2.17¼, 15¾ mains de haut, parfaitement douce et domptée pour la ville, pouvant être conduite par la personne la plus timide, une des plus rapides juments de promenade de la ville, ne porte ni bottes ni entraves, 2.17¼ n'est pas la limite de sa vitesse, car elle a déjà fait un mille en 2.12. Ce n'est pas parce qu'elle a des défauts qu'on la vend; mais parce que le propriétaire quitte la ville pour l'hiver. A l'encan, jeudi, 25 janvier, à 2.30 p.m. Visible à nos écuries, jeudi matin, T. W. Foster and Co, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 66—3

PROPRIETE A VENDRE

COTTAGE — Deux plain-pieds, lambrissés en brique, 8 pièces, eau chaude et eau froide, cave, gaz, cuisine à rallonge, ruelle en arrière, terrain 20 x 70, à vendre. 754 rue Cadieux. 68—2

MAISON à vendre, belle résidence en pierre à sable, sur l'avenue du Parc, — actuellement occupée par M. Jos. Perrault, architecte. — 6 chambres à coucher, bibliothèque, salle avec foyer, cuisine à rallonge, buanderie, etc. Prix $7,000. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 64—6

MAISON A VENDRE— Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre et brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon ordre, situés Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, Bureau de "La Presse." 54—n

MAISON et terrain à vendre, 7,000 pieds, 2 logis, 20 chambres, grande écurie, à 10 et 12 Fullum. S'adresser 46 Saint-Pierre. 63—6

MAISON détachée, près Napoléon, sept pièces, cave en ciment, fournaise Daisy, plomberie à jour. Vendra à sacrifice d'ici au premier février. Ecrire G., 589 "La Presse." 68—1

MAISON à vendre, en parfait état, 7 logements, rapportant $510 par année. Prix $4,900, dont $1,800 comptant et $250 par année. S'adresser 226 Champlain. 68-1

PROPRIETE à vendre, rue Dufferin, près Parc Lafontaine, propriété avec façade en pierre, très bien construite, cave de 7 pieds, lot 25 x 80, $3,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 65—6

PROPRIETE — A vendre, à Ste Anne de la Pocatière, village populeux, centre commercial, près de l'église, du collège et du couvent. Une magnifique propriété, comprenant, résidence, magasin, hangars, écuries, grand jardin. Bon poste de commerce, toujours occupé comme tel, beau site. Aussi fond de commerce général. S'adresser à Ls. A. Paquet, marchand, Ste Anne de la Pocatière. 20,24,27,31

PROPRIETES — A vendre, rue Saint-Charles-Borromée, entre Dorchester et Lagauchetière, bonne propriété rapportant au delà de 10 pour cent. Prix, $8,400. David et Dubreuil, 8 Craig Est.

A VENDRE, rue Saint-Laurent, côté est, sud de la rue Sainte-Catherine, propriété de commerce, prix modéré. David et Dubreuil, 8 Craig Est.

A VENDRE, rue Saint-Laurent, près Roy, bonne propriété, 5 magasins, loyers 10 pour cent, prix, $20,000. David et Dubreuil, 8 Craig Est. 65—6

PROPRIETE à vendre, rue Saint-Hippolyte, propriété en bois, fondations en pierre concassées, 5 logements loués $336. Lot 47 x 69, $2,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 65—6

PROPRIETE à vendre, rue Davidson, propriété en brique, contenant 2 logements, lot 25 x 50. Loyer $168. $1,250, W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 65—6

PROPRIETE à vendre, rue Colonial, deux maisons à un seul logement, en brique, lot 40 x 75, écurie, $2,200, W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 65—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 176, 178, 180 rue Saint-Germain, Hochelaga, trois plain-pieds, terrain 25 x 100. Loyer au printemps, $372. Prix $3,200. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 63—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 279, 281 Chapleau, près Mont-Royal, vis-à-vis usines Pacifique. Loyer $228. Prix $2,200. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 63—6

PROPRIETE à vendre à Saint-Vincent de Paul, maison de pierre, bonnes conditions. S'adresser 1353 avenue Hôtel de Ville. 63—6

PROPRIETE à vendre, rue Berri, bloc de quatre logements en pierre, lot 44 x 70, loués $336, $3,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 65—6

PROPRIETE A VENDRE— 2 magnifiques plain-pieds, 7 pièces, rue Hutchison, Annexe de Montréal, près de la rue Fairmont, chauffage à l'eau chaude, gaz et électricité, prix raisonnable pour prompt acheteur et conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 730 rue Hutchison. 64—6

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, rue Drolet, propriété en brique, un magasin et logement, et un au-dessus, lot 20 x 78, hangar, écurie, etc., $2,750, W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 65—6

PROPRIETE à vendre, maison de huit chambre, village Chambly Bassin, aussi grange, étable, etc., comprenant un acre de terre, bon marché. A. Dussault, 417 Saint-Paul, Montréal, Bell Main 4547. 66—6

PROPRIETE — A vendre, No 64-66 avenue Labelle, bonne propriétée, couverture double, hangar en brique, payant 12 pour cent, prix 1,300, bonne condition. S'adresser 136 rue Papineau. 67—6

PROPRIETES à vendre, à Drummondville: Boulangerie moderne, avec clientèle de 800 pains par semaine. Deux maisons comprenant 4 logis, en parfait ordre. Revenu annuel des loyers, $450.00, Prix $4.000. S'adresser à P. Genereux, Drummondville, P. Q. 67—6

PROPRIETE de coin à vendre, $2,900, angle avenue Colonial et rue Saint-Hippolyte, 3 maisons en brique, Loyer $372. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 67—6

PROPRIETE à vendre, 441 rue Frontenac, maison bois et brique, 3 logements, 5 pièces chacun, Conditions faciles. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser sur les lieux. 68—6

PROPRIETES A VENDRE — Deux maisons confortables à Saint-Lambert, fondations en pierre, en bon état, situées en face de la rivière, à peu de distance de la gare. John F. Raphael, 6 rue Saint-Sacrement. 68—6

PROPRIETE à vendre, rue Marie-Anna, près Fullum, une maison, Nos 16, 18, bois et brique. Aussi, maison en arrière. Vendra le tout pour $1,800. Revenu $180. 1625 Saint-Hubert. 68—6

RESIDENCE à vendre, une belle, rue Berri, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester, côté ouest, Prix $4,750. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 67—6

SIX plain-pieds à façade en pierre à vendre, 125-135 rue Mentana, Loyer $1.-050. Lot 50 x 110. Prix modique. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame. 67—6

TERRAINS à vendre, bon marché. Deux beaux terrains rue Saint-André, près Duluth, 48 par 94 pieds, avec ruelle de vingt-cinq pieds. Renseignements, 360 rue Saint-Denis. 66—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété située rue Craig ou près, entre Papineau et Montcalm. S'adresser J. A. Séguin, 903 Craig Est. 68—6

OCCASION D'AFFAIRES

A VENDRE — Hôtels, restaurants, épiceries, magasins de fruits, bonbons, etc., magasins, maisons de pension et tout genre d'affaires. Bonne chance pour commençants. Maison et magasin à louer. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 57—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Si vous voulez vendre votre propriété ou votre commerce, tels que hôtel, restaurant, épicerie, etc., vous trouverez toujours des acheteurs en venant voir immédiatement O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 67—6

OCCASION D'AFFAIRES — A vendre, la meilleure maison pension de la rue Saint-Denis, vendra pour $600 comptant. Pour faire un bon marché, venez voir immédiatement O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 67—2

OCCASIONS D'AFFAIRES, par Dagenais et Cie — 9 hôtels, 14 restaurants licenciés, meilleurs centres de Montréal, et banlieu. Conditions avantageuses pour commençants, depuis $3,500, $1,500 comptant.

8 HOTELS de campagne, voir photographie au bureau de Dagenais et Cie. Chance rare, depuis $1,000 comptant. Aussi magasin général.

2 RESTAURANTS licenciés à louer, $10 et $25 par semaine. Aussi propriété, épicerie acceptée en échange.

PLUSIEURS épiceries licenciées avantageuses, depuis $600. 12 autres non licenciées, 10 magasins de cigares, bonbons.

DAGENAIS ET CIE, 505 Craig — La plus chic maison de pension de Montréal, clientèle choisie, gros profits, rue Saint-Denis. Valant $3.000, pour moitié prix, cause départ immédiat pour l'Europe. A qui la chance ? 10 autres depuis $300.

160 TERRES à vendre. Demandez notre journal des terres.

4 CLOS de bois et charbon, faisant bonnes affaires, spécialement un, 3500. Salles à dîner, boulangerie, aqueduc, petite pharmacie, magasin de modes, chaussures.

BEURRERIE et fromagerie première classe, près Sorel, 7,000 livres de lait par jour, Aucune concurrence, Beurre, 3c, fromage, 1¼c par livre. Bien bâtie. Logement, outillage complet, pour $3,000, moitié comptant, valant $4,500. Faut vendre, Toujours Dagenais et Cie pour une bonne affaire, 505 Craig, coin Saint-Laurent. Téléphone Est 1810, Marchands, 215. 68—1

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre au Blue Bonnets, sur le chemin de Lachine, bon marché à un prompt acheteur. S'adresser sur les lieux. M. L. S. Monast, Blue Bonnets. 64—6

HOTELS A VENDRE—Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. — A vendre, stock d'épicerie, 80 cents dans la piastre, avec licence transférable. Restaurants licenciés, Maisonneuve, $2,000 comptant ; Saint-Henri, $4,000 ; Sainte-Cunégonde, $2,500.

JOHNSON ET GRACE — Restaurants licenciés, près bureau poste, $14,000 ; Sainte-Catherine, $10,000 ; Saint-Laurent, $10,000 ; Saint-Paul, $6,000 ; près gare Windsor, $8,500 ; Saint-Antoine, $9,000.

JOHNSON ET GRACE — Lecteurs de "La Presse," avec $1,500 comptant, vous pouvez vous placer dans un bon hôtel à la campagne. Vous serez propriétaires et rois chez vous. Balance facile. Grand'Mère, $3,000 ; Coteau Landing, $2,000 ; Saint-Hyacinthe, $3,000 ; Shawinigan Falls, $3,-500 ; Rigaud, $6,000, et plusieurs autres.

JOHNSON ET GRACE — Magasins de cigares dans toutes les parties de la ville et banlieue, Prix $200, $300, $500, $900. Conditions faciles. Aussi, 2 magasins de modes. Prix $700 et $1,500.

JOHNSON ET GRACE — Maisons de pension et salles à diner, parties fashionables des rues Saint-Hubert, Saint-Denis, Saint-Laurent et Saint-Antoine. Prix, $500 à $2,000.

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques, — A vendre, étal de boucher, une des meilleures localités de Montréal, comprenant achalandage, chevaux, voitures d'été et d'hiver. Bonne clientèle. Le tout, $600. A qui la chance ? 67—5

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE — Beau coin, stock frais, bon marché, vendra par inventaire, cause maladie. 280A Dorchester. 65—6

EPICERIE licenciée à vendre, rue Sainte-Catherine Est, Stock environ $1,200, Loyer $28 par mois. Magasin et logement. Après 7 heures le soir ou avant 9 heures a. m. S'adresser 241 rue Panet. 63—6

EPICERIE et étal de boucher à vendre à bon marché, bonne place d'affaires, conditions faciles. Le propriétaire abandonne les affaires pour cause de santé. Ecrire Cam., 578 "La Presse". 66—6

EPICERIE licenciée à vendre, située sur la rue Dorchester Est, faisant affaires pour du comptant, recettes $400 par semaine garanties. S'adresser à J. L., 220 Beaudry. 66—6

EPICERIE à vendre, pour cause de maladie, chance extraordinaire, faisant $300 d'affaires comptant par semaine, située coin Robin et Beaudry. S'adresser sur les lieux. 66—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, faisant de bonnes affaires, située rue Sanguinet, près de la rue Roy, logement en arrière, prix seulement $140. Ecrire à J., 591 "La Presse". 68—1

EPICERIE à vendre pour cause de maladie, établie depuis 7 ans, bonne condition, faisant de bonnes affaires. S'adresser 160 Ste Elisabeth, coin de l'avenue Palm, St Henri. 68—2

EPICERIE de famille de première classe à vendre, située angle avenue Greene et rue Sainte-Catherine, le meilleur endroit commercial de Westmount, avec un bail très avantageux. Stock en parfait état. Pour conditions et autres détails s'adresser à James Baillie, chambre B. 12, édifice du Board of Trade. 68—6

EPICERIE à vendre, bon commerce, logement, écurie, fixtures, stock frais. Bon marché, 312 Panet. 68—1

EPICERIE à vendre, bonne clientèle au comptant, Place payante, vendra suivant l'inventaire. Chance exceptionnelle à un prompt acheteur, S'adresser 118 Bleury. 68—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN général à vendre, au village de Yamaska Est, à deux pas du chemin de fer et des quais de la compagnie Richelieu. Très grande bâtisse en briques à deux étages, dont l'étage supérieur aménagé pour logement d'une famille, Cave spacieuse, aussi trois vastes étages de hangar attenant au magasin et nécessaires aux besoins du commerce, le tout en très bon état. Le stock est général et des mieux choisis pour les besoins de l'endroit. Aussi à vendre avec ou séparément, un splendide cottage y attenant, vastes terrains aux alentours. Réussite assurée à qui veut continuer les affaires, un succès constant durant quarante-cinq ans est là pour l'établir. Cause de départ : mort du propriétaire. Pour toutes informations et conditions, s'adresser à Madame veuve P. Letendre, Yamaska Est. 57—24

MAGASIN de chapeaux et stock complet à vendre, bonne place d'affaires, bon marché. S'adresser 572 Champlain. 24.26

COMBUSTIBLES A VENDRE

BOIS A VENDRE — $1 le voyage, bois sec de moulin, scié : bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin, Tél. Marchands, 131, Tél. Bell Est 4251. 6—78

COMBUSTIBLE — Si vous voulez avoir satisfaction dans l'achat de votre combustible, allez chez Jos. Leblanc, 339 et 341 Beaudry, Tél. Bell 4976 ; Marchands, 359. 44—24

SLABS sciées, $1.00 le voyage; érable et merisier, $1.50 le voyage; charbon et blocs de toutes sortes. P. Payette et Fils, 250 DeMontigny. Tél. Bell Est, 1286. 42—72

BILLARDS ET ACCESSOIRES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago, T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 170—n

CARTES PCS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Venez ou envoyez votre commande par poste chez P. Lacombe, à 1324 Ste Catherine, Montréal. Vues 10c la douzaine, Fantaisies, 20c, et 25c la douzaine, Bromures 5c et 6c, Ivoirines, cartes avec cheveux 6c, séries françaises, 6 cartes 10c. Satisfaction guarantie. 65—6

CARTES DE POSTE ILLUSTREES — Des échantillons de toutes nos cartes postales illustrées, comprenant cartes de fantaisie, séries, ivoire, bromo, imitation de bromo, vues des différents pays, seront expédiées par la malle sur réception d'une piastre. International Port Card Co., 29 Saint-Jacques, Montréal. 66—6

PERDU

ARGENT perdu, le 13 janvier, un billet de $5.00, entre 1070 Saint-Dominique et 1090 de la même rue, Récompense de la moitié du billet au rapporteur. 1072 Saint-Dominique. 68—1

CHIEN — Perdu, samedi, un chien fox terrier blanc, tacheté noir, répondant au nom de Fido. Récompense à celui qui le ramènera 312 Delisle. M. Arthur Dagenais. 67—2

CHIEN — Perdu, un chien noir, gros et le poil court, perdu lundi soir. Répond au nom de Beauté. Récompense à celui qui le ramènera au No 304 Rivard ou sera poursuivi, si, après avoir vu l'annonce, ne le ramène pas. 67—2

CHIENNE — Perdue, lundi, une chienne collie, les pattes et le bout de la queue blancs et répondant au nom de "Dolly". Récompense en la remenant 484 rue Craig Est. 68—2

MONTRE et chaine en or, pour dame, perdues samedi après-midi. Récompense en remettant à 122 rue Stanley. 67—2

MONTRE de garçonnet perdue, samedi soir, 20 janvier, entre le collège Mont Saint-Louis et la rue Amherst, dans les rues Sherbrooke, Saint-Denis et Cherrier, boitier en bronze mince, découverte, numéro 56243 sur le mécanisme. Fabricant, Henry Birks. Prière de remettre à J. R. Tanguay, 388 rue Saint-Jacques. Récompense. 68—3

PETIT sac en cuir noir, perdu hier soir, angle des rues Ontario et Saint-Laurent. Prière de le renvoyer au "Bureau des Renseignements" de Scroggie. Récompense. 68—1

PERDUS, le 10 janvier, trois dix piastres, rues Dorion, Ontario, Saint-André, de Montigny, Sainte-Catherine, Saint-Christophe. Récompense 194 Saint-Christophe. 68—1

PERDU, un porte-monnaie jaune contenant un chapelet monté en or et un peu d'argent, en traversant le Parc Lafontaine, Cherrier à Visitation. S'adresser 461b Plessis. 68—1

PERDUE, de la gare Bonaventure, hier soir, une sacoche en argent. Prière de la rapporter au No 219 avenue Laval. Récompense promise. 68—1

$75 perdues sur la rue Ontario, jusqu'à la rue de Montigny, un billet de cinquante piastres, de la banque Hochelaga. Récompense à celui qui le rapportera au No 1156 Saint-André. 68—2

TROUVE

TROUVE — Un chien Collie écossais. Le propriétaire pourra le réclamer en payant tous les frais. 541 rue Albert. 67—3

TROUVE, il y a huit jours, un chèque. Pourra être réclamé au No 370 Ontario, Maisonneuve. 67—3

MANTEAUX MOUTON DE PERSE

Il nous reste encore un bel assortiment de manteaux de mouton de Perse de différents patrons et différents prix. Notre stock d'Etoles de Vison est complet, nos prix sont les plus bas. N'oubliez pas le nom.

McCOMBER, 516 St Paul.

290-1-M-v-n-FF

ON DEMANDE A ACHETER

Des polices sur la vie émises par la New-York Life, la Mutual Life of New-York, et de toutes les autres compagnies. Pour bonnes polices je paierai plus que les compagnies n'accordent. M. J. Doherty, 1320 Saint-Laurent. 61-26

CAPOTS EN CHAT.

Capots doublés en fourrure, manteaux en mouton de Perse garnis en vison, manteaux seal électrique. Nous ne refuserons aucune offre raisonnable. 137 CRAIG EST. 55-24

ASS. CONTRE L'INCENDIE

ECRIVEZ, téléphonez ou voyez ISIDORE CREPEAU, 4, bâtisse New-York Life, pour une bonne police d'assurance contre l'incendie. Prime depuis $2.50 pour $1,000. SATISFACTION GARANTIE. Téléphone Main 2367. 50—25

DIVERS

AVIS AUX PROPRIETAIRES — Voulez-vous louer vos logis promptement et à de bons locataires ? Adressez-vous à A. Archambault, 1070 Sainte-Catherine. Il en fait une spécialité, satisfaction garantie, une visite est sollicitée. 63—6

BIOGEN guérit pendant que vous dormez. Fait absorber plus d'oxygène. Indispensable et soutien des forces. Brochurettes gratuites. Biogen, rue Lisgar, Ottawa. 56—26

DECELLES — Les messieurs Napoléon et Auguste Decelle, demeurant dans l'Etat du Montana, sont priés d'envoyer leur adresse à M. G. Decelle, 759 Sainte-Catherine, Montréal. 68—1

L'EAU DE JAVELLE Parisienne est et sera toujours en avant. Demandez-là à votre épicier. Fyon et Fyon, manufacturiers, No 212 rue Garnier, Tél. Marchands 2020. 65—6

PLISSAGE ACCORDEON, dernière nouveauté. On s'occupe aussi confections costumes, blouses, robes de soirée. Prix réduits. 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 63—6

PORTRAIT — Dernier portrait de Préfontaine, carte postale, 10 cents ; cabinet, 25 cents ; carte 11 x 14, $1.00 ; carte 19 x 25, $2.50, Adressez : Albert Ferland, 22, Notre-Dame Est. 67—2

REMERCIEMENTS aux âmes du purgatoire, pour faveurs obtenues. — Une abonnée, Saint-Théodore. 67—4

REMERCIEMENTS à St Gérard de Magella, pour guérison, conversion et grande faveur obtenues avec promesse de publier. M. D. 68—1

REMERCIEMENTS à saint Joseph et à la Sainte-Vierge, pour guérison obtenue, après neuvaine, les bras en croix et promesse de publier. 68—1

REMERCIEMENTS à saint Gérald Magella pour guérison obtenue avec promesse de publier. 68—1

PERSONNEL.

Massage de la figure, traitement des cheveux et du cuir chevelu, champoing, chiropodie, manicure, électrolysis pour l'enlèvement des poils superflus, verrues et marques de naissance, — diplômée. — Satisfaction garantie, Mlle Grant, 130 rue Peel, porte voisine du bloc Windsor, Montréal. 304—Ms—n

BOIS DE CORDE A ACHETER

On achètera par grosses quantités, bois de corde, érable, merisier, hêtre, croûtes (slabs) en bois franc et mou; aussi bois de fourneau, livraison immédiate. S'adresser ou écrire à E. A. Pigeon, 393 avenue Laurier, ville St Louis, Montréal. Tél. Est 3421, Marchands 1838. 47—26

Cors Enlevés Sans Douleurs

25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés, protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris établi en 1884, 25 rue Saint-Laurent, Tel. Bell 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 57-n

CADRES DE PHOTOGRAPHIES

Tous les cadres de 50c à $1.00 réduits à 25c, ce mois-ci, 50 pour cent sur toutes les autres marchandises. G. W. WILLSON & SON, 7 Carré Phillips. 60-26,FF

YEUX—OREILLES, NEZ, GORGE

DR FRS DE SALES PRÉVOST Spécialiste "Paris"

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigent mardi, vendredi, 10 à midi, 402 Sherbrooke. 62-26

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.,
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean
304-Mvs-FF

BRIQUE

Deux millions d'"Ascot" toute dure. Prête à livrer immédiatement. — D.G. Loomis & Sons, 232, rue McGill. 62-11FF

Achats de Polices d'Assurances sur la vie. — On demande à acheter polices d'assurances sur la vie. Pour bonnes polices nous paierons plus que le prix de rachat de la compagnie, R. M. Griffith, chambre 31. Edifice Banque d'Ottawa, Main 1701. 55-26

PROFESSIONNEL

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1Mv-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11920 — T. A. Brunet, demandeur, vs R. Villemaire, défendeur. Le deuxième jour de février 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2 rue Iberville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles meublants. Conditions : argent comptant, L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 22 janvier 1906. 68—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 13484. — A. Fortier et al, demandeurs, vs L. P. Pepin, défendeur. — Le 2ième jour de février, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, aux Nos 261 et 263 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et effets d'épicerie, etc. Conditions : Argent comptant, J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 23 janvier, 1906. 68—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2559. — Berliner Gramophone Co., demanderesse, vs J. Lemelin, défendeur. Le deuxième jour de février 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires dudit défendeur, au No 736 rue Notre-Dame Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en vitrines de comptoir, sucreries, etc. Conditions : argent comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 24 janvier 1906. 68—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit No 3688A. W. L. Chipchase demandeur vs R. W. Brown, défendeur. Le 2ème jour de février 1906 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 36 rue Donegana, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 24 janvier 1906. 68—1

MORT SUBITE A ST CESAIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Césaire, 24. — M. François Breault, de cette paroisse, est mort subitement dimanche matin. Il se leva ce jour-là comme d'habitude et quelques instants après il tombait foudroyé par une syncope du coeur.

PERSONNEL

M. L. J. Latour, du Département des Travaux Publics, est en cette ville pour assister aux funérailles de feu l'hon. Préfontaine.

OU DINER?

STAR DINING ROOM— Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p.m. N. Pressault, prop. Tél. Bell Main 1768. 24 Craig Ouest. 84—n

ARGENT A PRETER

ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT

Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques.
J. A. GAUDIN, Gérant.
54-n

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes. Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 heures p.m.
CHAS. P. CAMPBELL, Gérant.
54-n

ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages, bijoutiers, 610 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montre, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152lmMj

AMUSEZ VOS AMIS !

Procurez-vous un de nos magnifiques stéréoscopes et 100 vues stéréoscopiques en couleurs de toutes les parties du monde, à raison de TROIS DOLLARS. Prix régulier: $7.00; C'est une merveille à ce prix! Ne manquez pas cette aubaine ! Prompte attention aux commandes par la poste. Frais d'express en plus. Envoyez mandat-poste ou lettre enregistrée. Ne se trouvent qu'au "WIGWAM DE CLARK", 138 rue Peel, vis-à-vis du square Dominion. Ouvert le soir. 67-2

Caisse Nationale d'Economie

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal — Caisse Nationale d'Economie — aura lieu mardi prochain, le 30 du courant, au Monument National, Montréal, salle No 6, à 8 heures p.m., pour recevoir les divers rapports de l'année écoulée et transiger les affaires qui concernent la société.

Par ordre,
ARTHUR GAGNON,
Sec. Très.
67—3

Soumissions demandées

Des soumissions sont demandées pour réparer, en peinture, vernis, etc., les bancs de l'église paroissiale, les stalles du choeur, les imitations de la sacristie, etc. Les soumissions pourront être reçues jusqu'au trois février prochain inclusivement. On ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions, ni aucune d'elles. S'adresser au curé de la paroisse Sainte-Thérèse, comté Terrebonne. Jos. Vaillancourt, Ptre, curé. 67—2

AVIS

Les membres du Conseil Montreal Royal Arcanum sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère, l'honorable Raymond Préfontaine. Ils se réuniront à l'hôtel de ville.

68—1 Par ordre, LE SECRETAIRE.

JAEGER PURE WOOL

A cause des funérailles de feu l'honorable Raymond Préfontaine, ce magasin sera fermé, jeudi matin, jusqu'à 1 heure p. m.

Dr Jaeger's Sanitary Woollen System Co. Ltd.,
2206 Ste Catherine, Montréal.

UNE ELECTION CONTESTEE

M. Albert Métayer, candidat battu lors des dernières élections municipales de Lachine, qui ont eu lieu le 15 janvier, a présenté, ce matin, en Cour de Pratique, devant l'honorable juge Pagnuelo, une requête afin d'obtenir le décompte des bulletins.

Il avait pour adversaires MM. Octave Saint-Germain et Euclide Lamothe. M. Saint-Germain l'emporta par 7 voix de majorité sur M. Métayer.

Le requérant alléguait, à l'appui de sa demande, que plusieurs bulletins de vote avaient été annulés illégalement et que l'addition des votes n'était pas correcte.

Après plaidoirie de Mtres Cressé et Décarie, l'honorable juge Pagnuelo a fixé le décompte à vendredi, 2 heures après-midi, en Cour de Pratique.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

LA LEGISLATURE EN DEUIL

ELLE AJOURNE SES SEANCES A LUNDI PROCHAIN, EN MEMOIRE DE M. PREFONTAINE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 24 — Par respect pour la mémoire de feu l'hon. R. Préfontaine, l'Assemblée législative, après une séance de quelques minutes, s'est ajournée ce matin à lundi prochain.

M. Caron, de l'Islet, a présenté un bill relatif à l'annexion des municipalités, puis l'hon. M. Gouin a proposé l'ajournement.

—"Demain," dit-il, "auront lieu les funérailles de feu M. Préfontaine.

"Toutes les classes y seront représentées, il est juste que les députés puissent se rendre à Montréal afin d'y rendre un dernier hommage à celui qui a aimé et servi son pays jusqu'à son dernier souffle. C'est surtout devant le calme de la mort que l'on se rappelle les qualités des disparus. C'est ainsi que nous concevons aujourd'hui les brillantes qualités qui nous faisaient aimer ces deux députés que la mort nous a enlevés depuis la dernière session. La nouvelle de la mort de l'hon. M. Préfontaine a été accueillie dans tout le pays par un cri de surprise et d'affliction. M. Préfontaine est parti au milieu des promesses les plus brillantes. Les dernières années de sa vie ont prouvé qu'il était bien capable de ces grands coups d'aile qui poussent un peuple vers ses destinées.

"Il est parti dans un tourbillon. Il est mort en travaillant. Il a succombé debout. Sa mort nous désole, mais elle a cela de consolant qu'elle est comme une preuve très grande de son grand dévouement à son pays.

Le premier ministre termine en proposant que la Chambre s'ajourne à lundi prochain, et offre ses sympathies à la famille du défunt.

L'hon. M. Leblanc a secondé cette motion. Il a ajouté quelques paroles de sincère regret.

—"En face des manifestations grandioses auxquelles sa mort a donné lieu en France et en Angleterre, ce n'est pas le temps de retracer ici les étapes de la carrière si bien remplie de ce patriote disparu trop tôt pour sa famille et, disons-le, pour son pays.

"Cependant, une qualité l'a distingué par-dessus tout. C'est son esprit de conciliation, qui lui attirait la sympathie de tous sans distinction de parti."

Le défunt était pour M. Leblanc un ami personnel. M. Leblanc se fait un devoir de seconder la motion de l'hon. M. Gouin. Il ajoute quelques éloges à la mémoire de feu les députés Cochrane et Leslie.

M. Jérémie Décarie, comme représentant la division d'Hochelage, où le défunt était si aimé, a tenu à ajouter sa voix au concert universel d'éloges soulevé par la mort de M. Préfontaine.

—"Il semblait, dit-il, que dans la largeur de son coeur, il n'était animé que d'un seul désir, celui de donner pour le plaisir de donner."

Puis la Chambre s'est ajournée à lundi prochain.

EN COUR D'ENQUETE

L'INSTRUCTION DE PLUSIEURS AFFAIRES DE VOL EST COMMENCEE.

E. Lepailleur et J. Forget ont subi ce matin, devant le juge Desnoyers, leur examen personnel au sujet de l'accusation qui pèse sur eux d'avoir volé différents objets à la compagnie au Grand Tronc, pour une valeur de $75.00. Lepailleur s'est reconnu coupable, tandis que Forget proteste de son innocence.

Vu l'absence d'un témoin important, l'enquête est remise au 31 janvier.

J. Dupont, amené en cour hier sous l'accusation de vol de $11.00 à son patron, a subi son examen personnel, ce matin, et se dit innocent.

A vendredi, l'examen personnel de Jos. Jappali, qui aurait brisé une vitre et des chaises, à l'établissement de Jos. Gravel, lui causant, de ce fait, un dommage de $30.00. L'intimé s'avoue coupable.

O. Trépanier, E. Guay, E. Vinette, trois jeunes garçons, ont été amenés en cour pour effraction, dans la nuit du 30 décembre, au magasin de M. Fleury, et vol de marchandises pour une valeur de $300.00.

Le premier des trois fut arrêté au milieu d'un bal par le détective Orphire Léger à qui la découverte des voleurs avait été confiée, Trépanier fit trouver Guay, celui-ci fit trouver Vinette, de sorte que la justice est en mesure de pouvoir retrouver les marchandises volées, malgré l'obstination de Trépanier qui refuse de desserrer les dents à ce sujet, et sur l'adresse de son domicile.

A samedi, l'examen volontaire.

J. Desormeaux a eu le pied moins léger que la justice, laquelle s'est saisie de la personne de cet individu, avant qu'il ne traverse la ligne 45ème avec le produit d'un vol considérable commis au préjudice de M. Tremblay, tailleur, son patron. L'inculpé travaillait au compte de Tremblay depuis huit jours, lorsqu'il fut remercié pour absences répétées. Quelques jours après, Tremblay constatait la disparition d'une quantité de fourrure valant $180.00.

Ayant confié son cas au détective Samson, ce dernier trouva Desormeaux à Saint-Jérôme et le ramena à Montréal.

Avant de se rendre à Saint-Jérôme, Desormeaux avait vendu un pardessus de $75.00 à Dieudonné Bougie, pour $12.00. Bougie a apporté le pardessus devant la Cour, en assurant le tribunal qu'en achetant le pardessus, il agissait de bonne foi.

L'accusé se dit innocent.

Le même Désormeaux aura encore à répondre à l'accusation d'avoir volé, le 11 janvier, le pardessus de Alfred Brunet, de Sainte-Anne de Bellevue, pendant que ce dernier dinait dans un restaurant de la rue Notre-Dame-Ouest.

LA POINTE DU LAC

—Lundi, le 15, on a entendu le roulement du tonnerre, vers 10 heures du matin, et samedi soir, le 20, un coup de foudre, précédé d'un éclair, s'est fait de nouveau entendre. Aussi a-t-il plu toute la nuit. Il ne reste que quelques pouces de neige à divers endroits.

—Il sévit dans la paroisse une maladie de peau qui nuit à l'assistance des enfants à l'école. Les premières personnes atteintes de cette maladie ont trop négligé de se faire soigner. Une école a été fermée durant un mois.

—Mme N. Poolet est en promenade au manoir, chez M. Ephrem Duplessis, et chez MM. Isaac et Ephrem Duplessis, ses frères.

—M. Treffié Rouette, de ce village, abandonne la navigation.

CONDOLEANCES

LES NOTAIRES

Le onze janvier courant, les notaires de Montréal se réunissaient au bureau de l'honorable N. Pérodeau, pour adopter des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'honorable Raymond Préfontaine.

Etaient présents:

MM. C. E. Leclerc, l'honorable N. Pérodeau, Léandre Bélanger, H. P. Pepin, P. C. Lacasse, Camille Paquet, L. Bédard, J. L. Coutlée, A. D. Jobin, Victor Morin, John Fair, W. F. Lightall, H. A. A. Brault, J. Lonergan, Odilon Labadie, C. de Salaberry, W. B. Reddy, App. Archambault, J. Brunet, C. Perrault, C. Mayrand, C. Domingue, A. E. Prud'homme, J. E. Desroches, A. Ecrément, M. Loranger, René Leroux, etc.

Mtre C. E. Leclerc, vice-président de la Chambre des Notaires, agit comme président de l'assemblée, et Mtre Camille Paquet, comme secrétaire.

Il fut proposé et unanimement résolu:

"Que les Notaires, comme corps professionnel, déplorent la perte douloureuse que le Canada vient de faire dans la personne de l'honorable Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, qui fut pour son pays un homme précieux, un honneur pour ses concitoyens, et pour notre profession, dont il fut toujours l'ami, un appui en maintes circonstances.

"Que les Notaires de Montréal assistent en corps aux funérailles.

"Monsieur le secrétaire est prié de transmettre copie des présentes à la famille du regretté défunt et aux journaux."

Après quelques remarques appropriées de la part de Mtres C. E. Leclerc, J. L. Coutlée, L. Bélanger et Victor Morin, l'assemblée se disperse.

(Signé) C. E. LECLERC,
Président.
(Signé) CAMILLE PAQUET,
Secrétaire.
(Vraie copie)
CAMILLE PAQUET,
N. P.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE TERREBONNE

A une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture No 1, du comté de Terrebonne, tenue à l'hôtel Leclerc, à Terrebonne, le dix-huit janvier de l'an mil neuf cent six, à laquelle assemblée étaient présents M. Joseph Forget, président et les autres directeurs, MM. Rodrigue Masson, Rodrigue Limoges, Joseph Dutrisac, William Gilmour et Napoléon Gauthier, formant un quorum sous la présidence de M. Joseph F. Forget, président.

La résolution suivante a été proposée et adoptée à l'unanimité :

Proposé par M. Napoléon Gauthier, appuyé par M. Rodrigue Limoges :

1—Que c'est avec la plus vive douleur que les directeurs de la dite société ont appris la mort de l'honorable Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, que le comté de Terrebonne a eu l'honneur d'avoir pendant quelques années pour son député au Parlement Fédéral ;

2—Que cette société était heureuse de compter depuis plusieurs années l'honorable M. Préfontaine comme l'un de ses membres les plus distingués et de ses principaux protecteurs ;

3—Que les directeurs de la dite société en leur et au nom de tous les membres d'icelle se font un devoir d'exprimer toute la douleur qu'ils éprouvent dans la perte de cet éminent citoyen qui fut un patriote sincère et dévoué;

4—Qu'ils prient les membres de la famille du regretté défunt d'accepter leurs sentiments de la plus vive reconnaissance et leurs meilleures sympathies dans le grand malheur qui vient de les frapper ;

5—Que copie des présentes soit transmise à la famille ainsi qu'aux journaux.

JOS. F. FORGET,
Président.
F. VILLENEUVE,
Secrétaire-Trésorier.

CHEZ LES SYRIENS

Avant-hier après-midi avait lieu, rue Notre-Dame, une assemblée spéciale de l'Union Syrienne de Montréal. A cette assemblée, on a adopté les résolutions suivantes :

"Que tous les membres de la colonie syrienne et particulièrement ceux de l'Union s'unissent à leurs amis les Canadiens dans le deuil occasionné par la mort de l'hon. R. Préfontaine.

"Que l'Union Syrienne fera chanter pour le repos de l'âme du défunt dix messes sur le Saint-Sépulcre à Jérusalem.

"Que l'Union Syrienne se fera un devoir d'être représentée aux funérailles du défunt par le Dr H. K. Malouf, N. Tabah et E. Tanous.

LES REGRETS DU YUKON

Les deux dépêches suivantes ont été reçues de Dawson par M. Chas. Archer :

Dawson, Yukon, 19 — Veuillez déposer un tribut floral sur le cercueil de l'hon. M. Préfontaine, avec les condoléances du commissaire et du conseil du Yukon.

Signé : W. B. McINNES,
Commissaire.

Dawson, Yukon, 19 — Veuillez déposer sur le cercueil de l'hon. M. Préfontaine une couronne de la part des Canadiens-français du Yukon.

Signé : C. A. DUGAS.

LE COMITE DE CHAMBLY

Demain, à 2 hrs p. m., la délégation du comté de Chambly se réunira au bureau de M. Victor Geoffrion, M.P., 97 rue Saint-Jacques et ira porter en corps le tribut floral qui sera déposé, au nom du comté de Chambly, sur la tombe de l'honorable Raymond Préfontaine.

AU CLUB LETELLIER

La grande assemblée qui devait avoir lieu au Club Letellier pour discuter la question du subside fédéral, a été remise à plus tard par respect pour la mémoire de feu l'honorable M. R. Préfontaine, dont les restes funèbres seront exposés à Montréal, ce soir, à l'Hôtel de Ville.

SAINT-ALBAN DE PORTNEUF

Notre curé, M. l'abbé J. E. Rouleau, qui est parti pour la Beauce, sera absent quelques jours. Il est remplacé par M. l'abbé E. Laflèche, de Sainte-Anne de la Pérade.

—La grippe sévit beaucoup dans la paroisse. Les victimes qui en sont atteintes en souffrent gravement.

—Mme Elz. Voisard, qui était en visite au presbytère de Saint-Jean des Piles, nous est revenue après une absence de dix jours.

—A une assemblée de la Commission scolaire, M. Alfred Gignac a été élu commissaire pour remplacer M. Damase Delisle, qui a laissé la paroisse. Lors de cette séance, il a été décidé d'engager des religieuses pour l'enseignement de l'arrondissement du village de cette paroisse. M. Lehoux, président de la Commission scolaire, a été autorisé à en engager trois à cette fin.

—Le conseil municipal, à une session spéciale, s'est occupé de remplacer le Dr Elz. Voisard, qui a donné sa démission, acceptée avec regret. Il a été remplacé par M. Albert Naud, cultivateur.

—MM. Narcisse Cloutier et Cyrille Germain, qui ont remporté une si éclatante victoire sur leurs deux concurrents, MM. Eugène Mayrand et Eudore Julien, ont prêté serment pour leur nouvelle charge. La nomination du maire en remplacement du Dr Voisard a été remise à la prochaine séance du conseil.

—Mlle Auréa Savard, institutrice, de Sainte-Thècle, et fille de M. Thomy Savard, marchand, de Saint-Alban, a reçu le montant de trente piastres comme prime d'enseignement. Nos félicitations.

YAMASKA

L'élection des nouveaux officiers de l'Alliance Nationale pour l'année 1906 a donné le résultat suivant : Président, M. Léon Robidoux ; vice-président, M. Olivier Parenteau ; secrétaire-archiviste-financier et trésorier, notaire Véronneau ; commissaire-ordonnateur, Jos. Laplante ; introducteur, Maxime Pepin ; substitut du président général, Henri Lambert ; médecin, Dr Urbain Gagnon.

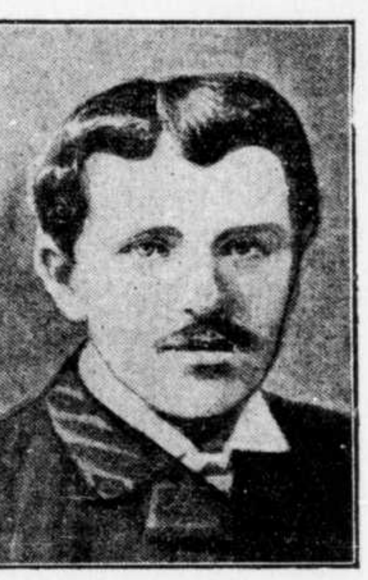

Joseph Desrosiers, de Maskinongé, qui a été victime d'un grave accident à Louiseville, lundi dernier.

MALADIE DE BRIGHT GUERIE

Mme Flora Walker, d'Ashtabula, O., qui souffrit de cette terrible maladie, après que les médecins se déclarèrent impuissants à la soulager, guérie par

WARNER'S SAFE CURE

UNE BOUTEILLE D'ESSAI DU PLUS GRAND REMEDE DU MONDE POUR LES REINS ENVOYEE ABSOLUMENT GRATIS A CHAQUE LECTEUR DE "LA PRESSE" QUI SOUFFRE DE LA MALADIE DES REINS, DU FOIE, DE LA VESSIE OU DU SANG, OU DE CE QU'ON APPELLE COMMUNEMENT PARMI LES FEMMES "FAIBLESSE FEMININE."

Mme FLORA WALKER

Dans une lettre remplie de sentiments de gratitude pour sa remarquable guérison, Mme Walker écrit :

"En janvier dernier, je fus prise d'une mauvaise diarrhée et de douleurs intestinales terribles. Je fus traitée par trois différents médecins, mais ils ne purent me soulager. Finalement, mon mari me conseilla d'essayer Warner's Safe Cure, en sorte que j'en achetai une bouteille. Après que j'en eu pris environ la moitié, mes douleurs cessèrent et je commençai à me sentir mieux. Je continuai à aller de mieux en mieux et, maintenant, je puis marcher jusqu'à la ville et en revenir, une distance de plus d'un mille et demi. Je crois fermement que je suis guérie pour toujours de la maladie de Bright." — Mme FLORA WALKER, rue Griswold, Ashtabula, Ohio.

WARNER'S SAFE CURE

Avez-vous mal au dos ? Avez-vous des douleurs cuisantes ? Souffrez-vous de faiblesse vitales ? Si "oui," vos reins sont malades et votre vie est en danger. Warner's Safe Cure est le remède qu'il vous faut. Des milliers de guérisons merveilleuses attestent ses mérites et des milliers de gens recommandent volontairement son usage comme le meilleur remède et le préventif le plus certain contre les maladies des reins et de la vessie sous toutes formes, la faiblesse féminine, le mal de Bright et toutes les conditions maladives du foie et du sang.

SI VOUS AVEZ DES DOUTES FAITES CET ESSAI

Mettez de l'urine dans un verre ; après qu'elle aura reposé 24 heures, si vous remarquez un sédiment rougeâtre, couleur de brique, ou des particules flottant dans l'urine, ou si l'urine est laiteuse ou trouble, vous saurez que vos reins sont maldes et incapables de remplir leurs fonctions ; il en résultera l'inflammation de la vessie et des organes urinaires, l'acide urique empoisonnera le sang, l'estomac deviendra affecté et incapable de digérer la nourriture, l'organisme s'affaiblira et un délabrement de la santé générale s'en suivra, avec le mal de Bright ou le diabète, qui sont fatals si on ne les traite promptement et avec grand soin.

Warner's Safe Pills prises avec Warner's Safe Cure agissent doucement sur les intestins et contribuent à une guérison rapide. WARNER'S SAFE CURE est vendu chez tous les pharmaciens ou directement, à $1.00 la bouteille. Refusez les substitutions contenant des drogues dangereuses qui font tort à l'organisme.

Bouteille-Echantillon Gratis — Pour convaincre tous ceux atteints de maladies du foie, des reins, de la vessie et du sang, de la valeur de WARNER'S SAFE CURE, une bouteille-échantillon sera envoyée TOUT A FAIT GRATUITEMENT, franco par la poste, à quiconque écrira à la WARNER'S SAFE CURE CO. 44 rue Lombard, Toronto, Ont., mentionnant qu'il a vu cette offre généreuse dans "La Presse." Nos médecins enverront un pamphlet médical contenant les symptômes et le traitement de chaque maladie, et plusieurs témoignages convaincants, gratuitement à tous.

TRUST AND LOAN CO. OF CANADA

26 Rue Saint-Jacques

MONTREAL

Prêts sur Hypothèques et sur Polices d'Assurances

Attention spéciale donnée aux demandes venant de la Banlieue. M,s n

SA SUPREME VISITE A L'HOTEL-DE-VILLE

Suite de la première page

ampoules électriques qui éclairent les ondulations des drapeaux de l'Empire, suspendus par centaines au-dessus de la foule.

Partout des décorations mortuaires. on se dirait dans une chapelle ardente, aux vastes proportions, où tous les groupes de citoyens et de parents observent un religieux silence où on ne se parle qu'à voix basse, comme dans la chambre d'un mort.

Non, personne n'est pas venu là par simple curiosité, personne de ces milliers de gens, hommes, femmes, enfants, vieillards, tous pénétrés de la

SOLENNELLE GRANDEUR

de cette manifestation et de la douleur sincère de la population canadienne.

L'attente est bien longue pour la masse qui encombre les rues des environs et qui n'a pu être mise au courant des retards apportés à l'arrivée du convoi. N'importe, elle reste là, recueillie comme au cimetière, quelque incident nouveau venant de temps à autre tromper chez elle la longueur des instants. C'est par exemple

L'ARRIVEE DU CORBILLARD,

traîné par six chevaux tout caparaconnés de noir, et qui a été construit spécialement pour la circonstance. Un profond silence règne dans la foule pendant que le char funèbre va se poster à l'entrée de la gare, en face des soldats qui attendent, l'arme aux pieds.

Cependant, sur le coup des huit heures, on entend à quelque distance

LE SIFFLET D'UNE LOCOMOTIVE;

des ordres brefs s'échangent le long des

Le capitaine John L. Marx, commandant du "Dominion", qui a accompagné le cadavre à Montréal

lignes des constables; la garde d'honneur tombe en rangs et le public est repoussé en bon ordre à quelques pas, de façon à faire haie des deux côtés de la plateforme: c'est le convoi d'Halifax qui entre en gare.

A peine a-t-il stoppé, que le commandant Spain et les officiers du croiseur "Canada" sont sur le quai, en grande tenue. Une escouade de solides marins, à leur commandement, vient se ranger en face de la porte du wagon converti en chapelle ardente, et la minute d'après

LE LOURD CERCUEIL

renfermant les restes de l'honorable Raymond Préfontaine apparaît à tous les yeux, recouvert de drapeaux du Canada et de la Grande Bretagne.

Le moment est solennel, tout le monde est tête nue: l'on ne peut réprimer un certain frisson d'émotion en face de cette scène poignante dans laquelle revivent maintenant pour tous et les qualités si éminente du disparu, et sa glorieuse carrière, et son étrange destinée qui l'a fait mourir sur un sol étranger, loin de ceux qui l'aimaient, au moment même où il allait couronner l'oeuvre de son existence politique.

Près de moi, un vieux monsieur, peut-être un parent ou peut-être un ami, essuie des larmes qui coulent lentement sur sa joue.

Tout semble être prêt: les membres de la famille, les collègues du défunt, les députés et les échevins, les officiers de la milice et les journalistes forment un groupe compact, près du wagon mortuaire, et là, les marins du "Canada" s'apprêtent à charger sur leurs épaules

LEUR PRECIEUX FARDEAU.

Aucun ordre cependant ne se donne à cet effet: on attend l'arrivée de Sir Wilfrid Laurier.

Ce n'est qu'à 8 heures 40 que le train portant le premier ministre entre en gare. Sir Wilfrid en descend, vient jeter sur le cercueil un long regard, puis aussitôt dix cadets de marine soulèvent avec effort la massive bière, et c'est enfin le défilé à travers la foule immense, qui se découvre respectueusement.

Les officiers en grand uniforme ouvrent la marche.

Dès que paraît à l'entrée de la gare la tête de l'imposant cortège, la garde d'honneur présente les armes et les cuivres de la fanfare militaire vibrent dans les accords imposants du "Rule Britannia": c'est le salut aux restes de celui qui, loyal sujet et patriote à la fois, a tant travaillé à assurer, dans la grandeur de l'Empire, la grandeur de notre Canada.

LE CORTEGE ET LA FOULE

Remarqué parmi la foule immense qui encombrait la gare:

Sir Wilfrid Laurier, les hons. MM. Brodeur, R. Cartwright, Hyman, Aylesworth, R. F. Borden, Fitzpatrick, Paterson, Templeman, F. Oliver, Emmerson, Fisher, R. Lemieux, F. I. Béique, H. Archambault, G. A. Nantel, Camille Piché, M.P., Archer, C. R. H. Gervais, M.P., Dr Lemieux, M.P.P., A. Lapointe, Robillard, P. Lyall, E. Penny, P. M., McDuff, S. D. Vallière, G. W. Sadler, L. E. Geoffrion, D. Seath, A. Beauvais, Fred. Villeneuve, W. I. Gear, L. O. Grothé, T. A. Grothé, R. Bickerdike, M. P., L. A. Rivet, M. P. R. Lanctot, M. P., Lavergne, M. P. l'honorable M. Mackay, R. Bickerdike, MM. Rolland, Adrien et E. Préfontaine, ses trois fils; MM. Napoléon et Toussaint Préfontaine, ses frères; J. D. Rolland et J. B. Rolland, ses beaux-frères; Octavien et Donatien Rolland, N. E. Brais, P. E. Parent, ses neveux; Dr A. A. Foucher et J. L. Archambault, C.R., ses beaux-frères; L. A. Parent, le R. P. Rottot, S.J., Jos. Archambault, le Dr Mercier, Henri et Pierre Rolland, Arthur Letondal, E. Letondal, J. H. Archambault, Victor et Auguste Archambault, E. Foucher, M. Foucher, ses neveux; MM. Emery Laporte, Thomas Préfontaine, E. Rolland, ses cousins; ses trois associés, MM. Charles Archer, C. R., J. L. Perron, C. R., Robert Taschereau; Les honorables juges Robidoux, Lavergne, Madore, MM. les députés Honoré Gervais, Camille Piché, Achille Bergevin, B. Bickerdike, L. A. Rivet, Marc Sauvalle, Omer Chaput, Ernest Tremblay, L. Lavergne, R. Lanctôt, M. Mayrand, L. P. Demers.

MM. les échevins L. A. Lapointe, E. Major, H. Paquin, E. G. Dagenais, N. Leclaire, J. D. Couture, T. Bastien, E. F. Larivière, O. Ricard, H. B. Ames, Geo. W. Sadler, N. Lapointe, G. DeSerres, S. D. Vallières, W. J. Proulx, L. A. Lavallée, C. Robillard, H. A. Ekers, L. H. Stearns, F. Robertson, A. J. H. St Denis, M. Martin, MM. Thomas Gauthier, ex-échevin; T. A. Grothé, ex-échevin; L. E. Geoffrion, Fred. Villeneuve, prés. de l'Association Libérale de Maisonneuve, Victor Gaudet, A. Grothé, J. M. Grothé, Emile Grothé, Raoul Grothé, Dr J. P. Gadbois, L. O. Grothé, J. E. Tétrault, Wilfrid Paquette, P. DuTremblay, R. Latulippe, H. Gervais, J. E. Berthiaume, J. E. Tétreault, Jos. Lamarche, A. Desroches, M. A. Campeau, N. Seguin, échevin, M. Villebon, Nap. Turcot, L. A. Lacombe, Dr Marin, J. R. Vallière, Docteur Richer, Ed. Laberge, Victor Lévesque, J. A. Brosseau, C. H. Lavallée, Jos. Béland, C. de Courville, C. Jetté, P. Gagné, Z. Mayrand, Dr Rouleau, Jos Brunet, H. Foucreau, J. H. Proulx, O. Paquette, J. A. Tétreault, C. B. Durocher, l'ex-échevin Léandre Ouimet, M. Z. Renaud, P. Florence, V. Gingras, J. E. Slattery, R. Grothé, J. A. Gravel, J. L. Tarte, E. Gouin, Dr W. Monette, J. H. Mayrand, Peter Lyall, F. A. Scroggie, A. E. Monty, J. O. Laforest, E. Daoust, T. Daout, E. Dussault, E. Godin, Z. Leroux, de Valleyfield: Thomes Préfontaine, L. H. A. Archambault, L. Lavergne, R. Tourville, N. Rochon, A. Racine, Adolphe Robillard, E. L. Ethier, B. Charon, N. Sabourin, A. Dini, A. Mérineau, M. A. Desroches, A. Tremblay, M. A. Beauvais, J. Bourassa, E. Dussault, de Québec; E. Daout, L. O. Beauchemin, MM. Martin, E. Labelle, A. Verville, Jos. Ainez, H. Paquin, Latreille, J. C. E. Tardif, président du conseil des Métiers et du Travail, A. Gariépy, MM. H. Lafleur, Hercule Giroux, J. N. Girard, U. H. Dandurand, J. C. Contant, S. Perras, H. St-Georges, R. C. Laberge, G. Caron, G. Maydvir, M. Gabard, M. N. Thomson, S. James Fallon, de North Bay, Ont., Léandre Ouimet, R. G. Lemieux, A. V. Lemieux, J. E. Garneau, J. B. Nault, Maniwakee; Thomas Beaudoin, Maxime Martel, Georges W. Pacaud, Alf. Laruche, E. J. Wayland, J. E. Deslauriers, du "Canada", W. J. Wilson, F. X. Roy, J. O. Decelles, major Pelletier, les délégués de la Commission du Hâvre, E. G. Penny, et L. H. A. Archambault, D. Seath, Du Tremblay, J. E. Perreault, M. Mitchell, A. E. Beauvais, R. P. Pelletier, Dr E.E. Simard, Georges Haynes, J. A. Valois, gérant de la Chambly Electric, Paul J. Laduc, Paul Turgeon, G. Maillet, Wilfrid Archambault, Edouard Merrill, J. N. Chevrier, Lieutenant-Colonel John J. Barry, MM. U. P. Boucher, et C. A. Lebel, du département de la Marine et des Pêcheries; Dr J. A. Rouleau, Napoléon Martineau, Louis Lachaine, J. N. Trudeau, Charles Forneur, H. Caron, E. Lavigne, J. Edmond Merizzi, J. M. Décarie, avocat; Adolphe Brossard, architecte; Aesdras Rousseau, Nap. Beauchamp, Louis Pageau, J. E. Richard, J. B. Desbois, Alf. Bonin, Arthur W. Bourgouin, Alexandre Bourgouin, L. Vanasse, E. A. D. Morgan, J. C. Champagne, A. Lorange, L. N. Veuilleux, C. B. Desrochers, Chs. Savard, Horatio Dorion, P. E. Christin, T. Monicau, A. Christin, A. Bérubé, W. Crépeau, F. C. Barrette, R. Charlebois, Romuald Laframboise, J. A. Brousseau, Rock Vallières, J. Bte Vanier, M. Crépeau, Ulric Villeneuve, L. C. de Tonnancour, J. Sauvageau, H. K. Martin, C. A. Lamaron, N. Donald Morrison, A. B. Archambault, Francis Archambault, Henry H. Dandurand, E. C. Laliberté, Thomas C. Meller, O. Pacaud, Wm. B. Blair, Trois-Rivières; H. Delfosse et E. Delfosse, S. Nadon, E. et O. Lanctôt, Avila Lefebvre, Art. Beauchesne, L. Benson, A. N. Tessier, Alf. N. Monast, Dr Wilfrid Monet, Damien Lalonde, Z. Renaud, avocat; Victor Gingras, P. Florance, C. B. Desrochers, J. L. Audet, E. C. D. Conrad, Gendreau, E. E. M.; Col Lawrence Buchan, Lt.-Col. H. Cansen, Major Piché, Col. Bigger, Capitaine Newton, Lieutenant Church, Capt. Biney, D. J. Lemieux, E. Lemieux, Victor Lemieux, H. A. Lemieux, A. Biron, V. Quesnel, L. Lauzé, Dr H. Duhamel, Dr F. Pelletier, L. Gosselin, avocat, O. David, J. L. Larin, J. Nantel, G. Bourré, Dr L. Lacombe, Dr O. H. Richer, Cléophas Durocher, P. T. Ahern, du "Star", M. Coutlée, N.P., C. Demers, S. Bissonnette, C. A. Labelle, Chs Lamoureux, A. Robitaille, D. Brodeur, H. Savage, A. J. Guinn, J. A. Tétreault, L. Monast, J. Séguin, J. A. Drouin, D. McDonald, A. L. Monty, Z. Leroux, J. A. Brosseau, A. Dein, A. Beauchemin, Arthur Beauchesne, T. E. Gauthier, J. E. Pelletier, le docteur C. A. Dugas, l'ex-échevin Joseph Lamarche, Alphonse Léopold Monty, écr., L. M. Kenneth Peter McCaskill, chef de la sûreté provinciale, et ses aides, les détectives L. G. Lapointe, P. Picard et E. Brousseau, Ovila Lefebvre, Gustave Valois, S. Charland, Adolphe Robillard.

De Ste Agathe des Monts—MM. le comte d'Yvray, R. Béisle, maire, J. Renon, Gratton, Surprenant, Médéric, Armand Dufresne, Larivière et Charbonneau.

Le Club de Réforme était aussi très bien représenté, nous avons remarqué: MM. L. E. Geoffrion, 1er vice-président; Peter Lyall, 2e vice-président; G. E. Murdock, J. M. Duff, Léon Garneau, secrétaire, et MM. J. C. McDiarmid, Raymond Chartrand, Dr E. M. Desaulniers, Peter Smith, Paul Leduc, Burton Dixon, F. N. Roy, E. G. O'Conner, J. A. Lamothe, etc.

Les étudiants de l'Université Laval étaient représentés par MM. Gustave Lanctôt, Ed. Monty, E. Forest, G. Allard, C. E. Lalonde, tous étudiants en Droit.

MM. C. Laberge, Georges Mayrand, J. E. Berthiaume, C. Messier, et Ehe Major étaient les délégués de la ville de DeLorimier.

Les officiers du croiseur "Dominion", capitaine J. S. Marx, le lieutenant Douglass, le sous-lieutenant Baldwin et le capitaine Nolton, C. G. S. Canada.

LE DEFILE

A neuf heures, le cortège se mettait en branle.

Le corbillard, traîné par six chevaux, est précédé par trois hommes de la police à cheval, et d'un régiment du 3ième carabiniers Victoria.

La foule, massée aux abords de la gare Bonaventure, se fend au passage des chevaux.

De la gare Bonaventure jusqu'à la Place d'Armes, sur chaque trottoir, c'est une longue haie, serrée de curieux.

Chacun au passage du corbillard se découvre en respect pour la mémoire de l'illustre concitoyen dont on transporte les restes à l'hôtel de ville.

Précédant immédiatement le char funèbre, marche la garde d'honneur du 3e Fusiliers Royal Victoria, précédé de sa fanfare. Les soldats portent en signe de deuil leurs armes renversées.

La fanfare joue la marche funèbre de Chopin. Les accents tristes et prolongés des cuivres impriment à la solennité de la circonstance une note lugubre et religieusement triste.

Derrière le corbillard, suivent à pied les membres de la famille de M. Préfontaine.

Ce sont MM. Rolland, Adrien et E. Préfontaine, ses trois fils; MM. Napoléon et Toussaint Préfontaine, ses frères; J. D. Rolland, et J. B. Rolland, ses beaux-frères; Octavien et Donatien Rolland, N. E. Brais, P. E. Parent, ses neveux; Dr A. A. Foucher et J. L. Archambault, C.R.; ses beaux-frères; L. A. Parent, le R. P. Rottot, S. J., Jos Archambault, le Dr Mercier, Henri et Pierre Rolland, Arthur Letondal, E. Letondal, J. H. Archambault, Victor et Auguste Archambault, E. Foucher, M. Foucher, ses neveux; MM. Emery Laporte, Thomas Préfontaine, E. Rolland, ses cousins; ses trois associés, MM. Charles Archer, C.R. J. L. Perron, C.R., et Robert Taschereau.

Après la famille suivent seize marins du vaisseau de guerre "Canada", la figure brunie.

En arrière des marins, suivent les membres du club libéral des entrepreneurs, et une quinzaine de voitures, portant l'honorable premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, et ses collègues au fédéral, des députés, des échevins et des officiers, représentants du gouverneur-général, et ceux de notre district militaire.

Le public vient ensuite en longue file silencieuse et morne. Le cortège défile par les rues Saint-Jacques et Notre-Dame jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

× × ×

Grâce à l'obligeance de M. Ludger Trudeau, surintendant, du Montréal Street Railway, pendant tout le défilé du cortège, les tramways suspendirent leur circulation rues Notre-Dame et Saint-Jacques.

LES DECORATIONS DES RUES

Les décorations sur le parcours du cortège, de la gare à l'Hôtel-de-Ville n'étaient pas très nombreuses, à cause du mauvais temps, mais bien des maisons se proposent de tendre des draperies de deuil le jour des funérailles. Voici les décorations que nous avons remarquées au passage: Victoria Hotel, au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue Windsor; Hôtel Saint-James, en face de la gare Bonaventure; Lawrence Wilson, Victor Lemay, L. A. Lapointe, rue Saint-Jacques; Granger frères, rue Notre-Dame; la maison Génin et Trudeau, avec drapeau français en berne, L. Bernier, marchand de chaussures, Francis Brunet, plombier, Dan. Daignault, restaurant, Mme R. Richardson, restaurant du Silver Dollar.

En outre, les monuments et les principales administrations publiques et privées de la ville avaient arboré le drapeau à mi-mat, en signe de deuil.

A L'HOTEL DE VILLE

Il était 10 h. 15 hier soir, lorsque le cortège funèbre arriva au palais municipal, entre les rangs de la multitude faisant la haie de chaque côté de la rue Notre-Dame, et aux accords de

A suivre sur la page 11

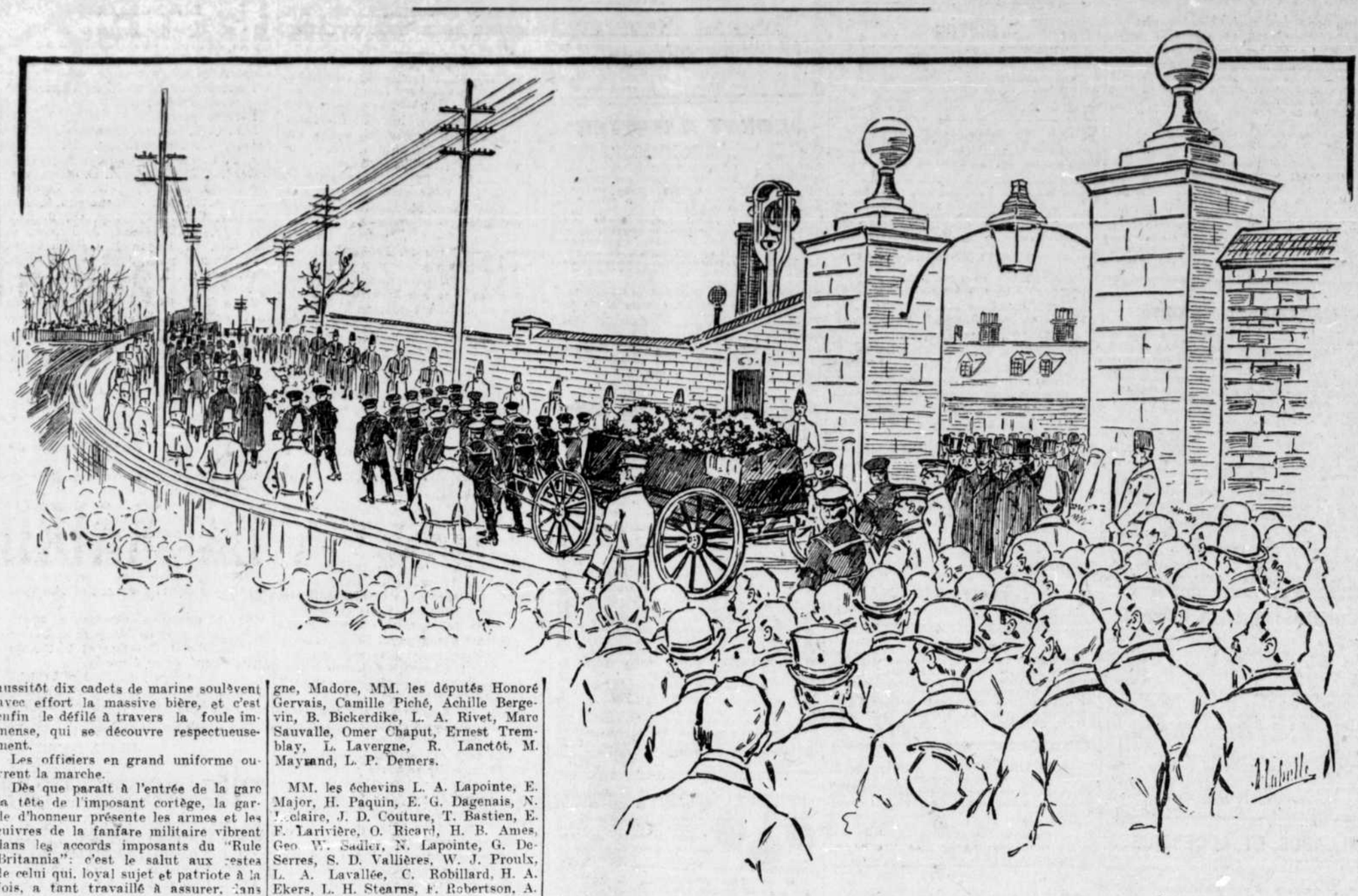

L'ARRIVE DU CORPS A HALIFAX. LA SORTIE DU CORTEGE FUNEBRE DES QUAIS DE LA MARINE, EN ROUTE POUR LA GARE. CLICHE DE L'ENVOYE SPECIAL DE "LA PRESSE".

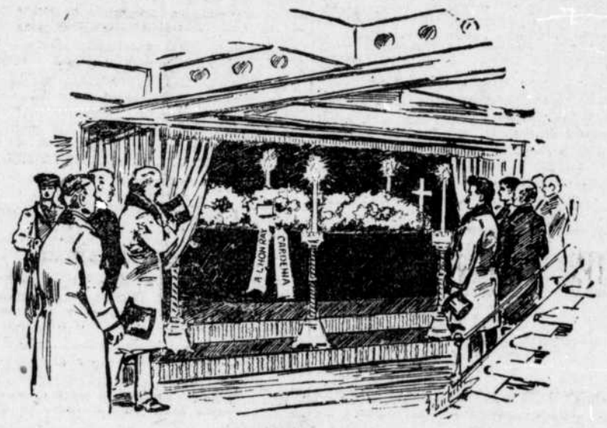

Les membres de la famille Préfontaine et les ministres fédéraux, visitant le corps exposé dans le wagon mortuaire du convoi spécial. — Cliché de l'envoyé spécial de "La Presse".

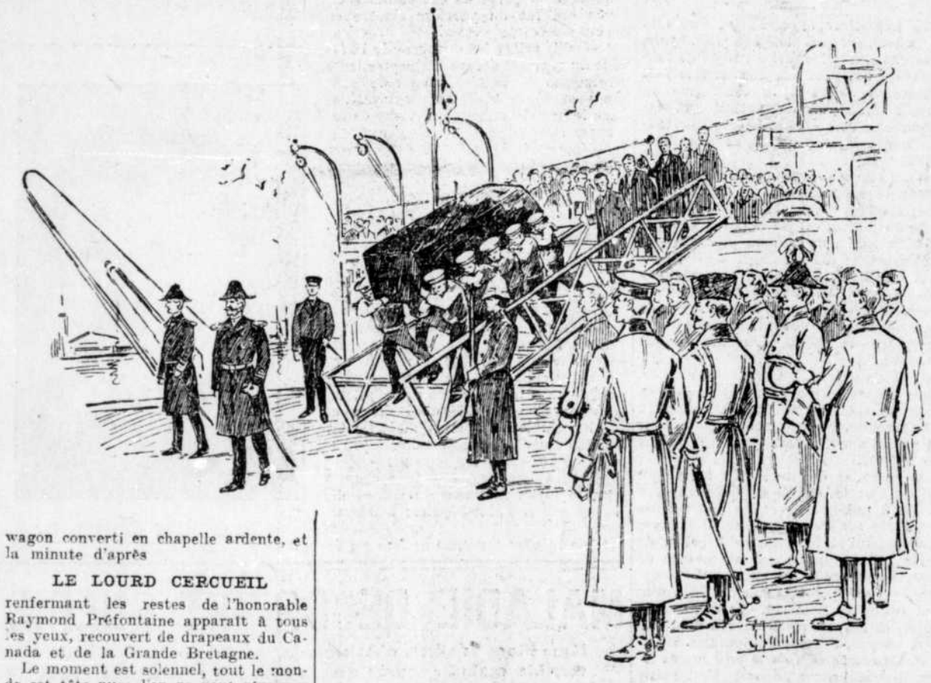

LE DEBARQUEMENT DES RESTES DE M. PREFONTAINE A HALIFAX. Cliché de l'envoyé spécial de "La Presse".

Le capitaine J. A. Filiatrault, du 65ième régiment, commandant de la garde d'honneur de 100 hommes aux funérailles de l'honorable M. Préfontaine.

Plus de MALAISES
dus au Café
POSTUM
FOOD COFFEE
l'a fait pour d'autres
"Il y a une raison"
ww

LA DESCENTE DU CERCUEIL DE L'HONORABLE M. PREFONTAINE PAR LES MARINS DU "CANADA", A LA GARE BONAVENTURE, HIER SOIR. — D'après un croquis de l'artiste de "La Presse".

FEU Mme L. FORGET

Madame L. Forget, épouse de feu l'ex-greffier de la Cour du Recorder, Lucien Forget, est décédée hier après-midi, en sa demeure de la rue Mitcheson, à l'âge de 52 ans, après une longue maladie. Mme Forget était la mère de M. Eudore Forget, de la Cour du Recorder.

Le matin même une fille de Mme Forget avait épousé M. Alfred Lacroix.

Feu Mme Lucien Forget

C'a été une triste journée de noce pour les jeunes époux.

L'annonce de l'heure exacte des funérailles paraîtra demain dans la colonne des décès.

La mort de Mme Forget, laisse les regrets à tous ceux qui ont connu cette femme de bien.

L'ENQUETE SE CONTINUE

Suite de la première page

Mtre Bérard veut remettre à un autre jour, mais que la cour entend tout de suite, après les remarques de Mtre Saint-Julien qui porte à la connaissance du tribunal que, depuis l'arrestation de Dufresne et de Gareau, ces derniers sont les victimes d'une sorte de conspiration voilée qui furete partout afin de trouver le moindre témoignage de nature à nuire à ses clients. Il demande, en conséquence, que l'on procède avec le plus de célérité possible en cette affaire.

Mtre Bérard déclare alors qu'il interrogera de nouveau Poirier, qui a, déjà, déclaré avoir tout dit ce qu'il savait dans cette affaire, mais de qui il espère tirer quelque information utile à sa cause.

Le témoin répète, en somme, son témoignage précédent.

Transquestionné par Mtre Saint-Julien, Poirier n'éclaire pas la cour sur les motifs de sa rencontre avec M. Bauset et le chef Carpenter. Il ajoute, pourtant, qu'après avoir entendu sa déclaration, M. Bauset et M. Carpenter se sont concertés, que, dès lors, il n'a fait qu'obéir aux représentations de ces derniers, se rendant au Palais en compagnie du chef, puis, le lendemain, demandant l'arrestation de Dufresne.

L'enquête est alors ajournée à lundi, le 29 janvier, à 10 heures, avant-midi.

LES EGOUTS SONT INSUFFISANTS

NOMBRE DE CAVES ONT ETE INONDEES, HIER, RUE DES COMMISSAIRES ET DANS LE QUARTIER SAINT-DENIS.

Hier, la pluie jointe à la hausse de l'eau du fleuve, a causé des inondations dans la partie basse de la ville et dans le quartier St Denis. Hier après-midi, les stations de pompes de la rue Craig et de la rue Mills n'ont pu suffire à la besogne. Les eaux de surface ont envahi les égouts, et comme on ne pouvait ouvrir les portes des égouts, à cause de la hauteur de l'eau du fleuve, nombre de caves ont été inondées, rue des Commissaires. Quelques réclamations sont déjà parvenues à l'hôtel de ville, et l'on s'attend à en recevoir un grand nombre cet après midi.

Dans le quartier Saint Denis, les égouts ont été débordés, et il paraîtrait qu'une cinquantaine de réclamations en dommages en seront le résultat.

Le département des incendies a eu toute l'après midi d'hier quatre pompes à l'oeuvre, pour vider les caves. Grâce à l'abaissement de la température, tout danger d'inondation est disparu pour le moment.

M. Alphonse Bonin, qui vient d'être élu maire de Sainte-Cécile de Valleyfield.

SAINT-EUSTACHE

Lundi matin, M. Emile Bard conduisait à l'église Mlle Angélina Bélanger. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé H. Cousineau, curé de la paroisse. Nos meilleurs souhaits.

On annonce pour la fin de janvier le mariage de M. Henri Savard à Mlle Berthe Godin, et celui de M. A. Drouin à Mlle Clémentine Laurin.

M. Camille Legault, bourgeois, est allé passer quelques jours à Montréal, en vue d'assister aux funérailles de l'honorable R. Préfontaine.

BAUME RHUMAL
Quelques doses suffisent pour guérir la Toux et les rhumes.
Prix 25cts la bouteille.

LA MORT DE L'HON. M PREFONTAINE

Suite de la dernière page

prouver au monde entier la sincérité des relations amicales entre

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE,

et que ce pacte devait être définitivement scellé sur la tombe du ministre canadien.

"Car, ajoute l'hon. M. Lemieux, l'intérêt et la sympathie sans précédent, manifestée de l'autre côté de l'océan envers le Canada à l'occasion de la mort de l'hon. M. Préfontaine, est le résultat de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, à laquelle sont venus se joindre les efforts du ministre défunt en faveur de la réserve navale, et la personnalité de sir Wilfrid Laurier qui s'impose dans les deux pays".

TOUCHANT INCIDENT

L'un des plus touchants incidents qui se soit passé à la Madeleine, raconte l'hon. M. Lemieux, a été certainement celui qui a ému tout le monde lorsqu'une députation de pauvres ouvriers s'est avancée jusqu'au catafalque et a déposé des fleurs sur la tombe de celui, qu'un jour, ils avaient appris à aimer. Pourquoi ? Parce que, il y a trois ans, alors qu'il était maire de Montréal, l'honorable M. Préfontaine, de passage à Paris, avait, dans un mouvement généreux de son coeur, souscrit 500 francs pour venir en aide à ce qui est appelé là-bas la soupe populaire et qu'on appelle aux Etats-Unis "Soup Kitchen", le restaurant où le pauvre trop fier pour mendier vient manger sa ration le matin.

EST-CE LA GUERRE?

"Est-ce que la guerre est déclarée", demandaient, étonnés, les Parisiens en voyant défiler par les rues les milliers de soldats qui sont venus se masser en face de l'église de la Madeleine. En effet, l'hon. M. Lemieux et ses amis avaient été tellement occupés à communiquer avec Londres, Ottawa et Montréal, qu'ils n'avaient pas eu le temps de communiquer à la presse française la triste nouvelle de la mort du ministre. Un tel déploiement militaire était bien de nature à étonner même les Parisiens.

UN ELECTEUR DU DEFUNT

Mais bientôt la fatale nouvelle fut connue, et l'un des premiers à serrer la main au Solliciteur-Général, à la sortie de l'église, fut un vieillard qui avait déjà voté pour l'hon. M. Préfontaine dans le comté de Chambly. "J'ai voté pour lui trois fois à Longueuil, dit-il, les larmes dans la voix, et je n'aurais jamais pensé que sa mémoire put être honorée d'une semblable façon en France. Il mérite tout cela".

A CHERBOURG

A Cherbourg, aussi, le gouvernement de la République Française fit tout ce qu'il est possible de faire dans de pareilles circonstances pour rendre honneur au représentant d'une nation amie, et l'hon. M. Lemieux dit qu'il n'a jamais rien vu de plus grand et de plus imposant que lorsque la France officielle remit à la puissante marine anglaise le corps du ministre canadien.

Le "Dominion" était ancré à deux milles de là, à l'entrée du port, et le salut à la tombe fut des plus impressionnants.

DELICATE ATTENTION

On ne peut accorder trop d'éloges, dit le Solliciteur Général, à l'Ambassadeur Anglais à Paris et à l'Amirauté Anglaise. Avec quel respect le Capitaine et les officiers du "Dominion" n'ont-ils pas reçu les restes du ministre de la marine, et avec quelle délicate attention n'ont-ils pas traité, même au point de vue religieux, ceux qui accompagnaient la dépouille au Canada.

L'Amirauté avait pensé à envoyer deux drapeaux canadiens ; l'un pour être hissé au mât du "Dominion", et l'autre pour être jeté sur la tombe de l'hon. M. Préfontaine.

L'hon. M. Lemieux raconte encore la bienvenue à M. Préfontaine en Angleterre, exprimée par le "London Times", qui l'a appelé " un bon Canadien" et un bon "britisher", disant qu'il était chargé d'une mission qui ne pourrait être que profitable à l'Empire en général. Ses discours devant la Ligue de l'Empire et au "Canada Club" ont été éloquents et marqués au coin de l'ampleur de vues d'un véritable homme d'Etat.

LE Dr BRAULT

"Mais, s'interrompt tout à coup l'hon. M. Lemieux, combien soudaine fut la mort. Malgré qu'il fut un homme malade, nous ne pouvions croire à une fin si prochaine. Même lorsque, à la Chambre de Commerce, il déclara qu'il ne se sentait pas bien, les 300 convives n'y crurent pas, tant il leur paraissait plein de santé. C'est pour cela aussi probablement, qu'un savant comme le Dr Brault s'est trompé sur l'état de son malade.

Le savant spécialiste s'informa si Madame Préfontaine était à Paris.

Sur notre réponse négative, il nous dit qu'il serait peut-être mieux de la faire venir en France, ce qui aurait pris 10 ou 12 jours. S'adressant à M. Lemieux, le médecin dit: "Faites venir Madame Préfontaine.

Dans l'intervalle nous allons traiter M. Préfontaine et je crois que nous pourrons le sauver. Mais, ajoute-il, dans un cas comme celui-là, c'est l'imprévu souvent!

On voit qu'il avait raison.

LE PRETRE

Dans l'après-midi, M. l'abbé Bachelin, de la Madeleine, visita le malade, et quoique celui-ci crût toujours que ses amis exagéraient son état, il se confessa au prêtre qu'il accompagna jusqu'à la porte avec des paroles de remerciements.

LE VOYAGE DE M. LEMIEUX

Parti de Montréal le 21 octobre, M. Lemieux arriva à Londres le 29 du même mois pour plaider en faveur du gouvernement fédéral les causes sur la validité des lois des aubains et des employés de chemins de fer, portées au Conseil Privé. Ces causes furent ajournées à cause de la dissolution du gouvernement impérial. Dans ces causes, M. Lemieux avait engagé comme conseil, Sir Robert Reid, le nouveau lord chancelier d'Angleterre.

M. Lemieux eut l'occasion d'assister à Londres au banquet d'adieu de Lord Minto, donné à l'occasion de son départ pour les Indes en qualité de Vice-Roi de ce pays lointain.

AU CLUB PAPINEAU

M. Ekers, candidat à la mairie, ainsi que ses amis, ont été invités à aller demain soir expliquer leur programme, à la salle du Club Papineau, rue Sainte-Catherine, No 1086. On annonce qu'il y aura une foule de citoyens de la partie Est présents à cette assemblée.

DEPECHES DU JOUR

DERNIERES VOLONTES

New-York, 24 — D'après les dernières volontés de Marshall Fields, la plus grande partie de la fortune du défunt restera non divisée et sera administrée par un curateur en faveur des trois enfants de Marshall Fields, jr. L'héritage du puissant marchand est évalué à près de $150,000,000. Il a laissé $8,000,000 au "Field Columbian Museum", et sa fille unique, Mme David Beattie, qui habite l'Angleterre, recevra également $8,000,000. A ses soeurs et ses nièces il a légué environ $100,000 chacune. Plusieurs institutions de charité de la ville ont été favorisées par le millionnaire. Les vieux serviteurs de la maison ont aussi été récompensés.

LE CELESTE EMPIRE

Pékin, 24 — Depuis que le fils du prince Tuan a été disgracié à cause de la complicité de son père dans le soulèvement des Boxeurs, il n'y a pas eu d'héritier au trône de Chine. C'est pourquoi l'impératrice douairière a ordonné à tous les princes ayant des prétentions à la souveraineté de se présenter au palais à la Nouvelle Année. Elle en choisira alors quatre qui seront retenus au palais pendant une couple d'années. Ce sera l'un d'eux qui sera ensuite choisi comme souverain.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SHERBROOKE

Pour la seconde fois, dans l'espace d'une dizaine de jours, les officiers Ed. Bean, de Stanstead Junction et W. H. Brainard, de Derby Line, agissant de concert sur l'ordre des douaniers canadien et américain, ont effectué une nouvelle descente dans une maison de frontière "Line House", située à North Derby, et y ont opéré la saisie d'une grande quantité de boisson. Averti sans doute de l'approche des officiers, le directeur de la buvette, L. P. Dunn, a eu le temps de s'esquiver et de se mettre à l'abri de l'arrestation.

—Samedi soir a eu lieu dans l'ordre suivant l'installation des nouveaux officiers de la Cour Waterville, des Forestiers Indépendants : Député de la Cour, C. Little ; chef ranger, A. G. Gore ; vice-chef ranger, H. Brady ; orateur H. Lawrence ; secrétaire archiviste, W. Bell ; secrétaire financier et trésorier, R. Jameson ; gardes-forestiers, J. Whitely et J. Taylor ; sentinelles, A. Greenslade et F. Collins.

—La semaine dernière a eu lieu à Waterloo, l'élection annuelle des officiers de la Cour locale de l'Ordre des Forestiers Canadiens, avec résultat comme suit : Chef Ranger, H. W. Jones ; vice-chef ranger, C. H. Taylor ; sec.-financier, Geo. E. Jones ; secrétaire archiviste, L. Racicot ; trésorier et médecin de la cour, Dr L. H. Martin ; chapelain, F. Barrington ; conducteur, Alfred Young ; substitut, S. R. Taylor ; sentinelles, H. L. M. Vaudry et J. M. Smith ; gardes forestiers, W. E. Boothe et Geo Sutherland.

—Les exercices des Quarante-Heures, commencés dimanche, au couvent des Soeurs de la Ste Famille, se sont terminés mardi matin.

—Des représentants de la Banque de Montréal étaient à Sherbrooke samedi, en rapport avec l'ouverture projetée d'une succursale de cette banque dans notre ville. Les nouveaux bureaux ocuperaient l'ancien magasin T. Bélanger, rue Wellington.

—Les funérailles d'Eléonore S. Pooly, veuve de feu le capitaine W. Prideaux, ont eu lieu samedi au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis de la famille. Le deuil était conduit par M. Léonard Prideaux, fils ; J. J. Penhale, cousin ; et Wm. Clearihue, Black Lake, gendre. Portèrent les coins du poêle : MM. H. Edwards, D. Wilson, J. M. Johnston, Geo. Lacouture, J. Hammerich et Wm. Johnston. Les restes mortels furent portés au lieu d'inhumation, par MM. J. A. Tate, C. W. Bryant, P. Lyster, A. M. Sangster, R. Giff et R. Bradley.

TROIS-RIVIERES

Les membres du Cercle Catholique ont fait les élections de leurs officiers, avec le résultat suivant : Chapelain, le Révd. M. J. O. Lemire ; président honoraire, M. Gustave Vekeman; président actif, M. Ludger Magny ; vice-président, M. G. Dowle ; secrétaire M. Lucien Carand ; trésorier, M. Dieudonné Duval ; assistant-trésorier, M. J. B. Poliquin ; commissaire ordonnateur, M. Dieudonné Duval ; directeurs : MM. Charles Morrissette, N. Rouette, J. Blais, O. Désilets et Eug. Paquin.

—Dimanche soir a eu lieu la dernière séance du bazar en faveur de l'hôpital Saint-Joseph. Le programme était joli et une foule de personnes y ont assisté.

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Monsieur Arthur Délisle est revenu de Montréal, après y avoir séjourné pendant quatre mois.

—Monsieur Georges Trépanier, de Saint-Séverin, est en visite par ici, chez son père, Monsieur Théophile Trépanier.

—Monsieur et Madame J. F. Rouleau sont revenus de Saint-Barthélemy, où ils ont séjourné quatre jours chez les parents.

—La très douce température que nous avons depuis quelques jours, est tout-à-fait défavorable pour nos chantiers.

—Nous avons la profonde douleur d'apprendre que Mlle Eva Cloutier est décédée durant le cours de la semaine dernière. Elle avait à peine dix-sept ans. Nos plus sincères sympathies à la famille de Monsieur et de Madame Ernest Cloutier, qui a été si grandement éprouvée.

M. Joseph Lacasse, réélu maire de West Shefford, Ontario.

SAINT-MALO STATION, COMTE COMPTON

Lundi matin ont eu lieu à Saint-Malo les funérailles de M. Georges Beloin, au milieu d'un concours immense. Les porteurs étaient Henri Alexandre et Arsène, frères du défunt et Xavier Beloin, beau-frère. C'est un deuil général dans la paroisse.

Depuis trente ans il gérait les affaires publiques en qualité de secrétaire-trésorier municipal et scolaire. Il était dévoué à l'éducation et à toutes les bonnes causes.

Georges Beloin est décédé le 19 du courant après une très courte maladie, muni de tous les secours religieux. Il laisse une épouse, minée par la maladie, et 10 enfants dont une religieuse de la Providence.

Nous offrons à la famille éplorée nos plus vives sympathies.

St GERARD DE MONTARVILLE

Lundi matin, M. Armand Brière, conduisait à l'autel Mlle Virginie Millette. Tous deux sont de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J. A. Lemonde, curé de l'endroit. L'église avait été magnifiquement décorée pour la circonstance. Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux et les parents, qui étaient les seuls invités, se rendirent à la demeure de D. Brière, père du marié, où un copieux dîner leur fut servi.

Après le dîner, le nouvel époux prit la parole et remercia M. le curé de l'honneur qu'il lui faisait d'assister à ce banquet.

M. le curé prononça aussi une jolie allocution.

SAINT-AIME

Dimanche matin, a eu lieu le service funèbre de M. Ls. Lalancette, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Lalancette est décédé à Saint-Joseph de Sorel, où il avait fixé sa demeure depuis une couple d'années, ayant toujours résidé à Saint-Aimé auparavant. Avant sa mort il a exprimé le désir de reposer auprès des siens. Les porteurs étaient MM. J. Bte Bonin et Michel Dufault, de Saint-Joseph de Sorel ; Charles Lamothe, de Saint-Robert, et J. Bte Bélisle, de Saint-Aimé.

GRAND'MERE

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de la mère de M. Aimé Ally, industriel de la ville de Grand'Mère, décédée à Suncook, N. H., le 19 du courant. A notre concitoyen nous offrons nos condoléances.

La mort vient de frapper un coup terrible dans la famille de M. Moïse Poulin, journalier ; jeudi, un de ses enfants mourait ; vendredi, un autre suivait le premier dans la tombe, et samedi, c'était le tour du père lui-même qui allait rejoindre ses enfants, laissant, pour supporter cette terrible épreuve, une épouse dans un critique état de santé et deux enfants dans le plus grand dénuement. Nous ne doutons pas que des personnes charitables ne veillent sur cette pauvre famille.

Nous profitons de la circonstance pour faire remarquer qu'il serait très utile qu'il y eut, à Grand'Mère, une société Saint-Vincent de Paul; car cette ville est essentiellement ouvrière et plus qu'ailleurs, nous sommes exposés à voir de ces misères provenant de la maladie ou de la disparition du chef de famille. La charité publique ne fait jamais défaut quand elle constate ces dénuements ; mais combien de privations s'endurent, combien de misères restent cachées que la société de Saint-Vincent de Paul trouverait et soulagerait facilement, sans blesser les susceptibilités et avec une charité toute chrétienne.

CONTENT, ALBERTA

Le gouvernement provincial de l'Alberta vient de décider de bâtir sur la rivière Red Deer, à Content, un pont en acier au coût de $30,000. Les travaux doivent commencer d'ici à un mois. Ce sera une grande amélioration, car au printemps, à la descente des eaux des montagnes, il est complètement impossible de traverser la rivière, vu la rapidité du courant.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents. r

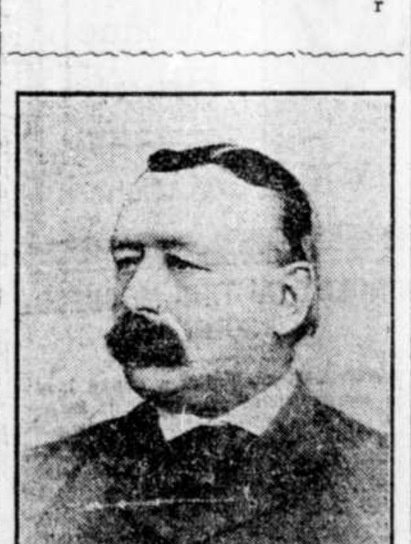

M. Félix Raymond, élu maire de Sainte-Scholastique.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Blé à Chicago, faible ; baisse de 1¼ cent le bushel.

Il a fallu liquider les contrats, c'est-à-dire les exécuter ; les longs comme les courts.

Voici quelles sont les cotes en clôture ; septembre, 83 cents ; mai, 86¼ à 83 3-8 cents ; juillet, 84 3-8 à 84½ cents ; mais en ligne avec le blé ; marché faible ; baisse de 3-8 cent, plus bas à 45 3-8 cents ; mai, 45 cents ; juillet, 45¼ cents.

AVOINES — Marché en sympathie avec le blé et le maïs.

Fermeture, mai, 31¾ cents à 31 7-8 cents ; juillet, 30 5-8 cents.

A Winnipeg — Marché plutôt faible et en baisse, avec tendance à faiblir davantage.

Livraisons de janvier, en baisse, soit, ouverture à 76¾ cents, et fermeture à 76¼ cents ; février, a perdu ¼ cent, soit 77 cents, ouverture, et fermeture à 76¾ cents ; mai, en baisse, ouverture à 80¼ cents ; fermeture à 79¾ cents ; juillet, irrégulier, a gagné ¼ cent ; soit, ouverture à 81¼ cents ; ferme à 80¾ cents.

A Montréal — Peu de demande européenne pour No 1, blé de printemps du Manitoba, et pour blé No 2, du Nord.

Nos exportateurs n'ont reçu que peu d'offres du marché européen.

Les contrats pour livraisons immédiates ont été de suite acceptés. Les prix offerts du marché européen sont à peu près au niveau des prix demandés, à Montréal, et le marché d'au delà de l'Atlantique devient de plus en plus en accord avec le nôtre.

Faites de l'Argent

L'art d'épargner de l'argent c'est l'art de faire de l'argent. Pour commencer à épargner de l'argent il suffit de déposer seulement $1.00 à la

Banque Sovereign du Canada

On y reçoit des dépôts de $1.00 et plus?

Intérêt Payé Quatre Fois l'An

Placez votre argent là où vous pouvez le retirer quand vous en avez besoin.

Bureau principal: 232, 236, rue Saint-Jacques.

Succursale du haut de la ville, 2608 rue Sainte-Catherine, angle Guy. xa

ELECTIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Tous les amis de M. Ekers qui ont des sleighs à mettre à sa disposition, le 1er FEVRIER, sont priés de s'adresser au Comité Central,

No 71 rue Saint-Jacques,

aussitôt que possible. 67-3

QUARTIER ST LAURENT

SIEGE No 2.

VOTEZ POUR T. P. CROWE

SALLES DES COMITES

183 RUE BLEURY, Tel. Up 2548. | 744 ST LAURENT, Tel. Est 3010.

20,22,24,27,29,31

DORAN A LA MAIRIE

Grandes Assemblées en sa faveur Jeudi soir, le 25 courant, à 8 hrs, dans la Salle du Marché St Jean-Baptiste, coin des rues St Laurent et Rachel et à la salle du Collège, rue Désery.

COMITÉ CENTRAL, 134 rue St Pierre. Tél. Main 5436

AVOINES BLANCHES. — Sur notre marché local, l'avoine blanche se maintient à prix fermes. No 2, 40c à 40½c ; No 3, 39c à 39½c ; No 4, 38c à 38½c.

FARINES. — Peu de gros contrats. Affaires entre les intermédiaires. Prix à peu près sans changement.

Nous pouvons coter comme suit : Patente de blé de printemps, Manitoba, $4.60 ; fortes à boulangerie, $4.20 ; patente de blé d'hiver, $4.25 à $4.50 ; straight rollers, $3.90 à $4.00 au baril, et en sacs, $1.85 à $1.95 ; extras, $1.65 à $1.75.

ISSUES — Peu d'approvisionnement de son et prix fermes. Son de Manitoba, en sacs, $18 ; gru, $19 ; son d'Ontario, $17 à $18 ; gru, $20 ; moulée, $21 à $24 ; moulée de grain, $25 à $27.

FOIN — Prix stables. No 1, $8.50 à $9 ; No 2, $7.25 à $7.50 ; trèfle mêlé de foin, $6 à $6.50 ; trèfle pur, $5.75 à $6.

GROSSES FARINES. — Ventes de farines d'avoine, $2.10 à $2.17½ ; farine de blé-d'Inde, en baisse, à $1.30 et $1.40.

PRODUITS DE LA FERME. — Vilaine température. Toutes les denrées alimentaires à conserver ont tendance à faiblir, comme prix.

Ainsi, les oeufs tout frais, se vendent de 26c à 27c la douzaine, en gros ; soit, de 30c à 32c, au détail ; oeufs d'automne, triés, mais frais pour l'époque, 18c ; oeufs chaulés, 18c ; oeufs de l'Ouest, chaulés, 17c.

VOLAILLES. — Ventes peu actives, mais le marché reste assez ferme.

Dindes tuées, 12c à 13c ; canards, 10c à 11½c ; poulets, 9c à 10½c ; oies, 9c à 11c ; poules, 7c à 9c.

BOEUF, ETC. — De l'ouest, quartiers d'arrière, 7c à 8½c ; devants, 4c à 5c ; boeuf, qualité ordinaire, quartier d'arrière, 4c à 5c ; devants, 2¾c à 4c ; agneaux, 7½c à 9c ; moutons, 6c à 8c ; veau, 6c à 9c.

DIVERS — Fèves, $1.65, petites ventes, et au char, $1.62½ ; miel en gâteaux, 13c à 14c ; miel coulé, 7½c à 8c ; et miel brun, 6½c à 6¾c ; sirop d'érable, barils de 60 gallons, de 5c à 5½c la livre, et 40c à 50c le gallon, mesure à vin, et 65c à 75c au gallon, mesure impériale. Sucre d'érable, 8c à 9c, pour sucre de la Beauce, et sucre des Cantons de l'Est, 6½c à 7c.

ALCALIS. — Potasse, première qualité, $5.25 ; deuxième, $4.70, et troisième, $3.75 ; perlasse, $7.00.

FROMAGES ET BEURRES. — Même situation. Fromages. Demande lente ; prix, 13c à 13½c.

BEURRES. — Marché plus aisé, et prix plus faciles.

Crémeries fines, 22¾c à 23c ; beurre de ferme, beaucoup demandé, et se vend à 20¼c à 21¼c, selon qualité.

SALAISONS — Marché soutenu ; gros lard salé, $20 à $21 ; saindoux composé, 6¼c à 7¼c ; saindoux fondu, 11c à 12c ; saindoux pur, 10c à 11c ; jambon, 12c à 13c ; bacon, 13c.

PORCS — Demande active et prix ferme. Porc abattu se maintient à la hausse. Porc vivant, pesé au sortir du wagon, $7.75 le 100 livres ; porc frais, tué à l'abattoir, $10 à $10.25 ; porc tué à la campagne, $8.50 à $9.50.

LA BOURSE

New-York, 24 janvier. — Le marché a ouvert actif et fort. Le U. P. spécialement fut très fort, avec une ouverture d'un et 7-8 au-dessus de la clôture d'hier. Comme les prix montaient, les spéculateurs rencontrèrent un peu de liquidation, mais elle fut vite absorbée, et sous la direction du U. P., qui établit un nouveau record, toute la liste monta avec énergie. Le C. F. I., le Woollen Goods, le Car Foundry, participèrent à la hausse générale.

A midi, le ton est très fort et la confiance est générale ; l'activité est des plus considérables.

A MONTREAL

Le marché est toujours extraordinairement fort. Le Street a eu une poussée énorme. Fermé hier à 247¼, il ouvrit ce matin à 248, et monta jusqu'à 251¾, au milieu d'une très grande activité.

Le Détroit a été fermé à 98.

Le reste de la liste a été actif mais en moindre proportion. Comme dans tous les marchés à la hausse, l'activité se transporte tour à tour sur tous les titres de la liste.

La distribution des stocks n'est pas encore commencée.

BOURSE DE MONTREAL

MM. J.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Can-Pacific..	176½	175	Textile Pf.	107¾	105½
C.P.R. New.	......	....	March. Cot.	....	....
Duluth Com	......	......	Can. C.C.	51	47
" Pfd	......	......		......	......
MinnStPaul	161	159	BONDS		
Soo Com..			Textile S:A.	101	96½
M.S.R. xd	253	252½	" " B.	102	98½
M.S.P. New	----		" " C.	100	96½
Tor.S.R.....	115	114¾	" " D.	102	97
T.C.E.R..	120	119¾	L. Pul	112	109
Det. E.R.xd.	98	97¾	M.L.&P. ...	102	100
Toledo	36	35½	Mex.L.H.P.	.. ..	86
Hallfax	108	104	Mex.E.L.Co	83	81½
Hav. Com	35	34	Bell Tel. ...	110	108
Hav. Pfd ..	...	81¼	Can C. C....	100	95
St John R....	115	.....	D.Coal	101	100
Win.E.R	200	178	W. E.R.	108	107
West India.	35	48	D.I.& S.	85½	84¾
N.O.T.&I....	32¼	32½	M.St Ry	105	103
Sao Paulo....	...	....	Ogil Mil Co.	120	116
R.&O.N.C.	79¾	79	N.S.S	108	106½
M.L.&P.xd	92¾	92¾	Lake W	110¼	107
Mex. L.& P.	69	68¾	Sao Paulo	95½	93½
D.I.&S.Com	29½	29¾	Hav. E. Ry	96	94
D.I.&S.Pfd.	80	78¾	Price Bros.	105	103
D.Coal Com	81¾	81¾	Dom. Cot...	100	97
D.Coal Pfd..	121	120	Bds.L.Grant	......	...
Int C. Com..	......	55	" C.Cab. c.	....	....
" Pfd	100	80	BANQUES		
Mt S.W. Co.	.....	104	B. Mont.	260	250
Mt.S.W.pf.	....	111¼	B. Ont.	..	......
N.S.S.&C. ..	74	73¾	Br. N. A.	142	140
N.S.S.&C.Pf	122	118	B.Mols....	227½	222
M. Tel. ..	167	164	B.Tor.		229
Bell Tel.	158	156	B.Merc....	158	157
Rights.	.. ..	.	B. Royal	228½	224
Ogil.Mil.Co.	......	..	B.N.Scot.	...	285
Og.M.Pr....	120	127	B.E.Tow xd	..	160
Mack.Co.C.	64½	62½	B.Queb	145	142
Mack.Co.Pf	75¼	75	B.Nation. ...	112	108
Trinidad El	92½	--	B.Union. ...	144½	143
L.Wds Com	114	111	B.Com.	175	172
L.Wds Pfd..	93	91	E. Dom.	274	268½
L.Pulp Pr. ..	...	----	B.Stand....		
Laur. Pfd	109	108½	P.Imper. ...	250	248
Loan & M.	140	135	B.Hoche. ..	151½	152
W. Hotel.	110	100	B.Ottaw....	230	225
N.W. Land.	450	400	Sovering B.	144½	143
COTTONS			" "	......	......
Mont.Cot.xd	129	128	.. ..	......	......
Textile Com	......	......	......	......	......

Quartier St Joseph

J. B. A. Martin

Candidat à l'Echevinage pour le SIEGE No I.

A ouvert les comités suivants; prière aux amis de se rendre en foule.

COMITE OUEST

No 69 rue Fulford; coin sud-est de la rue Albert. Téléphone Belle, Main 5441. Président, Vital Raby.

COMITE SUD

No 282 rue Richmond, près de la rue Notre-Dame. Téléphone Bell, Main 5437, Président, Ernest Lemire.

COMITE NORD

No 302 rue Saint-Antoine; coin sud-ouest de la rue Guy. Téléphone Bell: Up 3215. Présidents: John Dwane et W. C. McAllister.

COMITE EST

No 415 rue Saint-Jacques; près de la Petite rue Craig. Téléphone Bell, Main 5443, Président, J. W. Blanchet. 64-n

LISTE DES COMITES —DE—

M. J. H. NAULT

CANDIDAT AU SIEGE No 2

Quartier Saint-Joseph

COMITE CENTRAL

2495 Notre-Dames Ancien Numéro.

Ou 851 Ouest Nouveau Numéro.

TEL. MAIN 5411.

COMITE OUEST

1054 Saint-Jacques. Tél. Up 138,

COMITE EST

375 Saint-Jacques. Tél. Main 5412.

COMITES D'INFORMATIONS

37 Carré Richmond

78-6 1061 Notre-Dame Ouest

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Toledo. — 75 à 35¾, 10 à 36¼.
Textile Bds. — $1000 à 98 B.
Power. — 100 à 92¼.
B. C. Pack. — 200 à 62 A.
Coal. — 100 à 80, 100 à 80¼, 50 à 80 5-8, 50 à 80¾, 100 à 80½, 100 à 81.
Rich. et Ont. — 50 à 78, 25 à 78 1-8, 50 à 78¼, 50 à 78¾.
Détroit. — 100 à 97¼, 300 à 97½, 100 à 97 5-8, 125 à 97¾, 100 à 97 7-8, 10 à 97¾, 400 à 98.
Sov. Bk. — 2 à 144¼.
Bk. B. N. A. — 5 à 141½.
Toronto Ry. — 250 à 113, 25 à 113 1-8, 5 à 113, 175 à 113½, 100 à 113¾, 100 à 114, 100 à 114 1-8, 350 à 114¼, 50 à 114 1-8.
Mont. St. Ry. — 50 à 247, 150 à 247¾.
Ohio Trac. — 50 à 32 1-8.
Havana Pfd. — 100 à 81 3-8.
Lau. Pfd. — 25 à 108 7-8.
Mackay. — 50 à 63.
Iron. — 50 à 28 7-8, 300 à 29, 300 à 29¼, 10 à 29 1-8, 100 à 29¼, 10 à 28¾, 75 à 29¼.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Coal. — 200 à 82, 100 à 81¾.
Iron. — 25 à 29¼, 75 à 29¾, 10 à 29½, 50 à 29 1-8, 350 à 29¼.
Textile Bds. — $4000 à 97 A., $500 à 97 B., $6000 à 96¼ A.
Mackay Pfd. — 25 à 75¼, 25 à 75.
Mont. Cot. — 50 à 128.
Iron Pfd. — 50 à 79.
Rich. et Ont. — 75 à 79¼.
Scotia. — 55 à 72½, 30 à 72¾, 200 à 73, 6 à 72½, 25 à 73.
Havana. — 10 à 35.
Toledo. — 100 à 35¾, 10 à 36, 250 à 35¾.
Mer. Bk. — 10 à 167¼.
Bk. Mont. — 27 à 260.
Lau. Pfd. — 125 à 108 7-8, 225 à 109.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

POIRIER & CIE,

Marchands Généraux de Lachine Locks, P. Q.

Faillis.

Le soussigné vendra à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, lundi, le 29 janvier 1906, à 11 heures de l'avant-midi, tout l'actif cédé en cette affaire, d'après l'inventaire :

Stock d'épiceries.. $330.03
Stock de ferronneries, granite et ferblanterie. 274.09
Stock de pipes, cigares et marchandises de fantaisie. 237.13
Stock de marchandises sèches et hardes faites. 239.78
Stock de vaisselles et verrerie. 174.79
Roulant et ameublement de magasin. 496.00
$1,751.82
Dettes de livres, par liste. 568.68
$2,320.50

Le tout sera vendu argent comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requis sur adjudication. Le magasin sera ouvert pour inspection, samedi, le 27 janvier 1906. L'inventaire et la liste des dettes de livres sont visibles à mon bureau.

F. X. BILODEAU, Curateur.
15 rue Saint-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 22.24.27

PAR RAE & DONNELY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN DE

Couchettes en Cuivre et en Fer, Jolis Tapis, Meubles de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Manger

Linoléum et prélart anglais, rideaux et portières, toiles de table de Belfast, coutellerie, couchettes en cuivre et en fer, sommiers et matelas, oreillers, etc., pianos droits de qualité supérieure.

L'assortiment le plus considérable de carpettes de tout genre et de toute qualité de la ville. A vendre sans faute pour couvrir les avances :

—AUSSI—

Couchettes en cuivre et émaillées, couleurs et dessins les plus nouveaux, environ 5,200 carpettes en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, dimensions pour convenir à presque toutes les pièces, le reste des consignations de l'an dernier, que nous avons reçu ordre de vendre, sans réserve, à vente privée ou à l'encan, à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

VENDREDI APRES-MIDI, 26 JANVIER, Vente à 2.30 p.m.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.
68—2

Vente de Commerce

—QUINCAILLERIE—

IN RE : J. JEAN PAQUETTE. Décédé,
1584 rue Saint-Laurent, Ville Saint-Louis,

Les soussignés offrent en vente de gré à gré le fonds de commerce, fixtures et dettes de livres de cette succession, se composant de :

Fonds de commerce en quincaillerie, roulant et fixtures, d'une valeur d'environ $5,000.00
Dettes de livres, d'une valeur d'environ 4,000.00

Avec option de loyer pour 4 ans du 1er mai prochain.

Le tout sujet à inventaire.

Des soumissions adressées aux soussignés seront reçues jusqu'à mercredi, le 31 du courant, pour le tout en bloc ou en parties. Conditions argent comptant ou billets endossés à la satisfaction des soussignés.

Maison JEAN PAQUETTE, Administrateurs de la succession, 1123 rue Saint-Laurent.

Montréal, 24 janvier. 68—6

MICHAUD FRERES & CIE

Exportateurs de Grains,

Bureau : 91 RUE ST FRANCOIS-XAVIER MONTREAL 67—mju

Mackay. — 75 à 63½, 50 à 63 3-8, 50 à 63¼.
Laurentide. — 25 à 105, 100 à 105½.
Scotia Pfd. — 41 à 122.
Can. Pac. — 200 à 175¾, 100 à 176¼.
Iron Bds. — $1000 à 84 7-8, $5000 à 85.
Toronto Ry. — 170 à 114¼, 150 à 114, 125 à 114 1-8, 50 à 114¼, 100 à 114½, 200 à 114¾, 200 à 115, 27 à 114¾.
Détroit. — 75 à 98, 100 à 98 1-8, 100 à 98, 50 à 98 1-8, 500 à 98.
Power. — 25 à 92 5-8, 100 à 92½, 5 à 92¾, 1 à 93, 75 à 92½.
Ohio Trac. — 500 à 32 1-8, 200 à 32¼.
Telephone. — 7 à 157¼.
New Tel. — 10 à 152, 6 à 150.
Textile Pfd. — 25 à 107, 3 à 105.
Sov. Bk. — 29 à 144, 3 à 145.
B. C. Pack. — 50 à 62 A.
Mont. St. Ry. — 183 à 248, 1 à 247, 77 à 248, 150 à 248½, 12 à 248, 450 à 249, 600 à 249¾, 200 à 249 7-8, 257 à 250, 15 à 249¾, 50 à 250½, 300 à 251, 50 à 250¾, 100 à 251, 10 à 250, 50 à 250¼, 50 à 250, 26 à 250¼, 510 à 251, 200 à 251¾.
Hoch. Bk. — 39 à 152¼.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par R. & G. Randolph, courtiers, 37 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car., F.	44½	47¼	Kan & Tex.	40	40
" pr	105¾	105¾	" prf....	73¼	73¼
Am. C. Oil..	42¾	42¾	Laville & N.	153½	153½
Am. Loc. C.	73¾	74¼	Man. Elev..	161½	161½
A.L. Copper	111½	112¾	Missouri P...	105	108
A. Smel. C..	171½	172½	Metrop. Tr.	124½	124½
" " prf.	128½	..9	Norf.& W....	90¾	91¼
A. S. R. Co.	150¼	151½	M StP&StM	159	159
A.T.& S. F.	91¾	95	" prf.	180½	180½
" " prf.	104¼	104¾	NYC&Hud.	154¾	154
Balt & Ohio,	116	116½	N.Y.O.&W.	54¾	54¼
" " prf.	......	......	Nat. Lead,c.	90	91¼
B. R. T......	91¾	92	Pac. Mail...	50½	50½
C.& A.. Co..	......	......	Penn. R. R.	148¾	147
Can. Pac.....	175½	175¾	Pr. Steel c...	61¾	64
Can. South..	......	......	People's G..	100¾	101
Ches.& Ohio	61½	61½	Ph. & Read.	161	161¼
C. & N. W....	224½	224½	" I prf...	......	......
C.& M StP.	191½	191¾	" II prf..	......	......
C.R.I.& Pac.	......	......	Rock Island	24¾	24¾
" prf..	......	......	South Ry.c.	41½	41½
Con. G.N.Y.	180	179¾	" prf..	......	......
Col. F. I....	81	85	South Pac...	72¾	72¾
C.C.C.&St.L	108½	109	Tenn. C.& I.	......	......
D. Lac.&W.	......	......	Texas Pac.	36¾	38¾
Del. & Hud.	228	228	Twin City	......	......
Det. Un. Ry	97¾	97¾	U.S.L. Com.	......	......
D. & Rio G	50	51½	" prf.	......	......
" prf...	91¾	91¾	U.S.S. Com.	45¾	45½
D.S.S.& At.	21½	21½	" Prf.	112½	112¾
" prf	......	......	U.S. Rub.,c.	57¾	56¾
Erie Rail d:	49¾	50¾	" pref.	......	......
" II prf.	75	75½	U.Pac. com.	159	159¾
" I prf.	82½	82¾	" pref.	......	......
G. Western.	22½	23½	Wabash	25¾	26¼
Gen. Elect..	178¾	178¾	" pref.	47½	48½
Hock. Val...	......	......	W.U. Tel.C.	......	......
Ill. Cen.....	179¼	178½	Wis. Co.....	31¼	31½

POULETS
CANARDS
DINDES
OIES
OEUFS
BEURRE
FROMAGE
FORTIER & MONETTE
604-606 rue Saint Paul, MONTREAL
8-IMs-n-a

LE MAGASIN NE SERA OUVERT, DEMAIN, QU'A II HRS DU MATIN, POUR QUE NOS EMPLOYÉS PUISSENT ASSISTER AUX FUNÉRAILLES DE FEU L'HON. RAYMOND PRÉFONTAINE.

Nous Mettons tous les Rayons à Sac

Plus qu'une semaine et la plus grande vente de Janvier dont fasse mention les archives canadiennes sera chose du passé. Des marchandises pour des milliers de piastres doivent être converties en argent avant le 1er FEVRIER.

En conséquence, nous fouillons chaque tablette de notre immense magasin et tout ce qui nous tombe sous la main passe par notre machine à moudre les prix pour la quitter prêt pour que vous l'emportiez. Rappelez-vous bien que vous reconnaitrez facilement nos prix réduits au moyen de nos étiquettes "PRIX DE VENTE" en rouge.

VENEZ DE BONNE HEURE.

DEMAIN A 8 HEURES

Commencera une immense vente de mousseline. Il n'y a que trois prix, mais des milliers de verges de toutes sortes de tissus lavables. Venez de bonne heure.

Belles mousselines organdi imprimées, dessins nouveaux et voyants, fond blanc avec dessins fleuris imprimés en rose, bleu pâle, vert nil, héliotrope, etc. Choix de grands et petits dessins ou jolis effets. Prix de jeudi . . . . . La verge 10c

Mousselines organdi françaises de la plus belle qualité. Régulièrement vendues à 25 cents la verge. Prix de jeudi 15c

La meilleure ligne de toutes, fini chiffon mou, douces et soyeuses; excellentes pour draperies. Fond blanc avec dessins rose, bleu pâle, vert, fauve, héliotrope et autres dessins fleuris. Valeur 30 cents la verge. Jeudi 19c

Magasinez de bonne heure, chez Scroggie, rez-de-chaussée.

Vendre les Manteaux de Dames

Avant l'inventaire, voilà ce à quoi tendent nos efforts. Et nous allons droit au but. Nous mettons les prix en bas de ceux qui sont la caractéristique des ventes de janvier. On comprendra qu'il nous est impossible de tout énumérer ici et l'on voudra sans doute profiter des bonnes offres spéciales que nous mentionnons:

Voici une ligne de manteaux en drap castor noir et en tweed. Bon nombre de styles de la dernière mode. Les prix réguliers variaient de $12.50 en montant. Prix de vente, chacun. $6.50

Il y a toute une variété de styles, aussi, dans cette autre ligne de manteaux d'hiver, en drap castor noir et de fantaisie. Il faut qu'ils partent avant l'inventaire, de là la réduction de $13.50 à. $8.50

Ulsters en tweed et en cheviote de fantaisie, tous avec collerettes, pour jeunes filles de 6 à 12 ans. Les anciens prix variaient de $5.00 à $6.50. Demain, chacun. $3.50

Venez de bonne heure, chez Scroggie, au 2ème étage.

L'EPARGNE A FAIRE SUR NOS VETEMENTS EN FLANELLETTE.

est considérable. Moins il y a d'articles à compter, à l'inventaire annuel, plus le préposé au stock est content. DE LA CES OFFRES.

Chemises de nuit en flanellette de couleur unie : rose et bleu, empiècement garni de remplis, finies de broderie, pour dames. Se vendaient $1.75 et $2.00. Un seul prix maintenant. . . . $1.49
Chacune . . . . . .

Chemises en flanellette blanche, rose ou bleue, garnies de broderie. Régulier, 75 cents. Vente . . . 59c

Achetez de bonne heure, chez Scroggie, 2e étage.

Progrès de la Vente des Toiles

Si les ventes sont un criterium, les valeurs de janvier sont l'objet de l'appréciation la plus flatteuse du public de cette ville — le public est unanime, car les commandes pleuvent aussi par la poste.

Encore des coupons de manufacture de toile de table, blanchie et non blanchie, 58 pouces de large : dessins variés. Coupons de 2 et 2¼ verges. En vente, à, chacun. 50c
Coupons de 2¼ ou 3 verges, à. 75c

Serviettes de table ouvrées, pure toile, dessins fleuris ou points polka ; grandeur 22 x 22 pouces. Régulier $2.00 la douzaine. $1.35
Jeudi.

Belle toile de table damas satiné, dessins nouveaux, 68 et 70 pouces de large. Régulier $1.00 la verge. Jeudi. 75c

Un autre lot de serviettes de chambre à coucher, de styles variés, linges de vaisselle, etc. Valeurs 12½c et 15c. Jeudi, chacune. 9c

Toile à rouleau, avec bordure rouge, 17 pouces de large. Régulier 8c la verge. Jeudi. 5c
Venez de bonne heure, chez Scroggie, rez-de-chaussée.

Que Pensez-vous de ces Prix des VETEMENTS BLANCS ?

Notre rayon des vêtements blancs a plus l'apparence d'un coin d'une exposition universelle que celle d'un magasin. Il a un aspect gai, agréable et — des prix minimes !

Jupons en batiste, avec grand volant en linon, garnis d'une dentelle imitation torchon, pour dames. Régulier 98c. Prix de vente de janvier. . . 59c

Jupons en batiste avec grand volant en linon, garnis de deux rangs d'insertions en dentelle imitation torchon et de groupes de remplis ; finis d'un frison plissé et d'une large dentelle, pour dames. Régulier $2.25. Prix de vente. $1.69

Robes de nuit en batiste, pour dames, col haut, empiècement avec dentelle Valenciennes et insertion de broderie, finies au col, à l'empiècement et aux manches avec frison et dentelle. Régulier $1.25. Prix de vente de janvier. 83c

QUELQUES PARDESSUS à VENDRE pour MOINS QUE LA MOITIE DU PRIX.

Vêtements d'hommes à des réductions également libérales. Il faut réduire pour la peine notre assortiment. Il est plus facile et, surtout, plus agréable de compter de l'argent que des vêtements.

Pardessus d'hommes, en tweed de première qualité, garnis de satin fermier d'égale qualité. Ils paraissent et vont comme les plus beaux habits faits sur commande. Prix régulier, $18. . . . $8
Prix de jeudi. . . . . .

Ne manquez pas de voir notre étalage de pardessus pour jeunes gens, surtout ceux de ce beau style, en beau molleton pâle, ou foncé. Le prix régulier en était de $9.00. Il faut les vendre et c'est pourquoi nous les offrons $3.50
à . . . . . .

Habillements style sac à 4 boutons, pour hommes, en bon et beau tweed, très élégants. Régulièrement vendus $8.00. Jeudi $4.75

VENEZ DE BONNE HEURE, CHEZ SCROGGIE, AU 2e ETAGE.

Le Prix des Salopettes (Overalls) pour Hommes

Ce coupon et **45c** donne droit au porteur à une de nos Salopettes (Overalls) marque Satisfaction.

Nous les appelons salopettes, marque "Satisfaction," et sommes certains qu'elles le prouveront sous tous les rapports.
Elles sont en gros denim bleu, genoux renforcés, 5 poches en tout : 2 en avant, une à la bavette, 1 en arrière et 1 pour le pied-de-roi. Prix ordinaire, 75c. Accompagné du coupon ci-dessus, le prix sera. 45c
Achetez de bonne heure. Chez Scroggie, 2ème étage.

ARGENT REMIS SI L'ON EST PAS SATISFAIT.

Vente Spéciale de Thé---d'un thé appelé à avoir de la vogue

Valeur de 50c pour 27c.

Nous avons l'intention de vendre, jeudi, un mélange de thé à 27c la livre qui, pour la pureté, la force et la richesse de l'arome, le place dans la classe des thés de 50c. Ce mélange spécial est composé des Orange "Pekoe de Ceylan," les plus doux. Nous avons eu la bonne fortune de nous le procurer à beaucoup moins que les valeurs actuelles du marché. Le mélange est fait dans les proportions voulues avec un riche "Assam Pekoe" fruiteux et nous jouons notre réputation comme connaisseurs de thé et café, en affirmant que le mélange est parfait et prêt à subir n'importe quelle épreuve à laquelle vous voudrez le soumettre. Après jeudi, notre prix régulier sera 40c la livre. Jeudi. . . . 27c

Robes de Nuit pour Dames

Robes de nuit en batiste, col arrondi, empiècement de broderie, devant garni de groupes de remplis et d'une insertion de broderie, manches et col finis d'une insertion de broderie et de ruban. Régulier, $1.49. Prix de vente de janvier. $1.10

Caleçons en batiste, avec frison en linon, style parapluie, garnis de remplis ourlés et d'un ourlet ourlé. Prix de vente de janvier 23c

Caleçons de meilleure qualité, en batiste, frison de linon style parapluie ; garnis d'une insertion en dentelle imitation Cluny et finis de dentelle. Régulier 59c. Prix de vente de janvier. 43c

Une ligne de cache-corsets en nainsook, style devant ample, garnis d'une insertion de dentelle, emmanchures et col finis de dentelle et ruban. Prix de vente de janvier. 27c

Cache-corsets en batiste, lignes variées, style à devant ample, que'ques-uns garnis de plis et dentelle ; d'autres avec broderie. Régulier $1.49 à $1.95. Prix de vente de janvier. 98c
Présentez-vous de bonne heure. Chez Scroggie, 2ème étage.

PROFITEZ DE L'OCCASION

qui vous est offerte d'acheter quelques verges de ce crêpe de Chine tout soie, toutes les nuances suivantes : azur, turquoise, rose, oeillet, nil, gris clair et gris foncé, jaune, rouge, mauve, bleu marine, brun, noir, blanc et crème, largeur 42 pouces. Les manufacturiers font aussi des ventes de janvier. Nous nous en sommes procuré au moins 800 verges de ce crêpe de Chine d'excellente qualité, et au lieu de le vendre $1.25 la verge, nous le vendrons, jeudi, à . . 99c

Tous les Vêtements de Garçonnets à Prix Réduits durant la Vente de Janvier

Remarquez ces trois habillements faits en bon tweed durable, habit à parement simple ou double. Se vendaient $9. Maintenant $5

Pardessus en molleton noir et gris, finis d'un collet de velours, bien doublés. Valeurs jusqu'à $6.00. A écouler, maintenant, à moitié prix $3
Achetez de bonne heure, chez Scroggie, 2e étage.

Achetez de Bonne Heure

W. H. Scroggie Limited

Achetez de Bonne Heure

RUES SAINTE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

A L'AQUEDUC

Le contrat pour la fourniture de 7,000 tonnes de charbon est accordé à MM. Labrecque et Cohen, les plus bas soumissionnaires.

La Commission de l'Aqueduc a tenu une courte séance hier après-midi, afin d'accorder le contrat pour la fourniture de 7,000 tonnes de charbon, à la station du bas niveau.

Les soumissions avaient été demandées immédiatement après le vote des crédits pour l'année courante, à la fin de décembre; on s'est hâté d'accorder le contrat, de crainte que les menaces de grève de la part des mineurs américains ne fassent monter les prix du charbon.

Il n'y avait que trois soumissionnaires: M. Andrew Baile, à raison de $4.55 pour 4,000 tonnes de charbon Pennsylvania, et MM. J. O. Labrecque et Cie et L. Cohen et Son, à raison de $4.60 pour 7,000 tonnes de charbon Dominion.

A l'unanimité, la commission a divisé le contrat également entre MM. Labrecque et Cohen, les plus bas soumissionnaires.

GRAVEMENT MALADE

Mlle Louisa Beauchamp, fille de M. Oscar Beauchamp, gardien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, est alitée, gravement malade.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

NOUVELLE PORTIA

Elle se défend elle-même et est acquittée.

St-Jean, N. B., 24. — Une femme du nom de Kate Smith comparaissait, il y a quelques jours, devant le magistrat de police, le juge Ritchie, sous prévention d'ivrognerie. Elle a été libérée à cause de son plaidoyer, dans lequel elle prétendait que la loi contre l'ivrognerie ne s'appliquait pas à elle, vu qu'elle était une femme, car dans le jugement d'un juge de la Cour Suprême, au sujet de Mlle Mabel French qui demendait à être admise au barreau, on disait, qu'une femme n'était pas une "personne" au terme de la loi, or, la loi contre l'ivrognerie comportait les mots: "Toute personne qui sera trouvée ivre etc....

Le juge après avoir lu cet article, demanda à la prisonnière si elle avait trouvé elle-même ce moyen de défense, et sur sa réponse affirmative, il la félicita de son intelligence, et lui donnant le bénéfice du doute, il la libéra immédiatement.

DEMANDE D'EMPRUNT

Ceux qui désirent prêter sur bonnes garanties hypothécaires pourront s'adresser par lettre à Z. Z. 559 "La Presse". 64-n

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 24 — Le cercle agricole de la paroisse de Saint-Pierre de Sorel a fait ses élections annuelles et voici les noms des officiers et du bureau de direction pour l'année 1906 : Président, Paul Mandeville ; vice-président, Michel Chalifoux ; secrétaire, Alfred Guévremont; directeurs, Paul Mandeville, Arthur Mandeville, J. Bte Guévremont, Séraphin Guévremont, Michel Chalifoux, Napoléon Chalifoux et Olivier Champagne.

EXPLOSION DANS UNE CARRIERE

Un nommé William Dazé, âgé de 26 ans, employé dans une carrière, sur le chemin de Lachine, a été transporté à l'Hôpital Général, souffrant de nombreuses brûlures au visage et aux mains.

En travaillant dans une carrière, une explosion se produisit et Dazé reçut les blessures que l'on sait.

SERVICE DISCONTINUE

La compagnie "Québec Southern Ry", a décidé que le service des trains, le dimanche entre Saint-Lambert, Sorel et Pierreville va être interrompu à partir de dimanche le 28 janvier.

JOLIE SOIREE

Le Cercle Dramatique National Canadien-Français a donné dimanche soir une très jolie séance littéraire et musicale sous les auspices de l'Association des Propriétaire des Salles de Billard et de Quilles de la Province de Québec.

La soirée a été un succès complet.

On a d'abord joué "Les Deux Honneurs", drame militaire en trois actes de G. de Wailley. Les interprètes se sont acquittés de leur tâche avec un rare bonheur. Ce sont messieurs : J. Avila Cusson, A. Vaillancourt, Frs. Roy, Fred. Barby, J. P. Bélair, Geo. Hogue, B. O. Laramée, Av. Pelletier, Alp. Pelletier, M. Ouellette, L. Rollin.

On a ensuite donné "Tête Folle", comédie en deux actes d'Antony Mars.

Les rôles étaient tenus par messieurs: Frs Roy, Fred. Barry, J. A. Bélair, J. Avila Cusson, Avila Pelletier, L. Rollin.

Il y eut en outre de charmants intermèdes par MM. Ed. Ethier, Alphonse Bélair et W. J. McCaughan.

Le meilleur remède de printemps est la Salsaparille de Hood, parce qu'elle purifie le sang. (8)

CONCERT DU TRIO MENDELSSOHN

Le Trio Mendelssohn a donné lundi soir son troisième concert de la saison à la Galerie des Arts. L'assistance était nombreuse et fort enthousiaste. Le programme, fort intéressant, comprenait plusieurs numéros non encore entendus à Montréal. Le trio de Dvorak, superbe composition un peu compliquée, fut admirablement rendue ainsi que le quintette de Schumann. Dans ce dernier morceau, le Trio Mendelssohn était assisté de Mlle Grace Clarke Murray, violoniste, et de M. D'Alenio, viola. Ce fut là le numéro de résistance du concert. M. Dubois joua avec beaucoup d'expression le concerto Rubinstein pour violoncelle. Le public prouva par ses applaudissements qu'il goûtait fort cette musique. Mlle Plouffe se montra la parfaite pianiste que Montréal a eu maintes fois l'occasion d'applaudir.

Mlle Taschereau chanta trois chansons dont une, élégie de Massenet, avec accompagnement de violoncelle.

Cette marque de fabrique sur des sous-vêtements est une garantie que c'est ce qu'il y a de mieux en fait de bien faire, confort et durée.

Sous-Vetements Pen-Angle,
The Penman Manufacturing Co, Ltd,
Paris, Canada. yw

Echos Mondains

Charmante réunion, samedi soir dernier, chez M. Lanteigne, d'un grand nombre de parents et d'amis. Chant, déclamations, danse. Parmi les assistants étaient : M. et Mme Pelletier, M. et Mme Béchard, M. et Mme Lanteigne, M. Brais, M. Dudude, Mlles C. A. Picard, Dulude, M. et Mme Picard, M. J. Crevier, M. Picard, Mlle Prévost, Mme Picard, M. Marchand, Mlle Béchard, Mlle Gagnon, M. J. Picard, M. Marchand, Mlle Béchard, Mlle Gagnon, M. J. Picard, M. Giroux, Mlle R. Gagnon, M. Emmett, Mlle Doucet, M. et Mme P. Bel.

× × ×

Mlle Béatrice Clermont, du Parc Laval, est en visite chez ses cousines, Mlles Gaudry, du Parc Amherst.

× × ×

Dimanche soir, rue St Hubert, M. et Mme Z. Aubut ont été l'objet d'une agréable surprise, de la part de quelques-uns de leurs nombreux amis qui s'étaient donné rendez-vous pour une soirée de cartes et de musique. On s'amusa on ne peut mieux jusqu'aux petites heures.

Un orchestre fut improvisé par MM. Poirier, piano, E. Michaud, E.E.M., de McGill, cornet, et M. Paradis, violon. M. Demers, E. E. M., dit plusieurs belles poésies qui ont été fort goûtées. Les amis présents étaient MM. E. Paradis, M. et Mme Ed. Léger, M. et Mme S. Thibault, M. et Mme Gustave Champagne, M. et Mme J. Michaud, M. et Mme Arthur Corbin, M. Raoul Léger, Sifroid Léger, M. Ouellet, M. Demers, E. E. M., M. Michaud, E. E. M., M. Poirier, Albert Thibault, Robert Champagne, Raoul Thibault, Mlle Corinne Léger, Blanche Champagne, Irène Michaud, Alice Aubu, Annonciate Thibault.

× × ×

Mlle Olivine Houde, fille du distingué professeur Chs E. A. Houde, vient d'obtenir avec distinction son diplôme de la section senior, aux derniers examens de musique du collège Dominion.

C'est le quatrième diplôme que Mlle Houde obtient depuis un an et demi, grâce à son travail et à l'attention suivie de son père.

Nos félicitations à Mlle Houde ainsi qu'à son professeur.

× × ×

M. J. U. Emard, C.R., est parti pour New-York, hier, avec ses deux jeunes filles, qui doivent prendre le "Sicilia" aujourd'hui pour Naples.

× × ×

Mlle Tétu, d'Ottawa, est à Montréal en ce moment, chez des amies.

× × ×

Mme H. W. Thomas, rue Saint-Luc, a donné un thé, ces jours derniers.

× × ×

Hier en l'honneur de Lady Taschereau, d'Ottawa, un thé fort élégant a eu lieu chez Mme Monk.

× × ×

Mme A. V. Roy, du "Carlton", rue Sherbrooke, a donné un "euchre" hier après-midi.

× × ×

At Home, aujourd'hui, chez Mlles Hanson.

× × ×

Dîner demain chez Mme R. Forget, en l'onneur de Lady Taschereau.

× × ×

Madame Rainville, de "Viewmont", rue Sherbrooke, a invité à un "bridge" pour ce soir les amis de Mlles Rainville.

× × ×

Madame F. Caverhill, de la rue Mackay, donnera demain soir un dîner de "jeunes" suivi d'une partie de théâtre.

× × ×

Madame P. Pharent est en visite à Montréal chez ses parents ; elle a été voir son père et elle doit continuer sa visite jusqu'à Saint-Jérôme.

EN COUR SUPERIEURE

L'honorable juge Curran a rendu jugement hier dans une cause de De Cleray contre la "Montreal Terra Cotta Co. Ltd". Le demandeur réclamait $1,320 balance du paiement pour l'installation d'un générateur. La compagnie alléguait que le générateur n'ayant pas été terminé au temps spécifié, elle était autorisée, par son contrat, à réclamer $15 par jour de délai. Mais elle avait inclu, parmi ce temps de retard, les dimanches et les jours fériés. Le tribunal la condamne à payer $545 et les frais d'une action de cette classe.

—Bertrand vs Cité de Montréal. Cause jugée par l'honorable juge Loranger, qui condamne la Ville à payer $400 de dommages au demandeur. Un nommé Loiseau tomba sur un trottoir de la rue Cuvillier, s'infligeant des blessures graves. Il transporta subséquemment sa réclamation à Bertrand, malgré l'opposition de la ville.

PLUSIEURS CONSOMPTIFS SOULAGES

L'Hopital d'Etat dans les Adirondacks donne des chiffres encourageants.— 105 patients renvoyés.

Les administrateurs de l'Hôpital de l'Etat de New-York, dans les Adirondacks, pour la tuberculose pulmonaire à ses débuts, ont publié leurs statistiques complètes pour la première année. Elles se lisent comme suit: 207 patients, dont plus de la moitié étaient au début de la consomption, ont été admis. Il n'y a pas eu de mortalité. Des 105 patients renvoyés, cinquante-deux étaient apparemment guéris. On rapporte vingt-six cas guéris, seize améliorés et onze sans aucune amélioration. Le traitement consiste principalement en air pur, en nourriture hygiénique et en repos. Les patients ont trois repas et deux ou trois lunchs par jour; 90 des 105 ont acquis une moyenne de 10.37 livres chacun. Cela est très encourageant et démontre que la consomption, au début au moins, peut être guérie. Il y a un autre traitement peut-être tout aussi bon. Rester à la maison, prendre des bains froids le matin, prendre des exercices d'extérieur autant que possible, avoir une diète copieuse et l'usage continuel de l'Emulsion de Scott enrayeront certainement les progrès de la maladie et peuvent guérir permanemment. Dans tous les cas il est facile d'en faire l'essai.

SCOTT & BOWNE, Toronto, Ont.

YYWW

Le plus Pur et le plus Délicieux de tous les Thés !

'SALADA'

Thé de Ceylan—"Toujours bon également"

Noir, Mélangé ou Vert Naturel — *Paquets cachetés seulement* 25c, 30c, 40c, 50c, 60c la livre

17,20,24,27, y

Bals, Soirées, Concerts

Nous faisons une Spécialité de Louer des

Habits de Gala, Tuxedos, Inverness

Grande réduction sur nos Habits à ordre durant la balance de

JANVIER et le mois de **FEVRIER**

M. A. BRODEUR, 12 Rue Windsor

Batisse : Queen's Hotel. 24,29

Liqueur Fabriquée par les Pères Chartreux à Tarragone (Espagne)

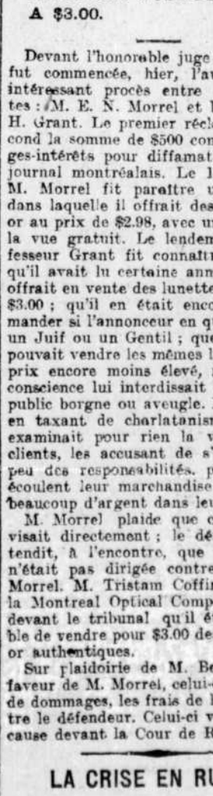

Après le Repas

UN PETIT VERRE DE

Liqueur des Pères Chartreux

Fabriquée à Tarragone, (Espagne), assure une digestion parfaite.

Se Méfier des Contrefaçons

En voyant bien si on vous donne la véritable bouteille dont fac-similé ci-contre.

D. MASSON & CIE, Seuls Agents, Montréal

24,31

ENTRE OCULISTES

PROCES AU SUJET DE LA VALEUR DES LUNETTES EN OR A $3.00.

Devant l'honorable juge Saint-Pierre fut commencée, hier, l'audition d'un intéressant procès entre deux oculistes : M. E. N. Morrel et le professeur H. Grant. Le premier réclamait du second la somme de $500 comme dommages-intérêts pour diffamation dans un journal montréalais. Le 15 juin 1905, M. Morrel fit paraître une annonce dans laquelle il offrait des lunettes en or au prix de $2.98, avec un examen de la vue gratuit. Le lendemain, le professeur Grant fit connaître au public qu'il avait lu certaine annonce où l'on offrait en vente des lunettes en or pour $3.00 ; qu'il en était encore à se demander si l'annonceur en question était un Juif ou un Gentil ; que pour lui, il pouvait vendre les mêmes lunettes à un prix encore moins élevé, mais que sa conscience lui interdisait de rendre le public borgne ou aveugle. Il continuait en taxant de charlatanisme ceux qui examinait pour rien la vue de leurs clients, les accusant de s'occuper fort peu des responsabilités, pourvu qu'ils écoulent leur marchandise en mettant beaucoup d'argent dans leurs poches.

M. Morrel plaide que cet article le visait directement ; le défendeur prétendit, à l'encontre, que son attaque n'était pas dirigée contre le seul M. Morrel. M. Tristam Coffin, gérant de la Montreal Optical Company, certifia devant le tribunal qu'il était impossible de vendre pour $3.00 des lunettes en or authentiques.

Sur plaidoirie de M. Bercovitch, en faveur de M. Morrel, celui-ci obtint $25 de dommages, les frais de la cause contre le défendeur. Celui-ci va porter la cause devant la Cour de Révision.

LA CRISE EN RUSSIE

Le comte Witte espère pouvoir bientôt rétablir l'ordre partout.

Saint-Pétersbourg, 24. — En dépit d'une opposition acharnée, la convention démocrate constitutionnelle, en session ici, a déclaré hier "que la Russie est une monarchie constitutionnelle parlementaire."

Il est probable qu'à la prochaine réunion des ministres du cabinet, on effacera du code des lois qui régissent la Russie l'article qui veut que le pouvoir du tzar soit autocratique et sans limite. Le premier ministre Witte a confiance qu'il pourra sous peu rétablir l'ordre parfait dans l'Empire.

SANTÉ des DAMES
APIOLINE
(Ne pas confondre avec l'Apiol)
Les Capsules d'Apiolme de Chapoteaut font cesser les RETARDS, les SUPPRESSIONS, ainsi que les MAUX DE TETE, L'IRRITATION NERVEUSE, les TIRAILLEMENTS, DOULEURS et les COLIQUES qui accompagnent les Epoques et compromettent si souvent la santé des dames.
Prix, $1. Chez tous les pharmaciens.
PARIS, 8, rue Vivienne, et tous les pharmaciens. 100-Mnk

Mousseline à Rideaux de fenêtre à Réduction.

Nos ventes à réductions se continuent encore.

Nous voulons écouler avant l'inventaire toutes les marchandises que nous pourrons.

Ainsi, par exemple, nous avons réduit les prix des mousselines à rideaux de fenêtre.

Ces mousselines sont surtout convenables pour petits rideaux de fenêtre—rien n'est aussi joli que la mousseline pour cette fin.

Elle dure bien, ne rapetisse jamais au lavage et tient propres longtemps les grands rideaux.

Ces rideaux tout en interceptant la vue à l'intérieur n'empêchent pas la lumière de pénétrer.

Quelques-unes de ces mousselines sont à petits pois, pois moyens et grands pois.

D'autres ont de jolis dessins nœuds de boucle.

36 pouces de large, prix réduits de 20c à 14c.

Un lot d'autres rideaux à prix réduits en proportion. Nous vous les montrerons volontiers que vous achetiez ou non.

Renaud, King & Patterson,
Angle rues Guy et Ste Catherine.

SA SUPREME VISITE A L'HOTEL-DE-VILLE

Suite de la page 8

l'hymne "Rule Britannia". Au passage, la foule se découvre, et les militaires rendent les honneurs aux restes mortels de l'ancien ministre. Une escouade de policiers montaient la garde en face de l'entrée principale tandis qu'un détachement du Royal Scots, en grande tenue, formaient la garde d'honneur à l'intérieur.

Doucement, le pesant cercueil fut descendu du char funèbre et transporté à l'intérieur sur les épaules des marins du "Dominion".

Le cercueil de bois de rose, recouvert du drapeau anglais, est énorme ; il pèse 1500 livres.

Au pied du grand escalier conduisant à l'antichambre du Conseil, les marins font halte, au commandement du capitaine Marx, et l'officier déclare qu'il est quasi impossible de monter la bière à bras.

Alors, l'instructeur Landriault fait sortir des rangs quatre constables qui prêtent main-forte aux marins anglais.

Le grand escalier fut gravi sans arrêt, et, au moyen d'un wagonnet, le cercueil fut conduit dans la salle du Conseil où il fut bientôt installé

SUR LE LIT DE PARADE.

La dépouille mortelle a été reçue à l'hôtel de ville, par le maire suppléant Vallières, les échevins L. A. Lapointe, Sadler, Larivière Robillard, Couture, et l'assistant greffier M. René Bauset.

A la suite, le cortège pénètre dans la salle. D'abord, les parents : MM. Rolland et Adrien et Fernand Préfontaine, les fils du défunt, l'hon. J. D. Rolland, L. B. Rolland, J. L. Archambault, Dr Foucher, beaux-frères, O. Rolland, Emile Rolland, Léon Rolland, H. Parent, Dr O. F. Mercier, neveux ; Chs Archer, J. L. Perron, ses associés ; J. d'E. Clément, H.Harris. Etaient aussi présents: Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. R. Lemieux, L. P. Brodeur, Emmerson, Scott, Aylsworth, Hyman, Patterson, C. Piché, M. P., A. Bergevin, M. P. P., l'hon. H. Archambault, l'hon. R. Dandurand, capt. Newton, aide-de-camp du gouverneur-général, col. Sherwood, col. Cameron, lt.-col. Stevenson, l'hon. G. A. Nantel, l'ex-échevin Faucher, Lawrence Wilson, Dr Simard, Thos. Gauthier, Thos. Côté, l'échevin Ekers, l'échevin M. Martin, col. Buchan, le commandant Spain, L. C. de Tonnancour, l'ex-échevin Grothé, col. Lilley, R. Tourville. Les officiers du "Dominion" étaient représentés par le capitaine Marx, capitaine Burney, K. M. A., l'ingénieur lieutenant Church, le lieutenant Douglass, et le sous-lieutenant Baldwin. Le croiseur "Canada" était représenté par le capitaine Knowlton.

Le cercueil n'a pas été ouvert. Il repose sur un catafalque bas, au pied du trône du maire, entouré de monceaux de plantes vertes et de tributs floraux, drapé dans les plis de l'Union Jack.

La sobriété des décorations, est d'un effet saisissant et majestueux.

Dès que la bière fut en place, un bref commandement résonna, et quatre marins anglais, prirent position aux quatre coins du lit de parade, l'arme renversée. Quatre géants du "Royal Scot" en uniforme de gala, complètent la garde d'honneur.

Pour quelques minutes, un

SILENCE DE MORT

règne dans la salle tandis que Sir Wilfrid contemplait d'un air pensif, tout ce qui reste de celui qui fut l'un de ses plus vaillants lieutenants.

Les membres de la famille, puis les ministres et les intimes défilèrent devant le lit de parade, en quittant la salle, après quoi les portes furent ouvertes au public. Jusqu'à minuit les milliers de citoyens, hommes, femmes et enfants, ont défilé dans la chambre funèbre, rendant au passage un dernier hommage à la mémoire du grand disparu.

La salle du conseil transformée pour la circonstance en chapelle ardente, présente un

ASPECT IMPOSANT.

Partout, des bougies, des plantes et des tributs floraux. La salle disparait littéralement sous les fleurs.

Plusieurs de ces tributs, sont de véritables oeuvres d'art.

Citons entr'autres: l'Association libérale de Maisonneuve, une couronne; le club Lemieux, une couronne; MM. Archer, Perron et Taschereau, une croix; les membres du cabinet fédéral, un portail de fleurs naturelles, surmonté de colombes; le sous-ministre et les officiers du Département de la marine d'Ottawa, un tertre en fleurs naturelles de 3 pieds par 4 pieds, avec sur champ, une ancre et une croix; M. Lawrence A. Wilson, magnifique coussin de fleurs naturelles: les citoyens d'Hochelaga, une croix, avec une couronne et une ancre; L. A. Rivet, M.P.: une croix; les citoyens de Terrebonne, une croix surmontant un fût brisé; les employés du département de la marine, à Montréal, une ancre; les officiers, des pêcheries de l'Alberta, une ancre sur pied; les employés de la Douane, à Montréal, une colonne tronquée; les officiers du pénitencier de Saint Vincent de Paul, une couronne; la ville de Longueuil, une colonne brisée avec écusson de la ville; les officiers des chantiers du gouvernement à Sorel, croix, sur pied avec colombe; la ville de Sainte-Agathe, coussin de fleurs naturelles; le club Canadien, une couronne ; l'Association Libérale de Maisonneuve, une couronne; M. C. Baril, de Sorel, une ancre; l'Association Libérale de Saint-Denis, une couronne; l'association des marchands licenciés de vins et liqueurs, une porte du ciel; les élèves du cours de Kermeno, croix sur pied; Le Club Gardenia, de Paris, une gerbe; les Canadiens français du Yukon, porte du ciel surmontée d'une croix; les commissaires et le conseil du Yukon, ancre sur pied de violettes; club libéral de Sainte-Marie, un coussin; club libéral de Saint-Jérôme, une couronne; les citoyens de Terrebonne, ancre sur pied; MM. Martin, Marien et Charbonneau, colonne brisée; la ligne Dominion, croix étoile et ancre, sur terrassement; le capitaine et les officiers du "Dominion", une couronne; le capitaine et les officiers du "Canada", une ancre; le lieutenant - gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, une couronne ; les officiers des pêcheries de la province d'Alberta, une immense couronne; le quartier Papineau, une colonne brisée.

Le tribut floral de la ville de Montréal, est le plus beau, qui se puisse voir. C'est une grande croix sur terrassement, de fleurs, avec à gauche, une ancre et à droite, une étoile. Plusieurs colombes sont en arrêt sur le champ fleuri, avec l'inscription: "regrets, Montréal". Cette pièce a été envoyée à Halifax et portée en avant du cortège, par deux marins du "Dominion".

LA GARDE D'HONNEUR

Dès 7.30 hrs. hier soir, un détachement du "Royal Scots" est arrivé à l'hôtel de ville, sous le commandement du Lt.-Col. O. Pelletier D. O. C., et du major Cameron. L'officier en charge est le capitaine Buchanan. Le détachement se compose de 18 soldats, d'un sergent, de 2 caporaux et d'un clairon. Ces militaires monteront la garde dans la chambre mortuaire jusqu'à demain matin. Ils se relèveront de deux heures en deux heures. Ils occuperont les deux chambres réservées aux échevins, à la gauche de la chambre du conseil, comme quartiers généraux.

Quarante constables, sous les ordres du capitaine Bellefleur et des lieutenants Boisclair, Turner, Leclair et Morin, sont chargés du service d'ordre, à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Deux pompiers sont continuellement en faction, dans la salle mortuaire, en cas d'incendie.

NOTES

Le service de police a été hier soir aussi parfait que pouvaient le permettre les circonstances excessivement difficiles dans lesquelles se trouvaient placés nos braves constables et leurs officiers. Ces derniers ont accompli une tâche de géants.

Le chef Carpenter, assisté du sergent-détective Jos Charpentier, avait disséminé toute escouade d'hommes d'élite à travers la foule, afin de prévenir les exploits des pickpockets. Les officiers de la Sûreté ont été, eux aussi, prodigues de leurs fatigues et de leur activité.

Les billets d'excursion de l'Intercolonial à l'occasion des funérailles de l'hon. M. R. Préfontaine seront bons pour le retour jusqu'au 28 du courant.

Hier après-midi, au passage du convoi spécial à Saint-Hyacinthe, la fanfare municipale qui était à la gare a joué de la musique funèbre.

Un millier de personnes étaient présentes. M. le Dr St-Jacques, maire de Saint-Hyacinthe et M. Beauparlant, M. P., sont montés sur le convoi en qualité de délégués de Saint-Hyacinthe aux funérailles.

—De Lévis à Montréal, le convoi spécial était sous la charge de M. Marchesseau, chef de train.

× × ×

Les représentants de la presse faisant partie du convoi spécial "R" funérailles de l'Honorable M. Raymond Préfontaine, convoqués d'urgence en assemblée, ont adopté la résolution suivante :

"Que nous sommes heureux d'offrir nos remerciements à l'Honorable M. L. P. Brodeur, représentant officiel du gouvernement fédéral, au Colonel Gourdeau, sous-ministre de la Marine, au Commandant Spain, à l'honorable M. H. R. Emmerson, ministre des Chemins de fer et Canaux, à Monsieur D. Pottinger, Gérant-Général de l'Intercolonial, à Monsieur J. B. Lambkin, sous-agent général des Passagers, et aux autres officiers de l'Intercolonial et du gouvernement, pour l'amabilité et la courtoisie dont ils ont fait preuve à notre égard dans l'accomplissement de nos devoirs.

"Que copie de la présente soit transmise à chacun d'eux.

× × ×

Parmi les offrandes de fleurs les plus remarquées est une magnifique croix en fleurs artificielles surmontée d'une colombe, hommage du Parc Sohmer à son regretté vice-président.

L'INSTITUT CANADIEN D'OTTAWA

M. Auguste Lemieux, avocat d'Ottawa, et frère du Solliciteur-Général, est arrivé hier soir à Montréal, délégué par les membres de l'Institut Canadien de la Capitale, aux funérailles de l'Hon. M. Préfontaine.

NOTES

Pour les funérailles.

La Compagnie de l'Intercolonial annonce que, à l'occasion des funérailles de l'honorable Raymond Préfontaine, à Montréal, les visiteurs venant des localités à l'est de la Rivière du Loup pourront se procurer des billets d'excursion qui dureront jusqu'au 28 janvier, au lieu d'être limités au 27 janvier, comme on l'avait annoncé.

On est prié de s'adresser aux agents de billets de la compagnie.

Un incident qui démontre bien la bonne volonté et la générosité de coeur des marins anglais, s'est produit avant le départ du convoi funèbre d'Halifax.

Les officiers du "Dominion" avaient décidé d'envoyer une escouade avec les délégués du navire.

La nouvelle a transpiré, et quelques instants après des représentants des marins et des matelots demandaient au capitaine Marx la permission d'envoyer une deuxième équipe dont les dépenses seraient soldées par eux.

Le capitaine a fait remarquer que la première équipe aurait un caractère officiel. Cela n'empêcha pas les braves marins de répondre qu'ils n'y avaient aucune objection, mais qu'ils tenaient à avoir une équipe qui les représentât.

Devant ces instances, le capitaine dut céder et la deuxième équipe partit.

MM. les membres de la Chambre qui se proposent d'assister aux funérailles de l'hon. R. Préfontaine, sont priés de se réunir vers les huit heures et demie, demain matin, sur la rue Saint-Jacques, en face des bureaux de la Chambre avant de prendre leur rang dans le cortège funèbre qui partira de l'hôtel-de-ville.

Des insignes seront distribués au bureau du secrétaire : No 83, rue Saint-Jacques.

—A l'arrivée des restes de l'hon. Raymond Préfontaine, hier soir, la ville de Terrebonne était représentée par MM. J. O. J. Duguay, pro-maire ; Henri Desjardins, conseiller, et P. A. Séguin, secrétaire-trésorier. Un comité de citoyens de Terrebonne avait envoyé une magnifique ancre de fleurs qui fut déposée près de la dépouille mortelle. Demain le conseil de Terrebonne, au complet, assistera aux obsèques, ainsi qu'un grand nombre d'autres citoyens.

COLONIE FRANCAISE

Les membres de la colonie française sont priés de se réunir 55 rue Dubord à 8 heures demain matin, jeudi, pour de là se rendre à la place qui leur sera désignée dans le cortège.

Voici quelques-unes des principales maison de commerce de Montréal, qui, par respect, pour la mémoire de l'honorable M. Préfontaine ont fait des décorations spéciales : MM. Henry Hamilton et Cie. S. Carsley, Dupuis et frères, Scroggie, James Ogilvy, J. A. Normandin, R. Valiquette, etc.

La maison Hamilton sera fermée durant tout l'avant-midi de demain à l'occasion des funérailles.

Les clubs libéraux de Montréal se réuniront demain à 9 heures sur le Champ de Mars, côté du Palais de Justice pour les funérailles de feu l'Hon. R. Préfontaine. M. Jos. Thibault, entrepreneur plombier agira comme commissaire Ordonnateur. L'Association libérale de la Division, Maisonneuve tiendra la tête du cortège suivie du club de Réforme et des autres clubs.

CONGE A L'UNIVERSITE

Les professeurs de l'université Laval ne donneront aucun cours demain, afin de permettre aux étudiants d'assister aux funérailles de feu l'honorable Raymond Préfontaine.

M. Joseph Fraro, de Sterling, Conn, disparu depuis trois ans.

GROS INCENDIE AU VILLAGE RICHELIEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Village Richelieu, 24. — Tous les bâtiments, remplis de foin et de paille, et contenant 30 bêtes à cornes, 7 chevaux ainsi que tous les instruments agricoles de M. Joseph Théberge, maire de Notre-Dame de Bonsecours, ont été consumés par les flammes pendant la nuit de lundi à mardi dernier.

ENQUETES D'INCENDIES

Le commissaire des incendies a fait 21 enquêtes la semaine dernière, dont treize sommaires, sans témoins.

Heureux Enfin

SON MARI NE BOIT PLUS.
LE REMÈDE SANS GOUT "SAMARIA" L'A GUERI.

Cette dame écrit: "Pour la première fois depuis notre mariage je connais le bonheur et je suis contente: mon mari est guéri de son ivrognerie! Il y a quelques mois vous m'avez envoyé, à ma demande, un échantillon de votre Remède, et, à l'insu de mon mari, je lui ai fait prendre dans son thé et dans sa nourriture. Je me suis procuré ensuite un traitement complet et lui en ai donné régulièrement. L'effet fut merveilleux et je ne saurais trop vous remercier pour l'heureux changement qu'il a opéré dans notre foyer."

Paquet gratis, et brochure contenant tous les détails, témoignages et prix, envoyés dans une enveloppe ordinaire cachetée. Correspondance confidentielle. Adresser: THE SAMARIA REMEDY CO., 53 Jordan Chambers, rue Jordan, Toronto, Canada.

EPUISES ET FATIGUES

LES HOMMES AU BUREAU
LES FEMMES A LA MAISON
LES ENFANTS A L'ECOLE

Tous les jours de la semaine, toutes les semaines de l'année, hommes, femmes et enfants se sentent épuisés et fatigués.

La presse des affaires, les soucis du ménage et la vie sociale, de même que les études, causent de terribles maladies du coeur et des nerfs. Les efforts déployés pour résister à la "forte pression" qu'exerce ce genre de vie à cet âge, use bientôt l'organisme le plus solide, délabre les nerfs et affaiblit le coeur.

Des milliers de personnes trouvent la vie à charge et d'autres meurent à un âge peu avancé. Le surmenage de l'organisme produit la nervosité, la palpitation de coeur, la prostration nerveuse, l'insomnie, le vertige et les étourdissements, les pulsations rapides, les pulsations faibles et irrégulières, les suffocations et les affaissements, etc. Le sang devient pauvre et aqueux et cause finalement la consomption. Les

Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs

sont efficaces contre toutes les maladies dues à la faiblesse et à la débilité du coeur ou des centres nerveux. Mme Thos. Hall, Keldon, Ont., écrit: "Je souffrais, depuis deux ou trois ans, de nervosité et de maladie de coeur, et les médecins ne pouvaient rien faire. Je décidai finalement, d'essayer les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, et je ne voudrais pas m'en passer, maintenant, lors même qu'elles me coûteraient deux fois plus cher. Je les ai recommandées à mes voisins et à mes amis.

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou de The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. (2) yw

Chamberlain's

Cough Remedy

(Remède de Chamberlain contre la Toux)

Le Favori des Enfants
— GUERIT —
Toux, Rhumes, Croup et Coqueluche.

Ce remède est renommé pour ses guérisons dans une grande partie de l'univers. On peut toujours s'y fier. Il ne contient pas d'opium ni d'autres drogues dangereuses et on peut le donner en toute confiance à un bébé comme à un adulte

Prix, 25 cts ; Grande bouteille, 50 cts
(70) yy 305 n

HAMILTON

A raison de la proclamation de Son Honneur le Maire de Montréal, cet établissement sera fermé Jeudi, jusqu'à une heure p.m., pendant les funérailles de l'Honorable Raymond Préfontaine.

Le TRESOR des NOURRICES et MÈRES du Dr PICAULT

N'a pas son égal comme Calmant et Fortifiant pour l'Enfant.

(9) EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

Cook's Friend

A triomphé de tous les autres concurrents et reste encore le premier parmi ce genre de produits. En vente chez tous les épiciers. W. D. McLAREN, Manufacturier, Montréal. 85-Msn

DANS LE QUARTIER SAINT-JOSEPH

NOMBREUSE ASSEMBLEE EN FAVEUR DE M. J. H. NAULT QUI FAIT CONNAITRE UN SUPERBE PROGRAMME.

Une forte assemblée a eu lieu, hier soir, à la salle Nault, No 153 rue Guy, en faveur de la candidature du populaire candidat au siège No 2, du quartier Saint-Joseph, M. J. H. Nault, pharmacien, l'un des plus grands propriétaires du quartier où il réside depuis 20 ans, jouissant de l'estime et de la considération générale.

Pas moins de 400 personnes avaient envahi la salle où n'a cessé de régner le plus grand enthousiasme.

M. Nault, au milieu des acclamations générales, communiqua aux électeurs présents le programme suivant :

"Répondant à la demande d'un grand nombre d'électeurs influents du quartier Saint-Joseph, j'ai accepté la candidature à l'échevinat pour le siège No 2, et en quelques mots, je résume le programme que je me propose de suivre et que je soumets à votre appréciation:

1o. Faisant depuis plus de 20 ans commerce de pharmacie dans le quartier, et y ayant comme propriétaire, des intérêts considérables, je suis intéressé autant que chacun de vous à la prospérité, à l'agrandissement et à l'amélioration du quartier et tous mes efforts tendront vers ce but.

"2o. Je veux que le quartier reçoive la part des deniers publics à laquelle il a droit pour l'entretien de ses trottoirs et de ses rues, et j'insisterai fortement pour que la rue St Jacques, de la rue Lamontagne aux extrémités ouest de la ville, soit entretenue dans un meilleur état.

"3o. Dans l'intérêt de la santé publique, je ferai en sorte qu'il y ait, dans le quartier Saint Joseph, un bain public comme dans les autres quartiers de la ville.

"4o. Je suis en faveur du gaz à bon marché et de sa municipalisation, de la réduction de la taxe de l'eau, de l'augmentation des salaires des employés de la corporation de la cité de Montréal, et je veillerai à ce que nos ouvriers aient la préférence sur tous les ouvriers étrangers.

"5o. Je travaillerai pour que le conseil de ville de Montréal, force la compagnie du Grand Tronc, à faire disparaître ses traverses à niveau, de façon à ce que les communications entre les rues Notre-Dame, St Jacques et Saint-Antoine, se fassent sans danger pour la vie des citoyens.

"6o. Voyant avec peine qu'il y a plus de 22,000 électeurs disqualifiés sur les listes électorales de cette année, je m'efforcerai à faire modifier la loi électorale, de façon à ce que le plus grand nombre possible de personnes, aient le droit de voter aux élections municipales.

"7o. Je veux que le règlement de la Cité de Montréal, obligeant la Compagnie des Chars électriques à poser une voie double sur les rues St Jacques et St Antoine, soit mis en force immédiatement.

Je vous invite donc à déposer votre bulletin en ma faveur le 1er février prochain.

Tour à tour, les orateurs qui parlèrent après M. Nault, analysèrent ce superbe programme et en firent voir toute l'importance aux nombreux électeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

L'assemblée était présidée par MM. Alexandre Prudhomme, marchand de fer, et Jos. McGarry, hôtelier, deux des citoyens les plus distingués du quartier, qui firent, chacun, le plus bel éloge du candidat, M. Nault.

Après eux adressèrent la parole MM. Laverdure, Guérin, Lamère, Mack Limoges et autres.

Le courant populaire est irrésistible en faveur de M. Nault qui sera élu par une écrasante majorité.

UN ORIGNAL ENORME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chicoutimi, 24. — Ces jours-ci, le fils de M. Castalle Simard, de N. D. de Laterrière a capturé l'orignal le plus énorme qui se soit jamais vu encore dans la région du Saguenay et probablement au Canada. Le panache de l'animal mesure 5 pieds et 4 pouces de largeur et 6 pieds et 10 pouces de hauteur. M. Simard a refusé, immédiatement après sa capture $100 pour le corps de l'animal.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

LEGISLATURE PROVINCIALE

LE GOUVERNEMENT REPOND A LA FAMEUSE INTERPELLATION DE M. G. LANGLOIS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 24 — Très courte séance, hier après-midi, à la Législature.

Sur proposition de l'hon. M. Gouin, il a été résolu que la Chambre siège aujourd'hui, dans l'avant-midi, pour s'ajourner ensuite jusqu'à lundi prochain, afin de permettre aux députés de se rendre aux funérailles de l'hon M. Préfontaine.

Quelques rapports sans importance sont déposés, après quoi le secrétaire de la Province répond à l'interpellation suivante de M. Godfroy Langlois :

1. Combien d'exemplaires de l'ouvrage de M. J. C. Magnan : "Honneur à la province de Québec" le gouvernement a-t-il achetés depuis sa publication ?

2. A quel prix l'exemplaire ?

3. A qui ont-ils été distribués ?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention de donner de nouvelles commandes à M. Magnan pour cet ouvrage ?

5. Le gouvernement a-t-il eu l'occasion de constater, ou de faire constater si "Honneur à la province de Québec" est un livre qui contient des inexactitudes, des erreurs et des chiffres fantaisistes sur l'instruction publique dans notre province ?

6. Dans la négative, qu'entend il faire à ce sujet ?

7. Que-s sont les 116 couvents et les 72 écoles de Frères qui ne communiquent aucun renseignement au bureau de l'instruction publique, et dont il a fait mention à la page 8 et aux pages suivantes dans "Honneur à la province de Québec ?"

Voici cette réponse :

1.—400.

2.—20 centins.

3.—Aux membres de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif.

4.—Non.

5 et 6.—Le gouvernement laisse les lecteurs juges du mérite de l'ouvrage de M. Magnan.

7.—Le gouvernement ne les connait pas.

Puis la séance s'ajourne à cet avant-midi.

SCIATIQUE PARALYSANTE

Un moyen sûr et certain de guérir cette terrible torture.

Il n'existe qu'un seul remède sûr, scientifique contre la sciatique, le rhumatisme, le lumbago, la névralgie et les maux de tête — vous devez extirper la douleur de votre sang et de vos nerfs avec les Pilules Roses du Dr Williams. Les liniments ne guériront jamais les maladies des nerfs et du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams vont droit à la cause parce qu'elles font réellement un sang nouveau. Au moyen du sang elles chassent les poisons douloureux, calment les nerfs et expulsent tous les maux et toutes les douleurs. M. Thos. J. Etsell, Walkerton, Ont., dit : "Quand je commençai l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, il y avait trois mois que je ne travaillais pas. Les tendons de ma jambe droite étaient tout tirés et je ne pouvais marcher qu'en boitant, appuyé sur une canne. J'endurais de terribles douleurs. Seuls ceux qui ont été en proie aux tortures de la sciatique peuvent comprendre ce que j'endurais jour et nuit. Je pris six boîtes de Pilules Roses du Dr Williams, avant d'être soulagé, mais, après cela, une amélioration se manifestait chaque jour, et après en avoir épuisé quinze boîtes, tout vestige de douleur avait disparu. Je n'hésite pas à proclamer que les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède du monde contre la sciatique".

Chaque dose de Pilules Roses du Dr Williams font un sang riche, pur, vivifiant. C'est pourquoi elles guérissent les maux de tête et les maux de dos, l'indigestion, les maladies des reins et du foie, l'anémie, la palpitation de coeur, et les maux qui affligent les femmes seulement. Mais assurez-vous que vous avez les véritables pilules avec le nom au long, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Les imitations sont sans valeur—souvent dangereuses. Tous les marchands de remèdes vendent ces pilules, ou vous pouvez les avoir par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

VU LE TEMPS DOUX,

Un Chapeau de Printemps Est des plus Convenables

Notre première consignation est arrivée la semaine dernière à temps pour satisfaire à la première demande. Nous étalons les meilleurs styles pour jeunes gens et nous offrons un splendide chapeau de feutre fourrure, le meilleur de l'Amérique, $2.00 chacun.

Il nous a suffi d'une saison pour bien établir la réputation de ce chapeau, et nous entendons la maintenir cette année en continuant à vendre cette même bonne qualité.

S'il vous faut un CHAPEAU NEUF venez nous voir. Vous serez les bienvenus.

Chapeaux de feutre durs et mous, aussi genre calotte carrée, pour jeunes et vieux.

20 pour cent d'escompte sur tous nos chapeaux en tweed, casques en drap et en fourrure.

Magasins fermés à 6.30 p.m., excepté le samedi à 10.30 p.m.

allan Angle des rues Craig et Bleury, et 2299 rue Sainte-Catherine.

LA FAIBLESSE ET LA DEBILITE DISPARAISSENT PAR L'USAGE DU

Vin Phosphate au Quinquina

DES RR. PP. TRAPPISTES

Ce que dit M. Wilfrid Marchand, 42 rue Visitation, Montréal.

Messieurs,

Depuis assez longtemps j'étais faible, débile et pâle, le Vin Phosphaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes m'a été recommandé, j'en ai fait usage et je me sens tout à fait changé. Le travail me fatigue beaucoup moins, et je conserve le ferme espoir de me rétablir complètement avec ce fameux tonique.

Bien à vous, WILFRID MARCHAND.

CE VIN EST EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET EPICIERS.

MM. MOTARD, FILS & SENECAL, Seuls Agents | 5 Place Royale, Montréal.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Pour avoir une réponse dans les colonnes de la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" il faut se soumettre à l'observance des règles suivantes:

S'abstenir de poser des demandes sur des sujets que l'on ne peut traiter sans offusquer la morale ou les bonnes moeurs;

La "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" peut rester très intéressante et rendre de grands services au public, à la conditions de se maintenir sur un terrain d'intérêt général.

Toutes les correspondances devront être adressées à "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" de "La Presse" 51 rue Saint-Jacques, Montréal.

Ne poser aucune question sur des sujets irritants, controversés, dogmatiques, politiques ou religieux; ne demander qu'une seule chose à la fois;

Signer les lettres et indiquer l'adresse, ainsi que les initiales ou le nom sous lequel la réponse devra paraître;

S'abstenir de poser des questions oiseuses ou inutiles, n'ayant d'autre but que de satisfaire un sentiments de curiosité personnelle;

ERRATUM. — Une information erronée nous a fait dire dans la réponse No 1283 que les étrangers payant taxe avait le droit de vote dans les élections municipales. C'est là une erreur qu'un de nos lecteurs vient de nous signaler et que nous nous empressons de rectifier après avoir consulter le statut qui régit la question. Pour avoir droit de vote au Canada, il faut être Canadien naturalisé sujet britannique.

1530. DEMANDE. — Rose fanée. — Pouvez-vous me dire en quelle année Hooper a été accusé d'avoir assassiné sa femme ?

REPONSE. — J. R. Hooper, de Port Hope, Ont., fut arrêté vers la fin de septembre 1893, sous l'accusation d'avoir été la cause de la mort de son épouse, Georgiana Leblanc, de Saint-Ambroise de Kildare, décédée subitement à la gare de Terrebonne. Hooper fut acquitté à la suite d'un procès émouvant.

Note à Rose fanée. — Votre deuxième question n'est pas dans le domaine de la "Bibliothèque pour tous".

NOTA. — Nous rappelons à nos lecteurs et lectrices qu'il nous est impossible de prévoir le jour où leurs réponses seront insérées dans "La Presse". Nous ne pouvons donc faire passer les réponses pour certains jours de la semaine comme le demandent certains correspondants. Il faut toujours compter 8 à 10 jours avant d'avoir une réponse dans la "Bibliothèque pour tous".

1331. DEMANDE. — E. W. — Etant étranger dans votre belle ville, et comprenant le français, je suis avec beaucoup d'intérêt votre "Bibliothèque pour tous", dans "La Presse", et j'espère que je n'abuserai pas de votre obligeance en vous demandant de me venir en aide. Je suis une jeune fille âgée de 23 ans, et depuis un mois, je m'aperçois que j'ai la langue épaisse pendant toute la journée avec une espèce de mal de tête. Je mange avec beaucoup de modération et je ne prends que ce que je considère de la nourriture facile à digérer, pas de pâtisseries d'aucune sorte, de sorte que je ne comprends pas pourquoi je me sens indisposée de cette manière. Croyez-vous que cela provient d'un estomac faible ? Pouvez-vous me dire ce qui me guérirait ?

P. S. — Vous pouvez traduire ce qui précède en français dans "La Presse", de même que pour vos autres correspondants, ainsi que la réponse, car je comprends et je parle français, mais je ne puis pas l'écrire.

REPONSE. — Peut-être, mademoiselle, que vos troubles gastriques ne sont dus qu'à un peu de grippe ou peut-être simplement à un changement brusque de milieu et de régime ?

Vous pourriez prendre une légère purgation avec une cuillerée à soupe de citrate de magnésie dissous dans un demi-verre d'eau, pendant plusieurs matins de suite.

Peut-être que cela suffira à remettre votre tube digestif en état.

S'il en était autrement, il faudrait aller voir un médecin, si vous ne l'avez déjà fait, lorsque cette réponse paraîtra dans "La Presse".

1332. DEMANDE. — Torontonien. — J'aimerais à connaître la différence entre une compagnie limitée, ou mieux, à responsabilité limitée, et une non limitée ?

Aussi, si possible, me donner un exemple d'une compagnie limitée qui faillit. A côté d'une qui, n'étant pas limitée, faillit de même ?

REPONSE. — Une compagnie à responsabilité limitée est une compagnie où le capital est limité et où les actionnaires ne sont engagés que jusqu'à concurrence de leurs mises. Une Cie à responsabilité non limitée est une société où les actionnaires sont engagés pour toutes les opérations de la société.

En cas de faillite, la limitée paiera ses créanciers au prorata de l'actif social, sans que les actionnaires puissent être inquiétés au delà de leurs engagements. Au contraire, la société n'ayant pas de responsabilité limitée, sera obligée de couvrir toutes les dépenses et tous les risques. Les associés étant conjointement et solidairement responsables.

1333. DEMANDE. — Lumen. — Quelle est la composition du soleil ?

REPONSE. — L'analyse spectrale a démontré la présence de 32 métaux différents dans le soleil.

1. Métaux dont la présence dans le soleil est certaine :

Strontium, Potassium,
Plomb, Cerium,
Cadmium, Uranium,
II. Métaux dont la présence dans le soleil est probable :
Vanadium, Lithium, Etain,
Palladium, Rubidium, Lanthane,
Molybdène, Cesium, Glycinium,
Inotium, Bismuth, Yttrium ou Erbium.

Les métaux déjà reconnus précédemment dans le soleil par Kirchoff, Augstrom et Thalen, étaient les suivants :

Sodium, Manganèse, Chrome,
Baryum, Calcium, Aluminium,
Hydrogène, Zinc, Nickel,
Fer, Titane, Cobalt,
Cuivre, Magnésium.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

M. Nap. Mercier, élu maire de la municipalité de Les Escoumains.

Demandez à Votre Médecin

S'il vous dit de prendre le Pectoral Cerise d'Ayer contre une toux grave ou une affection bronchiale, prenez-le. S'il a quelque chose de mieux, alors prenez-le. Mais nous connaissons sa réponse, car les médecins ont ordonné ce remède pendant plus de 60 ans.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes.

yw J. C. AYER, Co., Lowell, Mass.

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE RAFRAICHIT LA GORGE. 2

Les Dents des Enfants requièrent beaucoup de soin, si l'on veut éviter, aux enfants, des ennuis, et aux parents des frais. On aimera à se servir de sa brosse à dents, si l'on fait usage de la

Poudre à dents carbolique de **CALVERT**

avec son parfum odoriférant et son arome agréable. Sans compter que ce dentifrice est très en renom pour nettoyer et conserver les dents.

Faites venir notre livret gratuit où nous pouvons donner plus de détails.

(15c, 30c et 45c chez tous les pharmaciens)

F. C. Calvert & Co., 807 rue Dorchester, Montréal. [2]

LE TAROL Pour la GRIPPE

2,10,20,24

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

La construction du G. T. P.—Mgr Duhamel et Pie X—La température n'est pas favorable aux affaires — La rivière Rideau déborde — Mgr Duhamel règle une question épineuse—Etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 24. — La commission du transcontinental demandera incessamment des soumissions pour la construction de cent cinquante milles de son chemin, entre le pont de Québec et le Saint-Maurice et pour une autre section de 240 milles entre Winnipeg et Superior Junction. Les plans de cette partie des tracés sont prêts, et les soumissions seront accordées d'ici à la fin de février, afin de permettre aux entrepreneurs de transporter leurs matériaux et approvisionnements pendant les mois d'hiver. Dès que les plans pour la section intermédiaire, entre Winnipeg et le Saint-Maurice seront prêts, la commission demandera d'autres soumissions. Comme le G. T. P. s'engage à construire sa partie du transcontinental pour 1907, il se peut que le grain de l'ouest atteigne les ports atlantiques directement par voie du nouveau chemin de fer, car la commission croit pouvoir, de son côté, terminer ses travaux d'ici là. Dans l'intervalle, la section du Saint-Maurice rapportera profit, car elle servira au transport des matériaux pour la construction du pont de Québec.

—Le juge Anglin devait venir à Ottawa hier, pour entendre la célèbre cause des industriels des Chaudières au sujet des pouvoirs d'eau, mais il a ajourné son voyage pour un temps indéfini, les intéressés ayant décidé de s'en tenir à leur dernière décision, à savoir l'arbitrage. L'ingénieur Kennedy, de Montréal, sera leur arbitre dans tous les cas contestés.

—La commission douanière terminera, le 29, ses sessions dans les provinces maritimes. Elle retournera à Ottawa et tiendra trois séances. Seront entendus : les producteurs de fruits du Niagara, les manufacturiers de chapeaux, d'instruments aratoires, de conserves, de lainages et les fabricants de farine.

—Mgr Duhamel a fait une visite, hier, au couvent de la rue Rideau. Comme d'habitude il y a été reçu avec enthousiasme. Des adresses lui ont été présentées dans les deux langues, Mlle G. Saint-Georges lisant l'adresse française. Sa Grandeur a donné quelques-unes de ses impressions de voyage. Il a dit que Pie X n'a pas voulu le laisser s'agenouiller devant lui, mais qu'il avait insisté pour qu'il demeurât assis près de lui. Sa Grandeur a déjà eu des audiences de trois papes différents, mais celle qu'il a obtenue du pape actuel l'a tout particulièrement touché. Il croit que Pie X est un homme extraordinaire et que son choix est tout providentiel dans les circonstances difficiles que traverse l'Eglise. Il dit que Sa Sainteté accomplira de grandes choses.

—Les Artisans Canadiens-Français tiendront une convention de district ici, le 1er février. Les directeurs généraux MM. L. J. Gauthier, H. Roy et J. A. Deniger, de Montréal, seront présents. Cette convention est le prélude de la convention générale qui sera tenue à Montréal en juillet.

—L'arrestation des joueurs de cartes à Hull, concurremment avec l'arrestation de semblables délinquants à Ottawa suggère au "Journal" l'excellente idée d'une entente entre la police des deux villes pour travailler de concert à la suppression du jeu, du trafic illicite du whiskey et de l'immoralité en général.

—On prête à Mgr Duhamel l'intention d'intervenir dans les difficultés qui sont survenues entre Français et Irlandais au sujet de l'élection des commissaires d'écoles. On assure que l'influence de Sa Grandeur suffira pour faire rentrer les choses dans l'ordre. Les candidats français n'auront pas d'opposition de la part des Irlandais et vice versa.

—La température a été si douce depuis quelque temps, à Ottawa, qu'il n'y a plus de neige et que les voitures d'été ont dû sortir.

—Le télégraphe a transmis une dépêche erronée à Toronto hier, au sujet de l'appel de la compagnie d'assurance Ottawa, contre l. C. P. R. C'est la compagnie d'assurance qui a gagné l'appel, non pas le Pacifique. Il s'agit d'une somme de $5,000.

—M. Joseph Lafleur, de Bradford, Ohio, est à la recherche de son frère, André, qui était carrossier à Ottawa, vers 1863 et dont il n'a jamais entendu parler depuis.

—Les joueurs de cartes qui ont été arrêtés chez Roy, dans la rue George, par la police d'Ottawa, ont réussi à établir qu'ils ne jouaient pas pour de l'argent, mais que ce n'était qu'une partie d'amis. Ils ont tous été acquittés.

—M. Clark Craig, de North Gower, est le nouveau préfet du comté de Carleton depuis hier.

—Une malle appartenant à M. W. F. Bankin, de Saint-Jean, N.B., et qui avait été volée à la gare centrale, il y a quelques jours, a été trouvée intacte, dans un wagon plateforme à Hull.

—Le conseil municipal d'Ottawa s'occupera activement de l'établissement d'un système d'enlèvement de déchets de maison dans la ville. L'ingénieur Ker a fait une étude spéciale du fonctionnement de ce système dans les grandes villes qu'il a visitées depuis trois semaines.

—MM. Barlow et Wilson, du musée géologique, ont fait rapport à leur chef qu'ils ont découvert dans la région du lac Timigami, que les forêts de pin sont plus menacées par la rouille que par les flammes ou les bûcherons. Ils ont remarqué que beaucoup d'arbres dépérissent et deviennent la proie des vers. Les feuilles rougissent et l'arbre meurt. Les vers percent alors l'écorce et l'arbre n'est plus bon que pour du bois de chauffage.

—M. J. C. Brennan a décidé de dépenser de $60,000 à $75,000 pour construire un joli édifice au coin des rues Bank et Queen, là ou habitent aujourd'hui le barbier Lapointe, le marchand de fruits Maloof et les agents d'immeubles Acres et compagnie.

—Dans la rue Bank, hier, une bande de jeunes voyous ont brisé six fenêtres dans la buanderie de Sing Lee et ont blessé un des Chinois au visage à coups de bouteille. Il n'y a eu aucune provocation. Les Chinois se plaignent amèrement qu'ils n'ont pas de la police la protection à laquelle ils ont droit à Ottawa. Aucune arrestation n'a encore été faite.

—L'état de Mlle Diane Sayer, victime de l'incendie de la maison de son père, à Hintonburgh, ne s'améliore pas beaucoup. Ses blessures sont très graves. Elle souffre horriblement de ses brûlures. Sa mère est également alitée à côté d'elle, des suites du choc nerveux qu'elle a reçu.

—Une scène comique s'est déroulée en correctionnelle. Joséphine Lavière était sur la sellette pour répondre à une accusation d'ivresse. Au moment de dire à la cour si elle était ou non coupable, elle aperçut parmi l'auditoire une femme bien mise qu'elle connaissait et l'appela à haute voix pour venir témoigner de son bon caractère. La cour étonnée de ce nouveau procédé, allait faire un exemple, lorsque la dame bien mise s'avança et cria au juge: "Cette prisonnière n'est bonne à rien, car elle a resté chez ma soeur Tilly Raymond, et elle a dû être mise à la porte."

Le magistrat a immédiatement condamné l'accusée à $10 ou un mois.

—Le doux temps a fait rompre la glace sur la rivière Rideau et l'inondation a gagné la rue, à Billing's Bridge. L'eau a six pouces de profondeur sur le chemin public à cet endroit. Il n'y a pas encore de danger à New Edinburgh. Cette température extraordinaire est cause que les bourgeois de chantiers ont commencé à renvoyer leurs bûcherons et fermer leurs chantiers.

—Une législation sur l'usure sera probablement soumise au parlement, à la prochaine session. Le ministre de la justice a mis le projet de loi à l'étude. En raison des opérations scandaleuses des usuriers, il est absolument convaincu de l'urgence qu'il y a d'apporter un remède au mal. Un remède peut être trouvé dans l'adoption de l'Imperial Money Lenders Act.

—Les amis de Sir Mackenzie Bowell ont échoué dans leur tentative de le faire revenir sur sa détermination de résigner comme chef de l'opposition au sénat. Les conservateurs devront donc dès que le parlement sera réuni, se choisir un nouveau chef.

CE QUE CA SIGNIFIE POUR VOUS

Peu de gens comprennent l'importance d'une bonne digestion tant qu'ils ne l'ont pas perdue.

Beaucoup de gens souffrent de dyspepsie et l'ignorent. Ils se sentent abattus, mal en train, de mauvaise humeur, ils dorment mal, ils n'ont pas d'appétit, ils n'ont aucune disposition ni aucune énergie pour le travail physique ou mental qu'ils avaient jadis, mais, en même temps, ils n'éprouvent aucune douleur ou malaise particuliers à l'estomac. Tout cela est le résultat d'une mauvaise digestion, une forme de dyspepsie insidieuse qui ne peut être guérie que par un remède spécialement préparée pour la "guérir" et pour permettre aux organes digestifs d'agir naturellement et convenablement en digérant les aliments absorbés. Les amers, les pilules d'après-dîner et les toniques pour les nerfs ne chasseront jamais le mal: "Ils ne l'atteignent pas." La nouvelle découverte médicale le "fait". Elle est appelée Tablettes de Stuart contre la dyspepsie et c'est un spécifique contre la dyspepsie et l'indigestion. Elles "guérissent" parce qu'elles digèrent parfaitement tous les aliments sains absorbés par l'estomac, "que l'estomac soit en bon état ou non."

Les Tablettes de Stuart en digérant la nourriture, au lieu de laisser l'estomac épuisé faire tout le travail, lui donnent un repos très "nécessaire" et la "guérison" de la dyspepsie en est le résultat naturel.

Quand vous êtes nerveux, épuisé, sans sommeil, ne commettez pas l'erreur commune de supposer que votre système nerveux a besoin d'un traitement et de remplir votre estomac de toniques nerveux, puissants qui font que vous vous sentez bien pendant quelque temps pour retomber ensuite pire qu'auparavant.

Vos nerfs sont en bon état, mais ils sont affamés, ils demandent de la "nourriture."

Nourrissez-les chaque jour d'aliments sains et en quantité, bien digérés et vous pourrez vous moquer des toniques et des remèdes.

Mais les nerfs ne seront pas nourris avec un estomac faible, surmené, mais quand la digestion sera parfaite, par l'usage de ce remède, tous les symptômes nerveux disparaîtront.

Qui a jamais entendu dire qu'un homme ou une femme, digérant parfaitement bien et ayant bon appétit, aient jamais souffert de leurs nerfs?

Une bonne digestion signifie un système nerveux fort, plein d'énergie et de capacité pour jouir des bonnes choses de la vie.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie mettront certainement votre estomac et vos organes digestifs en bon état; elles ne peuvent faire autrement, parce qu'elles nourrissent le corps en digérant la nourriture absorbée et reposent l'estomac.

Vous obtenez du coup et en même temps le nutritif et le repos et c'est tout ce dont le dyspeptique épuisé a besoin pour le reconstituer, donner une vie nouvelle à chaque organe et ajouter la saveur à ses plaisirs.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont un envoyé céleste à l'armée des hommes et des femmes à l'estomac faible, aux nerfs affaiblis, et elles méritent justement la réputation d'être la découverte médicale la plus précieuse du siècle. 1

IL EST RETROUVE MORT

UN VIEILLARD DONT LA DISPARITION INQUIETAIT TOUT UN CANTON EST TROUVE DANS UNE CABANE GELE A MORT.

Perth, Ont., 24. — Depuis quelque temps, une excitation intense régnait dans le canton de Burgess, au sujet de la disparition d'un vieux citoyen de l'endroit, M. John McLaren, qui n'avait pas été revu depuis près de deux mois.

M. McLaren était parti de Dalhousie, où il demeure, pour se rendre chez son frère, à North Burgess, mais il n'arriva jamais à destination et son cadavre fut retrouvé, hier, gelé dans une source, à un demi mille de la maison de son frère.

On ne s'était pas inquiété de sa disparition avant il y a deux semaines, parce que chez lui, on le croyait chez son frère et ce dernier le pensait chez lui. Cependant, ces jours derniers, n'entendant pas parler de son père, le fils de M. McLaren écrivit à son oncle pour lui demander des nouvelles ; on ne répondit pas à cette lettre pour une raison quelconque. Une seconde lettre fut envoyée : alors, on commença à s'enquérir sérieusement, des recherches furent faites, et le résultat fut que le malheureux vieillard fut trouvé mort.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

Vente d'argenterie 20 p.c. d'escompte et 10 p.c. en sus au comptant. R. Hemsley, 235 Saint-Jacques.

LES pieds mouillés parcourent le sentier qui conduit à l'hôpital.

Les Claques **"Canadiennes"** sont un confort et une protection aux jours de pluie.

Les pieds secs que les Claques **"Canadiennes"** seules garantissent diminueront vos frais de docteurs d'une moitié.

Si vous désirez ce confort et cette protection, demandez "la marque de qualité" sur chaque claque que vous achetez.

CLAQUES "CANADIENNES"

106r

A QUEBEC

LES VETERANS DEMANDENT DES TERRES — ELECTIONS A LEVIS — LA DIPHTERIE AUX SEPT-ISLES—SUICIDE — GARE AUX LOUPS—ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 24. — Ce matin, une délégation de l'Association des Vétérans de la province de Québec a eu une entrevue avec les ministres du gouvernement de la province.

On remarquait parmi les délégués : M. James Ellis, président de l'Association de Québec ; le lt.-col. Duchesnay, le lt.-col. J. B. Forsyth, lt.-col. Frostwood Grey, James Murphy, P. C. Lacasse, C. Knowles, Philippe Gingras, Major Voyer, représentant l'Association de Montréal ; l'hon. F. M. Haskett, représentant l'Association de Stanstead ; M. Walker, M. A. L., représentant l'Association d'Huntingdon ; M. R. G. McKenzie, M. A. L., représentant l'Association d'Huntingdon, C. F. Delâge, M. A. L., etc., etc.

Les ministres qui ont reçu ces délégués étaient MM. Gouin, Turgeon, McCorkill, Allard, Roy et Caine. C'est M. Amédée Robitaille, député de Québec-Centre, qui a fait la présentation.

Les Vétérans demandent comme octroi cent-soixante âcres de terre pour chacun d'eux. Ils sont encore au nombre de 2,000 et ont pour crédit à cette demande les services qu'ils ont rendus lors du "raid" de St Alban et des invasions féniennes.

M. Voyer, délégué, a demandé aux ministres d'imiter l'exemple du gouvernement de la province d'Ontario, en accordant aux Vétérans un octroi en terre pour les récompenser des services rendus en 1864-65-66-67 et 1870.

M. James Ellis, président de l'Association de Québec, donna lecture d'une requête et démontra les services que les volontaires Canadiens avaient rendus aux frontières lors des invasions des féniens.

Le sénateur Choquette manifeste l'espoir que le gouvernement se montrera généreux et accordera l'octroi en terre demandé en récompense des sacrifices que les Vétérans se sont imposés jadis.

L'hon. M. Haskett, MM. Delâge, Walker et McKenzie se prononcèrent en faveur des vétérans.

L'hon. M. Gouin, en répondant à la délégation, attira l'attention du major Boyer, sur la réponse qu'il avait donnée à la délégation qui l'avait vu à Montréal. Il comprend les bons services rendus par les Volontaires Canadiens et dit qu'ils méritent certainement reconnaissance et récompense, mais c'est au gouvernement fédéral qu'appartient cette tâche de récompenser. L'hon. M. Gouin dit qu'il faut comprendre les conditions de la province avec celles d'Ontario sous le rapport financier, et que la province n'avait pas un droit constitutionnel de se rendre à la demande de la délégation. Cependant, le gouvernement consultera les députés de la province et donnera considération à leur demande.

A la demande du premier ministre, l'hon. M. McCorkill répéta en anglais les remarques de M. Gouin et la délégation s'est retirée.

Les membres nouveaux du conseil de ville de Lévis élus sans opposition, la semaine dernière, ont été proclamés élus savoir: MM. Eusèbe Belleau, Louis Bégin, Achille Carrier et Almanzor Lamontagne.

—Le drapeau flottait en berne sur la gare de l'International hier, par respect pour la mémoire du regretté Raymond Préfontaine.

—Le "Montcalm" qui partira vendredi pour les sept Isles, se rend là dans le but de porter une grande quantité de Sérum venant de Montréal, afin d'enrayer l'épidémie de diphteria qui y sévit. C'est sur l'ordre de Sir Wilfrid Laurier qui, par intérim, est ministre de la marine.

—M. Elie Mercier a été élu maire du village Montmorency.

—M. Constantino, marchand de St Augustus, Portneuf, qui s'est fait une entaille au cou au moyen d'un rasoir, il y a quelques jours, est mort aujourd'hui à la suite de sa blessure qu'il s'est infligée. Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête demain.

—M. Xavier Lafond a été réélu maire de Stoneham. MM. William Craig et Edouard Hamel ont été élus conseillers.

—Les loups semblent créer la terreur au sein des caribous dans les régions de chasse, le long de la voie du Québec et Lac Saint-Jean.

Voilà trois fois qu'on signale des faits évidents. On prendra des mesures promptes et vigoureuses pour prévenir de nombreux dangers.

—Le R. P. Lalande, S.J., a donné une conférence hier soir à la salle Layola devant une assistance nombreuse et brillante et distinguée. Il avait pour sujet: "Noblesse d'autrefois et noblesse d'aujourd'hui."

—Il semble que M. Green, qui a failli être fatalement asphyxié chez M. Joseph, recouvrera la santé. Il est actuellement au "Jeffrey Hale." Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête aujourd'hui sur le corps de la victime, Madame Greene.

Votre NOURRITURE DIGERE-T-ELLE BIEN ?

Si la nourriture est imparfaitement digérée le système n'en retire pas le plein bénéfice et le but de la nourriture est manqué, si bonne et si appropriée qu'elle puisse être. C'est ainsi que souvent le dyspeptique devient maigre, faible, débile, sans énergie, manquant de lucidité d'esprit, de vigueur qui sont remplacées par l'insouciance, le manque d'appétit, la dépression et la langueur. Il faut peu de connaissances pour savoir quand une personne souffre d'indigestion, quelques-uns des principaux symptômes suivants se manifestent: la constipation, l'acidité d'estomac, l'appétit variable, le mal de tête, des brûlements et des gaz d'estomac, etc.

La grande question, c'est de la guérir, de ramener la santé et la vigueur.

BURDOCK BLOOD BITTERS

guérit invariablement la dyspepsie parce qu'il agit d'une manière à la fois naturelle et efficace sur les organes de la digestion chassant toutes les impuretés encombrantes, facilitant le travail de la digestion et de l'assimilation.

M. R. G. Harvey, Ameliasburg, Ont., écrit: "J'ai souffert de la dyspepsie pendant plusieurs années, et après avoir pris trois bouteilles de Burdock Blood Bitters j'étais complètement guéri. Je ne saurais avoir trop de louanges à l'adresse de B.B.B. pour ce qu'il a fait pour moi. Je n'ai pas eu le moindre signe de dyspepsie depuis."

N'acceptez pas de substitution pour B.B.B. Il n'y a rien de "tout aussi bon." (2) yw

WALDORF

La plupart des collets importés sont en coton, cependant ils se vendent au même prix que les collets en toile durables de Waldorf

Vous obtenez le maximum de durée, de confort et de style lorsque vous achetez les

Collets en Toile de Waldorf

20 cents chacun ou 3 pour 50 cents
Tous genres, toutes grandeurs 6F

Waldorf Fabricants, Berlin, Canada.

The John Murphy Company Limited

Ce magasin ferme à 5.30 p.m. tous les jours, MERCREDI, 24 JANVIER, 1906.

Par respect pour la mémoire de feu l'hon. Raymond Préfontaine, ce magasin sera fermé Jeudi jusqu'à 1 heure p.m.

VENTE DE BLOUSES

En Dentelle et en Point d'Esprit.....

Lors de notre dernière grande vente de Blouses dispendieuses, les premières à partir furent les Blouses de dentelle. Si grande en a continué la demande et pénible à voir le désappointement de celles qui n'en purent avoir, que notre acheteur se mit dans la tête de s'en procurer, coûte que coûte, assez d'autres pour pouvoir faire une vente spéciale de ces Blouses. L'on verra, jeudi, jusqu'à quel point il a réussi, quand nous offrirons

A $3.95 CHACUNE

175 Blouses en Dentelle et en Point d'Esprit, valant régulièrement de $8.50 à $10.00 chacune

175 de ces blouses doublées en soie blanche, cerise ou crème, de toutes grandeurs, manches au coude ou au poignet.

Toute la saison, nous avons vendu les autres semblables à exactement de $8.50 à $10.00.

Jeudi, chacune..... **$3.95.**

Cette vente commencera à 1 heure p.m. précise.

3 Jours d'Ecoulement de Chapeaux

D'ici à trois jours, tous les chapeaux que nous avons seront offerts à une réduction de 25% à 75%.

Chapeaux valant de $8.50 à $35.00, pour..... **$5.00.**
Chapeaux valant de $5.00 à $13.50, pour..... **$2.95.**
Chapeaux valant de $3.00 à $6.00, pour..... **$1.00.**

VENTE —DE— HAYCOCK —&— DUDGEON

RUBANS —EN— SOIE et SATIN

3 à 7 pouces de large, valant jusqu'à 60 cts pour

21c

HAYCOCK & DUDGEON
(Enregistré)
2457 rue Sainte-Catherine
PRES DRUMMOND

— THE — METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.

Est une institution fondée sur des principes justes et libéraux, qui traite ses clients généreusement et garantit parfaite satisfaction à chaque acheteur. La nôtre est établie sur un système de paiements partiels qui peut être rangé pour convenir aux besoins de chacun.

Notre système de crédit mérite la considération des gens qui réfléchissent, et il pourrait faire l'orgueuil d'un magasin de première classe. C'est un système des plus justes et des plus honorables, aussi des plus généreux. Nous faisons nos arrangements pour vous convenir au lieu d'exiger que vous vous conformiez à la règle de fer en présence de laquelle vous vous trouvez dans la plupart des magasins de crédit. Ici, vous faites votre choix et nous attendons que vous nous proposiez vos arrangements, que vous disiez ce qui vous convient et ce que vous exigez de nous. Cette innovation a fait de la Metropolitan l'institution de crédit la plus populaire du pays. Nous avons toujours eu la plus grande confiance dans le salarié et notre confiance n'a jamais été déçue.

Metropolitan House Furnishing Co.
FOURNISSEURS DE MAISONS AU COMPLET
1678 et 1680 rue Notre-Dame.
Msn

Si votre Peau est Coriace

Employez le savon qui vous convient. Mais ce cher bébé, lui, souffrira de ces savons—sa peau est tendre et délicate. Le savon le plus recommandé par les médecins éminents pour sa pureté est le

Baby's Own Soap

Composé d'huiles végatales—il exhale l'arome d'une Rose-Thé. On ne peut trouver de savon meilleur pour dames et enfants.

Albert Soap Ltd., Mfrs.,
MONTREAL.

Les mots "Baby's Own Soap" imprimés dans le savon et sur la boite ne sont jamais traduits.

LE COUTEAU ITALIEN

Un contremaître dans de mauvais draps.

Orillia, Ont., 24. — Le magistrat de Police McCosh vient d'arrêter Rafael Rosato, un Italien, naguère employé comme chef d'équipe par la compagnie de chemin de fer de la Baie James. Cet individu est accusé d'avoir poignardé un de ses compatriotes. C'est au théâtre Star, où était Rosato, que l'arrestation a été faite.

LE GRAND OPERA DE PARIS A MONTREAL

Procurez-vous l'incomparable "Phonographe Pathé", et vous aurez le théâtre à domicile. Répertoire de 10,000 morceaux différents : Chant, Musique et Déclamation.

Hurteau et Cie, Ltée, seuls représentants au Canada des célèbres "New Scale Williams Pianos" et des "Phonographes Pathé", 1680 Ste Catherine. 68-n

Boston, 24. — On a apporté ici hier matin, la nouvelle du naufrage du steamer "Trojan," de la ligne Boston et Philadelphie, survenu dimanche, dans une collision avec le steamer "Nacoochee," de la ligne de Savannah. La brume a été la cause de cet accident. Il n'y a pas eu de parties de vies.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

COURSOL — A Lachine Locks, Qué., le 21 du courant, l'épouse de M. Joseph Coursol, une fille : Marie-Marguerite-Parmélia-Gabrielle.
Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Forget, bijoutier.

HARRIGAN — En cette ville, le 22 janvier, 1906, l'épouse de M. Ernest Harrigan, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Jeanne-Alphonsine-Agnès.
Parrain et marraine, M. David Jacques et Mme Félix Godin, oncle et tante de l'enfant.

TOURANGEAU — A Saint-Henri, le 14 du courant, l'épouse de M. Raoul Tourangeau, une fille.
Parrain et marraine, M. J. B. Cousineau et Mlle Bertha Beaupré.

MARIAGES

PAQUETTE-GAGNON — Mardi, le 16 janvier, à l'église paroissiale de Saint-Justin, comté de Maskinongé, M. Raphaël Paquette, fils de M. Louis Paquette, conduisait à l'autel Mlle Aldéma Gagnon, fille de M. François Gagnon.
Nos meilleurs souhaits.

DECES

BOISMENU — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 12 ans, 1 mois et 17 jours, Marie-Eugénie-Gabrielle, enfant bien-aimée de Jean Boismenu, tailleur de pierre.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 497 rue Saint-Timothée, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 52 ans et 10 mois, J. E. Beaudry, ancien marchand de la rue Saint-Laurent, quartier Saint-Jean-Baptiste.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 365 rue Rachel, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les membres de la Congrégation de la Sainte-Vierge sont priés de venir réciter l'office jeudi soir, à 8 heures. 68—2

COALLIER — A l'Hôtel-Dieu, de cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 17 ans et 8 mois, Joseph-Alphonse Coallier, fils de Jean-Baptiste Coallier, bourgeois, 485 Saint-Hubert.
Les funérailles ont eu lieu ce matin.

DESCENT — A la Pointe Saint-Charles, le 23 du courant, à l'âge de 17 ans et 8 mois, Albert Descent, fils de Joseph Descent.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 13 rue Châteauguay, à 6¼ heures, pour se rendre à la gare de la Pointe Saint-Charles, et de là à Sainte-Martine, où les funérailles auront lieu après l'arrivée du train.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNAULT — A la Pointe Saint-Charles, le 24 du courant, à l'âge de 74 ans, Aurélie Narbonne, épouse de feu Alfred Daignault.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Gustave Guibord, No 2 rue Châteauguay, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
La défunte était membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assises.

LEGARE — A Saint-Henri, le 23 du courant, à l'âge de 69 ans, 9 mois, Marie-Louise Délia Peltier, veuve de feu Jules Beauchamp, ex-secrétaire de la cité de Saint-Henri.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, J.-Bte Légaré, No 202 rue St Ferdinand, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
La défunte était Dame de Sainte-Anne et Dame de Charité.
Les Soeurs Tertiaires sont priées de se rendre pour réciter l'office à 8 heures ce soir.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — A Longueuil, le 22 du courant, à l'âge de 26 ans, Arthur Labelle, fils de Jean-Baptiste Labelle, voyageur de commerce.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant, après l'arrivée des trains, à 9¼ heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 8 rue Charlotte, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 67—2

LAPOINTE — En cette ville, le 24 du courant, Hormisdas Lapointe, âgé de 62 ans.
Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 136 rue Dorion à 7.30 heures a.m., vendredi, le 26 janvier, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68—2

LEDUC — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 10 mois et 15 jours, Joseph-Alfred, enfant d'Arthur Leduc, maître-boucher.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 111 rue Delisle, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68—2

NAUD — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 73 ans, Christine Dépatie, épouse de Louis Naud.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 211A rue Dufferin, à 7 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON — A la Ville St Louis, le 24 du courant, à l'âge de 6 ans, 1 jour, Paul, enfant bien-aimé de E. A. Pigeon, marchand de bois, 592 rue Clark.
Funérailles privées.

RUFFET — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 7 ans, 5 mois, et 6 jours, Gabrielle, enfant bien-aimée de Michel Ruffet.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 568 rue Sanguinet, à 2 heures p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT — A Curran, Ont., le 24 du courant, à l'âge de 62 ans, Claire Ouimet, épouse de A. Thibault, maître ferblantier.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68—2

Le sel pur est aussi important que l'eau pure ou le lait pur.

LE SEL DE TABLE WINDSOR

est absolument pur et ne prend jamais en pain.

OPERATION DANGEREUSE

Le coupage de la glace sur le fleuve présente de ce temps-ci de grands dangers pour les hommes et pour les chevaux. Lundi, en face de Verdun, trois chevaux se sont noyés et hier, deux chevaux apartenant à la Donnelly Ice Co., ont subi un sort identique.

DECEDE

Toronto, 24. — Le révérend James Sheraton, principal du collège de Wycliffe, est mort ce matin vers 8 heures.

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

Ce Magasin sera Fermé à 5.30 heures tous les jours.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

24 JANVIER 1906.

PRELART A 15 1-2c

1,500 verges de prélarts de bien bonne qualité, d'une grande variété de dessins. Valant régulièrement 25c. durant janvier 15½c

LA VENTE DE REMUE-MENAGE EST VARIEE COMME LE TEMPS

Elle offre quantité de surprises. Des occasions inattendues vous attendent à chaque coin. De bonnes marchandises qui fondent aussi vite que les blancs de neige sous l'influence des prix de janvier.

Bien que les VALEURS sont élevées elles portent toutes la garantie de CARSLEY. Ce que vous attendez demain : —

1-2 Prix - CHAPEAUX de DAMES - 1-2 PRIX

Tout notre assortiment de Chapeaux garnis à vendre à la moitié des prix réguliers.

Modèle parisien, en velours bleu Alice, calotte bouillonnée, garni d'orfraie et de ruban. Prix régulier, $10.50, pour $5.25

Modèle parisien, en chiffon et en velours, garni de ruban Duchesse et d'une jolie plume nuancée et d'une boucle. Prix régulier, $16.75. Prix de vente $8.40

Modèle parisien, calotte en peluche, garni de chenille, bord garni de ruban Duchesse et d'une plume le Paradis. Prix régulier, $12.60. Prix de vente $6.30

1-2 Prix - Coiffures pour Enfants - 1-2 Prix

Coiffures Canadienne, Américaine, Anglaise, Parisienne, en velours, en soie, en edredon, en pluche, en peau d'ours de soie. Dans les couleurs blanche, marine et cardinal.

Bérets à calotte en peau d'ours, garnis de satin, avec boucle sur le côté, pour enfant. Prix régulier, 80c, pour 40c

Bonnets en soie pour enfants, devant garni de galon, en brun et marine. Prix régulier, $1 20, pour 40c

Chapeaux avec calotte en velours pour enfants; bord en velours et soie, grosse boucle de soie ; cardinal, brun, bleu marine. Prix régulier, $2.40, pour $1.20

La Vente de Manteaux de Dames à Prix Réduits se continue

Les stocks de manteaux de dames diminuent d'une façon étonnante. Des piles considérables ont disparu au cours des quelques derniers jours. Les prix y ont été pour quelque chose. Notez ceux-ci :

Manteaux longuer ¾, en tweed mélangé gris. Boutons recouverts du même tissu, dos français, collet de velours, poches rapportées. Régulièrement $12.80. Prix de vente de janvier . . $8.10

Manteaux longueur ¾, mélange brun pure laine, dos ample avec ceinture, collet d'habit, et revers. Manches amples les plus nouvelles et poignets. Complètement doublés. Régulièrement $12.50. Vente $9.40

Pardessus pour Hommes

A 33⅓ p. c. d'escompte

Cette réduction s'applique à tous les pardessus d'hommes que nous avons en stock. Dimension pour convenir à tout le monde. Pour jeudi.

85 pardessus d'hommes et de jeunes gens, en tweed pure laine à raies et à carreaux foncés et moyennement foncés, doublés de drap italie de la meilleure qualité, élégamment confectionnés, seyant à la perfection.

CES PARDESSUS SONT LE SURPLUS DE STOCK D'UN MANUFACTURIER DE VILLE BIEN CONNU, et on les vend régulièrement $15.50. Jeudi $5.67

GANTS ET CORSETS—OCCASIONS

75 douzaines de gants en vrai chevreau français pour dames. Dans les plus nouvelles nuances de tan, gris, mode, brun, aussi blanc et noir, 2 boutons à pression, seyant à la perfection. Points de 5¾ à 7. Prix de la vente de janvier. . 68c

Gants en chamois de qualité supérieure pour dames ; points piqués, deux boutons à pression, seyant à la perfection, se lavant bien. Grandeurs de 5¾ à 7. Régulièrement 90c ; jeudi. 59c

90c—CORSETS DE DAMES, **66c**.—En fort coutil blanc et beige, faits d'après les derniers modèles, devant droit, hanches militaires et en pointe, taillés sur le biais, baleines en acier, buste moyen, avec jarretières doubles. Régulièrement 90c ; prix de vente. 66c

Quincaillerie et ferblanterie à prix réduits

500 casseroles émaillées, bleues ou brunes à l'extérieur, blanches à l'intérieur, couvercle en gros ferblanc, capacité 3 chopines. Vendues régulièrement de 30c à 45c. Prix de vente de janvier 19c

500 grands gobelets en ferblanc fort, capacité une pinte. Prix régulier 5c. Prix de vente 3c

100 planches à pain en bois dur, 12 pouces de diamètre, très bien finies. Prix régulier 25c. Prix de vente 18c

UN REMUE - MENAGE DANS LA

PORCELAINE et la VERRERIE

Plusieurs lignes désassorties que nous voulons écouler avant le 31 Janvier. Voici une idée de nos prix :

25 douzaines seulement de tasses et soucoupes décorées, dessin bleu de fleurs. Régulièrement 10c, prix de vente. 6½c

10 douzaines d'assiettes décorées en porcelaine de Limoges, très jolis patrons. Prix régulier, 30c, 40c, 50c; vente de janvier, MOITIE PRIX.

SERVICES DE TOILETTE, 10 pièces, en bleu ou vert avec décorations dorées. Régulièrement, $6.75; Prix de vente de janvier $5.50

25 douzaines de belles assiettes à thé décorées, dessins assortis. Vente spéciale d'écoulement 10c

75 douzaines de grands verres clairs cannelés. Régulièrement 9c; prix de vente de janvier 5c

ECOULEMENT DE

Fourrures à Bon Marché

Casques et casquettes de $1.75 et $2.00 pour enfants, légèrement salis, mais de bonne durée encore, en mouton d'Islande etc. Prix de vente 49c

Manteau d'astragan de $26, riche collet et revers en vison de rivière. Légèrement endommagé; 36 pouces de buste, 26 pouces de long. Prix de vente . . . $15

5 pèlerines désassorties en fourrures diverses : chat sauvage teint, martre d'Alaska, renard du Japon, phoque électrique, etc.; doublées du meilleur satin. Toutes avec un élégant collet tempête. Prix réguliers de $20 et $25. Prix de vente $10

Bulletin de la Vente de Vêtements Blancs

Nous avons fait appel à la réserve et des charges de vêtements sont venues remplacer ceux qui étaient partis. Bien que quelques-uns des styles n'aient pas été exposés auparavant, on peut être certain qu'ils sont, sous tous rapports, à la hauteur de la Vente de Linge Blanc,

MAIS — LA RESERVE S'EPUISE.

CHEMISES, **35c**.—En batiste blanche, taillées amples, bordure de dentelle au col et aux manches.

ROBES DE NUIT, **63c**.—En batiste blanche, empiècement plissé ourlé, garnies d'une insertion de dentelle.

CALEÇONS, **18c**. — En belle batiste blanche, style parapluie, garnis d'un frison en linon et de remplis ourlés, finis avec ourlet, ouverts ou fermés.

JUPONS, **35c**.—Beaux jupons en batiste blanche, très ample, finis d'un grand ourlet et de remplis.

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 rue Notre-Dame,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 rue Notre-Dame,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 rue Notre-Dame,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.

FEU M. CHARLES BERGER

L'ENTREPRENEUR BIEN CONNU EST DECEDE HIER SOIR A L'AGE DE 81 ANS — ANCIEN ECHEVIN DE MONTREAL.

M. Charles Berger, ancien membre du conseil-de-Ville, de Montréal, est décédé, hier soir, à l'âge de 81 ans, en la demeure du docteur Manseau, son gendre, 160 rue Saint-Denis.

M. Charles Berger disparaît après une carrière bien remplie. Il naquit à Boucherville, le 14 juin 1824, du mariage de Jacques Berger et de Charlotte Steniel. Orphelin de bonne heure, il émigra dans la république voisine, à l'exemple d'un grand nombre de ses compatriotes. Il y travailla comme ouvrier charpentier. Revenu au pays, en 1852, il se mit dans la construction et

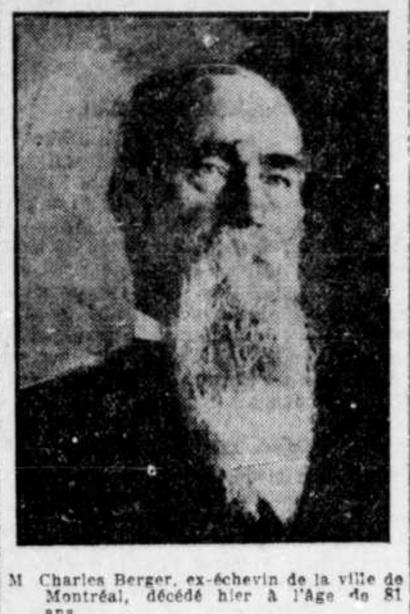

M Charles Berger, ex-échevin de la ville de Montréal, décédé hier à l'âge de 81 ans.

y obtint les plus vastes succès. Il construisit les acqueducs de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri et de Saint-Gabriel, et dirigea les travaux de restauration du Palais de Justice.

Siégeant au Conseil-de-Ville pour le quartier Saint-Louis, de 1882 à 1887, il y joua le rôle le plus marquant. Mettant au service de ses collègues sa vaste expérience d'entrepreneur et d'homme d'affaires, M. Berger rendit à l'administration d'alors les plus appréciables services.

Il fit partie de l'Institut Canadien. Sa grande fortune lui permettait d'encourager les lettres et les arts dans une mesure considérable. Sollicité à plusieurs reprises de se porter candidat à la députation, il ne voulut jamais consentir. Toutefois, il n'en était pas moins dévoué à son parti.

M. Berger avait épousé, en juin 1844, Mlle Cécile Hamelin, dont il eut deux filles. Mais une seule a survécu: Mme Frédéric Aubin. Le 27 janvier 1855 M. Berger épousait en secondes noces Mlle Emélie Clavel. De ce mariage sont issus vingt-et-un enfants, dont trois seulement survivent: M. Charles Berger; Eugénie, mariée à feu A. Germain, avocat, et Ernestine, mariée au docteur L. H. H. Manseau de Montréal.

M. Berger passait la plus grande partie de l'année à Boucherville. Il ne cessa d'affectionner particulièrement sa place natale. Il aimait à se retremper sur cette terre où il avait vu le jour, à respirer l'air vivifiant de la campagne, lui fils de campagnard. Il dut à cette habitude de s'être conservé jusqu'à la fin vigoureux et dispos.

Nous offrons à la famille nos sympathies les plus émues.

GRANDE FETE A L'EGLISE SAINT-PIERRE

Sous le patronage de la société Saint-Vincent de Paul

Nos lecteurs voudront bien se rappeler que c'est Dimanche le 28 courant à 7¼ heures p.m., qu'aura lieu la grande fête annuelle de charité donné par la Société St Vincent de Paul de la paroisse St Pierre, pour venir en aide aux pauvres du quartier. L'oeuvre de la Société est très considérable. Pour pourvoir à la nourriture et à l'entretien d'un si grand nombre de familles, qui s'adressent à elle pendant l'hiver, elle a eu l'heureuse idée de rassembler chaque année au pied des autels les âmes charitables et de leur demander l'aumône pour ses protégés.

Le spectacle promet d'être important.

Le sermon de circonstance sur la charité sera donné par l'abbé Lepailleur curé de St Louis du Mile-End.

Le choeur de L'Azile de Nazareth composé de 50 membres, tous des aveugles, réciteront le programme suivant;

Cantiques avant le sermon.
Cantique à la Ste Vierge.
Je viens à toi . . . . . A. Pruneau
Delle J. Perry
Bénédiction du très St Sacrement.
Cor Jesus. . . . . . . A. Pruneau.
O Salutaris. Solo et choeur. S. Rousseau
M. A. Lamoureux.
O prae Mulieribus. . . . . Th. Dubois.
Solo et choeur.
Dlle Préfontaine et M. A. Lomoureux.
Tantum Ergo . . . . . . C. Wider
M. A. Pruneau.
Laudate. . . . . A. Lamoureux.

L'orgue sera tenu par M. E. Guillette.

Par ordre,
ADOLPHE VIGER.
Secrétaire.

LES ELECTIONS A ST-LOUIS

L'ECHEVIN JUBINVILLE SERA LE SEUL REPRESENTANT DE L'ANCIEN CONSEIL DANS LE NOUVEAU—M. N. TURCOT ELU

Les élections municipales de la ville Saint-Louis-du-Mile-End se sont terminées hier soir par une éclatante victoire pour l'échevin Frs. Jubinville, seul membre élu de l'ancien conseil, et pour M. Napoléon Turcot, tous deux représentants du quartier ouest.

Le résultat suivant a été annoncé vers six heures.

Poll.	Majorité.	
	Nap. Turcot	M. Gauthier.
13.	30	..
14.	23	..
15.	10	..
16.	..	26
17.	..	24
18.	27	..
19.	35	..
	134	50

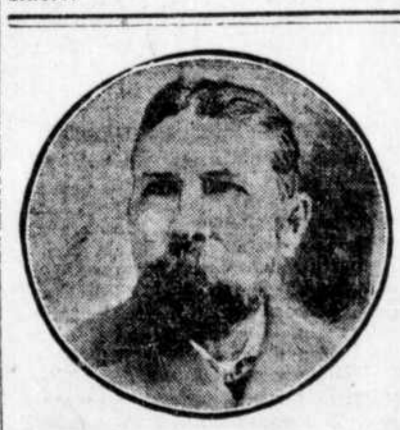

M. Frs. Jubinville, réélu échevin du quartier Ouest No 1, à Saint-Louis du Mile-End.

Poll.	Majorité	
	F. Jubinville,	F. Villeneuve
13.	51	..
14.	44	..
15.	36	..
16.	..	24
17.	..	10
18.	..	13
19.	..	42
	131	89

Ce qui donne une majorité de 42 voix à M. Jubinville et 84 à M. Turcot.

La foule a accueilli avec enthousiasme ce résultat et s'est rendue dans la grande salle de l'hôtel-de-ville entendre les discours.

Ont adressé la parole MM. Frs Jubinville, Nap. Turcot, Gordien Mesuard, ex-maire de Bordeaux, M. A. Durauleau, avocat, Achille Latreille, Anthime Desjardins, R. Valiquet, Odessa Paquet, J. A. Shenick et autres.

Vers huit heures et demie la foule quittait l'hôtel-de-ville pour se rendre au Parc Mile-End où il y a eu réjouissances.

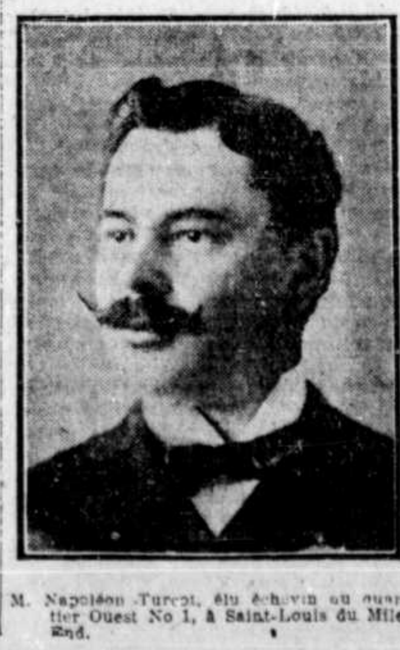

M. Napoléon Turcot, élu échevin du quartier Ouest No 1, à Saint-Louis du Mile-End.

Maladie de Coeur soulagée en 30 minutes. — Le Remède du Dr Agnew pour le coeur donne en 30 minutes un soulagement parfait dans tous les cas de Maladie Organique ou Sympathique du Coeur, et effectue promptement une guérison. C'est un remède sans égal contre la Palpitation, la Courte Haleine, Suffocations, Douleur au côté gauche et tous les symptômes de la maladie de coeur. Une dose vous convaincra. En vente chez John T. Lyons. (83)w

LES TROUBLES DU "RETOUR DE L'AGE" SUSCITENT TOUTES SORTES DE MAUX.

Madame Napoléon Larose, 3484 rue Notre-Dame, Montréal, a vu tout son mal concentré dans sa tête d'où lui sortaient de grosses bosses très douloureuses.

A L'HOPITAL ON VOULAIT L'OPERER. MAIS LES PILULES ROUGES LA GUERIRENT EN QUATRE SEMAINES.

Les caprices de la nature sont inouis. On en voit la preuve tous les jours dans les différentes formes de maladies amenées apparemment par les mêmes causes et qui produisent souvent les effets les plus dissemblables.

C'est ainsi que les troubles du retour de l'âge ne se traduisent pas toujours de la même façon.

Il est des cas particulièrement étranges et dont la gravité devrait mettre en garde toutes ces pauvres femmes sur le point de traverser cette époque réellement redoutable de l'âge critique.

Pourtant, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer outre mesure si l'on prenait bien les précautions voulues.

Mais l'humanité est ainsi faite. En santé on vit dans cette fausse illusion que la maladie ne saurait avoir de prise sur nous. Question de tempérament peut-être. Et l'on néglige les premiers soins qui seraient de travailler au maintien de cet heureux état où il serait possible, croyons-nous, de vivre de meilleures années.

Fatalement il arrive un jour où la maladie exerce son empire.

Alors, ce n'est plus le temps de prévenir ce qui aurait été si facile, il faut aviser anx moyens de guérir.

Quelquefois le mal frappe soudain avec une telle intensité qu'il n'est pas toujours possible de l'enrayer complètement.

Si l'on n'a pas de suite recours au bon remède, il en restera toujours des vestiges plus ou moins inquiétants.

Tel n'a pas été le cas pour Madame Napoléon Larose qui demeure au No 3484 de la rue Notre-Dame, à St Henri de Montréal.

La santé de Madame Larose avait toujours été bonne.

Cependant, arrivée à cette période toujours critique de la vie d'une femme, cette dame dut céder et s'avouer vaincue, à son tour, par les terribles ravages de la maladie.

Chez celle-ci le mal avait pris une forme particulièrement douloureuse et d'un danger très sérieux.

Tout le mal s'était porté vers la tête, et c'est là qu'elle éprouvait les affreux tourments.

Madame Lalonde avait la tête recouverte de grosses bosses d'une sensibilité extrême.

Comme on peut le penser, son cerveau était éminemment en danger. Déjà sa mémoire faisait complètement défaut.

Elle a souffert pendant deux ans ce cruel martyre.

Obligée d'abandonner tout travail, elle tenait le lit la plupart du temps.

Enfin elle crut bon d'aller consulter certains médecins d'un hôpital très en vue dans la métropole. Ni plus, ni moins on lui conseilla de se faire opérer immédiatement.

Tout le mal provenait réellement des troubles du retour de l'âge.

La famille de Madame Larose s'objecta à une telle opération dont les chances de succès étaient plutôt problématiques, vu le grand état de faiblesse et l'âge de la patiente—56 ans.

La pauvre malade fut donc conduite aux bureaux de consultations gratuites de la Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les célèbres Médecins Spécialistes de cette institution jugèrent de suite le cas de Madame Larose absolument grave, mais non pas irrémédiable.

Il ne pouvait être question de taillader la tête de la pauvre malade.

Un traitement plus humain, mais aussi plus efficace, lui fut conseillé.

En pareille occurrence, on ne pouvait certes rien offrir de mieux que les Pilules Rouges.

C'est bien ce qui fut prescrit.

Prises à doses voulues et très régulièrement, les Pilules Rouges obtiennent toujours les meilleurs résultats.

Il en fut heureusement ainsi pour Madame Larose.

Au bout de huit jours de traitement les douleurs diminuèrent de persistance.

Puis, peu à peu, une à une, ces énormes bosses disparurent sans laisser aucune trace.

Quatre semaines plus tard — le croirait-on—Madame Larose avait déjà recouvré toutes ses forces, sa mémoire était redevenue lucide tout comme autrefois, et elle put reprendre le cours habituel de sa vie.

Voilà encore une preuve éclatante et non moins véridique de ce que peuvent faire et font toujours les Pilules Rouges.

L'histoire de Madame Larose, que notre reporter tient de la bouche même de cette dernière, n'est pas un fait isolé c'est par centaines et même par milliers que les Pilules Rouges propagent ainsi leurs bienfaits.

De nos jours toutes les femmes connaissent bien les Pilules Rouges. Elles en apprécient hautement la merveilleuse efficacité.

D'où vient donc que quelques-unes, un trop grand nombre encore, hésitent tant à les employer?

Si les Pilules Rouges guérissent chez toutes les femmes, un mal déjà enraciné et n'importe quelle maladie qui leur est propre, que d'ennuis, de chagrins et de troubles pourraient être évités si l'on recourait plus souvent et surtout plus tôt aux Pilules Rouges?

Pour aujourd'hui nous laissons ce simple fait à la méditation de nos lectrices. L'exemple de Madame Larose devra être profitable à plusieurs.

Toutes les dames sont d'ailleurs invitées à aller voir personnellement Madame Larose, au No 3484 Notre-Dame, que nous indiquons plus haut. Elles constateront facilement l'exactitude des faits ici rapportés. Puis, elles pourront voir avec quel enthousiasme Madame Larose leur parlera des bonnes Pilules Rouges et combien elle est reconnaissante envers les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, pour l'excellent traitement qu'elle en a reçu.

Les Pilules Rouges sont le meilleur remède pour la constitution de la femme. Elles tonifient le système et donnent aux nerfs de la force; elles produisent un sang riche et généreux, font disparaître les irrégularités, les douleurs de côtés, les maux de tête, les palpitations; elles combattent les troubles du retour de l'âge, le beau mal à toutes les époques, elles rétablissent la circulation, enfin elles donnent un regain de vie à tous les organes affaiblis.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Adressez: CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, 274 rue St Denis, Montréal.

"SI J'AVAIS DE L'ARGENT!..."

Se passe-t-il une seule journée sans qu'on entende quelqu'un s'écrier ou murmurer: "Si j'avais de l'argent:" Combien de gens gaspillent le plus gros de leur temps à rêver ce qu'ils feraient s'ils avaient de l'argent, mais ne s'occupent presque pas de rechercher les moyens d'en faire, d'en trouver. Ces moyens abondent; on en trouve à droite, à gauche, ainsi le moyen offert par le "Samedi" pour gagner cinq cents dollars... Oui, $500.00! En est-il un qui soit plus facile? Vieux et jeunes sont également qualifiés à l'employer. Il s'agit tout simplement de mesurer des bouts de fil. Voir les explications dans le "Samedi" de cette semaine, présentement en vente dans tous les dépôts et aux bureaux de ce magazine, 35 rue Saint-Jacques, Montréal.

CAP SAINT-IGNACE

Mme veuve Frs Vézina, en sortant de sa demeure, est tombée et s'est démis une épaule.

Mme Delphine Sylvestre, vieille octogénaire, a été frappée de paralysie durant la nuit de lundi. On désespère de son état.

Mme veuve Zéphirin Couillard est morte à l'âge de 84 ans. Elle était mariée en premières noces à Zéphirin Bernier. Elle ne laisse pas d'enfant.

TELEGRAPHIE

Sinistre complot.

Washington, Penn., 24 — En faisant des recherches pour retracer les meurtriers de l'Italien Carrazola, la police a découvert tout un vaste complot dont le but était l'assassinat d'un grand nombre de citoyens importants de la région, parmi lesquels le gouverneur Pennypacker, de Pennsylvanie. Les coupables sont tous des anarchistes militants.

Les flottes américaines.

Washington, 24 — Le président Roosevelt a déclaré hier au président de l'Université de Nerberry que dans son opinion la marine américaine est la plus forte du monde. M. Roosevelt est d'avis que, advenant une guerre avec le Japon, la flotte de ce dernier pays ne manquerait pas d'être détruite par les navires des Etats-Unis.

Le tarif des chemins de fer.

Washington, 24 — A l'unanimité de ses dix-huit membres, la commission "Inter-State and Foreign Commerce" a adopté un projet de loi qui sera incessamment soumis au Congrès. Le projet de loi qui sera connu sous le nom de Hapburn Bill, fixe les taux et tarifs des chemins de fer.

A Panama.

Washington, 24 — Au comité du Sénat, hier, on a étudié deux projets de construction du canal de Panama : le premier comporterait un canal à écluses, devant être construit en huit ans, au prix de $147,000,000, et le second en faveur d'un canal à niveau, au coût de $250,000,000, devant être construit en quinze ans. L'ingénieur J. F. Stevens, directeur actuel des travaux à Panama a opté pour le premier de ces projets.

Fatale explosion.

Guadalajara, Mexique, 24 — Trois Mexicains ont été tués et une dizaine d'autres grièvement blessés par l'explosion prématurée d'une mine, lundi, sur l'embranchement de Metabello du chemin de fer du Mexique.

Il sera extradé.

Buffalo, N. Y., 24. — Le commissaire des Etats-Unis Keating a donné des ordres pour l'extradition au Canada de Albian Adamy, un Syrien que la police de Toronto recherchait pour un vol de $700 qu'il aurait commis chez un bijoutier de cette ville.

Adamy a été arrêté ici il y a un mois.

Une perte absolue.

Eastport, Maine, 24. — Le remorqueur de New-York "Gypsum King," avec une barge à la remorque, a frappé des rochers dans le brouillard, dimanche, et son équipage a dû l'abandonner. Les deux vaisseaux seront probablement une perte complète.

Le sang a coulé.

Bender, Bessarabie, 24. — Il y a des soulèvements sérieux dans le voisinage de Kamrat, colonie bulgare. La population entière est sous les armes et elle a fait prisonniers les fonctionnaires du gouvernement. Le vice-gouverneur s'est rendu sur le théâtre des troubles avec un escadron de dragons et deux mitrailleuses. Il a eu alors à faire face à une foule de plus de 15,000 personnes. Il a immédiatement fait demander des renforts. On rapporte qu'un grand nombre de personnes ont été tuées.

Une requête à Roosevelt.

Seattle, Wash., 24. — Un grand nombre de citoyens de l'Alaska, demeurant en cette ville, ont adressé au président Roosevelt, une requête le priant de nommer gouverneur de leurs régions, le juge James Wickersham, de la cour fédérale de Washington.

Sous l'avalanche.

Silverston, Color., 24. — Cinq journaliers italiens employés à la mine Sunnyside, ont perdu la vie dans une avalanche de neige, lundi après-midi. On ne connaît pas encore leurs noms. Il est impossible d'obtenir de plus amples détails au sujet de cet accident, les lignes téléphoniques et télégraphiques étant coupées.

Il n'est pas arrivé de trains de Durango ni de Denver depuis mercredi. La tempête que l'on a subie dans cette région a été la plus terrible que l'on ait jamais vue depuis plusieurs années.

Après les désastres.

Saint-Pétersbourg, 24. — La flotte russe de Vladivostock, formée des croiseurs "Gromoboi," "Bogatyr" et "Rossia" est arrivée à Colombo, Ceylan, dimanche.

Une toux ou un mal de gorge qui pourraient être guéris par un remède simple comme les BROWN'S BROCHIAL TROCHES, peuvent causer de graves maladies des bronches ou des poumons. Les Troches sont sans rivales pour soulager toutes les irritations de la gorge dues au rhume. Vendues en boîte seulement. (2)

Fumez les petits Cigares "HAVANETTE" pur tabac, 10 pour 10 cents.

SAINT-CONSTANT

Les funérailles de Victor Fyfe, victime de l'explosion d'une chaudière, ont eu lieu le 18 du courant, et ont été des plus imposantes.

L'église était remplie des amis du défunt qui étaient venus de toutes les paroisses du comté et de Montréal, pour rendre les derniers devoir à leur ami.

Les membres de la cour des Forestiers précédaient le corbillard, avec le drapeau de la cour en tête, porté par M. Lorenzo Létourneau. Venaient ensuite : Henri Barbeau, député chef ranger ; Arthur Matte, chef ranger ; Dr R. N. Forté, médecin examinateur ; J. B. Brosseau, sec. arch. ; A. Brassard, vice-chef ranger ; F. Baillargeon, sec. financier ; C. Trudeau, trésorier, et tous les membres de la cour.

Des bouquets spirituels ont été offerts par M. et Mme O. Colpron, M. et Mme Camille Beauvais, MM. Henri, Eugène et Raoul Viau, Mlle Louise Gaudette, Mme Sévérin Létourneau, Mme J. A. Cousineau, Mlle Alice Laporte, Mlle Alph. Gougeon, Mlle Elisabeth Forté, M. et Mme C. Marcotte, et autres.

Le deuil était conduit par Philiza Fyfe, frère du défunt ; Wilfrid David, et Ovide Colpron, ses beaux-frères ; Mme David, Mme Colpron et Miles Florida et Maria Fyfe, ses soeurs : Adrien, Arsène, Wilfrid, Zotique, Léandre et Hercule Fyfe, ses oncles ; Calixte David, H. Viau, R. Viau, H. Baveteau, J. Delorme, N. Martineau, E. Morin, D. Desrosiers, P. Dulude, S. Thibault, A. Bourassa, C. R. Forté, C. Beauvais, F. Riendeau, S. Létourneau, de Montréal ; L. C. Pelletier, maire de Laprairie ; E. Lamarre, A. Barbeau, E. Barbeau, A. Barette, E. Audette, Chér Fyfe, O. Martin, A. Martin, O. Collette, J. Daigneault, W. Bonneville, J. Demers, Z. Demers, Jules Demers, H. Longtin, C. Toupin, E. Toupin, W. Boyer, Aug. Lefebvre, J. Bachand, Hormisdas Trudeau, maire de Saint-Isidore, E. Trudeau.

M. Joseph Fyfe, son père, n'a pu assister aux funérailles, ayant été blessé lui-même lors de l'accident, mais il est en pleine convalescence.

Les porteurs étaient Emile Colpron, Henri Robert, Philiza Lanctôt, Eugène Bellefleur, Emile Poissant et Ubald Poissant, tous Forestiers.

La quête a été faite dans l'église, pendant le service divin, par deux Forestiers, Roch Lanctôt, M. P., et le Dr H. N. Forté, maire de la paroisse. Le produit en est attribué à des messes pour le repos de l'âme du défunt.

Les funérailles ont été les plus imposantes que nous ayons jamais vues. Des offrandes de fleurs ont été déposées par la cour des Forestiers, et par M. Wilfrid David, beau-frère du défunt.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée.

TEMPÉRATURE

Beau et plus froid aujourd'hui et demain; quelques bourrasques de neige.

24 janvier 1906.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame. R. de Meslé, gérant :

Aujourd'hui maximum.	28
Même date l'an dernier.	—7
Aujourd'hui minimum.	23
Même date l'an dernier.	—15

Barromètre — 8 a. m., 30.35 ; 11 a. m., 30.33 ; 1 p. m. 30.40

LA CONVENTION DE SAINT-LIN

REELECTION DES OFFICIERS DE LA CONVENTION — UNE MOTION POUR IMPOSER UNE TAXE SUR LES FROMAGERS ET LES BEURRIERS.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Sainte-Lin, 24. — La première séance de la seconde journée de la convention de l'Industrie Laitière de la Province de Québec a eu lieu ce matin, à 10 heures.

L'élection des officiers a eu lieu. Tous les anciens officiers ont été réélus. Ce sont : Présidents honoraires, les honorables M. Fisher et Tessier et M. J. H. Parmelee, M. P.; président actif, M. Milot ; vice-président, J. Girard, M. P. ; secrétaire trésorier,, E. Castel.

Les directeurs sont : MM. Gédéon Fréchette, district d'Arthabaska ; G. E. Dion, Beauce ; R. Ness, Beauharnois ; E. Laperre, Bedford ; H. Simard, Charlevoix et Saguenay ; A. Trembay, Chicoutimi ; Chs. Gauvreau, M. P., Gaspé ; A. Laplante, Iberville; J. P. Archambault, Joliette; Chs. Préfontaine, Kamouraska; E. Côté, Montmagny ; J. H. Scott, Montréal ; J. B. E. Magor, Ottawa ; C. E. Dubord, Québec ; A. Denis, Richelieu ; A. Nicole, Rimouski ; M. l'abbé S. V. Chaest, St François ; J. Morin, M. P., St Hyacinthe ; l'abbé J. A. Vaillancourt, Terrebonne ; N. E. Clément, Trois-Rivières.

M. Charles Whitley a fait une conférence sur le livre d'or des vaches laitières et les records individuels.

M. Vaillancourt a proposé qu'une délégation soit envoyée auprès des ministres pour demander l'imposition d'une licence sur les fromagers et beurriers.

Une discussion s'éleva, à laquelle prirent part MM. Morin, M. P. P., Ravenne, S. Barry et J. Girard.

La résolution Vaillancourt sera discutée de nouveau cet après-midi.

TEMPERATURE DE JANVIER

DEPUIS 1893, LE MOIS DE JANVIER 1906 EST LE PLUS DOUX QUE NOUS AYONS EU A MONTREAL.

Le surintendant Ferns a fait préparer un tableau intéressant, indiquant la plus haute et la plus basse température durant le mois de janvier, depuis 1893. Voici ces statistiques.

TEMPERATURE

Année.	La plus haute.	La plus basse
1893 . .	40o au-dessus	17o au-dessous
1894 . .	42o au-dessus	8o au-dessous
1895 . .	38o au-dessus	8o au-dessous
1896 . .	35o au-dessus	32o au-dessous
1897 . .	50o au-dessus	26o au-dessous
1898 . .	39o au-dessus	19o au-dessous
1899 . .	51o au-dessus	20o au-dessous
1900 . .	41o au-dessus	10o au-dessous
1901 . .	31o au-dessus	17o au-dessous
1902 . .	38o au-dessus	8o au-dessous
1903 . .	41o au-dessus	20o au-dessous
1904 . .	35o au-dessus	23o au-dessous
1905 . .	39o au-dessus	13o au-dessous
1906 . .	58o au-dessus	3o au-dessous

IVROGNES CAMBRIOLEURS

Le sergent Dufresne et le constable Shea, du poste de police No 13, rue Ontario, ont pris deux intéressants individus en flagrant délit de cambriolage, la nuit dernière dans la boutique de M. Lactance Cailloux, rue Ontario, boucher. Les deux compères, Joseph Marcil, de la rue Demontigny, et Jean B. Simon, dit Pelletier, de la rue du Havre, étaient ivres et ne s'étaient pas aperçus que leur vol allait coûter une quarantaine de dollars au boucher. Ils ont enlevé 64 livres de porc frais, une meule de fromage, 45 livres de boeuf, 6 livres de saucisses, 7 livres de jambon, 1 couteau, 1 horloge et cinquante cents en argent. Ils se disent coupables. Sentence cet après-midi.

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE

Dimanche dernier, avait lieu dans cette paroisse l'installation d'un Bureau de Perception de l'Alliance Nationale, sous la présidence de M. O. Dépatie, organisateur. L'élection des officiers, a donné le résultat suivant : M. l'abbé J. A. Laurence, curé, président; MM. J. J. Surprenant, M. D., et Thomas Brault, M.D., membres du comité; M. E. Plante, percepteur ; J. J. Surprenant, médecin-examinateur.

Les citoyens de N. D. de Stanbridge voient d'un bon oeil l'installation dans leur paroisse de cette importante société nationale.

Aux Femmes ayant Droit de Vote.

Ne dites pas, Mesdames, que cela est indifférent, de voter ou de s'abstenir! Voyez: aux élections de Toronto, il a manqué très peu de voix au triomphe de certains candidats honnêtes et intelligents, qui eussent amené les réformes les plus justes, les mesures les plus sages, contre l'alcoolisme, par exemple.

Quelques votes de plus et voilà un règlement utile, urgent qui sera obtenu, voilà quelques souffrances d'enrayées, quelques épidémies d'évitées, et par conséquent des centaines de familles préservées.

Que pas une de vous, Mesdames, ne s'abstienne de voter!

LA MORT DE L'HON. M. PREFONTAINE

Racontée par l'hon. M. Lemieux qui était avec lui en France.

INCIDENTS DRAMATIQUES

Auprès de la couche funèbre de l'illustre défunt. La France et l'Angleterre autour de sa tombe.

A LA MADELEINE

L'hon. M. Rodolphe Lemieux, quoique très fatigué du voyage à travers l'océan, ainsi que des mille incidents auxquels il a été mêlé, depuis la mort de l'honorable M. Préfontaine, a cependant bien voulu donner quelques détails sur les circonstances qui ont entouré et suivi cette mort qui a causé une vive impression en France et en Angleterre, comme elle avait été profondément regrettée par tout un peuple au Canada.

M. Lemieux recontra M. Préfontaine à Londres, vers la fin de novembre, et il lui fit alors part de son intention de faire un voyage dans le Midi de la France, et de se rendre à Rome pour la Noël. M. Préfontaine dit alors qu'il était harassé, et qu'il aurait voulu rompre ses engagements d'affaires

L'honorable M. Rodolphe Lemieux, solliciteur général, du Canada, qui, dans un interview à "La Presse", vient de donner de précieux et intéressants détails sur les circonstances qui ont entouré et suivi la mort de l'honorable M. Préfontaine.

à Londres et à Paris pour faire le même voyage que M. Lemieux. Ce dernier et M. Préfontaine eurent souvent l'occasion de sortir ensemble à Londres, et un jour, en présence d'une démonstration faite par quelque

25,000 SANS-TRAVAIL,

M. Préfontaine fut vivement impressionné. Portant la main à son coeur, il semblait souffrir. Sur ce, M. Lemieux lui demanda s'il souffrait de maladie de coeur, et il lui réitéra le conseil de se hâter de fuir le bruit et le climat de Londres. M. Préfontaine se contenta de répondre que ce n'était qu'une légère indisposition causée par le froid, et que malgré qu'il eut désiré prendre immédiatement un peu de repos, il ne pouvait se soustraire de cette façon aux devoirs de son importante mission. "Plus tard, plus tard", ajoutait M. Préfontaine.

M. Lemieux s'en fut à Paris, et il revint à Londres pour adresser la parole à une réunion de la "Art Society". C'est alors qu'il s'aperçut avec chagrin que, malade, le Ministre de la Marine avait courageusement continué sa mission. Et la température était toujours des plus malsaines. A cette époque, ajoute M. Lemieux, le climat débilitant de Londres et de Paris pouvait abattre les

CONSTITUTIONS LES PLUS SOLIDES.

Lui-même, fort et vigoureux, était épuisé. Il retourna à Paris où, le 6 décembre, il reçut de Londres une lettre de M. Préfontaine lui annonçant la mort prématurée de M. Leslie, M. P. P., pour les Iles de la Madeleine, et disant qu'il—Préfontaine—avait hâte de quitter Londres dont les épais brouillards lui causaient tant de mal. Le défunt disait également qu'il avait subi un examen médical, par simple curiosité, avant de partir du Canada, et qu'on l'avait déclaré sain comme une balle et digne d'être accepté dans toutes les compagnies d'assurances pour une police additionnelle de $100,000.

Le Dr Lemieux, frère du Solliciteur-Général, déclara que M. Préfontaine était

SERIEUSEMENT MALADE,

à la suite d'un discours du ministre sur la question de l'embargo, devant le "Canada Club", de Londres. MM. Lemieux et Préfontaine se rencontrèrent, de nouveau à Paris où, le 17 décembre, ils assistèrent à un grand banquet organisé par la Chambre de Commerce en l'honneur de M. Préfontaine.

Après son discours prononcé à la Chambre de Commerce, M. Préfontaine, au moment où il se levait, a fait remarquer à son collègue qu'il se sentait pris de faiblesse comme s'il devait tomber privé de connaissance. L'honorable M. Lemieux crut à l'émotion en face d'une réunion aussi imposante et il le lui dit. Mais M. Préfontaine répliqua : "Non ; je suis déjà passé par là : j'ai déjà vu d'autres réunions de cette importance, et je n'ai pas ressenti ce que je ressens en ce moment."

VOYAGE FATAL

M. Lemieux dit que le voyage à Dunkerque n'aurait jamais dû être entrepris, car M. Préfontaine n'était certainement pas en état de s'imposer pareilles fatigues. Mais il faisait preuve de tant d'énergie qu'on n'insista pas pour lui faire renoncer à ce voyage.

Le voyage à Dunkerque avait été fait à la demande de la Cie du chemin de fer du Nord qui, désirant l'établissement d'un service régulier de fret entre Dunkerque — le terminus de la ligne du Nord — et le Canada, voulait faire voir à M. Préfontaine les grandes industries du nord qui peuvent alimenter le service projeté. La compagnie ne demande aucun subside du gouvernement canadien pour le maintien d'un tel service, mais ses représentants se sont entretenus avec l'honorable M. Préfontaine dans le but d'intéresser le ministre de la Marine à inviter quelques compagnies de navigation canadiens à correspondre et à appuyer le projet. La Compagnie de chemin de fer a été même jusqu'au point de déclarer qu'elle était prête à accorder

UN SUBSIDE EGAL

à celui qui est accordé à la Compagnie Franco-Canadienne qui fait actuellement le service entre Montréal et le Havre, et cela à toute compagnie qui souscrirait au projet.

Après avoir pris part à diverses réunions et banquets dans l'intérêt de nos relations commerciales avec la France, M. Préfontaine se trouva, un bon matin,

A L'HOTEL CONTINENTAL

où il était descendu, absolument affaissé.

Il n'avait pas prononcé moins de vingt-cinq discours depuis son arrivée en Europe; et ce n'est pas sans peine que M. Lemieux, aidé de ses amis, réussirent à obtenir de M. Préfontaine, l'assurance qu'il romprait incessamment les engagements qu'il avait pris avec les chambres de commerce de Lyon et de Marseille où l'on aurait bien voulu causer avec le ministre, des projets d'établissement d'un service maritime avec le Canada.

Le 24 décembre, M. Préfontaine écoutait en souriant M. Lemieux, son secrétaire, M. Clément, et M. Hains, sténographe, qui lui disaient de ne pas sortir et de se reposer avant de partir pour le Midi.

Le ministre consentit à subir

UN EXAMEN MEDICAL;

mais, comme il le dit à ceux qui l'entouraient, c'était plutôt pour profiter de l'occasion d'offrir son cadeau de Noel à M. le Dr Latreille, de Montréal, qui poursuit ses études sous le professeur Breault, une des célébrités de la Faculté de Médecine de Paris.

"Le Dr Latreille est un de mes électeurs dans Maisonneuve, dit M. Préfontaine, et je ne saurais manquer l'occasion de lui faire plaisir."

Au cours de l'examen du médecin, M. Préfontaine

NE CESSA DE BADINER,

disant à son médecin qu'il aurait plus à faire d'examiner MM. Lemieux, Clément ou Hains. Ce qui amusa particulièrement le ministre, ce fut l'attention marquée que le docteur fit de ses ongles. Il ne put s'empêcher de gouailler le jeune médecin sur le système des examens médicaux à Paris.

Le Dr Latreille crut devoir informer son client qu'il ne pouvait se prononcer sur la gravité de la maladie, et il demanda l'autorisation d'appeler son professeur en consultation, ce qui fut accordé. Un rendez-vous fut pris pour le lendemain. Le malade passa une assez mauvaise nuit, se plaignant de fréquentes

DOULEURS AU COTE GAUCHE.

Le jour de Noel, il garda sa chambre, et fut très gai avec ses amis, parmi lesquels était M. Hector Fabre.

Quand arriva le fameux Dr Breault, M. Préfontaine se rit des angoisses des amis qui l'entouraient et en riant il leur dit :

"Allons donc! Je ne suis pas malade, je n'ai jamais été malade de ma vie."

Le jour fatal arriva, cependant, c'était la fête de Noël. Ce jour-là, l'âme de M. Préfontaine, semblait s'être

ENVOLEE VERS LE CANADA.

Il revoyait par la pensée les scènes typiques dont il avait déjà été témoin, rue Saint-Jacques à Montréal, nommait plusieurs de ses amis, et faisait allusion à sa famille.

Cependant le Dr Breault ordonna à M. Préfontaine de cesser tout travail, et d'appeler à ses côtés Mme Préfontaine, afin de voyager avec elle dans le Midi. Les services d'une garde-malade furent requis, et M. Préfontaine qui avait fait un abandon temporaire de sa volonté rian... de l'inquiétude de ses amis. S'adressant à la garde-malade, il dit: "Mademoiselle, lorsque, dans un jour ou deux, vous aurez constaté que vous soignez un homme qui n'est pas malade, vous serez honteuse et satisfaite de retourner à vos malades."

Le courrier d'Amérique lui apporta

UNE LETTRE DE SON FILS ADRIEN,

de Montréal, et le malade, laissé seul avec son secrétaire, arpenta sa chambre en lisant cette lettre qui lui causa une grande joie. Trois fois, il relut cette lettre, qui lui évoquait de chers souvenirs. Frappé du silence et de l'inquiétude de ses amis sur son compte, il se mit à pleurer, et ce n'est que sur les instances de son secrétaire qu'il remit dans sa poche la lettre de son fils qu'il couvrait de larmes.

Le malade se mit au lit de bonne heure, après avoir souhaité le bonsoir à M. Lemieux, qui allait avec Mme Lemieux voir jouer "Le Cid" à l'Opéra. Une heure plus tard, il appela son secrétaire à son secours. Le malade venait d'être saisi d'une dernière crise qui le foudroya en moins de deux minutes.

L'AGONIE FUT COURTE, MAIS TERRIBLE.

Avec une force gigantesque et désespérée, le malade porta ses deux mains contre son coeur qu'il semblait vouloir écraser. Soudain les doigts du mourant se détendirent et ses bras tombèrent inertes. La mort avait fait son oeuvre.

Un "petit bleu" avertit M. Lemieux de la terrible nouvelle, et de l'Opéra à l'hôtel, M. Lemieux ne fit qu'un bond. Il ne put, avec M. le Dr Breault, que constater la mort.

INCIDENT TRAGIQUE

Un incident digne de mention vint s'ajouter à la scène déchirante de cette mort foudroyante. Au moment où M. Lemieux allait expédier un cable à Sir Wilfrid Laurier, pour lui annoncer la nouvelle, M. Poindron, agent commercial du Canada en France, entrait en coup de vent dans les appartements du ministre qu'il demanda à voir d'urgence, pour lui demander une explication sur les raisons qui l'avaient engagé à rompre ses engagements avec les hommes d'affaires de Lyon et Marseille.

"C'est impossible, s'écriait M. Poindron : il faut que je voie le ministre pour qu'il revienne sur sa décision. Il y va de l'avenir de nos relations commerciales avec la France."

Pour toute réponse, M. Lemieux lui tendit la dépêche laconique.

On s'imagine la stupeur de M. Poindron !

A LA MADELEINE

Ce qui s'est passé depuis le moment où l'hon. M. Préfontaine a été frappé pour ne plus se relever jusqu'au moment solennel de la funèbre démonstration à la Madeleine est assez bien connu ; cependant l'hon. M. Lemieux dit qu'il ne pourra jamais oublier la cérémonie religieuse à l'église de la Madeleine, et l'hommage rendu par le gouvernement français au défunt et au Canada. Il avait été témoin, quelques jours auparavant, des funérailles imposantes que l'on fit au général Saussier, ancien commandant militaire de Paris ; mais cela ne pouvait être comparé à ce qui s'est passé autour de la tombe de l'hon. M. Préfontaine. On aurait dit que tous les principaux facteurs de l'entente cordiale avaient voulu profiter de cette circonstance pour

A suivre sur la page 9

POUR EN FINIR AVEC LA VIE

Le representant Hunt, de Cincinnati, veut faire légaliser.

LE SUICIDE

Les gens souffrant de maladies incurables se feraient chloroformiser par un médecin.

PREMIERE VICTOIRE

Columbus, O., 24. — Une mort sans souffrances sera, s'ils le désirent, le partage des malades incurables ,au cas où le bill qui a été introduit hier devant la Chambre d'Assemblée serait finalement adopté. En vertu de cette législation, toute personne souffrant de maladie incurable ou de blessures qu'elle ne peut espérer guérir pourrait être légalement chloroformisée ou mise à mort par tout autre moyen que les médecins jugeraient sans douleurs.

Cette mesure a été introduite par le représentant Hunt, de Cincinnati, à la demande de Mlle Anna Hall, qui depuis plusieurs années s'occupe de cette question. C'est en soignant sa mère atteinte d'un cancer du foie que Mlle Hall a résolu d'entreprendre une telle campagne. Elle était parmi les spectateurs des galeries, lorsque son projet fut présenté, et elle a assisté au vote, donné contre une motion demandant le renvoi pur et simple de la mesure. Ce vote a été de 78 contre 22. La jeune fille a versé des larmes en voyant qu'elle pouvait déjà enrégistrer un premier succès.

Elle appartient à la meilleure société de Cincinnati, et on la croit très riche. Son père, qui était autrefois un explorateur arctique, est mort il y a quelques années.

LES FUNERAILLES DE L'HON. M. PREFONTAINE

Suites des pages 1, 8 et 11

UNE FOULE IMMENSE VISITE LA CHAMBRE MORTUAIRE

Depuis 8 heures ce matin, l'hôtel de ville n'a pas désempli. C'est un flot continuel de gens appartenant à toutes les classes de la société, hommes, femmes et enfants qui défilent devant les restes mortels de l'ancien ministre au pas gymnastique. Tout se passe dans l'ordre, sous la surveillance d'une escouade de constables, sous les ordres du capitaine Beattie et des lieutenants Landriault, Leclair et Morin.

On estime à 50,000 le nombre des personnes qui ont défilé devant le cercueil de l'ancien ministre, cet avant-midi, et tout indique qu'un nombre à peu près égal défilera d'ici à 7 heures, ce soir, alors que les portes de l'hôtel de ville seront fermées au public.

Les soldats du Royal Scot et les marins du "Canada" montent la garde, autour du catafalque. Les tributs floraux continuent à arriver de toutes parts. Au nombre des principaux arrivés cet avant-midi, citons : La Cie Richelieu et Ontario, une roue de pilote en fleurs naturelles ; le gouverneur général, une magnifique couronne ; M. et Mme A. Geoffrion, une couronne ; la Commission des Chemins et barrières, un coussin; le Board of Trade, une couronne ; le Club de Réforme, une ancre ; les armateurs du Canada, une ancre ; M. W. Grant-Morden, une croix ; l'hon. R. Lemieux, une ancre ; la maison Hudon et Orsali, une couronne ; la province d'Ontario, une immense croix ; la province de la Colombie Anglaise, une colonne brisée ; M. et Mme Peter Lyall, une couronne ; l'Association des Manufacturiers Canadiens, une couronne ; la province de l'Ile du Prince Edouard, la Commission du Port de Québec, M. et Mme G. Bangmarten, l'hon. H. B. Rainville, la Naval League, et H. W. Weller, ont également envoyé de magnifiques tributs floraux.

L'inspecteur de la cité, a donné des ordres pour faire nettoyer les rues, sur le parcours du cortège et au cas où le temps serait doux, demain, des équipes d'ouvriers, armés de balais, balayeront les rues, en avant du cortège funèbre.

LORD GREY SERA ABSENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 24. — Lord Grey ne pourra pas assister aux funérailles de M. Préfontaine.

Le bureau de poste sera fermé durant le temps que le convoi funèbre de l'hon. Raymond Préfontaine défilera devant ses portes.

LE PLAN OFFICIEL DE L'ORDRE DES FUNERAILLES

COMMENT LES DIFFERENTS CORPS PUBLICS, LES SOCIETES ET LE PUBLIC SE GROUPERONT AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE.

Il était près de une heure cet après-midi lorsque l'Honorable M. Brodeur, le lieutenant colonel Gourdeau, MM. Archer et Perron, et autres personnages officiels eurent terminé de dresser le plan définitif des funérailles de feu l'Honorable M. R. Préfontaine et l'ordre de la procession depuis l'Hôtel de Ville jusqu'à la Cathédrale. Le plan que nous publions ci-contre avec l'ordre officiel de la parade devront être consultés avec soin par tous ceux qui devront prendre part à l'imposante cérémonie funèbre.

On devra porter une attention particulière aux informations suivantes :

1o. Le plan indique les abords de l'Hôtel de Ville et la façon dont chaque invité, société ou corps public devra se placer avant le départ du cortège funèbre de l'Hôtel de Ville. Les numéros 4 jusqu'à 30 inclusivement sont supposés être à l'intérieur du palais municipal. Tous les autres corps voudront bien se placer dans l'ordre et suivant les numéros qui sont indiqués respectivement sur la Carte et sur la liste officielle que nous publions plus bas.

2o. Tous ceux qui devront faire partie du cortège, à l'exception du public, devront se rendre au coin de la rue Notre-Dame et Bonsecours, et là les officiers de police leur indiqueront l'endroit qui leur a été assigné.

Le public qui désire prendre part au cortège devra se rendre à la Place Jacques-Cartier par la rue St-Paul.

3o. Il serait à désirer que chaque club, association et délégation eût des insignes afin de pouvoir facilement se faire reconnaître par les officiers et la police qui auront la garde de la partie réservée pour ceux qui devront prendre part à la procession.

4o. Le numéro 41 de l'ordre officiel devra se placer à côté du No. 42 dans le plan.

L'ORDRE DU CORTEGE

Voici l'ordre officiel du cortège funèbre :

1, Harmonie ; 2, garde d'honneur ; 3, corbillard portant la dépouille ; 4, la famille ; 5, le service de la Marine ; 6, le gouverneur-général, lord Grey, ou ses représentants ; 7, le lieutenant-gouverneur Jetté et sa maison ; 8, Sa Grandeur l'archevêque de Montréal et messieurs les membres du clergé ; 9, le cabinet fédéral ; 10, l'Orateur du Sénat ; 11, le juge en chef de la Cour Suprême ; 12, les juges en chef des Cours d'Assises et Supérieure ; 13, membres du Conseil Privé qui ne sont pas dans le cabinet ; 14, l'avocat général ; 15, inspecteur général et son service ; 16, les sénateurs ; 17, l'Orateur de la Chambre des Communes ; 18, les juges de la Cour Suprême ; 19, les juges de la Cour de l'Echiquier ; 20, les juges puisnés des Cour supérieure, de circuit et les magistrats ; 21, députés fédéraux ; 22, membres du gouvernement provincial ; 23 orateur de conseil législatif provincial ; 24, conseillers législatifs ; 25, orateur de l'Assemblée Législative ; 26, membres de l'Assemblée ; 27, consuls et vice-consuls étrangers ; 28, le maire et le conseil municipal de la cité ; 29, le Barreau ; 29½, officiers de la Milice ; 30, Commission du Port ; 31, professeurs, officiers et étudiants des universités, collèges, etc., des Ecoles Polytechnique et Normales ; 32, présidents et membres des chambres de commerce ; 33, président et membres de la fédération des armateurs ; 34, la presse; 35, délégations des cités, villes et municipalités ; 36, clubs politiques de la division Maisonneuve ; 37, les autres clubs ; 38, le maire et le conseil de Sainte-Agathe ; 39, délégation du comté de Terrebonne ; 40, délégation du comté de Chambly ; 41, Union Nationale Française ; 42, Société des chemins à barrière ; 43, Vétérans Canadiens ; 44, Sociétés Italiennes ; 45, Société d'Histoire Naturelle ; 46, organisations ouvrières ; 47, le public.

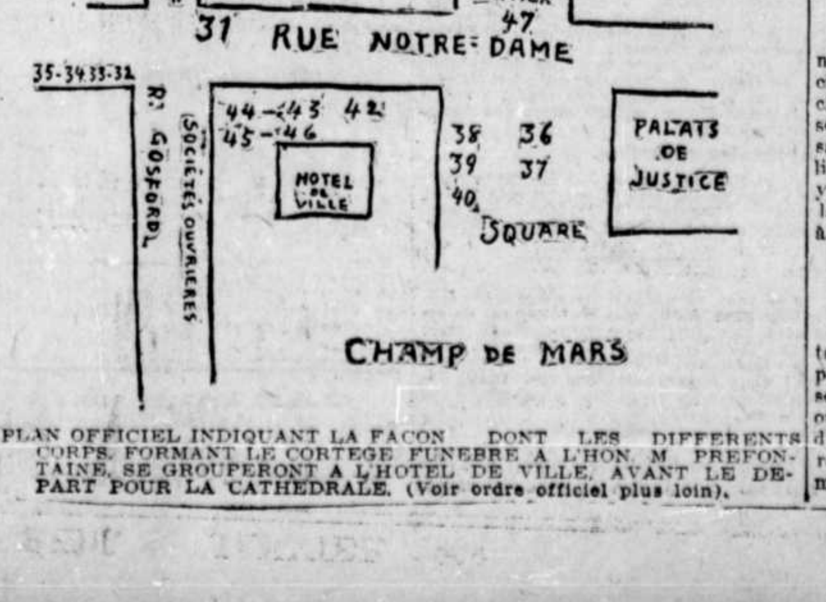

PLAN OFFICIEL INDIQUANT LA FACON DONT LES DIFFERENTS CORPS FORMANT LE CORTEGE FUNEBRE A L'HON. M. PREFONTAINE, SE GROUPERONT A L'HOTEL DE VILLE, AVANT LE DEPART POUR LA CATHEDRALE. (Voir ordre officiel plus loin).

L'AFFAIRE DE ST EUSTACHE

Le juge Lavergne décide que Hector Grignon n'a pas rempli son contrat et que les accusations portées contre Georges Lauzon ne sont pas fondées.

L'honorable juge Lavergne a rendu sa décision hier, dans l'affaire d'Ernest Lahaie et autres de Saint-Eustache vs Hector Grignon et autres.

C'est un jugement très élaboré dont voici les conclusions : "Hector Grignon a failli dans l'exécution de son contrat ; son compte avec la corporation n'est pas liquidé et il peut être passible d'une action en dommages-intérêts pour l'inexécution de ses obligations.

"Nepthalie Grignon et Euclide Duquette sont passibles de disqualification pour une période de cinq ans sur poursuite à cet effet.

"Quant à Georges Lauzon, les accusations portées contre lui en vertu du Statut de Québec, 58 Victoria, chap., 42, ne sont pas fondées.

La corporation du village de Saint-Eustache a procédé d'une manière irrégulière et contrairement aux prescriptions de la loi dans la construction de son hôtel de ville, mais son conseil a ratifié tous les actes faits en rapport avec cette construction. L'hôtel de ville vaut pour le moins autant qu'il a coûté et les deniers de la corporation n'ont pas été spoliés.

Les personnes suivantes : Ernest Saint-Maurice,Albéric Larocque, Théodule Gauthier, Mathias Champagne, Adolphe Pesant, Pierre Rabin, Adolphe Labelle, Joseph Labelle, Théophile Paquette, François Beauchamp et Octave Bélisle dont les noms apparaissent à la requête,comme étant des requérants, sont mis hors de cour comme n'étant pas des requérants.

Comme il ne reste que quarante-cinq représentants dont trois seulement avaient payés leurs taxes municipales, au moment où ils ont prétendu exercer des droits et privilèges qui n'appartiennent qu'à cinquante électeurs dûment qualifiés, ces quarante-cinq requérants n'avaient pas le droit de faire cette requête et ils doivent supporter tous les frais encourus en cette affaire. Si la requête eut été régulièrement faite, l'adjudication quant aux frais serait partiellement différente, car j'en ferais supporter une partie par quelques-uns des intimés."

LA DEBACLE SUR LA RIVIERE YAMASKA

Le dégel prolongé fait déborder nos rivières.

A CHATEAUGUAY

L'inondation cause des dommages sérieux sur les côtes submergées.

DEMENAGEMENTS NOCTURNES

D'un peu partout nous arrivent des nouvelles désolantes au sujet des ravages causés par la crue des eaux.

Le dégel prolongé de ces derniers jours a déterminé de désastreuses inondations.

Chose étrange, la débâcle sur l'Yamaska s'est faite la nuit dernière comme en printemps.

La rivière Chateauguay elle-même a brisé son pont de glace qui s'en va à la dérive.

Voici quelques messages de divers correspondants:

A YAMASKA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Yamaska, 24. — La rivière Yamaska est libre de glace. Hier après-midi, à 5.30 heures, le pont de glace se brisait avec fracas et l'inondation de nos côtes commença.

Le chaland de M. Arthur Martineau qui subissait des réparations sur chantier a été culbuté par la glace mouvante et il a subi des dommages estimés à environ $200.

A SAINT-CESAIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Césaire, 24. — La débacle sur la rivière Yamaska s'est effectuée ici, hier, chose qui, à pareille date, ne s'est pas vue depuis bien des années si jamais cela s'est vu. Les glaces sont descendues pendant une bonne partie de la journée.

Au dernier moment la glace a pris son cours et l'eau baisse beaucoup maintenant.

L'EAU MONTE A CHAMBLY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chambly, 24. — La neige est entièrement disparue. La rivière déborde. La Royale a abandonné pour le moment ses travaux. Le rapide, jusqu'au bas du barrage, est libre de glace. Toute la glace du bassin est détachée des bords. La glace du haut des rapides est descendue jusqu'au pont du chemin de fer. La température et la pluie l'ont ramollie d'autant plus qu'elle n'a qu'un pied d'épaisseur.

Ce matin, la glace est acumulée au bas du fort, plus qu'elle ne l'était hier soir.

L'eau s'est écoulée des champs. Les voitures d'été sont en usage.

A CHATEAUGUAY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chateauguay, 24. — Le pont de glace de la rivière Chateauguay s'est rompu la nuit dernière, et la débâcle a commencé.

L'eau a beaucoup monté et l'inondation cause de sérieux dommages.

Au milieu de la nuit dernière, certains logis inondés subitement ont dû être évacués en toute hâte par les occupants.

La glace s'est accumulée près du pont de l'Adirondack.

A MARIEVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Marieville, 24 — La glace de la rivière Saint-Louis est descendue. Le fleuve est libre comme au printemps. L'eau a monté de dix pieds environ.

A NICOLET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 24. — Hier après-midi, entre une heure et trois heures, la glace s'est brisée sur presque tout le parcours de la rivière Nicolet.

Dans la soirée, nous avons eu la débâcle en règle.

—A Saint-Léonard, une partie du bois destiné à la construction du nouveau pont de l'Intercolonial, a été emporté par la glace. Une chaudière qui faisait partie de l'engin servant à la construction, s'est enfoncée dans la rivière.

De bonne heure, hier après-midi, toutes les traverses qui reliaient la rive Sud du fleuve à la rive Nord, étaient condamnées. Quelques imprudents ont cependant traverser à leur risque et péril, et une couple d'heures après, la débâcle commençait sur la rivière.

PAS DE "SLOT MACHINES"

Une grosse saisie à Maisonneuve, ce matin.

Le chef de la police secrète provinciale, M. Kenneth P. McCaskill, le grand connétable Achille St Mars, et les agents secrets provinciaux Louis Lapointe et Pierre Picard, ont saisi dix magnifiques jeux de hasard automatiques, ce matin à Maisonneuve, rue Notre-Dame. Ces "slot machines" aux nickels, aux vingt-cinq-cents, valent jusqu'à quatre cents dollars chacune.

Le montant de la saisie est fixé, au bas mot à $2,500. Les hôteliers arrêtés sous prévention d'avoir tenu des maisons de jeu sont: Médéric Dufour, W. Wilson, Conrad Cléroux, J. B. Lépine, Ferdinand Corriveau, Daniel Brunet, tous de la rue Notre-Dame. Ils ont nié l'accusation, par l'entremise de Mtre J. C. Walsh, et l'enquête a été fixée à la semaine prochaine. Le procureur général a donné des ordres spéciaux au chef McCaskill pour faire disparaître ces jeux de hasard, automatiques dans la province.

LA TAXE DES PLACIERS

Ce matin le juge Choquet a condamné, en cour de police, Henry Weil, placier en vins d'une maison anglaise, à cinquante dollars d'amende pour avoir sollicité des commandes pour sa maison sans s'être préalablement muni de la licence imposée aux placiers étrangers il y a deux ans. Cette condamnation est la première en vertu de la loi nouvelle à Montréal.

UNE PETITE ROUBLARDE

La petite Yvonne Dubé, qui a donné tant de fil à retorde à la police, depuis l'incarcération de son père en prison, est revenue ce matin de Mégantic où ses patrons l'accusent d'avoir essayé d'incendier leur demeure. La petite sera envoyée au Bon Pasteur cet après-midi. Elle nie l'accusation.

LA FRANCE NE REGULERA PAS

Elle entend pousser jusqu'au bout tous les réclamations

CONTRE CASTRO.

En cas de guerre, le Vénézuéla pourrait mobiliser une armée d'au moins 100,000.

UNE ENTREVUE

Paris, 24 — L'attitude de la France à l'égard du Vénézuéla, que l'on dit être toute d'hésitation, cause beaucoup de commentaires dans les cercles officiels. Un haut fonctionnaire du Bureau des Affaires étrangères, a protesté énergiquement, ce matin, contre les articles publiés dans les journaux à ce sujet : "La France, a-t-il dit, est fermement déterminée à obtenir pleine et entière satisfaction pour toutes les misères que lui a créées le Vénézuéla. Toutefois elle saura attendre et choisir le moment propice pour agir, alors qu'elle sera débarrassée de ses questions de politique générale. La France n'agira que pour son intérêt propre. Elle va choisir son heure et alors elle se jettera dans la lutte avec la résolution absolue de faire respecter ses droits."

Le même fonctionnaire a déclaré formellement qu'aucun ordre n'a été émané en vue du blocus des ports du Vénézuéla.

L'intérêt qu'on apportait dans la question de ces difficultés s'affaiblit de jour en jour, et on croit que la discussion va se prolonger indéfiniment. On fait remarquer qu'au premier signe d'intervention de la part de la France, le président Castro fera tout en son pouvoir pour s'attirer

LES SYMPATHIES DES ETATS-UNIS

et qu'alors le gouvernement français se trouvera isolé. Un blocus des côtes n'affecterait en rien le Vénézuéla, car ce pays peut se supporter par lui-même et faire son commerce d'exportation par voie de la Colombie. De plus, ce blocus donnerait à Castro un prétexte pour cesser le paiement des indemnités dues aux puissances et mettrait ainsi la France dans une position fort délicate vis-à-vis de ces dernières.

Le général Matos, ancien adversaire du président Castro, a exprimé l'opinion qu'il n'y aura aucun conflit sérieux à la suite des difficultés existant entre les deux pays. Il affirme que Castro a fait beaucoup pour la pacification du Vénézuéla et qu'il possède l'entière confiance du peuple.

Matos croit qu'avec l'assistance des Etats-Unis une guerre pourra être évitée. En cas d'hostilités, le pays pourrait mobiliser plus de 100,000 hommes.

BLESSE A COUPS DE COUTEAU

RESULTAT REGRETTABLE D'UNE PLAISANTERIE ENTRE DEUX GAMINS.

A la suite d'un coup de couteau qu'il a reçu à l'abdomen, ce midi, Henry Richard, un jeune garçon âgé de 19 ans, domicilié rue Saint-Antoine, No 163½, succombera probablement aujourd'hui.

Ce regrettable accident n'est que le résultat d'une plaisanterie entre Richard et l'un de ses amis. Tous deux s'amusaient au coin des rues Notre-Dame et Sainte-Hélène, lorsque la fantaisie prit à l'un de tirer son couteau. En voulant braver son adversaire, le jeune Richard porta un coup et reçut en échange, un coup de couteau qui lui fit perdre connaissance.

A l'Hôpital Général, où il a été transporté, les médecins déclarent que Henry Richard a eu le poumon percé par le couteau.

Son état inspire des craintes sérieuses, mais on n'a pas jugé à propos de faire une arrestation.

NAISSANCES

BOURCIER—A Montréal, le 22 janvier, au No 356 rue Amherst, l'épouse de M. J. E. Bourcier, manufacturier de fourrures, un fils: Joseph-Charles-Edouard-Léopold.

Parrain et marraine, M. et Mme Ed. Auger, marchand de la rue St Laurent.

MARTEL — A Montréal, le 21 du courant, au No 33 rue DeMontigny, l'épouse de M. Wilfrid Martel, une fille: Marie-Agnès-Florence.

Parrain et marraine, M. et Mme Achille Gervais, grands-parents de l'enfant. 68—1

LUSSIER — A Montréal, le 17 du courant, au No 128 rue Parc Lafontaine, l'épouse de M. Azarie Lussier, une fille, qui reçut les noms de Marguerite-Odila-Eva.

Parrain et marraine, M. et Mme Eug. Durocher.

DECES

BERGER — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 81 ans et 7 mois, Charles Berger, entrepreneur et ex-échevin du conseil municipal de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 160 rue Saint-Denis, à 8.45 précises, pour se rendre à l'église du Gésu, et de-là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68—2

DEMUY — En cette ville, le 22 du courant, à l'âge de 64 ans, Léon Demuy, ancien forgeron, autrefois de Varennes.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 752 rue Chaussé, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 48 ans, 6 mois, Hermina Monette, épouse de Louis Villemaire, commis.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1514 rue Ontario, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68-2

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.